

Membre de l'université Paris Lumières  
École doctorale 141 : Droit et science politique  
Institut des Sciences Sociales du Politique (ISP)

Université de Florence

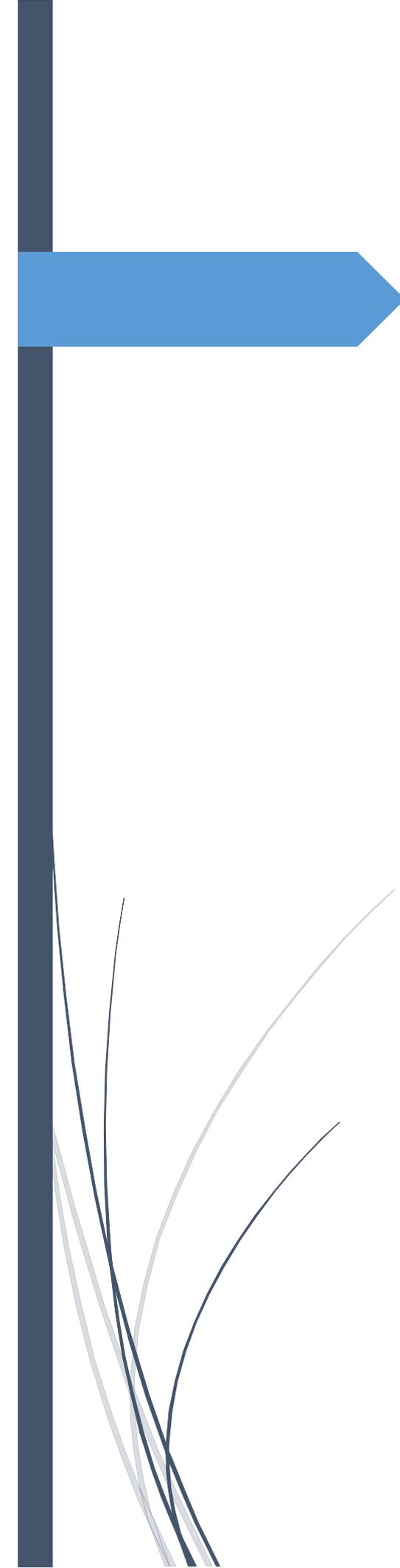
*BEATRICE FERLAINO*

# **Constellations de sens Représentations du changement et de la stabilité dans le Maroc céréalier contemporain**

Thèse présentée et soutenue publiquement le 07/11/2022  
en vue de l'obtention du doctorat de Science politique de l'Université Paris Nanterre  
sous la direction de Mme Béatrice HIBOU (Université Paris Nanterre)  
et de M. Matteo PUTTILLI (codirecteur)

**Jury \*** :

Membre du jury :	M. Mohamed TOZY	Professeur à l'Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence
Membre du jury :	Mme Juliet J. FALL	Professeure à l'Université de Genève
Membre du jury :	M. Marco SANTANGELO	Professeur à l'Université de Turin
Membre du jury :	Mme Elsa BIGNANTE	Professeure à l'Université de Turin



**Constellations de sens.**  
**Représentations du changement et de la stabilité  
dans le Maroc céréalier contemporain**

Doctorat « Changement social et politique »

Université Paris Nanterre

Université de Florence –UNIFI

Université de Turin –UNITO

Doctorante

Beatrice Ferlaino

Encadrants

Prof. Béatrice Hibou (Université Paris Nanterre)

Prof. Matteo Puttilli (Université de Florence –UNIFI)

Prof. Marco Bontempi (Université de Florence –UNIFI)

## Constellations de sens.

### Représentations du changement et de la stabilité dans le Maroc céréalier contemporain.

Introduction. Contexte, questions de recherche et méthodologie.....	3
. Le Plan Maroc Vert : un laboratoire pour le changement social et la stabilité politique.....	3
. Définir les questions de recherche. Entre opportunités empiriques et questions théoriques .....	5
. Le terrain comme « site cognitif ». Entre positionnement théorique et méthodologie de recherche.....	7
Préambule. Encadrer les thèmes.....	10
Le Maroc agricole entre les représentations de changement et stabilité.....	10
Chapitre I. Entre théorie et empirie. Délimiter les frontières de la recherche. ....	10
. Décrire le Maroc. Entre représentations et positionnement théorique.....	11
. La représentation comme outil méthodologique .....	14
. Changement social et stabilité politique. Entre positionnement disciplinaire et représentations .....	18
Chapitre II. Exposer les questions de recherche. Les questions clés de la thèse .....	22
. Étudier les représentations. Les céréales comme terrain d'investigation.....	22
. Entre changement et stabilité. Le Plan Maroc Vert.....	25
. La portée politique des représentations. Le projet africain.....	27
. Préambule. Conclusions .....	31
Partie I. L'agriculture : un observatoire du changement social.....	31
Chapitre III. Proposer un projet de changement : le Plan Maroc Vert .....	32
. La planification. Entre idées du futur et organisation du présent .....	32
. Le Plan Maroc Vert : un projet social.....	37
. Le Plan Maroc Vert : une stratégie politique.....	40
Chapitre IV. Une légende du présent. De l'agriculture à la gouvernance de la société .....	44
. Agir sur l'agriculture pour agir sur la société. Domination et savoir coloniaux .....	45
. Moderniser les fellahs. La dépolitisation des désirs politiques .....	50
. L'agriculture : entrecroiser changement et stabilité .....	53
. La foi dans la technologie. Entre connaissances locales et internationales .....	56
. Consolidation de la dualité. La « tradition » comme levier de stabilité .....	59
Chapitre V. Rencontres et conflits de représentations. L'arène agricole.....	61
. Des représentations opposées comme instruments de gouvernement .....	62
. Unités discursives et polysémies : définir le changement .....	63
. Unités discursives et polysémies : définir la stabilité.....	66
. Représenter le changement. Crédibilité des acteurs et transitions historiques .....	67
. Symboles de stabilité. La qualité comme critère construit .....	71
. Partie I. Conclusion .....	73
Partie II. La chaîne céréalière : gouverner la stabilité politique .....	73
Chapitre VI. Le « gouvernement des céréales » : une politique économique polymorphe .....	76

. Farine. Intensifier la concurrence dans un marché libre.....	77
. Le blé. Réorganiser la chaîne d’approvisionnement entre subventions opposées et lectures simultanées .....	82
. Subventionner le changement : les semences certifiées de céréales.....	88
Chapitre VII. Tracer une trajectoire historique. Le secteur céréalier, levier de la stabilité politique.....	91
. Céréales : symbole de l'unité nationale impériale. L'empire chérifien et l'empire colonial.....	92
. Représentations d’une stabilité en transformation (1929-1945).....	97
Chapitre VIII. Tracer une trajectoire historique. La construction de la chaîne d'approvisionnement céréalière comme outil de changement.....	103
. La stabilité comme industrialisation. Imbrication d’agriculture et d’industrie.....	103
. La stabilité comme résultat du changement. Le blé tendre : la céréale pour le « nouveau » Maroc ...	108
. Partie II. Conclusions .....	113
Conclusions. ....	113
. A la recherche de réponses .....	114
. Élargir le champ d’action .....	116
Bibliographie .....	121
Articles .....	140
Reports.....	141
Sites .....	142

## Introduction. Contexte, questions de recherche et méthodologie

Les céréales ont toujours été au cœur de l'agriculture marocaine. La politique agricole du Plan Maroc Vert a été pensée comme innovante dès le départ, et nous, membres de l'*équipe de construction*, avons été appelés à briser certains tabous dans l'approche politique du secteur agricole. [...] Le Ministère de l'agriculture au Maroc a toujours été « social » : le secteur primaire touche plus de la moitié de la population marocaine et a donc toujours été considéré comme « le secteur social par excellence ». Le ministre pour lequel nous travaillions, en revanche, est un entrepreneur, et il voulait faire de l'agriculture un secteur économique, pour stabiliser les revenus et proposer une nouvelle idée d'avenir pour les campagnes. Il fallait comprendre comment changer le monde rural sans provoquer de bouleversements, tout en l'accompagnant dans un processus de stabilisation économique et donc politique<sup>1</sup>.

Les mots de cette personne, l'un des concepteurs du Plan Maroc Vert, situent concrètement la thèse générale de ce travail. Toute politique de changement contient aussi en son sein un projet de stabilité. À son tour, la relation entre changement et stabilité est socialement construite à travers des représentations - spatiales, politiques, sociales - qui composent des constellations de sens, orientant ainsi le gouvernement du territoire et définissant les priorités et les valeurs des acteurs sociaux. Ces représentations sont historiquement construites et orientent la compréhension commune des éléments qui forment le sens de l'action sociale. Dans le cas du changement et de la stabilité, ces représentations permettent d'identifier les instruments, les actions politiques et les acteurs considérés, dans les différents cadres interprétatifs, comme légitimes pour orienter les processus de transformation ou d'équilibre de la société. L'élaboration théorique de mon travail n'a été possible que parce qu'elle était ancrée dans un cas d'étude : le Plan Maroc Vert (autrement dit la politique agricole marocaine actuelle) observé à partir de la filière céréalière.

### *. Le Plan Maroc Vert : un laboratoire pour le changement social et la stabilité politique*

Comme son nom l'indique, le Plan Maroc Vert est un projet de réforme conçu pour le Maroc (bien qu'il soit également devenu un modèle de développement pour d'autres pays africains) dont la première version couvrait une dizaine d'années (2008-2018) et la deuxième (appelée « Génération Verte ») se projette jusqu'en 2030. L'ensemble de la politique est centré sur le changement social et a pour objectif explicite de créer une classe moyenne agricole en faisant de l'économie rurale un lieu d'entrepreneuriat.

Je commence la thèse en restituant le processus intellectuel qui l'a guidée et en exposant la démarche suivie tout au long de ce travail de recherche. L'attention que j'avais initialement portée sur la conception du changement social des différents acteurs de la filière a progressivement été réorientée, grâce aux réflexions suscitées par les entretiens et les élaborations intellectuelles qui s'en sont suivies, vers l'étude de la relation entre changement et stabilité. J'ai également porté une attention toute particulière aux façons par lesquelles ces concepts peuvent être concrètement appréhendés. De même, le fait d'avoir choisi la filière céréalière comme point d'accès a fortement orienté le travail intellectuel qui a permis d'élaborer ces questionnements :

---

<sup>1</sup> Entretien n. 1.

les céréales au Maroc font partie d'un groupe de produits définis comme « stratégiques » en raison de leur centralité dans le régime alimentaire et de la structure de production du pays<sup>2</sup>. Placer cette chaîne d'approvisionnement au centre de ma recherche a donc permis d'appréhender des aspects liés à la gestion de la sécurité alimentaire et, plus généralement, à la manière dont la stabilité politique est gouvernée par les marchés alimentaires. La transversalité de la structure de production des céréales marocaines (impliquant à la fois de grandes et de petites parcelles) a permis d'inclure dans la réflexion le vaste panorama des réalités agricoles et commerciales présentes au Maroc, de voir comment elles interagissent entre elles et comment elles s'insèrent dans les mécanismes politiques du « gouvernement de la stabilité » et du « gouvernement du changement ».

Il m'a évidemment fallu m'interroger sur l'influence du cas d'étude choisi sur la problématisation de la thèse, et sur l'imbrication entre changement et stabilité qu'il met en exergue : les politiques de changement sont fondées sur des propositions de stabilité et, inversement, les projets de stabilité sont légitimés par des promesses de changement<sup>3</sup>. C'est à partir des entretiens, de la prise en compte du contexte et de sa compréhension que j'ai pu me rendre compte de l'importance du temps long et de l'historicité des significations socio-politiques pour comprendre ce que veulent dire changement et stabilité. Ces idées sont construites sur des conceptions partagées et historiquement définies, socialement utiles pour être placées dans un horizon de sens partagé qui prend forme dans des « conditions historiques précises<sup>4</sup> ». Les termes généraux de changement et de stabilité émergent comme des « objets » sociaux : ils prennent sens à travers les acteurs qui les construisent et les mettent en œuvre, en suivant des priorités, des valeurs et des critères historiquement définis, révisés à la lumière de désirs, d'outils et de pratiques précis et validés<sup>5</sup> selon les contingences du moment.

J'ai essayé de comprendre comment les représentations qui guident le choix des acteurs et motivent leurs actions se basent sur des symboles partagés et des « codes fondamentaux de perception et de pratique<sup>6</sup> » qui

---

<sup>2</sup> Ils font partie des produits stratégiques au même titre que le gaz butane, le sucre et l'huile de graines. La consommation annuelle de pain par habitant est largement supérieure à la moyenne mondiale (200 kg/an/habitant au Maroc contre 152 kg/an/habitant en moyenne mondiale) et le blé tendre couvre 70% des besoins alimentaires de la consommation céréalière urbaine et 66% de celle des campagnes. Mais outre leur rôle central dans la consommation, les céréales sont également fondamentales pour la structure de production du pays. Leur culture couvre environ 40% de la superficie agricole utilisée (SAU), soit un peu plus de trois millions et demi d'hectares répartis entre les zones « favorables » (irriguées ou bénéficiant de pluies régulières) et « défavorables » (sèches et non irriguées).

<sup>3</sup> C'est également le cas dans les plans de développement, les politiques de l'emploi ou, par exemple, dans les Plans d'Ajustement Structurel.

<sup>4</sup> La citation complète est la suivante : « il est important de comprendre la nature de l'« imaginaire social », c'est-à-dire la compréhension du monde qu'un individu acquiert sous l'effet de forces sociales qui lui sont extérieures. Pour Castoriadis, cet imaginaire social émerge dans des conditions historiques précises - il est donc 'instituant' - et se stabilise dans une forme 'instituée' » (Debarbieux, B. (2015). *L'espace de l'Imaginaire. Essais et détours*. Paris : Editions CNRS, p. 14). J'analyse plus loin la relation entre le concept de représentation et celui d'imaginaire.

<sup>5</sup> Le terme « valide » est ici entendu au sens wébérien expliqué par Jean-Pierre Grossein selon lequel « [Le concept de validité chez Weber] ne concerne pas seulement le plan des valeurs mais [...] il se voit attribuer un contenu probabiliste et graduel, qui permet d'éviter une définition substantielle des relations et des ordres sociaux, établissant au contraire des degrés dans la consistance ou l'existence de ces derniers » (Grossein, J. P. (2016b). « Leçon de méthode wébérienne ». Dans Max Weber. *Concepts fondamentaux de sociologie. Textes choisis traduits de l'allemand et introduits par Jean-Pierre Grossein*. Paris : Gallimard, pp. 9-90, p. 41).

<sup>6</sup> Foucault, M. (1970/1966). *Des mots et des choses*. Traduction par Emilio Panaitescu. Milan : Rizzoli, p. 10.

se sont différemment combinés au cours de l'histoire, selon les constellations de sens qui façonnent les gestes des individus sociaux. Je prends comme exemple le cas du Maroc agricole en montrant comment différents symboles (les céréales ou les oranges, l'agriculture irriguée ou pluviale, l'orge ou le blé tendre) sont partagés tout en occupant une place différente dans les différentes configurations du sens mobilités, en changeant d'intensité ou de valeur selon les positionnements. Concrètement, j'ai analysé certains des paradigmes interprétatifs clés de la campagne marocaine (le concept de « modernisation », la dualité agricole, les produits liés à cette dualité...) qui relie le « pôle symbolique (des discours, des récits ou des signes qui organisent le sens et les vérités) et le pôle social (le réseau de communication et de pratiques [qui construit l'action])<sup>7</sup> ».

Selon les interprétations que les acteurs donnent à ces unités représentatives, les actions peuvent prendre des valeurs différentes, ou des choix apparemment contradictoires peuvent coexister au sein d'une même politique. Partant de ce principe, j'ai cherché à mettre en évidence la pluralité des perspectives qui soutendent le Plan Maroc Vert quant à la stabilité et au changement. Ma recherche se concentre alors sur l'exploration des différentes constellations de sens<sup>8</sup> qui guident les stratégies gouvernementales. J'utilise le terme de « constellations<sup>9</sup> » pour parler de « configurations de sens<sup>10</sup> » (c'est-à-dire « l'articulation d'expériences subjectives, de représentations et de buts individuels qui deviennent le facteur réel qui oriente et détermine l'action sociale<sup>11</sup> ») dans lesquelles les différentes composantes de cette configuration sont en relation les unes avec les autres et peuvent changer d'intensité, de centralité ou de luminosité, tout en continuant à composer une conformation générale donnée par leur ensemble et en maintenant une individualité propre.

### . Définir les questions de recherche. Entre opportunités empiriques et questions théoriques

Je présente ensuite la manière dont ma problématisation a été construite, en retraçant le processus d'enquête qui a conduit à la formulation des principales questions qui l'orientent.

Le monde agricole marocain est présenté comme un lieu particulièrement fertile pour observer l'histoire des interprétations quant à la question du changement et à celle de la stabilité. Construite sur des niveaux

---

<sup>7</sup> de Certeau, M. (1982/2013). *La fable mystique. XVI<sup>e</sup> -XVII<sup>e</sup> siècle. Tome I*. Paris : Gallimard, p. 109.

<sup>8</sup> Le concept de « sens » « renvoie au fait que l'action humaine, ne pouvant être considérée comme purement réactive, se développe dans une direction déterminée, obéissant à des 'raisons' qui déterminent son cours, lui donnant un 'sens'. Weber propose une définition encore plus large qui renvoie à l'expérience subjective, aux représentations et aux finalités de l'individu [...] car il est le seul porteur d'un comportement doté de sens, dans la mesure où il est capable de se positionner par rapport au monde et, donc, de lui donner un sens » (Grossein, J. P. (2016a). "Théorie et pratique de l'interprétation dans la sociologie de Max Weber". *Sociétés politiques comparées*, vol. 39, pp. 2-31, p. 4).

<sup>9</sup> Terme du langage wébérien également utilisé (et duquel je m'inspire) par Hibou et Tozy, 2020, *op. cit.*

<sup>10</sup> Les « configurations de sens », dans la méthodologie wébérienne traduite par Jean-Pierre Grossein, représentent « des sens supra-individuels dotés d'une cohérence et d'une 'objectivité' propres, et qui fournissent aux acteurs des 'ressources de sens'. L'action sociale se développe sur le fond des formations de sens qui constituent les cadres d'orientation du possible, ces formations de sens ne se révèlent pas seulement dans le cadre du cognitif (des 'idées'), mais aussi sur le plan normatif ou affectif. Cela signifie, du point de vue des sciences sociales, que l'action individuelle n'est pas conçue comme un premier départ, se déplaçant dans état social nul, mais se situe dans un monde historique toujours structuré par des ordres » (Grossein, 2016a, *op.cit.*, p.8). Ce terme est également utilisé dans la géographie de la complexité pour désigner les chevauchements, les intersections et les ordres de sens qui s'entremêlent pour donner forme, sens et structure à un « territoire » - en tant que construction sociale (Turco, A. (2010). *Configurazioni di territorialità*. Rome : Franco Angeli).

<sup>11</sup> Grossein, 2016b, *op. cit.* p. 43.

scientifiques, territoriaux, économiques, sociaux et politiques, cette histoire résulte d'une riche trajectoire<sup>12</sup> des représentations qui permet d'analyser la relation entre technologies de gouvernement et constellations de sens.

Le Plan Maroc Vert a essentiellement été étudié sous l'angle des redéploiements territoriaux qu'il provoque<sup>13</sup>, de ses implications sociales<sup>14</sup> et politiques<sup>15</sup> et de son positionnement historique<sup>16</sup>. Mais peu a été dit sur la constellation de sens qui le structure ou sur la manière dont il ne cesse d'être réélaboré par les individus et sur les formes de légitimation<sup>17</sup> qu'il mobilise.

La recherche a été réalisée entre 2018 et 2021 comprenant divers courts séjours sur le terrain et un plus long de septembre 2019 à mars 2020, mais je bénéficiais déjà d'une connaissance du secteur et de certains de ses acteurs grâce à mon travail de master et à mes études sur place entre 2015 et 2017. La période de construction du projet, pendant la première année du doctorat, m'a permis de travailler sur la littérature grise relative au Plan Maroc Vert et d'en explorer les sous-bassements théoriques. La période de recherche au Maroc a remis en cause les lectures précédemment construites grâce à près d'une centaine d'entretiens avec des professionnels du monde agricole, de la filière céréalière, des experts et des universitaires, des politiques et des fonctionnaires. La période de construction de la problématique m'a amenée à relire l'ensemble du processus et à en proposer une lecture unifiée et à extrapoler l'interprétation proposée à partir des différentes expériences construites

---

<sup>12</sup> « Trajectoire », en suivant le travail de Michel De Certeau et la relecture de son œuvre proposée par Rocco Sciarrone, est un concept capable d'évoquer « un mouvement temporel dans l'espace, c'est-à-dire l'unité d'une succession diachronique de points parcourus, et non la figure que ces points forment dans un lieu supposé synchronique ou achronique » (Sciarrone, R. (2021). « Fra storia e scienze sociali ». *Meridiana*, n. 100, pp. 9-34, p. 10 ; citant de Certeau, M. (2005). *L'invenzione del quotidiano*. Rome : Edizioni Lavoro, p. 71).

<sup>13</sup> Vitry, C., El Hassane, A., Dugué, P. et Chia, E. (2015). « Apprendre à coopérer : un défi pour l'adhésion des agriculteurs au Plan Maroc Vert ». *New Medit.*, n. 2, pp. 13-21 ; Bouzidi, Z., Faysse, N. et Kuper, M. (2014). « Les agriculteurs du Gharb manquent-ils réellement 'd'esprit coopératif' ? Analyse de l'action collective entre discours et pratiques ». *Alternatives rurales*, n. 1, pp. 24-32 ; El Amrani, M. et Menzeh, N. (2014). « La démarche pédagogique des écoles aux champs : changement de paradigme ou hybridation avec d'anciennes méthodes ? ». *Alternatives rurales*, n. 1, pp. 5-17.

<sup>14</sup> A partir, par exemple, d'équilibres de genre (Bossenbroek, L. (2015). « Le devenir de la famille paysanne de la réforme agraire dans le Saïss au Maroc sous une perspective de genre ». *Hawwa*, vol. 15, n. 1-2, pp. 129-151 ; Bossenbroek, L. et Zwarteeen, L. (2015). « 'On ne vend pas ses parents : expériences de genre des régimes fonciers changeants dans le plan agricole du Saïss au Maroc ». Dans Archambault, C.S., Zoomers, A. (eds.) *Global Trends in Land Tenure Reform : Impacts sur le genre*. Abingdon : Routledge) ou des changements apportés aux réseaux sociaux locaux (Faysse, N., Errahj, M. et El Mkadmi, S. (2015). « L'agence des agriculteurs dans les projets de développement agricole local au Maroc », *Revue Tiers Monde*, n. 224, pp. 143-162 ; Fornage, N. (2006). « Maroc, zone du Moyen-Sebou : des agriculteurs au croisement des contraintes locales et des enjeux de la mondialisation ». *Afrique contemporaine*, vol. 3, p. 43-61 ; Ftouhi, H. (2014). *Les jeunes dans le milieu rural : Quand les mobilités contribuent aux dynamiques locales. Cas de la localité d'Ait Ali (Saïss - Maroc)*. Thèse d'ingénieur agronome à l'École Nationale d'Agriculture, Université de Meknès).

<sup>15</sup> Par des études partielles, telles que : Akesbi, N. (2011a). « La nouvelle stratégie agricole du Maroc annonce-t-elle l'insécurité alimentaire du pays ? ». *Confluences Méditerranée*, vol. 3, n.78, pp.93-105 ; Akesbi, N. (2013). « L'agriculture marocaine, entre les contraintes de la dépendance alimentaire et les exigences de la régulation sociale ». *Maghreb - Mashrek*, n. 1, pp. 31-56 ; Akesbi, N. (2011b). « Le Plan Maroc Vert : une analyse critique ». Dans Akesbi, A., Akesbi, N., Askour, K., Benaabdelaali, W., El Aouf, N., El Houmaïdi, A., Hanchane, S., Hollard, M., Kamal, A., Lahlou, M., Mzaiz, M. et Touzani, H. *Questions d'économie marocaine 2011*. Rabat : Presses Universitaires du Maroc.

<sup>16</sup> Belashen, S. (2012). *Évaluation de la stratégie agricole du Maroc (Plan Maroc Vert) : Une analyse en équilibre général*. Rabat : Haut Commissariat au Plan ; Kadiri, Z. et Errahj, M. (2015). « Leadership rural au Maroc, entre jeunes et notables ». *Alternatives rurales*, hors-séries *Jeunes Ruraux*, pp. 57-69.

<sup>17</sup> Selon la manière dont ce terme est utilisé dans l'œuvre wébérienne, telle que traduite par Jean-Pierre Grossein, la légitimation est le processus qui sous-tend la reconnaissance de la « validité » d'une action ou d'un objet social. Lorsqu'une idée est légitimée, elle influence la définition des possibilités envisagées et la direction dans laquelle tendent les actions sociales (Grossein, 2016a, *op. cit.*).

autour de l'objet d'étude. Je retrace les différentes étapes du terrain et je montre comment mes questionnements ont varié jusqu'à arriver à la phase d'écriture et comment ils m'ont permis de réfléchir sur la redéfinition des clés interprétatives, dans une interaction continue entre champ empirique et champ théorique. Ces réflexions expriment des choix conscients, des décisions involontaires et des possibilités contingentes, et tentent de reconstituer comment toutes ces dimensions - y compris le hasard et l'inattendu - ont façonné mon travail et orienté son élaboration. En ce sens, la pandémie de CoviD-19 a eu son importance sur la manière dont j'ai dû repenser mes méthodes d'investigation mais aussi mes questionnements théoriques.

C'est précisément à cause de ce choc que j'ai dû réorienter ma réflexion qui de l'étude directe des mécanismes de gouvernement du changement social s'est dès lors focalisée sur l'analyse des représentations et des constellations de sens liées aux pratiques de gouvernement. En suivant l'idée wébérienne selon laquelle « les concepts ne sont pas les bouts, mais les moyens de l'analyse sociale<sup>18</sup> », je me suis davantage intéressée à la « compréhension de l'action humaine<sup>19</sup> » croisée tout au long de la recherche à la lumière de trois questions, qui ont émergé lors de la dernière période du travail:

- . Comment étudier concrètement le changement social et la stabilité politique ?
- . Comment les mécanismes de gouvernement qui leur sont liés prennent-ils forme ?
- . Pourquoi certains choix sont faits pour les gouverner et non pas d'autres ?

. *Le terrain comme « site cognitif<sup>20</sup> ». Entre positionnement théorique et méthodologie de recherche*

La dernière section introductive explicite le positionnement disciplinaire de la recherche et la perspective adoptée.

S'inscrivant dans la sociologie historique du politique d'inspiration wébérienne et dans la géographie historique et politique, j'ai tenté de combiner tout au long de mon travail la compréhension des phénomènes sociaux dans leur profondeur historique et la construction d'un dialogue continu entre élaboration théorique et observation empirique, d'une part et, de l'autre, l'analyse des représentations sociales et la manière dont celles-ci s'enracinent dans l'histoire des territoires et ont un impact sur les processus de décision.

Le concept de représentation est central pour les deux disciplines et constitue un pont facilitant leur assemblage. Dans mon travail de recherche, la représentation occupe une place centrale en tant qu'outil méthodologique capable de donner un ordre à des éléments déterminés de la réalité, de mettre en valeur des caractéristiques et des points de vue spécifiques et d'en observer les interactions et les différentes intensités. Dans la sociologie historique wébérienne, comme dans la géographie historique et politique, les représentations agissent sur la réalité : elles orientent les motivations, légitiment les actions et donnent du sens

---

<sup>18</sup> Weber, M. (1922/2003). *Il metodo delle scienze storico-sociali*. Traduzione a cura di Pietro Rossi. Torino: Einaudi, p. 81.

<sup>19</sup> *Ibid*, p. 51.

<sup>20</sup> Je m'inspire évidemment ici de la réflexion menée par Béatrice Hibou dans son article du 2021 « Le terrain comme site cognitif. Une perspective wébérienne de l'articulation empirie et théorie ». *Sociologie*, n. 4, pp. 427-437.

aux ordres sociaux<sup>21</sup> ; elles orientent les manières d'interpréter les contextes et l'image du futur. La représentation tout à la fois expose et masque. En définissant les limites de l'objet, elle le délimite, inclut certains aspects et en laisse d'autres de côté<sup>22</sup>. Les représentations sociales, dans cette perspective, sont relationnelles, construites par des oppositions, des coexistences et des collaborations - plus ou moins explicites et volontaires.

Un dernier point sur mon parcours personnel est important pour cadrer mon travail de recherche, parce qu'il me permet d'expliquer quelles sont les expériences qui m'ont amenée à aborder ce sujet d'étude (à savoir le Plan Maroc Vert et sa dimension céréalière), en suivant quels types de questionnement et de grilles interprétatives et avec quelles compétences méthodologiques. Les relations tissées avec les personnes rencontrées et ma compréhension de leurs paroles et de leurs points de vue ont façonné mon regard, mes questionnements et mes thèmes de réflexion. Se démarquant des visions structuro-fonctionnalistes<sup>23</sup> et des approches interactionnistes<sup>24</sup>, ce travail<sup>25</sup> s'inspire de la « science de la réalité » wébérienne<sup>26</sup>, qui s'intéresse aux réflexions dans des contextes empiriques, spécifiques et contingents, que l'on ne peut comprendre que dans leur profondeur historique<sup>27</sup> et dans un processus interprétatif continu socialement situé<sup>28</sup>.

---

<sup>21</sup> Paraphrasant la manière dont Jean Pierre Grossein parle de la « (re)présentation » (voir Grossein, 2016b, *op. cit.*, p. 50-51). Même dans les sciences politiques, il est désormais établi que le *frame* construit autour d'une question sociale oriente et modifie la manière dont elle sera gouvernée et conçue (Lakoff, G. et Johnson, M. (2008). *Les métaphores qui nous font vivre*. Chicago : University of Chicago Press ; Russell, S. et Wefald, E. (1991). *Do the Right Thing : Studies in Limited Rationality*. Cambridge : MIT Press ; Mithen, S. (1987). *La préhistoire de l'esprit*. Londres : Thames & Hudson). Pour la géographie historique et politique, voir, entre autres, certains textes fondamentaux tels que : Dematteis, G. (1985). *Le metafore della terra. La geografia umana tra mito e scienza*. Milan : Feltrinelli ; Dematteis, G. (1995). *Progetto implicito. Il contributo della geografia umana alle scienze del territorio*. Milan : Franco Angeli ; Turco, 2010, *op. cit.*

<sup>22</sup> Réflexion inspirée par les travaux de Béatrice Hibou et Mohamed Tozy (2020, *op. cit.*), qui m'ont conduit aux travaux de Roger Chartier dans lesquels cette dimension de la représentation est explicitée : Chartier, R. (1989). « Le monde comme représentation ». *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, vol. 44, n. 6, pp. 1505-1520 ; Chartier, R. (1994). « Pouvoirs et limites de la représentation. Sur l'œuvre de Louis Marin ». *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 4, n. 2, pp. 407-418. Pour un texte de référence sur la géographie humaine qui a exploré cette caractéristique : Dematteis, 1985, *op. cit.*

<sup>23</sup> Inscrit dans l'héritage des travaux de Talcott Parson, Émile Durkheim et Bronislaw Malinowski, recueillis et modifiés par Robert Merton, Radcliffe-Brown ou Jurgen Habermas.

<sup>24</sup> Dont les principaux auteurs de référence sont Georg Simmel, George Herbert Mead et Erving Goffman.

<sup>25</sup> Bien que ces écoles aient contribué à produire des visions capables de construire des lectures communes pour différents contextes, et à identifier la capacité performative de l'individu ; le travail ici présenté ne comprend pas les phénomènes sociaux comme « des êtres collectifs guidant l'action humaine ; ni comme la somme des forces individuelles » (Grossein, 2016b, *op. cit.*, p. 37).

<sup>26</sup> C'est-à-dire à une connaissance construite sur « un caractère empirique, visant la connaissance des phénomènes et plus spécifiquement, une connaissance qui se propose de considérer les processus dans leur spécificité, en antithèse donc des sciences qui se proposent de déterminer des lois générales ou d'en 'dédire' des phénomènes particuliers » (*Ibid.* p. 36).

<sup>27</sup> Principe fondamental de la sociologie et de la géographie historique, la temporalité ne doit pas être comprise comme un concept qui « renvoie à un temps passé mais, au contraire, à l'inscription dans le présent de logiques sociales qui, bien que distinctes, peuvent s'interpénétrer et donner lieu à des interprétations réciproques, générant ainsi de nouveaux registres interprétatifs » (Hibou et Tozy, 2020, *op. cit.*, p. 16). Pour approfondir cette perspective voir les travaux de Jean François Bayart, entre autres : Bayart, J. F. (2018a). « Les hétérochronies de la mémoire ». Dans Négri, V. et Schulte-Tenckhoff, I. (eds.) *Normer l'oubli*. Paris : IRJS Editions, pp. 21-34 ; Bayart, J. F. (2018b). « Afrique : la tradition comme mémoire historique ». Dans Négri, V. et Schulte-Tenckhoff, I. (eds.) *Normer l'oubli*. Paris : IRJS Editions, pp. 253-268. Il est également fait référence à la réflexion sur la temporalité proposée par Michel de Certeau (in de Certeau, M. (1987). *La Faiblesse de croire*. Paris : Le Seuil) et le concept wébérien de *übergreifend* (Grossein, J. P. (2005). « De l'interprétation de quelques concepts wébériens ». *Revue française de sociologie*, vol. 46, n. 4, pp. 685-72, p. 708).

<sup>28</sup> Cette perspective rend compte de manière cohérente de la coexistence de différentes rationalités (entendues comme « cet ensemble de représentations, de priorités, de valeurs, de symboles et de désirs qui guident l'action humaine ») (Grossein, 2016b, *op. cit.*, p. 41).

C'est donc dans un dialogue continu avec mes interlocuteurs, en observant leurs comportements et en écoutant leurs motivations, en apprenant à les connaître (de manière plus ou moins approfondie), et en écoutant la manière dont ils parlent de leur rôle professionnel et/ou de la chaîne d'approvisionnement dans laquelle ils sont insérés, que j'ai construit ma recherche. Les entretiens se sont déroulés pour la plupart sans enregistreur - à l'exception d'une seule, qui a été enregistrée parce que j'avais besoin de le traduire de l'arabe à l'anglais (mon traducteur parlait anglais plutôt que français), et de quelques-unes réalisées en ligne pendant la période de confinement. J'ai travaillé principalement à partir des notes prises pendant les entretiens, qui ont ensuite été réécrites et réélaborées. C'est ainsi que le carnet est devenu partie intégrante des conversations. Je montre aussi quels types de réactions ont défini la manière dont mes interlocuteurs se positionnaient à mon égard, en fonction des rôles, des possibilités et des sensibilités. Je me suis concentrée sur le processus de partage des doutes et sur la manière dont la construction de cette recherche résulte de réflexions coproduites, en dialogue continu avec le terrain, avec les personnes et les contextes qui le construisent, et avec les références intellectuelles qui ont contribué à orienter mes questionnements.

Enfin, j'explique le fait que le moment d'écriture a été une partie intégrante de ma recherche, en procédant à un processus de sélection et de traduction de la réalité rencontrée, retravaillée selon un sentiment personnel implicitement orienté par des priorités et des valeurs propres<sup>29</sup>. Je termine cette introduction générale en explicitant un aspect fondamental de ma recherche qui sous-tend la manière dont je l'ai conçue : je ne prétends pas à l'exhaustivité mais, au contraire, à la nécessaire partialité à la fois du fait de mon individualité personnelle<sup>30</sup>, et par la spécificité contextuelle de l'étude de cas<sup>31</sup>. Conformément à la méthodologie wébérienne, c'est précisément en ancrant l'analyse aux spécificités propres à chaque étude de cas, en les mettant en évidence et en les faisant ressortir, qu'elle peut soutenir un processus d'élaboration théorique utile pour d'autres contextes<sup>32</sup>.

S'attarder sur ce point explicite l'intérêt scientifique de ce travail. Certes le Plan Maroc Vert m'intéresse pour ce qu'il dit du Maroc et de la politique céréalière dans un pays dépendant et ouvert. Mais ce qui m'a surtout intéressé, c'est de comprendre le fonctionnement et l'origine d'un mécanisme, c'est d'entrer dans le fonctionnement des technologies de gouvernement pour stimuler une analyse utile aussi pour d'autres questionnements théoriques et d'autres études de cas. Je ne prétends pas restituer une image complète,

---

<sup>29</sup> « Toute connaissance conceptuelle de la réalité infinie de la part de l'esprit humain fini repose sur l'hypothèse tacite que seule une partie finie de celle-ci doit constituer l'objet de la considération scientifique, et donc être 'essentielle' au sens de 'digne d'être connue'. Ce point de vue repose sur la conception de l'indispensabilité d'un principe qui permet de sélectionner, dans cette infinité, les éléments *significatifs*. Ce principe est représenté par la 'relation de valeur', c'est-à-dire par la référence à certaines valeurs qui sont utilisées précisément comme critères de sélection des données » (Weber, 1922/2003, *op. cit.*, p. 36).

<sup>30</sup> Ce travail considère qu'« il n'existe pas de description dépourvue d'hypothèses ; les faits eux-mêmes sont construits. La description elle-même est une construction idéaliste impliquant l'objectivation des connaissances et l'organisation de l'observation empirique » (Grossein, 2016b, *op. cit.*, p. 52).

<sup>31</sup> Le point de vue adopté, il faut le considérer, vient simultanément « du dedans ou du dehors. En d'autres termes, [il y a une pleine] conscience que ce que nous voyons dépend de notre position, dans l'espace et dans le temps » (Sciarrone, 2021, *op. cit.*, p. 23).

<sup>32</sup> Hibou, 2021, *op.cit.*

purement véridique ou globale de la réalité, mais j'affirme au contraire le caractère limité et segmentaire de cette recherche, sa spécificité et sa partialité<sup>33</sup>.

La thèse est divisée en trois parties : un long préambule dans lequel je présente les « personnages » principaux du texte ; une première partie principalement axée sur les politiques agricoles en tant que lieu d'observation des modèles de changement social ; et une seconde et dernière partie dans laquelle je tourne mon attention vers le secteur céréalier afin de comprendre les mécanismes qui gouvernent la stabilité politique.

## **Préambule. Encadrer les thèmes.**

### **Le Maroc agricole entre les représentations de changement et stabilité**

Le Préambule est destiné à cadrer les aspects essentiels de la thèse et à présenter sa problématique. Il est divisé en deux chapitres. Le premier est consacré à la définition des principaux « personnages » qui constituent le cœur du travail. Il explicite mon approche du cas d'étude empirique, la méthodologie de recherche adoptée et les réflexions théoriques développées. Le deuxième chapitre met ces « personnages » en relation les uns avec les autres et explicite leurs imbrications. J'ai ressenti le besoin d'écrire ce Préambule pour que soit défini dès le départ de ma démonstration les repères empiriques et théoriques qui se combinent et pour en expliciter ma compréhension. Il constitue un véritable compas. En construisant ce panorama, je voudrais montrer comment l'élaboration proposée est non seulement intrinsèquement liée au cas d'étude, mais enchâssée dans celui-ci, et comment cette relation est fondamentale pour comprendre la méthode qui m'a conduit dans le parcours de recherche : le Maroc, le Plan Maroc Vert et la filière céréalière, font partie intégrante de l'interprétation théorique ; ils ne la contiennent ni ne la confirment, mais la construisent, à l'instar des concepts de représentation, de stabilité et changement.

### Chapitre I. Entre théorie et empirie. Délimiter les frontières de la recherche.

Le premier chapitre est consacré à la présentation des « personnages » qui font ma thèse : la société marocaine ; la représentation ; le changement social ; la stabilité politique. Dans un aller-retour continu entre empirie et théorie, mon travail traite en effet de la société marocaine, de la représentation, du changement social et de la stabilité politique. Ce chapitre se développe en trois parties : tout d'abord, j'approche le Maroc (agricole, mais pas seulement) ; je définis ensuite ce que j'entends par « représentation » et comment j'utilise ce concept ; enfin, je place mon travail dans les débats sur le « changement social » et sur la « stabilité politique », en expliquant comment je les traite en tant que paradigmes interprétatifs socialement construits. Les trois sections qui composent ce premier chapitre sont interconnectées de manière circulaire : le Maroc agricole est un cas empirique particulièrement riche pour aborder la représentation en tant qu'outil méthodologique, qui à son tour

---

<sup>33</sup> Weber parle de son enquête comme interrogeant « un segment fini du flux infini de la réalité » (Weber, 1922/2003, *op. cit.*, p. 146).

est un dispositif très fructueux pour comprendre le changement social et la stabilité politique en tant que concepts historiquement et socialement construits, tandis que ces concepts, à leur tour, permettent de comprendre le contexte marocain, le Plan Maroc Vert et sa filière céréalière.

. *Décrire le Maroc. Entre représentations et positionnement théorique*

Dans cette section, je mets en lumière le contexte marocain. Conformément à mon positionnement théorique, (selon lequel il n'y a pas « une objectivité à découvrir derrière le voile de l'image<sup>34</sup> »), j'aborde le Maroc à partir des perspectives par lesquelles il est habituellement décrit et des points d'observation pertinents pour l'élaboration théorique, tout en axant cette présentation du point de vue de l'agriculture.

Quatre thèmes orientent les interprétations habituelles du Maroc agricole<sup>35</sup>. En commençant par l'exposition du caractère construit des données sur le monde agricole, qui diffèrent selon les objectifs - plus ou moins explicites - adoptés par les acteurs, j'esquisse le contexte politique dans lequel s'insère le projet de changement proposé par le Plan Maroc Vert en analysant les équilibres de pouvoir qui l'entourent<sup>36</sup>. J'analyse ensuite comment la structure climatique influence - et a influencé - la description du territoire : souvent considérée comme une donnée objective (et donc un point de vue objectif), cette perspective dissimule en réalité des positionnements, des priorités et des projets d'avenir qui se traduisent en représentations à caractère opérationnel et qui sont capables de modifier l'approche politique du monde rural depuis l'époque coloniale et jusqu'à nos jours. Enfin, je considère comment la société rurale est comprise à partir de la relation - considérée « objectivement » révélatrice - entre pratiques agricoles et ordre social. Je montre que l'utilisation des terres ou la distribution de l'eau<sup>37</sup> sont utilisés pour comprendre le monde rural dès les premières études sur le territoire marocain, et je considère comment les représentations construites selon ces perspectives

---

<sup>34</sup> Alagna, M. (2017). *Atlas. Images du monde et formes de la politique chez Max Weber*. Rome : Donzelli, p. 10.

<sup>35</sup> Une référence explicite est faite à la portée interprétative des descriptions mises en évidence - entre autres - par le travail de Giuseppe Dematteis (Dematteis, 1985, *op. cit.* Dematteis, 1995, *op. cit.*).

<sup>36</sup> Alors que le ministère de l'Agriculture utilise des données se référant au recensement agricole de 1996 (sans publier le recensement de 2016, qui montrerait une perte de pertinence de l'activité agricole dans l'économie rurale) ; le Haut Commissariat au Plan (institution liée à la production de statistiques sur le pays) utilise les données de son recensement de 2014. La comparaison de ces données montre comment l'agriculture, tout en restant un secteur central de l'économie rurale, est de plus en plus rejointe par d'autres activités génératrices de revenus, dans un système de production hybride et élastique. Cette confusion montre comment les données peuvent être utilisées et interprétées en fonction des besoins de ceux qui les construisent et les adoptent : pour le Ministère de l'agriculture il est pertinent de confirmer le poids du secteur primaire dans la structure socio-économique du pays, alors que pour d'autres composantes institutionnelles, cette description n'est pas une priorité. Cette divergence descriptive soutiens une course à la légitimation entre Ministère de l'agriculture et Ministère de l'intérieur sur le gouvernement des campagnes : leur inscription dans la « ruralité » ou dans l' « agriculture » change les possibilités d'exercice de pouvoir (entretien 57 à un intellectuel en contact avec le milieu décisionnaire).

<sup>37</sup> Questions qui apparaissent souvent dans les ouvrages classiques de sociologie rurale (pour n'en citer que quelques-uns) : Montagne R. (1930). *Les Berbères et le Makhzen dans le sud du Maroc*. Paris : Faculté des Lettres ; Berque J. (1955). *Les structures sociales du Haut Atlas*. Paris : Presses Universitaires ; Pascon P. (1977). *Le Haouz de Marrakesh*. Rabat : Mériterranée) et plus modernes (par exemple ; El Jihad M. D. (2001). *L'eau de la montagne et le pouvoir étatique au Maroc : entre le passé et le présent*". *Annales de géographie*, pp. 665-672 ; Rachik H. (2003). *Symboliser la nation. Essai sur l'usage des identités collectives au Maroc*. Casablanca : Le Fenec).

orientent aujourd'hui encore le regard politique<sup>38</sup>. Pour conclure, j'aborde la structure foncière et, après avoir expliqué sa composition, je regarde comment elle permet de structurer un récit binaire sur le monde agricole, qui serait composé de grands agriculteurs « modernes » et de petits paysans attachés à la « tradition ».

C'est à partir de ce dernier point (et notamment du fait que la distribution foncière est souvent utilisée pour affirmer l'existence de micro-unité agricoles « pauvres » et « non rentables ») que je considère un autre paradigme souvent utilisé pour comprendre le contexte marocain : celui de la centralité des inégalités<sup>39</sup>. Je commence par expliciter la façon dont je comprends ce terme : l'inégalité est une construction sociale et politique à considérer de manière relationnelle<sup>40</sup>. Je continue en enquêtant sur les mécanismes qui naturalisent et dépolitisent les inégalités : les inégalités sont considérées comme des attributs propres à des populations spécifiques et à certaines structures productives, et non comme les conséquences de choix politiques et de rapports de force au sein de la société. Grâce à des exemples concrets qui montrent les différentes possibilités de vie au Maroc selon l'appartenance sociale et économique<sup>41</sup>, je montre comment les déséquilibres construisent une partie importante de l'idée « marocaine » de « stabilité », enracinée dans un équilibre précaire entre deux « mondes qui coexistent et s'ignorent<sup>42</sup> », à la base d'une - plus ou moins volontaire - « construction inégale de l'État<sup>43</sup> ». Enfin, les inégalités peuvent également faire partie de la formation de l'identité d'une nation à travers la dichotomie « modernité » / « tradition ». Claire en théorie, ses contours s'estompent dès lors que l'on se réfère à la composition de l'identité personnelle. « Le fait d'être continuellement tiraillé entre modernité et tradition est un trait caractéristique des Marocains et du Maroc<sup>44</sup> » : cette phrase résume un sentiment très répandu que j'analyse pour aborder de façon critique cette dichotomie et ses variantes. Ces

---

<sup>38</sup> Par exemple, la structure duale du Plan Maroc Vert - construit sur deux « piliers », l'un pour l'agriculture « à haut valeur ajouté » et l'autre pour l'agriculture dite « solide » - reprend la conception développée par la sociologie rurale classique du Maroc comme une réalité « composite » (Pascon, P. (1977a). *Le Haouz de Marrakech. Tome I et II*. Rabat : Editions Marocaines et Internationales) au sein de laquelle coexistent différents types d'économies et de modes de vie qui ne peuvent pas communiquer entre eux.

<sup>39</sup> Dans les travaux universitaires (Bouderbala, N. (1999a). « Les systèmes de propriété foncière au Maghreb. Le cas du Maroc ». In Jouve A.-M. e Bouderbala N. (eds.). *Politiques foncières et aménagement des structures agricoles dans les pays méditerranéens: à la mémoire de Pierre Coulomb*. Montpellier: CIHEAM, p. 61 ; Bouderbala, N. (1999b). « L'aménagement des grands périmètres irrigués: l'expérience marocaine ». In Jouve, A.-M. e Bouderbala, N. (eds.). *Politiques foncières et aménagement des structures agricoles dans les pays méditerranéens: à la mémoire de Pierre Coulomb*. Montpellier: CIHEAM, p. 171- 184, 1999, *op. cit.*) aussi bien que dans la légitimation des choix politiques (Agence Marocaine de Presse. (23 octobre 2020). *La mobilisation des terres collectives, pièce maîtresse du développement rural*. AgriMaroc (10 octobre 2020). *Mobilisation d'un million d'hectares de terres agricoles collectives*).

<sup>40</sup> En continuité avec divers travaux de sciences sociales (tels que : Harris, S. R. (2006). *La construction sociale de l'inégalité*. Journal of contemporary ethnography, vol. 35, n. 3 et Bono, I. et Hibou, B. (2017). *Le développement comme champ de bataille*. International Development Policy, n. 8) et à comment l'inégalité apparaît comme une construction politique dans Hibou, B., Bono, I., Meddeb, H. et Tozy, M. (2015). *L'Etat d'injustice au Maghreb. Maroc et Tunisie*. Paris : Karthala.

<sup>41</sup> Pour des données spécifiques, à côté du texte de la thèse, voir plusieurs rapports internationaux et nationaux, notamment : Haute Commission du Plan et Banque Mondiale (2017). *Pauvreté et prospérité au Maroc 2001-2014*. Rabat ; Haut Commissariat au Plan (2015a). *Principaux résultats de la cartographie de la pauvreté multidimensionnelle*. Rabat ; Organisation de coopération et de développement économiques (2018). *Dynamiques de développement de l'Afrique 2018 : croissance, emplois et inégalités*. Paris ; Oxfam (2019). *Un Maroc égalitaire, une fiscalité juste*. Rabat.

<sup>42</sup> Vermeren, P. (2001). *Le Maroc en transition*. Paris : La Découverte, p. 14.

<sup>43</sup> Concept construit par Béatrice Hibou (Hibou, B. (2006a). *La force de l'obéissance. Économie politique de la répression en Tunisie*. Paris : La Découverte ; Hibou, B. (2015). « Le bassin minier de Gafsa en déshérence. Gouverner le mécontentement social en Tunisie ». Dans Hibou, Bono, Meddeb et Tozy, 2015, *op. cit.*, pp. 301-345).

<sup>44</sup> Entretien n. 20 avec un jeune employé de l'une des plus importantes entreprises portuaires de l'industrie céréalière.

dernières renvoient au mode de fonctionnement de l'État propre au contexte marocain. Le fait que ce pays garde une histoire enracinée dans l'époque impériale<sup>45</sup> amène souvent à privilégier une lecture qui voit dans le Maroc un *pays d'exception*<sup>46</sup> inscrit dans une « modernisation inatteignable ». Après avoir exploré ces lectures, je montre que le recours au concept d'imaginaire offre un point d'appui théorique qui permet d'éviter cette fragmentation et de comprendre les temporalités dans leur entrelacement<sup>47</sup>. J'utilise le travail de Béatrice Hibou et de Mohamed Tozy présenté dans *Tisser le temps du politique au Maroc. L'imaginaire de l'Etat à l'âge néolibéral*<sup>48</sup> pour comprendre le processus qui fait de la contemporanéité un cadre dans lequel présent, passé et futur se rencontrent, et pour appréhender le cas marocain comme un lieu exemplaire pour saisir la géométrie variable des temporalités dans la construction des ingénieries de pouvoir<sup>49</sup>.

Ce positionnement permet de visualiser l'intérêt de mon travail : adoptant la perspective wébérienne sur l'État<sup>50</sup>, mon élaboration s'intéresse aux « micro-procédures<sup>51</sup> » qui le forment au quotidien, aux relations, aux processus de construction de sens, aux comportements concrets et aux représentations du monde que ces comportements racontent, aux rapports de force, aux intérêts personnels et à la manière dont ils sont exprimés

---

<sup>45</sup> La monarchie marocaine, existante depuis le VIII<sup>e</sup> siècle sur le terroir, devient *chérifienne* à partir du XII<sup>e</sup> siècle, et ainsi légitime le pouvoir politique sur une descendance religieuse depuis la famille du Prophète. Pour plus de détails voir Rivet, D. (2012). *Histoire du Maroc : de Moulay Idrîs à Mohammed VI*. Paris : Fayard ; Hibou et Tozy, 2020, *op. cit.* ; De Poli, B. (2021). *Le Maroc depuis la conquête arabe par Mohammed VI*. Rome : Institut pour l'Orient.

<sup>46</sup> Terme utilisé par Béatrice Hibou et Mohammed Tozy (Hibou et Tozy, 2020, *op. cit.*) pour identifier ce type de lecture, diffusée dans la littérature scientifique (entre autres Chaidi H. O. (2018). *Le Maroc et les traités internationaux. Tradition et modernité*. Paris : L'Harmattan ; Letur, E. (2014). *Le Maroc contemporain*. Paris : Institut du monde arabe ; Yagou, A. (2006). *Le notariat en droit marocain : tradition et modernité*. Thèse de doctorat en droit privé soutenue à l'Université de Perpignan ; Sater, J. N. (2016). *Maroc. Défi à la tradition et à la modernité*. Abingdon : Routledge ; Vermeren, P. (2020). *Le Maroc en 100 questions. Un royaume de paradoxe*. Paris : Tallandier ; Laabi, A. (2013). *Un autre Maroc*. Paris : Différence ; Vermeren, P. (2020). *Le Maroc en 100 questions. Un royaume de paradoxe*. Paris : Tallandier, aussi bien que dans les images diffusées à niveau institutionnel (Maroc. *Découvrir le Maroc*. <https://www.visitmorocco.com/fr/maroc/societe-moderne> ; Etapes marocaines. *Découverte locale*, <https://www.etapes-marocaines.com/guide-voyage/decouverte-locale/>. Visité le 18/04/2021) et journalistique (Telquel (13 juillet 2014). *Conservateurs contre modernistes : la guerre des valeurs* ; Le Matin (3 février 2004). *Changements, évolution et respect des coutumes : entre tradition et modernité, la société balance* ; L'Opinion (26 avril 2017). *Le Maroc, entre tradition et modernité*).

<sup>47</sup> Bayart, J. F. (2016a). « Moment d'historicité et situation historique en Afrique subsaharienne ». *Revue française de science politique*, vol. 66, no. 3-4, p. 13-17.

<sup>48</sup> 2020, *op. cit.*

<sup>49</sup> Les auteurs s'appuient sur l'instrument de l'idéaltype wébérien pour expliquer comment deux imaginaires - celui de l'Empire (caractérisé par la combinaison d'un gouvernement hétérogène, indirect, itinérant, à bas coût) et celui de l'État-nation (qui repose sur le principe "d'unicité et de continuité, de volontarisme et de domestication, d'uniformité et d'égalité abstraite") (Hibou, B. et Tozy, M. (2021). "Raisonnement par idéaux-types Comprendre avec Weber l'État contemporain au Maroc... et ailleurs". *Cambio*, vol. 10, n. 20, pp. 65-83, p. 68) - permettent de comprendre la complexité des ingénieries de gouvernement dans le contexte marocain.

<sup>50</sup> Compris comme "une infinité de comportements humains actifs et passifs, sous forme diffuse et discrète, de relations de fait et juridiquement réglementées, en partie singulières et en partie régulièrement récurrentes, tenues ensemble par une idée, c'est-à-dire par la foi par des règles valables en fait ou qui doivent s'appliquer, et par des rapports de domination d'hommes sur d'autres hommes. Cette foi est en partie un héritage spirituel conceptuellement développé, en partie elle est obscurément ressentie, en partie elle est encore passivement acceptée et configurée dans les nuances les plus diverses dans la tête des individus" (Weber, 1922/2003, *op. cit.*). Il faut reconnaître que cette définition, bien plus complexe que la lecture classique selon laquelle l'État pour Weber se résume au monopole de la violence légitime, a été au fil du temps reprise et mise en valeur par la manière dont cet auteur a été analysé, traduit et réhabilité par Jean-Pierre Grossein (Grossein, 2016b, *op. cit.* ; Grossein, 2005, *op. cit.*). Tout aussi importants sont les travaux de Béatrice Hibou dans lesquels cette lecture a ensuite été intégrée dans l'étude, l'analyse et l'élaboration des cas spécifiques (entre autres : Hibou, 2006a, *op. cit.* ; Hibou, 2011, *op. cit.*). Ces œuvres m'ont inspiré et soutenu dans la compréhension de l'État sous cette perspective.

<sup>51</sup> Bayart, J. F. (1996a). « L'historicité de l'Etat importé ». *Les Cahiers du CERI*, n. 15, pp. 2-44, p. 4.

et compris dans les relations quotidiennes. Après avoir explicité cet intérêt, j'articule le positionnement interdisciplinaire qui soutient mon texte, en éclaircissant comment je considère le « politique », l'« économique » et le « social »<sup>52</sup> comme perspectives, toujours en relation entre eux, qui, sous une forme interconnectée, permettent d'accéder, respectivement, aux relations de pouvoir ; aux formes des échanges ; et aux équilibres relationnels, aux significations implicites ou explicites attribuées aux actions, aux valeurs socialement partagés et aux priorités auxquelles la vie individuelle se réfère implicitement ou explicitement<sup>53</sup>.

Tout ce travail me permet d'appréhender le concept de « représentation » de façon concrète, objet de la deuxième section de ce chapitre. Pourquoi la représentation ? Comment faut-il comprendre ce terme ? Comment s'accorde-t-il à l'observation du caractère performatif des concepts de changement et stabilité ? C'est à ces questions que j'essaie de répondre.

### *. La représentation comme outil méthodologique*

Pour commencer la présentation de ce concept, je précise d'abord pourquoi il m'était utile d'y avoir recours. Son adoption est liée à la structuration de mon terrain de recherche : en revenant sur les entretiens, une fois rentrée du Maroc, j'ai remarqué comment l'une des principales caractéristiques de mes conversations était de contenir dans leur sein les lectures dichotomiques d'un même contexte (un monde rural inchangé ou au contraire dynamique ; la chaîne de céréales comme symbole d'immobilité ou vecteur de transformation, etc.). Ainsi, au fur et à mesure, j'ai commencé à constater que les concepts de changement et de stabilité perdaient leur valeur opérationnelle pour apparaître dans leur construction sociale complexe, dans leurs nuances de sens et dans l'impossibilité de les comprendre en dehors de médiations interprétatives. J'ai donc introduit dans mes réflexions le concept de représentation pour pouvoir me concentrer sur la manière dont certains objets du discours étaient socialement partagés - souvent de manière implicite - et étaient interprétés par mes interlocuteurs, se combinant dans des tableaux et des constellations de sens différents, mais qui résonnaient entre eux.

Les différentes interprétations proposées par mes interlocuteurs mettent en lumière des visions différentes de la réalité agricole, offrant des sens différents à l'action sociale et préconisant des actions éloignées les unes des autres qui peuvent coexister dans une même politique tout en comportant buts contradictoires. Tel est le cas du financement tout à la fois des semences de céréales certifiées et des importations ; de l'incitation à la reconversion de la culture des céréales vers des produits à « haute valeur ajoutée » tout en proposant un soutien économique aux producteurs nationaux ; de l'éloge de la petite agriculture familiale et simultanément

---

<sup>52</sup> Je comprends le paramètre de « culturel », toujours dans une perspective wébérienne, comme « cette section finie de l'infinité dénuée de sens de l'accès au monde, à laquelle un sens et une signification sont attribués du point de vue de l'homme » (Weber, 1922/2003, *op. cit.*, p. 47). Cet aspect est inclus dans le paradigme social car ainsi il est compris dans mon terrain par les acteurs interrogés et les documents officiels lorsqu'ils parlent de « changement social ».

<sup>53</sup> Voire la manière dont l'interdisciplinarité est élaborée dans Sciarrone, 2021, *op. cit.* Cette réflexion se positionne d'ailleurs dans le sillage des observations wébériennes sur les niveaux d'analyse : « la qualité d'un processus, qui en fait un phénomène 'économico-social', n'est pas quelque chose qui lui est inhérent en tant que tel, 'objectivement'. Elle est plutôt conditionnée par l'orientation de notre intérêt cognitif, car elle résulte de la signification culturelle spécifique que nous attribuons au processus cognitif dans le cas particulier » (Weber, 1922/2003, *op. cit.*, p. 24).

l'exhortation à sa transformation. Le concept de « représentation » m'a permis de contenir ces différentes images et de leur donner un sens intégré, capable non pas de remonter à la « réalité globale » donnée par l'union de ces différentes visions, mais de comprendre comment différentes idées ont produit des actions qui suivent des chemins divergents mais qui sont cohérentes si on les comprend à partir des significations symboliques qui motivaient et soutenaient les actions.

Afin de mieux clarifier la façon dans laquelle j'entends ce concept, je cherche à comprendre comment la « représentation » se rapporte aux concepts d'« imaginaire » et d'« image du monde ». Après les avoir situés dans la littérature wébérienne<sup>54</sup> et après avoir tracé leurs caractéristiques, je montre comment ces concepts s'inscrivent dans un même intérêt cognitif : favoriser une lecture anti-déterministe et anti-théorique des phénomènes sociaux et promouvoir les actions, les significations et les motivations comme points d'accès pour comprendre l'agir social<sup>55</sup>. Je positionne ma compréhension du concept de représentation à leur égard, en le définissant par sa portée plus modeste et circonscrite, capable de se pencher sur des images spécifiques, sur des « objets » socialement reconnus mais différemment interprétés. Je propose de considérer ces « objets » comme « unités fondamentales » plus ou moins matérielles qui coexistent - même si elles sont comprises différemment - au sein d'un même imaginaire. Par exemple, dans l'imaginaire de l'Etat marocain, cohabitent diverses conceptions de l'« agriculture », du « monde rural », des « céréales », du « changement » et de la « stabilité ». Leur compréhension passe par des filtres interprétatifs qui motivent les projets politiques et remplissent les actions de sens<sup>56</sup>. La représentation est donc constituée de « signes 'externes' [...] utilisés comme 'symboles' historiquement construits », ce qui, selon Max Weber, « représente l'un des présupposés constitutifs de toutes les formes de relations sociales<sup>57</sup> ».

Je peux alors positionner cette interprétation au sein de la littérature scientifique sur le terme de représentation. Je me démarque tout d'abord des approches propres à l'interactionnisme et à la psychologie sociale<sup>58</sup>, ou

---

<sup>54</sup> Se référant pour « imaginaire » aux textes de Hibou et Tozy, 2020, *op. cit.* et Debarbieux, B. (2015). *L'espace de l'Imaginaire : Essais et détours*. Paris : Éditions CNRS, et pour « image du monde » à Alagna, 2017, *op. cit.* et Bontempi, M. (2018). « Weber oggi: immagini del mondo, mutamento sociale e politiche dell'interazione. Indizi per una proposta interpretativa ». Dans D. D'Andrea e C. Trigilia. *Max Weber oggi: ripensando politica e capitalismo*. Bologne: il Mulino, pp. 115-124. Pour une élaboration de ces perspectives, voir également Grossein, 2005, *op. cit.* ; Grossein, J. P. (2006). « Présentation ». Dans Weber, M. *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme. Traduit et introduit par Jean Pierre Grossein*. Paris : Gallimard ; Grossein, 2016b, *op. cit.*

<sup>55</sup> Au cœur de la méthode wébérienne, l'« agir social » est comprise comme « une action dotée d'un sens subjectivement attribué, et donc soutenue par des individus et orientée en fonction de l'action d'autres individus » (Grossein, 2016a, *op. cit.*, p. 38). Je vais mieux approfondir ce concept plus loin.

<sup>56</sup> Sur la signification médiate et immédiate des phénomènes sociaux, voir Dematteis, 1995, *op. cit.* p.16 et suivantes.

<sup>57</sup> La citation précise est : « le fait qu'il existe des signes 'extérieurs' utilisés comme 'symboles' représente l'un des présupposés constitutifs de toutes les formes de relations sociales » (Max Weber cité par Jean-Pierre Grossein : Grossein, 2016a, *op. cit.*, p. 9).

<sup>58</sup> La manière dont ces courants ont traité les représentations est fortement liée à la manière dont Serge Moscovici les a théorisées (voir pour une lecture brève mais complète Moscovici, S. (2005), *Le rappresentazioni sociali*. Bologne : Il Mulino), mais a depuis été étendu dans ouvrages tels que Smith, A. (2001). *Le rappresentazioni sociali paradossali*. Rome : Gangemi ; Sandales, G. (2005). *Representations of 'politics' : research in the social psychology of politics*. Milan : FrancoAngeli ; Seca J. M. (2010). *Les représentations sociales. 2<sup>ème</sup> édition*. Paris : Armand Colin ; Jodelet, D. & Haas, V. (2014). Mémoires et représentations sociales". Dans A. Palmonari & F. Emiliani (Eds.), *Psychology of social representations. Theory and applications*. Bologne : Il Mulino, pp. 123-147 ; Jodelet, D. (2014). *Représentations sociales et mondes de vie*. Paris : Editions des archives contemporaines. Pour la façon dont la « représentation » est discutée dans la sociologie interactionniste, voir Goffman, E. (1997). *La vita sociale come rappresentazione*. Bologne : il Mulino.

encore du concept de « représentation culturelle » proposé par Durkheim et repris par l'école sociologique qui s'en est inspiré<sup>59</sup>. Du débat sociologique, je partage on l'aura vu la perspective wébérienne : la « représentation » devient un moyen de saisir l'attribution de sens qui oriente l'agir social.

De ce fait, je ne suis pas intéressée aux représentations *per se*<sup>60</sup>, ni ne veut comprendre « pourquoi [nous] les créons<sup>61</sup> » ; je ne cherche pas même à saisir la pensée des individus, leur monde intérieur. Mon propos est de comprendre les phénomènes sociaux à partir du sens que les individus leur attribuent, exprimé par des actions concrètes guidées par des motivations. Selon ce point de vue, les représentations sont des « aperçus du monde » historiquement situés qui permettent de saisir ces significations<sup>62</sup>. J'aborde les représentations avec l'intérêt de saisir comment elles sont historiquement construites, socialement légitimées, et validées<sup>63</sup>, en transmettant une vision du monde et en agissant sur la réalité par l'orientation de l'action individuelle ou collective. En définitive, mon intention est de me concentrer sur le caractère performatif de la représentation, et non sur sa substance ou son essence.

En me situant explicitement dans la sociologie wébérienne de compréhension, j'explique aussi l'objet que ma thèse cherche principalement à comprendre : l'agir social, entendu comme action dotée de sens et donc

- 1) se référant, selon le sens voulu subjectivement par celui qui agit, à la conduite d'autrui ;
- 2) codéterminé dans son parcours par cette référence dotée de sens ;
- 3) qui peut alors être expliqué de manière intelligible sur la base de ce sens (subjectivement) voulu<sup>64</sup>.

C'est pour accéder au sens de l'agir social que j'utilise l'instrument conceptuel qu'est la représentation.

J'aborde ensuite la portée politique de la représentation : mettre au jour cet aspect permet de connecter idées et actions, tout en soulignant comment les « positions 'évaluatives' possibles que la section de la réalité en

---

<sup>59</sup> Voir le travail de Pierre Bourdieu sur l'*habitus*, dans lequel il reprend le concept durkheimien de « représentation culturelle ». Dans cette école, l'*habitus* est « un système durable et transférable de schémas de perception, d'évaluation et d'action produits par le social qui s'établit dans les corps, l'*habitus* est une structure structurée : il possède un lien de dépendance au monde social. Mais c'est aussi une structure structurante, car elle organise les pratiques et la perception des pratiques » (Bourdieu, P. (1979/1983). *La distinzione*. Bologne : il Mulino, p. 191 ; voir également Bourdieu, P. et Wacquant, L. J. D. (1992). *Risposte. Per un'antropologia riflessiva*. Turin : Bollati Boringhieri). Je me réfère également à la manière dont ce concept a été repris par William Doise en reliant les travaux de Bourdieu dans la psychologie sociale, où les représentations deviennent le lien entre les dynamiques collectives et le champ social (Doise, W. (1986). « Les représentations sociales. Définition d'un concept ». Dans Doise, W et Palmonari, A. (eds.). *L'étude des représentations sociales*. Paris : Delahaux et Niestlé, pp. 243-253).

<sup>60</sup> On se réfère ici à la manière dont Serge Moscovici définit les représentations comme des « réalités sociales, dotées d'une vie propre » (Moscovici, 2005, *op. cit.*, p. 20), des outils pour « rendre l'inconnu familier » (*ibid.*, p. 39) ou des « atomes [de notre compréhension du monde] à disséquer » (Moscovici, 2005, *op. cit.*, p. 62).

<sup>61</sup> *Ibid.*, p. 37.

<sup>62</sup> L'objet spécifique de la sociologie comprenant « n'est pas pour nous une sorte d'« état intérieur » ou d'attitude extérieure, mais est l'action. Agir (y compris l'omission ou l'abstention volontaire), cependant, signifie toujours une attitude intelligible face à certains 'objets', c'est-à-dire une attitude spécifique sur la base d'un sens (subjectif) 'possédé' ou 'voulu', même s'il passe plus ou moins inaperçu » (Weber, 1922/2003, *op. cit.*, p. 187).

<sup>63</sup> L'efficacité des représentations est pour la géographie sociale et politique définie par leur application, c'est-à-dire par la valeur qu'elles ont pour les individus en tant que clés de compréhension du monde. L'efficacité n'est pas reconnaissable en soi, mais elle est liée à la manière dont une certaine représentation gagne ou perd sa légitimité sociale (Dematteis, 1985, *op. cit.*). Ce concept est lié aux concepts wébériens de « valeur » et de *chance* (analysé dans la nbp n. 68).

<sup>64</sup> Weber, 1922/2003, *op. cit.*, p. 187.

question offre et en vertu desquelles elle prend un 'sens'<sup>65</sup> » peuvent influencer les choix pris pour la modifier. Je rejoins ainsi les travaux de science politique<sup>66</sup> qui portent une attention au niveau symbolico-idéologique<sup>67</sup> de la représentation, capable d'ouvrir ou de fermer des « conditions de possibilité » et de délimiter le périmètre des *chances*<sup>68</sup> du possible.

Enfin, j'expose comment, en tant qu'outil cognitif permettant d'accéder au sens sous-jacent d'un concept, cette interprétation de la représentation s'aligne sur celle de la géographie politique et sociale<sup>69</sup>, où elle émerge pleinement dans sa dimension méthodologique et dans sa signification politique<sup>70</sup>. Si ces disciplines appliquent le concept de représentation aux objets géographiques (le terroir, la frontière, les régions), j'élargis cette approche

---

<sup>65</sup> *Ibid*, p. 135.

<sup>66</sup> Je fais référence à des textes qui ont étudié la représentation en tant que problème politique, comme par exemple : Duso, G. (1988). *La rappresentanza: un problema di filosofia politica*. Rome : FrancoAngeli ; Ankersmit, F. R. (2002). *Political representation*. Standfort : Standfort University Press ; Cedroni, L. (2004). *La rappresentanza politica. Teorie e modelli*. Rome : Département d'études politiques de l'Université La Sapienza ; Bobbio, L. Shapiro, I., Stokes, S. C., Wood, E. J. et Kirshner, A. S. (2009). *Political representation*. Cambridge: Cambridge University Press ; Mansbridge, J. (2011). « Clarifying the concept of representation ». *The American Political Science Review*, vol. 105, no. 3, pp.621-630.

<sup>67</sup> Cela reprend un terme proposé par Giuseppe Dematteis dans la division des niveaux que les représentations géographiques impliquent (Dematteis, 1995, *op. cit.*, p. 15). Sur cette même question, voir également Cosgrove, D. E. (2004). *Realtà sociali e paesaggio simbolico*. Trezzano : Unicopli) qui définit le paysage comme un « concept idéologique » (p. 35) en se référant à la portée politique implicite des représentations.

<sup>68</sup> La *chance*, au sens wébérien, est comprise comme « la possibilité-probabilité de l'occurrence d'un certain processus, en relation avec certaines conditions » (Weber, 1922/2003, p.197 note de bas de page de Pietro Rossi). Si la sociologie, par exemple, analyse le droit, elle doit « dépasser la constellation de l'existence factuelle d'une telle représentation de la validité, et [...] : 1) considérer la probabilité de la diffusion de ces représentations ; 2) réfléchir au fait que certaines représentations empiriquement déterminées du 'sens' d'un 'principe juridique' tenu pour valide prédominent dans l'esprit de certains hommes, ce qui a pour conséquence, dans certaines circonstances que l'on peut orienter rationnellement l'action en fonction de certaines chances. Cela permet d'influencer le comportement dans une large mesure. C'est le sens sociologique de la 'validité' empirique d'un 'principe juridique' » (*ibid*). Sur le concept wébérien de *hasard*, voir également Grossein, 2016a, *op. cit.* ; Mori, L. (2017). *Chance. Max Weber e la filosofia politica*. Pise : ETS.

<sup>69</sup> Je fais référence, en général, à la géographie humaine, pour laquelle la représentation est un terme clé ; mais plus spécifiquement à la géographie culturelle (voir Cosgrove, 2004, *op. cit.* ; Cosgrove, D. E. (2008). *Il paesaggio palladiano*. Caselle : Cierre Edizioni ; Duncan, J. S. (1993). *Place/Culture/Representation*. Abingdon : Routledge ; Anderson, B. (2019). « Cultural geography II: The force of representations ». *Progress in Human Geography*, vol. 43, n. 6 pp. 1120-1132) ou politique (Crasswell, T. (1996). *In place/out of place : geography, ideology and transgression*. Minneapolis : University of Minnesota Press ; Barnett, C. (1997). « Sing along with the common people : politics, postcolonialism and other figures ». *Environment and planning*, vol. 15, pp. 137-154 ; Dewsbury, J. D. (2000). « Performativity and the event : enacting a philosophy of difference ». *Environment and Planning*, vol. 18, pp. 473-497 ; Shirlow, P. (2009). « Representation ». Dans Gallaher, C., Dahlman, C., Gilmartin, M. Mountz, A et Shirlow, P. *Key Concepts in Political Geography*. Los Angeles, Sage). Je renvoie aussi à la relation entre « dénomination et domination » (Cattedra, R. (2017). « Le parole del territorio. Denominazione e controllo simbolico dei margini urbani come espressione di territorialità politica ». Dans Arbore, C. et Maggioli, M. (eds.). *Territorialità: concetti, narrazioni, pratiche. Saggi per Angelo Turco*. Rome : Franco Angeli, pp. 275-294, p. 276) fondamentale dans la géographie de la complexité (Turco, A. (1988). *Verso una geografia della complessità*. Milan : Unicopoli ; Turco, 2010, *op. cit.*) pour laquelle l'interprétation est une action constante et fondamentale de toute action humaine.

<sup>70</sup> Je renvoie, par exemple, à la façon dont la représentation du paysage américain a légitimé la colonisation du continent (Cosgrove, 2004, *op. cit.*, notamment chapitre 6), ou à comment dans les différentes époques historiques les cartes géographiques ont différencié, chacune d'entre elles « structurant la géographie qu'elle représente, selon un ensemble de croyances sur la façon dont le monde devrait être et présentant cette construction comme une vérité. [Ces] cartes sont des déclarations morales » (Cosgrove, 2004, *op. cit.*, p. 27). Je renvoie, encore, à comment le conflit autour du train à grande vitesse qui est censé passer par la vallée de Susa se développe autour de l'idée différente de paysage (Dansero, E. et Bobbio, L. (2008). *La TAV e la valle di Susa. Geografie in competizione*. Turin : Allemandi ; Aime, M. (2016). *Fuori dal tunnel: Viaggio antropologico nella val di Susa*. Milan : Meltemi). Sur la relation en géographie entre représentation et choix politiques voir également Dell'Agnese, E. (2005). *Geografia politica critica*. Milan : Angelo Guerini.

en l'utilisant aussi aux concepts et aux objets sociaux, permettant d'aborder leurs différentes feuilles de signification et leur élastique performativité<sup>71</sup>.

. *Changement social et stabilité politique. Entre positionnement disciplinaire et représentations*

Après avoir exploré le concept de représentation et avoir explicité le rôle qu'il joue dans ma thèse, j'aborde les autres deux paradigmes théoriques fondamentaux de mon travail : le « changement social » et la « stabilité politique ».

Tout d'abord, je les approche en les combinant avec le concept de représentation pour signaler le caractère contingent de leurs significations médiées par des situations spécifiques et contingentes. Prenons, par exemple, le concept de changement social : il y a un sens immédiat qui le définit comme une transformation, lente ou soudaine, de la dimension sociale d'un contexte observé ; mais il y a aussi un sens médiat - qui fera reconnaître ou non une situation comme changée<sup>72</sup> - dans lequel le changement prend un sens renvoyant, par exemple, aux attitudes face au marché, aux pratiques agricoles, aux priorités ou valeurs individuelles, à la manière de comprendre le rôle des institutions, etc. De même le concept de stabilité politique peut être compris de manière abstraite, comme le désir d'éviter des changements brutaux qui bouleversent une certaine réalité. Cependant, il peut aussi se décliner sous des formes spécifiques, en la définissant par exemple comme le maintien des équilibres de pouvoir au sein d'un système politique, la préservation de la légitimité des institutions - formelles ou informelles -, la sauvegarde des équilibres de pouvoir contextuels... Ce sont ces représentations plus spécifiques qui orientent, sans cesse, l'action pour construire le changement et/ou la stabilité.

Pour situer mon élaboration, je présente un aperçu sur la manière dont le changement social et la stabilité politique ont été appréhendés par les disciplines auxquelles je me réfère. Le changement est un thème essentiel de la sociologie<sup>73</sup>, et participe à la construction du savoir de la géographie humaine<sup>74</sup> ou de la science

---

<sup>71</sup> La sémiotique a également beaucoup travaillé sur la superposition des significations des concepts. Voir par exemple Eco, U. (1971). *Le forme del contenuto*. Milan : Bompiani ; Eco, U. (1995). *Semiotica e filosofia del linguaggio*. Conférence donnée à l'Université de Caracas en juillet 1994 ; Rastrier, F. (2018). *Faire sens. De la cognition à la culture*. Paris : Classiques Garnier.

<sup>72</sup> Je pense à la manière dont le changement climatique a été sous-estimé pendant des années et n'a pas été considéré comme une question urgente, lacune que nous payons aujourd'hui très cher. Pour une réflexion approfondie sur le sujet : Latour, B. (2020). *La sfida di Gaia. Il nuovo regime climatico*. Rome : Meltemi ; Bontempi, M. (2019). « Dalla temporalità dei moderni alle aspettative di futuro nell'Antropocene. Un itinerario teorico attraverso Koselleck, Latour e Beckert ». *Society Change Politics*, vol. 10, pp. 155-164.

<sup>73</sup> Voire, par exemple : Rogel, T. (2003). *Le changement social contemporain*. Paris : Bréal, mais aussi, bien que plus centré sur la proposition théorique qu'il apporte, capable de retracer l'histoire du changement social en sociologie : Alexander, J. C. (1990). *Teoria sociologica e mutamento sociale. Un'analisi multidimensionale della modernità*. Rome : FrancoAngeli ; et surtout, pour l'exhaustivité de l'exposition et la profondeur de la reconstruction de la relation entre la sociologie et le changement social : Trémoulinas, A. (2006). *Sociologie des changements sociaux*. Paris : La Découverte.

<sup>74</sup> Qui a abordé le changement social à partir des perspectives telles que la démographie (Carr, M. (1997). *New Patterns : Process and Change in Human Geography*, Nashville : Thomas Nelson and sons ; Amcoff, J et Westholm, E. (2007). « Understanding rural change—demography as a key to the future ». *Futures*, vol. 39, pp. 363-379) l'environnement (Leichenko, R. M. et O'Brien, K. L. (2008). *Environmental Change and Globalization: Double Exposures*. New York : Oxford University Press ; Hulme, M. (2009). *Why We Disagree about Climate Change: Understanding Controversy, Inaction and Opportunity*. Cambridge : Cambridge University Press ; Dubresson, A., Lovelock, J. (2009). *The Vanishing Face of Gaia. A Final Warning*. Londres : Penguin ; Moreau, S., Raison, J. P. et Steck, J. F. (2011). *L'Afrique subsaharienne : Une géographie du changement*. Malakoff : Armand Colin) ou l'organisation territoriale (Demarchi, F.

politique<sup>75</sup>. Parallèlement, la stabilité politique s'inscrit dans ces disciplines en tant qu'étude de la reproduction sociale<sup>76</sup> ou des *élites*<sup>77</sup>, de la relation entre la description d'un territoire et son gouvernement<sup>78</sup>, ou dans nombreuses réflexions de la science politique<sup>79</sup>.

Fournir un compte rendu exhaustif de cette question n'est toutefois pas mon objectif. J'approche les thèmes du changement sociale et de la stabilité politique plutôt à travers des questions de méthode : comment les étudier concrètement ? Comment les comprendre au-delà des abstractions ? J'ai trouvé dans la représentation

---

Gubert, R. et Staluppi, G. (1983). *Territorio e comunità. Il mutamento sociale nell'area montana*. Rome : Franco Angeli ; Hudson, R. (1990). « Rethinking regions ». Dans Johnston, R., Hauer, J. et Hoekveld, G. *Regional geography. Current Developments and Future Prospects*. Londres : Routledge ; Pegorer, P. (2008). *Geografia sociale*. Trieste : Université de Trieste).

<sup>75</sup> Qui s'est concentrée sur des questions telles que le changement institutionnel (Anderson, E. N. et Anderson, P. R. (1967). *Political Institutions and Social Change in Continental Europe in Nineteenth Century*. Berkeley : California University Press ; Heydemann, S. (2000). *War, Institutions, and Social Change in the Middle East*. Berkeley, California University Press ; Streeck, W. et Thelen, K. (2005). *Beyond Continuity. Institutional Change in Advanced Political Economies*. Oxford : Oxford University Press), les politiques publiques (Crozier, M. (1979). *On ne change pas la société par décret*. Paris : Grasset ; Quermonne, J. L. (1985). « Les politiques institutionnelles ». Dans Grawitz, M. et Leca, J. (eds). *Traité de science politique*, tome 4. Paris : Presses Universitaire de France, pp. 61- 83 ; Padioleau, J. G. (1982). *L'État au concret*. Paris : Presses Universitaire de France ; pour un examen plus complet, voir Chevallier, J. (2003). « Politiques publiques et changement social ». *Révue française d'administration publique*, vol. 3, n. 115, p. 383-390) ou les processus représentatifs (Huntington, S. P. (1968/2021). *Ordine politico e cambiamento sociale*. Soveria Mannelli : Rubbettino ; Parisi, A. M. et Schadee, H. M. (1995). *Sulla soglia del cambiamento. Elettori e partiti alla fine della prima Repubblica*. Bologne : Il Mulino ; Tarchi, M. (2007). *Il populismo nell'Italia repubblicana. Un ospite scomodo ma assiduo*. Florence : Firenze University Press). Le présent ouvrage, s'insérant davantage dans la sociologie historique du politique que dans la science politique *tout court*, se réfère à des textes tels que : Brown, P. (1978/2001). *Genesi della tarda antichità*. Traduction de Paola Guglielmotti et Angelica Taglia. Turin : Einaudi ; Bloch, M. (1989). *I Re taumaturghi. Studi sul carattere sovranaturale attribuito alla potenza dei re particolarmente in Francia e in Inghilterra*. Turin : Einaudi ; Veyne, P. (2005). *L'impero greco-romano. Le radici del mondo globale*. Milan : Rizzoli.

<sup>76</sup> En continuité avec les travaux de Bourdieu et Passeron (Bourdieu, P. et Passeron, J. C. (1970). *La reproduction. Éléments d'une théorie du système d'enseignement*. Paris : Les Éditions de minuit) la sociologie a produit, en étudiant les formes de maintien de la stabilité politique, des travaux tels que, entre autres : Taglioli, R. (1990). *Problemi sociali, riproduzione, struttura*. Rome : Franco Angeli ; Colozzi, I. (2009). *Sociologia delle istituzioni*. Naples : Liguori ; Barel, Y. (1973). *La reproduction sociale : systèmes vivants, invariance et changement*. Paris : Presse Universitaire de France.

<sup>77</sup> Dans des ouvrages de sociologie politique tels que Parry, G. (1969/2005). *Political elites*. New York : Praeger ; Putnam, R. D. (1976). *The comparative study of political elites*. Englewood Cliffs : Prentice-Hal ; Alexander, G. (2002). *The sources of democratic consolidation*. Ithaca : Cornell University Press ; Higley, J. et Burton, M. (2006). *Elite foundations of liberal democracy*. Lanham : Rowman & Littlefield.

<sup>78</sup> Dans des ouvrages tels que Dell'Agnese, 2005, *op. cit*, Dematteis, 1995, *op. cit*, Grelet, Y. (2004). « La reproduction sociale s'inscrit dans le territoire ». *Formation emploi*, vol. 87, pp.79-98 ; Governa, F. (2014). *Fra geografia e politiche. Ripensare lo sviluppo locale*. Rome : Donzelli.

<sup>79</sup> Remettant en question, par exemple, les critères de mesure de la stabilité politique et indiquant ses principales causes (Russett, B. M., Alker, H. R., Deutsch, K. W. et Lasswell, H. D. (1964). *World Handbook of Political and Social Indicators*. New Haven : Yale University Press ; Gurr, T. R. et Ruttenger, C. (1967). *The Conditions of Civil Violence: First Tests of a Causal Model*. Princeton : Princeton University Press ; Hurwitz, L. (1973). « Contemporary approaches to political stability ». *Comparative politics*, vol. 5, n. 3, pp.449-463 ; Dowding, K. M. et Kimber, R. (1983). « The meaning and the use of political stability ». *European Journal of Political Research*, vol. 11, n. 3, pp. 229-243 ; Margolis, J. E. (2010). « Understanding Political Stability and Instability ». *Civil Wars*, vol. 12, n. 3, pp. 326-345), en étudiant la relation entre la stabilité et le système politique (Huntington, S. P. (1991). « Democracy's Third Wave ». *Journal of Democracy*, vol. 2, pp. 12-34 ; Caselli, F. et Tesi, A. (2016). « Resource Windfalls, Political Regimes, and Political Stability ». *The Review of Economics and Statistics*, vol. 98, n. 3, pp. 573-590), ou dans les études de la « path dependency theory » (Magnusson, L. et Ottosson, J. (1990). *Evolutionary Economics and Path Dependence*. Cheltenham : Edward Elgar ; Steinmo, S., Thelen, K. et Longstreth, F. (1992). *Structuring policies: historical institutionalism in comparative analysis*. Cambridge : Cambridge University Press ; Pierson P. (1993). « When effects become cause. Policy feedback and political change ». *World Politics*, vol. 4, n. 45, pp. 595-628 ; Arthur, W.B. (1994). *Increasing Returns and Path Dependence in the Economy*. Ann Arbor : University of Michigan Press ; Pierson P. (2000). « Increasing returns, path dependence and the study of politics ». *American Political Science Review*, n. 94, pp. 251-67).

un excellent support à cette démarche, mais j'illustre ici un autre aspect, qui a ici aussi émergé des spécificités rencontrées au Maroc, crucial à cet égard : leur relation dialectique<sup>80</sup>.

J'explore cette imbrication à travers deux dimensions différentes de mon cas d'étude. D'une part, j'analyse comment cette dialectique prend forme dans le contexte agricole marocain, où le changement social et la stabilité politique revêtent un caractère moins théorique et plus « opérationnel », devenant des paradigmes pour comprendre et orienter les transformations – observées, craintes, ou souhaitées - du pays<sup>81</sup>. Je montre que la transformation du monde rural à partir du changement des pratiques agricoles pour construire et maintenir un équilibre est une constante des politiques nationales – qui se traduit aujourd'hui dans la volonté de construire une « classe moyenne agricole ». Ensuite, je présente une deuxième piste dans laquelle s'exprime la relation

---

<sup>80</sup> La pertinence de ce lien pour comprendre et étudier le changement social a également été reconnue par des travaux en sociologie et en géographie humaine tels que : Bourdieu et Passeron, 1970, *op. cit.* ; Reffestin, C. (1998). « Permanence et changement en géographie ». *Revue européenne des sciences sociales*, vol. 34, n. 110, p. 45-52 ; mais aussi des travaux plus spécifiques et moins connus tels que Beretta, C. (1995). *Il lavoro tra mutamento e riproduzione sociale. Indagine sugli atteggiamenti verso il lavoro in undici nazioni*. Rome : Franco Angeli ; Chapoulie, J. M. (2001). *La tradition sociologique de Chicago (1892-1961)*. Paris : Le Seuil ; Champagne, P. (2002). *L'héritage refusé : la crise de la reproduction sociale de la paysannerie française : 1950-2000*. Paris : Points ; Mainar, C. V., Simonneaux, J., Huez, J., Bédouret, D., Calvet, A., Chalmeau, R., Julien, M. P. J., Léna, J.Y. et Simonneaux, L. (2019). *Changements et transitions : enjeux pour les éducations à l'environnement et au développement durable*. Actes de la conférence tenue en novembre 2017 à Toulouse, France.

<sup>81</sup> Dans les études sur la « dualité structurelle » des campagnes (Couleau, J. (1968). *La paysannerie marocaine*. Paris : CNRS ; El Quortobi, A. (1987). *Etat et paysannerie au Maroc : contribution à l'étude du changement social et du développement du Maroc rural*. Thèse de doctorat en sociologie à l'Université Paris V ; Abderrazak Alaoui, M. R. (1990). *Le processus de paupérisation et de prolétarisation de la paysannerie marocaine : genèse, mécanismes et formes d'évolution*. Thèse de doctorat en sociologie à l'Université Paris I ; Taher Sraïri, M. (2004). *Typologie des systèmes d'élevage bovin laitier au Maroc en vue d'une analyse de leurs performances*. Thèse de doctorat en sciences agronomiques à l'Université de Gembloux ; Fornage, 2006, *op. cit.* ; Dutilly-Diane, C. (2006). « Gestion collective des parcours en zone agro-pastorale : le cas de Ait Ammar (Maroc) ». *Afrique contemporaine*, vo. 3, n. 219, pp 103-117 ; Laouina, A. (2010). Conservation des eaux et des sols au Maroc : prise en compte de la diversité géographique ». *Norois*, vol. 1, n. 214, pp. 85-99), sur des transformations telles que l'« accaparement des terres », le « green washing », la privatisation néolibérale ou la construction d'un système de marché agricole capitaliste (Daoud, Z. (1981). « Le capitalisme agraire et la crise marocaine ». *Rapports MERIP*, n. 99, 1981, pp. 27-33 ; Guerraoui, D. (1986). *Agriculture et développement au Maroc*. Centre National des Lettres : Rabat ; Guerraoui, D. (2000). « L'agriculture marocaine face au défi de la mondialisation ». *Critique Economique*, vol. 1, n. 23, pp. 22-31 ; Davis, D.K. (2006). « Neoliberalism, environmentalism, and agricultural restructuring in Morocco ». *The Geographical Journal*, vol. 172, n. 2, pp. 88-105 ; Hamouchene, H. (2016). « La centrale solaire de Ouarzazate au Maroc : Capitalisme vert triomphal et privatisation de la nature ». *Portside*, <https://portside.org/node/11225/printable/print> ; Olivé Aldasoro, I. et Pérez, I. (2018). « La difficile sortie du dualisme : le Plan Maroc Vert à la croisée des chemins ». *New Medit*, vol. 17, n. 3, pp. 37-50) ou sur les changements internes dans les relations sociales (Chastanet, M., Fauvelle-Aymar, F.X. et Juhé-Beaulaton, D. (2002). *Cuisine et société en Afrique. Histoire, saveurs, savoir-faire*. Paris : Editions Kartala ; Faysse, N., Errahj, M., Kuper, M., Mahdi, M. (2010). « Apprendre à se faire entendre ? Les rôles évolutifs des agriculteurs familiaux dans la coordination des grands projets d'irrigation au Maroc ». *Water Alternatives*, vol. 3, pp. 48-67 ; Faysse, N. et Thomas, L. (2015). « Getting Technical : Farmers' New Strategies to Exercise Agency in Negotiating Development Projects in Morocco ». *Forum for Development Studies*, vol.43, pp. 229-249 ; Faysse, Errahj, et El Mkadmi, 2015, *op. cit.* ; Ftouhi, H., Kadiri, Z., Abdellaoui, E.H., Bossenbroek, L. (2015). « Partir et revenir au village - Mobilité non permanente des jeunes ruraux dans la région du Saïs (Maroc) ». *Cahiers Agricultures*, vol. 24, n. 6, pp. 372-378 ; Ftouhi, H., Mahdi, M. et Kadiri, Z. (2016). « Jeunes ruraux au chevet du terroir ». *Économie*, p. 39-42. Mais cette perspective est aussi un héritage de certains travaux passés de sociologie rurale développés au Maroc, tels que : Berque, J. (1955a). *Les structures sociales du Haut Atlas*. Paris : Presses Universitaires ; Pascon, P., et Bentahar, M. (1969). « Ce que disent 298 jeunes ruraux ». *Bulletin économique et social au Maroc*, pp. 145-287 ; Van der Kloet H. (1975). *Inégalités dans les milieux ruraux : possibilités et problèmes de la modernisation agricole au Maroc*. Genève : Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social ; Pascon, P. (1977a). *Le Haouz de Marrakesh. Tome I et II*. Rabat : Mériterranée).

entre changement et la stabilité : les études qui relient « politiques du pain<sup>82</sup> » et changement social<sup>83</sup>. Alors que ces deux exemples adoptent une lecture « phénoménologique » du changement (comme quelque chose qui se produit ou non) et une vision « prévisible » de la stabilité (comme un *statu quo* continu qui peut être perturbé et subverti par des événements explosifs), l'intérêt de mon travail est d'aborder ces deux paradigmes comme des constructions sociales, des représentations qui sont légitimées et validées par des processus historiques et des processus d'attribution de sens contingents et négociés<sup>84</sup>.

Ce premier chapitre se termine en revenant sur les contrastes rencontrés au cours de la recherche, où la dualité agricole est à la fois « une certitude<sup>85</sup> » et « un mythe<sup>86</sup> », la sélection variétale des céréales « très peu courante<sup>87</sup> » et « présente dans tout le pays<sup>88</sup> », et les petits agriculteurs « à éduquer pour rentrer dans le système de marché<sup>89</sup> » et « ancrés dans la logique économique depuis longtemps<sup>90</sup> ». Ainsi, j'élucide comment les priorités se référant au changement ou à la stabilité varient selon le positionnement et le système de valeurs

---

<sup>82</sup> Barjot, D. (2016). « La Politique du Blé. Crises et régulation d'un marché dans la France de l'entre-deux-guerres ». *Révue française d'histoire économique*, vol. 2, n.6, pp. 136-140.

<sup>83</sup> La relation entre obéissance et satiété a été analysée dans les sciences politiques avec des études faisant référence à la centralité du pain dans la stabilité politique de la région MENA (par exemple, Lahmar, M. (1997). « The Bread Revolt in Rural Tunisia : Notables, Workers, Paesans ». Dans Hopkins, R.S. et Ibrahim, S.E., *Arab Society : Class, Gender, Power and Development*. Le Caire et New York : The American University Cairo Press ; Salevurakis, J. et Abdel-Haleim, S. M. (2006). « Bread Subsidies in Egypt: Choosing Social Stability or Fiscal Responsibility ». *Review of Radical Political Economics*, vol. 40, n. 1, pp. 35-49 ; Stenberg, T. (2012). « Chinese drought, bread and the Arab Spring ». *Applied Geography*, vol. 34, pp. 519-524 ; Warkotsch, J. (2015). *Bread, freedom, human dignity : the political economy of protest mobilisation in Egypt and Tunisia*, Doctoral Thesis at the University of Florence European University Institute in Political and Social Sciences) ou se référant à d'autres contextes géographiques (Bienen, H. S. et Gersovitz, M. (1986). « Consumer Subsidy Cuts, Violence, and Political Stability ». *Comparative Politics*, vol. 19, n. 1, pp. 25-44 ; Thompson, H. (2010). *Food and Power : Regime Type, Agricultural Policy, and Political Stability*. Cambridge : Cambridge University Press ; Adams, K. et Fleming, M. (2013). *Bread and riots: assessing the effect of food security on political stability*. Georgetown : Georgetown University), de l'historiographie (comme dans l'ouvrage sur la politique de la France du XVIIIe siècle de Kaplan, S. L. (1996). *The Bakers of Paris and the Bread Question, 1700-1775*. Durham et Londres : Duke University Press ; Kaplan, S. L. (2015). *Bread, Politics and Political Economy in the Reign of Louis XV*. Second Edition. Londres et New York : Anthem Press) ; ou d'une perspective plus concernée par l'évolution des pratiques de consommation explorée en profondeur par la sociologie culturelle se référant aux changements sociaux dans les goûts et la consommation (Babrow-Strain, A. (2012). *Pain blanc : Une histoire sociale du pain acheté en magasin*. Boston : Beacon Press), au pain comme exemple d'innovation sociale (Rossi, A. et Bocci, R. (2018). Le potentiel transformateur de l'innovation sociale. Le cas de la chaîne de valeur du blé et du pain en Toscane<sup>87</sup>). *The International Journal of Sociology of Agriculture and Food*, vol. 24, no. 2, pp. 431-448) ou aux processus politiques de bureaucratisation liés à l'alimentation comme forme de contrôle biopolitique (Babrow-Strain, A. (2008). « White bread bio-politics: purity, health, and the triumph of industrial baking ». *Cultural Geographies*, n. 15, pp. 19-40) ; ou à l'anthropologie (comme par exemple dans les travaux de Mittermaier, A. (2014). « Bread, Freedom, Social Justice : The Egyptian Uprising and a Sufi Khidma ». *Cultural Anthropology*, vol. 1, n. 29, pp. 57-79 sur les connexions entre pain, conceptions de la politique et ses pratiques ; ou le texte de Counihan, C.M. (1984). « Bread as World : Food Habits and Social Relations in Modernizing Sardinia ». *Anthropological Quarterly*, vol. 57, n. 2, pp. 47-59 qui explore plutôt les significations culturelles d'un changement dans les processus de fabrication du pain).

<sup>84</sup> La question du changement et de la stabilité en tant que concepts existant selon ce que l'on voit, et non pas définis *in sé* ou « nécessairement » présents ou absents, est également abordée dans Streeck et Thelen, 2005, *op. cit.* Bien que le texte n'approche pas cette question directement, en fin de compte, certaines de ses parties permettent de faire émerger une lecture en harmonie avec ce travail (« en pratique, il nous semble que [cela] appelle à une focalisation excessive sur le changement 'réel' sans s'interroger sur ce qui est reconnu comme tel » (p. 8)).

<sup>85</sup> Entretien 10, avec l'un des plus grands multiplicateurs de semences de céréales du pays.

<sup>86</sup> Entretien 47, avec un géographe retraité qui a collaboré à plusieurs études pour le secteur public.

<sup>87</sup> Entretien 17, avec un responsable de l'Office National du Conseil Agricole de Berrechid.

<sup>88</sup> Entretien 32, avec un ancien responsable de la principale entreprise publique de semences de céréales certifiées.

<sup>89</sup> Entretien 46, avec un employé d'une organisation de crédit agricole.

<sup>90</sup> Entretien 47, avec un géographe retraité qui a collaboré à plusieurs études pour le secteur public.

adoptés, et permettent la coexistence de logiques différentes et non hiérarchisées qui soutiennent les choix politiques concrets. La représentation, à travers des indices et des ombres du monde, montre comment les interlocuteurs comprennent ces concepts et les traduisent en actions, naturalisant des visions spécifiques.

Je m'attarde, enfin, sur le caractère général de l'élaboration proposée. Si, dans le cas marocain élaboré ici, la réflexion porte sur le changement et la stabilité, l'agriculture et les politiques du pain, j'avance que la méthodologie proposée peut également être appliquée à d'autres contextes et à d'autres questions (comme, par exemple, le changement climatique, l'État-nation, les frontières, la dimension de genre ou la sécurité nationale). Compris en ces termes, la représentation est un outil analytique efficace pour aborder la relation entre image de la réalité et action sur celle-ci.

Après avoir indiqué dans quel paysage empirique et théorique je place mon travail, le deuxième chapitre approfondit les questions qui ont guidé ma recherche.

## Chapitre II. Exposer les questions de recherche. Les questions clés de la thèse

Dans le deuxième chapitre j'opérationnalise les aspects présentés dans le premier, en approfondissant de manière tangible la relation entre le champ empirique et théorique. Je le fais à travers une étude de cas qui comprend trois entrées principales : la chaîne d'approvisionnement en céréales, le Plan Maroc Vert et le modèle de développement continental qu'il englobe. Je cherche ainsi à explorer d'autres questions liées à l'élaboration théorique. L'entrée « chaîne d'approvisionnement » met en avant l'outil qu'est le concept de représentation, en montrant concrètement comment il devient dispositif<sup>91</sup> de connaissance d'un contexte concret. L'étude du Plan Maroc Vert quant à elle permet de mieux cerner la manière dont les représentations entremêlées du changement et de la stabilité mobilisent des symbologies partagées. Enfin, le modèle de développement proposé par le Maroc pour le continent africain rend explicite la signification politique des représentations en tant que fondements de conceptions spécifiques de l'avenir.

### *. Étudier les représentations. Les céréales comme terrain d'investigation*

Dans cette section, la chaîne céréalière me permet de montrer concrètement comment j'étudie les représentations dans la suite de ma démonstration. J'identifie un certain nombre de nœuds symboliques partagés qui mobilisent les différents ordres de sens capables d'orienter la définition du changement et de la stabilité au sein de la filière céréalière. En explicitant ces symboles, j'indique comment les choix politiques deviennent des réservoirs de positionnements implicites à investiguer à partir des motivations données à l'action sociale qu'elles interprètent.

---

<sup>91</sup> Je fais référence au concept foucauldien de « dispositif », c'est-à-dire « les stratégies présentes dans les relations de pouvoir qui soutiennent des types de connaissances et sont soutenues par elles ». Il s'agit d'un ensemble hétérogène de connaissances, de techniques, d'institutions, de pratiques et de véhicules de ces pratiques qui relient, légitiment et soutiennent un certain ordre social et politique et qui, en même temps, sont soutenus, approfondis et diffusés par celui-ci. Voir : entretien avec Colas D., Grosrichard A., Le Gaufey G., Livi J., Miller G., Miller J.-A., Millot C., Wajeman G. ; Ornicar (1977). *Le jeu de Michel Foucault*. Bibliothèque du champ freudien, n. 10, pp. 62-93.

Je reprends certains des contrastes précédemment exposés, en particulier la coexistence d'actions politiques mutuellement opposées au sein de la filière céréalière : le secteur public finance simultanément la production nationale (avec des subventions à sa commercialisation et aux semences de céréales certifiées) et l'abandon de la culture des céréales (par des reconversions et le soutien aux importations). J'explore comment ces différentes actions peuvent coexister de manière cohérente parce qu'elles évoquent des rationalités<sup>92</sup> propres et concurrentes qui interprètent différemment les symboles partagés. Pour articuler ce processus, j'analyse les quatre principaux symboles autour desquels la chaîne céréalière est interprétée : les céréales, les semences, le marché et la terre.

La première « unité fondamentale » explore les différentes significations prises par différentes céréales : selon l'interprétation choisie, l'orge, le blé dur et le blé tendre sont liés à la tradition ou à la modernité<sup>93</sup>. Cette différenciation s'inscrit dans une bifurcation plus large où les céréales, culture considérée peu « entrepreneuriale », s'opposent aux produits « à haute valeur ajoutée » (agrumes, mais plus encore avocats, pastèques ou fruits rouges), plus rentables et demandés sur le marché international. Les semences certifiées de céréales constituent un symbole fortement associé à l'articulation entre représentation du changement et représentation de la stabilité. Historiquement au cœur des activités du secteur public, les variétés sélectionnées sont perçues comme indispensables à l'industrialisation seule capables de garantir une production uniforme et d'utiliser les agro-technologies. Je montre comment la reconnaissance ou le manque de reconnaissance de la diffusion de ces dispositifs sont liés à la conception qui est faite du contexte agricole marocain, en orientant l'approche politique. Un troisième symbole est le marché cible. La filière céréalière circule sur deux circuits commerciaux : le « marché industriel », avec des céréales majoritairement importées et des produits standardisés, et « le marché traditionnel », qui accueille la majeure partie de la production nationale et où les produits sont personnalisés. Je reconstruis comment le positionnement des acteurs vis-à-vis de ces deux circuits détermine des visions différentes du changement et de la stabilité, tout en légitimant les figures qui sont considérées être références pour les deux marchés. Enfin, j'explore un quatrième point à forte valeur symbolique : la taille de la parcelle de terre possédée ou exploitée. Le « seuil de 5 hectares » sépare - dans les tableaux du monde rural marocain les plus répandus - des céréaliers peu entrepreneurs des producteurs modernes de produits à haute valeur ajoutée, dynamiques et entrepreneurs<sup>94</sup>.

---

<sup>92</sup> J'entends ce terme au sens wébérien. Il ne vise donc pas à indiquer la présence d'une logique pure, à laquelle les actions doivent se conformer pour être considérées « rationnelles » ; il fait plutôt référence aux différents points de vue qui soutiennent et accompagnent l'action et qui sont guidés par des logiques spécifiques (Weber, 1922/2003, *op. cit.* ; Grossein, 2016b, *op. cit.*).

<sup>93</sup> Le premier est lié par excellence à la tradition, le second se situe entre les deux, et le troisième est lié, dans sa représentation la plus répandue, au pain blanc et à la consommation urbaine (comme cela est apparu dans presque toutes les entretiens, mais aussi dans divers travaux universitaires, par exemple : Aït Aït Hamza, M. (1998). « Les céréales dans le Maroc du Centre-ouest ». *Méditerranée*, n. 88, p. 27-32 et Hossaini-Hilali, J. (2015). *Des vétérinaires au Maroc sous le Protectorat français*. Rabat : Adrar)

<sup>94</sup> Cette lecture a été mobilisée dans les entretiens et dans la littérature (voir par exemple Bouderbala, N. (1999a). « Les systèmes de propriété foncière au Maghreb. Le cas du Maroc ». Dans Jouve A.-M. et Bouderbala N. (eds.). *Politiques foncières et aménagement des structures agricoles dans les pays méditerranéens : à la mémoire de Pierre Coulomb*. Montpellier : CIHEAM ; Bouderbala, N. (1999b). « L'aménagement des grands périmètres irrigués : l'expérience marocaine ». Dans Jouve, A.-M. et Bouderbala, N. (eds.). *Politiques foncières et aménagement des structures agricoles dans les pays méditerranéens : à la mémoire de Pierre Coulomb*. Montpellier : CIHEAM, p. 171- 184 ; Lazarev, G.

Selon la façon dont ces quatre « paramètres interprétatifs » sont jugés et combinés, différentes représentations peuvent être créées. Je présente ici les deux « représentations limites » principales - extrêmes d'un spectre large et complexe qui sera exploré plus en détail dans le reste de la thèse<sup>95</sup>. D'une part, il y a une vision qui considère les céréaliers comme des agriculteurs coincés dans des systèmes de production non rentables, à orienter vers les exigences du marché international<sup>96</sup> ; d'autre part, il y a une vision qui reconnaît, au contraire, les producteurs de céréales comme les garants d'une tradition à maintenir car elle apporte stabilité politique et sécurité alimentaire<sup>97</sup>. Ces visions renvoient à des images opposées du changement et de la stabilité et sont la clé pour comprendre comment différentes actions peuvent coexister de manière cohérente dans les choix politiques.

À partir de ces deux représentations opposées, il est courant que, selon la façon avec laquelle les « dénominateurs communs » symboliques sont appréhendés, des changements stimulés au fil du temps à travers les efforts politiques ne soient pas détectés<sup>98</sup>. Ce manque de reconnaissance oriente les efforts du secteur public vers des objectifs en continuité avec les politiques précédentes, dans une « modernisation éternelle<sup>99</sup> » qui laisse entrevoir la vision d'un monde agricole « statique<sup>100</sup> », habité par une population « immobile dans le temps<sup>101</sup> ».

---

(2005c). « Réflexions sur la ruralité au Maroc ». Dans les *Actes du colloque Paul Pascon*, décembre 2005, Rabat : IAV ; Lazarev, G. (2014). *Ruralité et changement social. Etudes sociologiques*. Rabat : Université Mohammed V-Agdal).

<sup>95</sup> Pour des textes qui saisissent ces nuances : Rachik, H. (2006). « Jeunesse et changement social ». Dans Mouline, M. T. et Lazrak, A. (eds.). *Cinquante ans de développement humain, perspectives 2025 : document de synthèse du rapport général*. Rabat : IRES, pp. 193-251 ou Kadiri, Z., Tozy, M. et Mahdi, M. (2015). « Jeunes fellahs en quête de leadership au Maroc ». *Cahiers Agricoles*, vol. 24, n. 6, pp. 428 - 434.

<sup>96</sup> Représentation sous-jacente à nombreux entretiens réalisés, dans le secteur public aussi bien que dans celui privé (par exemple, n. 4, 6, 7, 20, 21, 29, 74).

<sup>97</sup> Une position que l'on retrouve principalement dans les entretiens avec des fonctionnaires ou des universitaires (comme les n. 8, 35-40, 87, 51, 52, 56). On la retrouve également dans la conférence en ligne de Najib Akesbi sur la structure de production agricole du pays et le projet de changement qui lui est adressé (Youtube. *Najib Akesbi, l'orge et la pastèque*. <https://www.youtube.com/watch?reload=9&v=dKW9geImKFo>. Visité le 22/12/2020).

<sup>98</sup> Les changements dont je parle sont liés aux quatre dimensions explorées ci-dessus. Du point de vue de la structure de la production céréalière, depuis 2009, le blé tendre est la céréale la plus répandue et productive (ONCIL. *Statistiques*. <https://www.onicl.org.ma/portail/situation-du-marche/statistiques>. Consulté le 28/09/2021), ce qui se détache de la vision des céréaliculteurs ancrés à l'ogre et incapables de changer leurs cultures et leur pratiques agricoles. Pour ce qui concerne les semences certifiées, en revanche, il faut noter que pour les deux céréales dans lesquelles la recherche agronomique a été plus productive (blé dur et blé tendre), non seulement l'utilisation de semences certifiées a augmenté, mais les caractéristiques génétiques des variétés sont désormais considérées comme importantes aussi auprès des agriculteurs en dehors des circuits de distribution industriels, et circulent également dans le marché « traditionnel » (une question constatée au cours de la recherche dans plusieurs des entretiens avec les professionnels de la filière (n. 17, 35, 74) ainsi qu'avec des agriculteurs de zones « non favorables », très intéressés par les caractéristiques des semences achetées sur le marché informel, auprès d'amis ou autoproduites (entretiens n. 13, 43). L'accès au marché est également polyvalent : nous y reviendrons, mais aujourd'hui l'hybridation entre marché industriel et « traditionnel » est très présente et transversale. Enfin, la question foncière est également plus complexe qu'il n'y paraît. Aujourd'hui, les agriculteurs disposant de petites et moyennes parcelles cultivent des produits d'exportation - tels que des oranges, des fruits rouges, des avocats ou des pastèques (Fellahtrade. *Fillère végétale*. <https://www.fellah-trade.com/fr/filiere-vegetale>. Visité le 24/05/2021) -, ont augmenté l'utilisation de l'irrigation agricole - causant des problèmes environnementaux majeurs sur lesquels nous reviendrons -, et sont impliqués dans des formes entrepreneuriales de gestion des terres (entretien avec un responsable de l'Office National du Conseil Agricole (ONCA) à Meknès (n.44) et à un investisseur actif dans divers secteurs dont l'agriculture (n.64)).

<sup>99</sup> Expression utilisée par un universitaire interrogé dans le cadre d'une recherche de thèse de maîtrise (entretien n. 48).

<sup>100</sup> Entretien avec un responsable de la Fédération Nationale de la Minoterie (n. 7).

<sup>101</sup> Entretien avec un employé d'une entreprise privée travaillant avec les importations de céréales (n. 20).

Les céréales sont donc le lieu concret par lequel je commence à exposer concrètement la méthode par laquelle j'étudie la performativité des représentations du changement et de la stabilité.

Les céréales sont donc le lieu concret par lequel je commence à exposer concrètement la méthode par laquelle j'étudie la performativité des représentations du changement et de la stabilité.

*. Entre changement et stabilité. Le Plan Maroc Vert*

Mon élaboration se poursuit en prenant en considération le PMV. Je n'en propose pas une présentation détaillée (explorée plus en détail dans le chapitre III), mais je me concentre sur son processus de construction, pour montrer comment les représentations du changement et de la stabilité entrent en relations entre elles.

À ses débuts, la politique agricole était principalement axée sur la dimension économique. Elaboré par le cabinet de *consulting* McKinsey<sup>102</sup> avec la collaboration de quelques professionnels et de quelques fonctionnaires du secteur agricole, le PMV de 2007/2008 donnait priorité au développement des « mécanismes économiques pour inciter les acteurs à construire le changement souhaité<sup>103</sup> » à travers l'augmentation de la productivité agricole. Dans cette toute première version, les aspects tels que la gestion des ressources ou la durabilité n'étaient tout simplement pas inclus. Je reconstruis comment ces thèmes ne sont entrés dans le débat public quant à la stratégie agricole uniquement après que la contribution d'universitaires et d'autres experts ont mis en évidence les vides de cette première proposition. En passant par la construction de ce débat, j'observe comment des visions opposées de la stabilité ont commencé à coexister dans la politique du PMV : l'extrême focalisation sur la dimension économique des collaborateurs de McKinsey (économistes et ingénieurs gestionnaire) a dû se conjuguer à la dimension environnementale qui pour les sociologues ruraux et les experts agricoles était cruciale dans la réflexion sur l'agriculture. L'idée de « stabilité » sous-tendant l'analyse des premiers faisait référence à l'augmentation de la « chiffre d'affaires » ; celle des seconds renvoyait à la sauvegarde des ressources environnementales. Je retrace comment ces deux approches se sont combinées dans la première version officielle du Plan Maroc Vert (2008-2014) en donnant lieux à une première coexistence de rationalités où une politique essentiellement productiviste se conjugue à la nécessité de considérer la dimension environnementale. J'expose comment cette concomitance s'est traduite dans la présence d'actions fondées sur des approches opposées de la gestion des ressources – comme la cohabitation entre des propositions de méthodes (d'irrigations ou de cultivation) considérées comme « durables » du point de vue environnemental, et l'énorme diffusion de l'agriculture irriguée ou des cultures qui nécessitent un arrosage en continu.

Je continue la réflexion en suivant comment, pendant les années de mise en œuvre du PMV, les représentations entrelacées du changement et de la stabilité ont encore varié. Je montre que la première évaluation de la politique - réalisée par McKinsey lui-même en 2014 - avait révisé son approche économique : il ne suffisait plus d'augmenter la production, il fallait aussi travailler sur le marketing et la vente. La présence des marchés

---

<sup>102</sup> Groupe américaine qui travaille avec le gouvernement marocain depuis plusieurs années.

<sup>103</sup> Entretien avec l'un des créateurs du Plan Maroc Vert, employé de McKinsey (n. 1).

qui n'étaient ni industriels ni tournés vers l'étranger a commencé à revêtir un caractère problématique jusqu'alors occulté. Au fur et à mesure, le désir de reconfigurer les circuits d'échange a pris progressivement forme jusqu'à aboutir à la proposition de « Génération Green » de réviser en profondeur le système de distribution.

s'y ajoute une dimension démographique : l'abandon des campagnes devient une priorité aux yeux des décideurs publics, en le reconnaissant comme vecteur potentiel de déstabilisation politique et sociale. Je suis donc la façon par laquelle l'idée de stabilité a progressivement été liée à celle d'immobilité physique et géographique des populations, et l'idée de changement à celle de la construction d'un système économique qui dissuade les mouvements internes et internationaux<sup>104</sup>. Avec la fin de la première version du PMV, cette priorité n'a fait que gagner de l'importance. Malgré une diminution relative par rapport aux années précédentes, l'exode rural est en effet toujours dynamique<sup>105</sup> et est désormais au centre des préoccupations politiques.

En 2018, lorsque le secteur public a délégué à un autre organisme (le Boston Consulting Group) les travaux sur la deuxième version de la politique (présentée officiellement en 2020<sup>106</sup>), une dimension socioculturelle s'est ajoutée aux autres, devenant à la fois centrale dans la façon dont le changement social souhaité et la stabilité politique sont envisagés. C'est avec Génération Green que l'on commence à parler de « renforcer l'élément humain » et de créer une « classe moyenne agricole »<sup>107</sup>. Sans abandonner les imbrications précédentes (liées à l'intérêt économique *in primis*, et puis à la dimension démographique et géographique), le plan socioculturel est devenu central dans la version actuelle du PMV. J'observe l'individualisation de la responsabilité portée par cette dimension : la croissance économique se transforme en « esprit entrepreneuriale » (il est explicitement question de créer une « nouvelle *génération* d'entrepreneurs

---

<sup>104</sup> Thème qui émerge dans les articles scientifiques et les documents officiels (Meisenhelter, J. (2014). « Atténuation de la migration induite par le climat dans les zones rurales du Maroc : amélioration du développement durable pour traiter les causes socio-économiques et environnementales de la migration ». *Collection Projet d'étude indépendant (PEI)*, n. 1934, p.1-46 ; Harbouze, R; Pellissier, J.P.; Rolland, J.P. e Khechimi, W. (2019). *Rapport de synthèse sur l'agriculture au Maroc*. Rabat : CIHEAM-IAMM; Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime Agence pour le Développement Agricole (2011). *Projet d'Intégration du Changement Climatique dans la mise en œuvre du Plan Maroc Vert*. Rabat ; Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime Agence pour le Développement Agricole. *Le Plan Maroc Vert, artisan de l'agriculture de demain*. <http://www.agriculture.gov.ma/pages/actualites/8ieme-edition-des-assises-de-l'agriculture>) ainsi que dans des articles de journaux (Agrobook.ma (31 août 2014). *Le Plan Maroc Vert : la nouvelle stratégie agricole au Maroc* ; Réseau National de la chambre de l'agriculture du Niger. *Plan Maroc Vert. Principes*. <https://reca-niger.org/spip.php?article1000>. Visité le 25/05/2021).

<sup>105</sup> L'urbanisation au Maroc est un phénomène qui perdure depuis les années 1960. Le taux d'urbanisation (le rapport entre la population urbaine et la population rurale) était de 29,2% en 1960 et est aujourd'hui de 60,4%. La population urbaine a dépassé la moitié de la population totale en 1994 et le taux d'urbanisation total entre 1960 et 2014 est de 76,7 %. La tendance semble toutefois atténuer : alors que la différence entre les taux d'urbanisation était de 6 points de pourcentage entre 1969 et 1971, entre 1982 et 1994 elle est passée à 9 points de pourcentage ; entre 2004 et 2014 elle est revenue à 5 points de pourcentage (Haut Commissariat au Plan (2014). *Recensement général de la population et de l'habitat de 2014*. Rabat, p. 11).

<sup>106</sup> Agence du Développement Agricole (2020). *Nouvelle stratégie du secteur agricole*. Rabat.

<sup>107</sup> Boston Consulting Group (2020). « *Présentation de la stratégie " Génération Green 2020-2030 "* ». Rabat : Boston Consulting Group ; Agence du Développement Agricole. *Génération Green*. <https://www.ada.gov.ma/fr/nouvelle-strategie-du-secteur-agricole>. Visité le 24/04/2021.

agricoles<sup>108</sup> ») et le sujet est ouvertement considéré comme étant au cœur du processus d'enrichissement des campagnes par le biais des assurances, des banques et l'adoption d'une logique commerciale.

Cette première présentation de l'ordre de priorités de la politique agricole (réalisée principalement à partir de documents officiels, d'entretiens avec des fonctionnaires et avec des personnes sans beaucoup de responsabilité politique<sup>109</sup>) se complexifie lorsque j'ajoute une autre niveau de lecture du PMV, le niveau politique. En effet, certains de mes interlocuteurs plus introduits n'hésitent pas à affirmer que « contrairement à ses objectifs affichés, la politique vise à accompagner l'exode rural déjà en cours et à laisser l'agriculture aux grand producteurs<sup>110</sup> ». Ce désir se traduit dans des actions qui cherchent à faire des agriculteurs des « entrepreneurs d'eux-mêmes<sup>111</sup> » à travers la construction d'activités non agricoles (ou « para-agricoles<sup>112</sup> », comme les définit Génération Green). Ainsi, le développement rural est silencieusement intégré dans une politique agricole qui devient un instrument indirect pour gouverner l'urbanisation et la perte d'importance du secteur primaire dans l'économie des campagnes. En présentant cette facette du PMV, j'approche le rôle que la « tradition » joue dans la représentation de la stabilité politique : les acteurs qui ont présenté cette lecture reconnaissent simultanément l'impossibilité de la rendre publique en raison du rôle des *fellahs* dans l'imaginaire identitaire. Pour eux « expliciter la volonté d'accompagner l'abandon des campagnes par les petits agriculteurs serait un suicide politique<sup>113</sup> », ce qui nous aide à mieux comprendre comment la stabilité des campagne est imaginée, et comment les conséquences politiques de cette représentation prennent forme.

Dans cette deuxième section, donc, à partir de l'exploration du large panorama de représentations entrelacées du changement et de la stabilité que le PMV englobe, je montre comment elles se relient et jouent entre elles et cohabitent de manière cohérente au sein d'un même projet politique. Afin d'accéder à la signification politique de ces enchevêtrements - c'est-à-dire à la manière dont changement et stabilité deviennent les fondements concrets de stratégies et de conceptions pour l'avenir – je considère une autre dimension du PMV : son rôle dans la stratégie de stabilisation continentale.

### . *La portée politique des représentations. Le projet africain*

Le PMV est aussi présenté comme un exemple concret du modèle de développement proposé pour les pays africains. Le Maroc se présente en effet comme acteur très dynamique sur le continent et ses efforts ont une triple signification : au niveau continental, avec des bénéfices économiques et diplomatiques espérés ; dans ses relations avec les pays « occidentaux », en utilisant la gestion de l'immigration illégale comme principale source de légitimation ; et sur un plan plus général, en insérant le pays dans les objectifs de sécurité alimentaire

---

<sup>108</sup> Agence du Développement Agricole, 2020, *op. cit.*, p. 10.

<sup>109</sup> C'est ce qui ressort d'innombrables conversations avec des représentants des secteurs public et privé (voir par exemple les entretiens n. 19, 20, 29, 42, 54 et 55).

<sup>110</sup> Entretien n. 2 à une personne avec des rôles de responsabilité dans le secteur public du pays. Cette vision est partagée aussi par diverses personnes ayant des rôles importants dans le secteur public ou avec des personnes en contact avec le milieu décisionnel (par exemple, les entretiens n. 6, 30, 36, 45, 56).

<sup>111</sup> Entretien n. 18 avec un employé de l'Office National du Conseil Agricole (ONCA) à Berrechid.

<sup>112</sup> Ministère de l'Agriculture du Développement Rurale et de la Pêche Maritime. *Génération Green*. Site cité.

<sup>113</sup> Entretien avec une personne ayant joué un rôle important dans le secteur agricole, tant public que privé (n. 6).

Le PMV est aussi présenté comme un exemple concret du modèle de développement proposé pour les pays africains. Le Maroc se présente en effet comme acteur très dynamique sur le continent et ses efforts ont une triple signification : au niveau continental, avec des bénéfices économiques et diplomatiques espérés ; dans ses relations avec les pays « occidentaux », en utilisant la gestion de l'immigration illégale comme principale source de légitimation ; et sur un plan plus général, en insérant le pays dans les objectifs de sécurité alimentaire puisque son projet est centré sur l'augmentation de la production agricole. En présentant ce caractère international, je dédie cette section à l'exploration de la manière dont les représentations entremêlées du changement et de la stabilité deviennent une source de légitimation pour les actions politiques qui agissent à la fois au niveau institutionnel tout en orientant l'action individuelle. Je considère, en premier lieu, comment le concept même de « développement » évoque une interaction implicite entre les idées de changement et de stabilité, et j'analyse comment cette interaction est élaborée aujourd'hui au Maroc et dirigée vers tout le continent africain. À partir de cette première réflexion, j'expose les implications nationales et internationales de cette élaboration.

La stratégie africaine, en fait, a une première implication liée à la légitimité territoriale et monarchique. À cet égard, j'analyse comment l'activité diplomatique et économique en Afrique se reflète dans la souveraineté territoriale en abordant la question du Sahara occidental - ou du Sud du Maroc, selon le positionnement implicite. Je commence par retracer l'histoire du conflit autour de cette bande de terre désertique – qui, à côté de sa valeur symbolique, est également riche en phosphates<sup>114</sup> et fait face à une côte particulièrement poissonneuses<sup>115</sup>. Je rappelle que cette question est centrale dans la stratégie marocaine sur le continent. En effet, ce sont les efforts diplomatiques déployés par le roi Mohamed VI - à partir de 2014 surtout - qui ont conduit 28 pays à voter pour la réintégration du Maroc dans l'Union africaine (dont il était parti précisément à cause de la reconnaissance de la *République Arabe Sahraouie Démocratique* comme membre de l'institution). Depuis lors, la vive activité diplomatique du Maroc a permis de construire un nouveau rôle pour le pays, qui devient central dans la gestion des relations internes, continentales et internationales. Cet effort ne consolide pas seulement la politique étrangère du pays, mais agit également sur le plan interne, en renforçant la légitimité monarchique par cette action de reconnaissance diplomatique et simultanément en confirmant une nouvelle fois la dimension impériale de l'État marocain. En reconstruisant le parcours du conflit autour de cette partie du Sahara, je montre comment la stratégie africaine, qui agit à travers des registres économiques, diplomatiques

---

<sup>114</sup> Alternatives Economiques. *Qu'exporte le Sahara Occidental ? Principalement du phosphate*. <https://www.alternatives-economiques.fr/quexporte-sahara-occidental-principalement-phosphate-0106201573458.html>. Visité le 27/05/2021. Bien qu'il ne s'agisse pas du plus grand gisement de phosphate du Maroc, situé plutôt dans la région de Khouribga, cette zone désertique est considérée comme un bassin minier à très fort potentiel mais pas encore totalement exploré (entretien n. 97 avec un responsable de l'OCP de la région sahraouie).

<sup>115</sup> Développement du Sahara. *Pêche*. <http://www.sahara-developpement.com/Sahara-Occidentale/Pêche-497.aspx>. Visité le 27/05/2021. La pêche est, entre autres, un sujet central de la diplomatie actuelle entre le Maroc et l'Europe concernant ces eaux : il y a eu des renégociations continues de l'accord entre les deux institutions parmi 2011 et 2019, se terminant par l'acceptation du Parlement européen de la possibilité pour le Maroc d'exploiter les eaux sahraouies. Cette dernière décision soutient la légitimité du Maroc aux yeux de la communauté internationale en tant que souveraine sur la zone (NewsGeopolitical News (19 février 2019). *Maroc. Le Parlement européen approuve l'accord de pesage. Sahara inclus* ; Parlement européen. *Accord de pêche UE-Maroc*. En un *coup d'œil*. [https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/ATAG/2019/633172/EPRS\\_ATA633172\\_IT.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/ATAG/2019/633172/EPRS_ATA633172_IT.pdf). Visité le 27/05/2021).

et imaginatifs, influence une question extrêmement délicate à niveau politique - telle que c'est une territorialité contestée.

Poursuivant l'exploration de l'action marocaine sur le continent, je m'attarde sur la manière dont la stratégie économique prend forme. Je considère tout d'abord le rôle central des entrepreneurs marocains : définis comme *les champions chérifiens*<sup>116</sup>, ils investissent dans divers secteurs (financier<sup>117</sup>, télécommunication<sup>118</sup>, industriel<sup>119</sup> et logistique<sup>120</sup>, immobilier, touristique, agricole, de l'industrie pétrolière) et sont incités à rentrer dans l'économie africaine grâce à l'aide du secteur public marocain. J'analyse comment le Maroc soutient ces entrepreneurs par des subventions directes et indirectes et je reconstruis la stratégie étatique qui a d'abord soutenu les banques et les organismes financiers nationaux pour créer des instruments financiers pour, ensuite, soutenir les actions privées sur le continent. En montrant comment le Maroc a construit le cadre économique dans lequel évoluent ses « champions », j'étudie le processus de construction du marché néolibéral et les façons par lesquelles il opère à travers le processus de *décharge*<sup>121</sup>, en s'appuyant sur des individus considérés comme capables de garantir « le bien de tous [, ...] par le comportement de chacun<sup>122</sup> ». J'observe comment cette individualisation se base sur un Etat très présent, qui modifie le cadre de l'action individuelle par subventions plus ou moins directes et partenariats intergouvernementaux sur des secteurs stratégiques - dans le cas étudié, par exemple, sur la religion, l'armée et l'agriculture.

---

<sup>116</sup> Fassi Fihri, B. (2014). *Le Maroc et l'Afrique. Pour une mobilisation nationale d'envergure*. Rabat : Institut Amedeus, p.11.

<sup>117</sup> À travers les activités des banques, comme l'*Attijariwafa Bank*, qui était présente dans 12 pays africains en 2014 et prospectait son expansion dans huit autres ; la *BMCE Bank* présente depuis 1980 comme actionnaire de plusieurs banques nationales (la *Banque de Développement du Mali*, la *Congolaise de Banque*) et qui a acquis le réseau *Bank of Africa* en 2010 ; et la *Banque Centrale Populaire* (présente dans dix pays à travers trois agences) ; ou des compagnies d'assurance telles que *Saham Assurances* qui est devenue la première compagnie d'assurance du continent en 2010 travaillant sur treize pays ; *Wafa Assurance*, présente avec le groupe *Attijariwafa Bank* en Tunisie, en Côte d'Ivoire, au Gabon, au Cameroun et au Congo ; *RMA Watanya* travaillant dans quatre pays ; et *Atalanta Assurance*, filiale du groupe *Holmarcom*, la compagnie d'assurance des entreprises du continent (Fassi Fihri, 2014, *op. cit.*).

<sup>118</sup> *MarcTelecom* est présent dans onze pays africains et est l'actionnaire majoritaire de *Mauritel* (société historique de télécommunications de Mauritanie), *Onatel* (pour le Burkina Faso), *Gabon Telecom SA* et *Sotelma* (sur le Mali) (Fassi Fihri, 2014, *op. cit.*).

<sup>119</sup> Avec des investissements dans différents secteurs, dont les principaux sont le bois (*Groupe Safari*), la construction (*Cema Bois*, *Addoha*, ou *Alliances*), et les infrastructures (à travers l'action du groupe *Somagec*) (Fassi Fihri, 2014, *op. cit.*).

<sup>120</sup> Avec l'extension du réseau de couverture des vols de *Royal Air Maroc* sur le continent, mais aussi avec la mise en place de PPP entre les entreprises marocaines et le gouvernement local pour le transport des biens et des personnes (Fassi Fihri, 2014, *op. cit.*).

<sup>121</sup> Je me réfère à la conceptualisation développée par Béatrice Hibou à partir des travaux wébériens sur les formes de gouvernement non centralisées et non prises en charge par l'administration mais, précisément, « déchargées » vers acteurs privés (Hibou, B. (1999a). *L'Etat en voie de privatisation*. Paris : Politiques Africaines, vol. 73, n.1). Cette conceptualisation n'inclut pas exclusivement des actions explicites, volontaires ou planifiées, mais se produit également de manière implicite, lorsque différents intérêts se rencontrent de manière inattendue ou non planifiée et lorsque des collaborations non recherchées, non intentionnelles, imprévues et peut-être même non reconnues ou non exprimées sont construites (voir également Mbembe, A. (1999). « Du gouvernement privé indirect ». Dans Hibou, 1999, *op. cit.* pp.103-121 ; Hibou, B. et Bono, I. (2016) *Le gouvernement du social au Maroc*. Paris : Karthala).

<sup>122</sup> Foucault, M. (1977-1978/2017). *Sicurezza, territorio e popolazione. Corso al Collège de France (1977-1978)*. Tradotto da Napoli P, Milano: Feltrinelli, pp. 251-252.

À partir de ce tableau, j'arrive à présenter l'*Office Chérifien des Phosphates* (OCP), la principale société publique marocaine, qui gère tous les gisements de phosphate du pays<sup>123</sup>. Les journaux et les personnes interrogées l'appellent « le bras armé de la Stratégie Royale Africaine<sup>124</sup> » car l'OCP apparaît comme le porte-parole de la *Vision Royale*<sup>125</sup> que Mohamed VI adresse au continent. J'analyse alors le « modèle Maroc<sup>126</sup> », un projet de développement pour l'Afrique promu directement par le souverain marocain qui promet de changer la société et de stabiliser le continent à partir de l'agriculture. En effet, le Maroc se présente comme chef de file d'une Révolution Verte africaine qui, en ligne avec le PMV, propose de modifier les techniques agricoles et le rapport au marché des populations des zones rurales pour construire plus de stabilité dans les campagnes et augmenter le bien-être et la consommation. Je présente les stratégies et les principaux acteurs liés à cette conception et, en particulier, je me concentre sur l'OCP et sur la manière dont, par une imbrication d'activités économiques (développées principalement par le Groupe) et d'activités politico-diplomatiques (menées plutôt par la Fondation OCP), l'entreprise crée des partenariats et des accords intergouvernementaux liés aux ressources stratégiques<sup>127</sup>, conférant ainsi au Maroc une place privilégiée sur le continent africain et vis-à-vis des bailleurs de fonds internationaux.

Je poursuis l'analyse en commençant par expliciter les hypothèses théoriques qui sous-tendent ces actions. Construire un cadre institutionnel pour changer la société par le biais de « types humains » adaptés à la direction du changement souhaitée est une manière de comprendre l'action publique alignée sur la production politique européenne de l'après Deuxième Guerre mondiale. Dans la « planification indicative » élaborée durant cette période, la transformation doit impliquer l'individu, s'enraciner dans ses valeurs personnelles, dans les significations collectives de l'action sociale et dans les priorités individuelles. En adoptant cette stratégie, le Maroc travaille pour diriger éthiquement la société africaine en déployant des formes spécifiques de connaissance pour orienter l'action individuelle et changer les priorités collectives en dirigeant l'utilisation du pouvoir. J'explique comment, ainsi, le Maroc s'approprie une hypothèse centrale dans la manière dont changement social et stabilité politique sont dépeints dans la planification indicative : s'il est bien étudié et

---

<sup>123</sup> Le 85% des réserves globales. Cette entreprise et ses relations avec le secteur public et le monde agricole ont été le centre de ma recherche du mémoire qui a donné lieu au texte Ferlaino, B. (2018). *Il Marocco dei fosfati. Politiche e discorsi nel governo del sociale*. Mémoire de master à l'Université de Turin.

<sup>124</sup> Commodafrica (25 février 2016). *L'OCP crée Africa OCP, fer de lance sur la conquête du marché africain des engrais*.

<sup>125</sup> Sur laquelle une conférence a été organisée (rapportée plus tard dans un livre offert en lecture dans la salle d'attente du siège de l'OCP à Casablanca) (Le Matin (2017). *Co-développement. La vision d'un Roi*. Le Forum Maroc Today, qui s'est tenu à Casablanca le 7 juillet 2017) où des politiciens africains et internationaux témoignent de l'engagement du souverain dans le projet. Cette réunion représente bien la personnalisation monarchique du projet de société proposé pour le Maroc et pour l'Afrique et le rôle que le souverain veut se construire à niveau international, comme promoteur et idéateur individuel du projet de changement stabilisateur. Cette vision (présente également dans des ouvrages telles que Chauprade, A. (2019). *Géopolitique d'un Roi - Essai sur un Maroc moderne et multipolaire*. Paris : Ellipses) a été élaborée dans des lectures para-académiques, ouvertement incluse dans les dynamiques diplomatiques internationales, et diffusée au public par les journaux nationaux et internationaux, jusqu'à être célébrée dans un documentaire consacré précisément à Mohamed VI et à sa « vision » (Morocco world news. *Nouveau documentaire sur le roi Mohammed VI : "Un roi, une vision, une ambition"*). <https://www.morocoworldnews.com/public/2019/11/286502/new-documentary-king-mohammed-vi-vision>. Consulté le 27/05/2021).

<sup>126</sup> Fassi Fihri, 2014, *op. cit.* p. 12.

<sup>127</sup> Je précise que les engrais chimiques, produit phare de l'activité de l'OCP en Afrique, sont fabriqués à partir de phosphore (issu des phosphates), d'azote et de potassium (tirés du gaz naturel et du pétrole).

planifié, l'avenir est presque entièrement dans les mains de ceux qui le construisent, et en formant de nouvelles valeurs individuelles, en encadrant l'action collective et en affinant les techniques de prévision, l'incertitude peut être diminuée et les limites de la société future circonscrites.

#### *. Préambule. Conclusions*

Le préambule offre une introduction générale à la fois du cas d'étude, des thèmes théoriques et de leur articulation ; il fournit quelques bases fondamentales pour une compréhension approfondie du reste de la thèse. En considérant d'abord la représentation du changement social et ensuite celle de la stabilité politique, je m'emploie à comprendre le fonctionnement concret des représentations, leur poids dans la définition des instruments de gouvernement et des priorités politiques, leur trajectoire de construction historique, la consolidation et la légitimation des unités fondamentales qui les composent, et les modalités de leur inclusion dans le débat public.

Le choix que j'ai fait de partager l'explication en deux « moments » ne signifie pas analyser séparément les deux concepts ; au contraire, cela me conduit à examiner leurs relations à partir de points de vue différents. La première partie s'intéresse en effet aux politiques agricoles marocaines, véritable laboratoire du changement social dans l'histoire, tandis que la seconde analyse la filière céréalière, objet du « gouvernement de stabilité ». Ces deux objets sont coprésents, ils existent ensemble, et je les ai connus ensemble lors de mon terrain de recherche. Tout comme la stabilité et le changement, il ne faut donc pas les considérer seuls. Toutefois, le fait qu'ils soient liés ne signifie pas, bien sûr, qu'ils n'ont pas de spécificités propres. C'est à travers les spécificités des politiques agricoles et des représentations du changement social qui leur sont liées, leur poids politique et leur trajectoire historique, que nous pouvons explorer les différentes caractéristiques de la représentation de la stabilité. Ainsi, une meilleure connaissance de la chaîne d'approvisionnement des céréales et de la stabilité qu'elle cherche à établir permet également de mieux comprendre le changement social. Ces deux parties doivent donc être lues de manière dialogique. C'est leur union qui nous permet d'aller en profondeur dans la relation entre représentations et politiques, dans la manière dont les premières influencent les secondes, mais aussi dont les choix politiques contribuent à produire, ancrer, ou changer certaines représentations.

### **Partie I. L'agriculture : un observatoire du changement social**

Pour explorer plus en profondeur la représentation du changement social, j'explore les politiques agricoles marocaines, véritable laboratoire historique des transformations sociales. Cette première partie est divisée en trois. Tout d'abord, je retrace les manières spécifiques par lesquelles la planification indicative est retravaillée au Maroc, en regardant comment l'élaboration développée en Europe lors de la construction des fondements néolibéraux est réélaboree dans le PMV et quelles priorités ils mettent en évidence. Je propose ensuite un travail de reconstruction du PMV, afin de suivre la formation et la consolidation des « unités fondamentales » qui composent les images de la société. Ainsi, les choix politiques deviennent des points d'entrée empiriques pour observer l'imbrication des durées. Grâce à ces explorations, les enchevêtrements de représentations

apparaissent dans toute leur portée transformatrice et leur trajectoire historique. Enfin, à partir d'une analyse des interprétations possibles des différents symboles qui façonnent l'idée de changement et de stabilité et de leur modification d'intensité et de position selon les différentes configurations, j'analyse le riche panorama des lectures contrastées voire contradictoires d'un même contexte pour mieux appréhender quelles sont les priorités définies, les valeurs ordonnées et les stratégies esquissées.

### Chapitre III. Proposer un projet de changement : le Plan Maroc Vert

Le troisième chapitre, le premier de la partie consacrée aux politiques agricoles, est centré sur le PMV qui constitue une fenêtre pour observer le processus quotidien de traduction des représentations en actions politiques. Le PMV est d'abord considéré à partir de la conception politique qui le sous-tend, à savoir la planification indicative. J'examine ensuite comment un plan de transformation sociale est construit et comment stabilité et changement s'y entremêlent. Enfin, je considère le design social concret proposé par cette politique agricole, ses stratégies d'action et la manière dont s'y positionnent les valeurs, les priorités, et les images du futur et du présent. Plus généralement, dans ce chapitre, en éclairant davantage le contexte empirique observé et le cas d'étude, mon ambition est donner à voir comment, très concrètement, les images de la réalité socialement construites et adoptées façonnent cette dernière à travers des actions politiques et des choix individuels.

#### *. La planification. Entre idées du futur et organisation du présent*

Le PMV est, avant tout, un plan et, pour commencer à mieux le connaître, la première section de ce chapitre le présente comme un dispositif politique de construction du marché, inséré dans les logiques de la « planification indicative<sup>128</sup> » « à la française », dans sa forme propre au Maroc.

J'analyse la configuration du lien entre changement et stabilité implicitement contenu dans les plans et auquel ils entendent répondre : le changement est une « crise », à endiguer par des actions publiques capables de stimuler une transformation sociale progressive mais suffisamment profonde pour réécrire les priorités individuelles et les orienter vers une harmonisation économique, qui à son tour est censée apporter une stabilité politique. Je commence par présenter cette imbrication dans le moment actuel<sup>129</sup>, pour ensuite retracer sa

---

<sup>128</sup> Terme avec lequel les planificateurs français, principaux concepteurs théoriques des « plans » en Europe dans les années 1950 et 1960, se référaient à la « planification à la française », également appelée « planification occidentale » pour la distinguer de la planification soviétique (Massé, P. (1962). « La planification française ». *Cahiers de la publicité*, n. 1, pp. 83-96 ; Massé, P. (1965). *Le Plan ou l'anti-hazard*. Paris : Gallimard ; Bauchet, P. (1966). *La planification française. Du Premier au Deuxième plan*. Paris : Du Seuil ; Crozier, M (1965). « Pour une analyse sociologique de la planification française ». *Revue française de sociologie*, vol. 6, n. 2, pp. 147-163).

<sup>129</sup> Dans notre vie quotidienne, nous sommes entourés de débats, d'interviews, d'articles de journaux ou d'émissions de télévision qui tournent autour de ce que sera le monde après la crise de la pandémie et de la guerre. Rappelons ici, à titre d'exemple, quelques articles de presse : Open (10 janvier 2021). *Plan de relance, pour que l'Italie sauve le passé et joue pour l'avenir* ; Futurearth (14 juillet 2020). *The Coronavirus Crisis as an Opportunity for an Innovative Future* ; Financial Times (16 décembre 2020). *Five forces that will define our post-Covid future* ; mais aussi la chronique du Financial Times *Coronavirus : The world after the pandemic* où différents sujets sur l'avenir post-pandémique sont abordés (<https://www.ft.com/aftermath>). Pour la planification comme outil politique récent au-delà de la crise pandémique :

trajectoire historique (depuis les plans de l'Europe après la Seconde Guerre mondiale<sup>130</sup> jusqu'aux programmes d'ajustement structurel<sup>131</sup> et aux modèles de développement contemporains<sup>132</sup>) et mettre en évidence les relations entre ces instruments politiques et le PMV. La confiance dans le marché, la délégation aux individus et les efforts publics pour construire le cadre dans lequel les actions personnelles sont contenues sont les caractéristiques que l'on retrouve aussi bien dans la planification indicative que dans la politique agricole marocaine. Le projet social est confié à un principe d'« unité disjointe » (ou à une « stratégie élastique<sup>133</sup> ») où les choix de chacun visent à un idée commune de bien-être.

J'enracine ensuite cette réflexion dans le cas marocain, en analysant comment, dans ce contexte, la crise a été identifiée et définie, et quelles réponses ont été imaginées. Je retrace l'activité des différentes « institutions de la planification<sup>134</sup> » publiques et privées<sup>135</sup> qui travaillent pour « trouver les meilleures voies, définir les bonnes stratégies et produire la vision du futur possible la mieux adaptée au Maroc<sup>136</sup> ». Je reconstruis leur travail,

---

Durand, C. et Keucheyan, R. (2019). Planifier à l'âge des algorithmes. *Actuel Marx*, vol. 1, no 65, p. 81-102 ; Fondu, G. (2019). *La planification aujourd'hui*. Paris : Presses Universitaires de France.

<sup>130</sup> A partir des textes fondateurs de l'époque et d'autres travaux sur la planification indicative de cette période (comme Jobert, B. (1981). *Le social en Plan*. Paris : Les Editions des Ouvrières ; Margairaz, M. (2021). « Le Commissariat Général du Plan : une méthode en contexte ». *L'Economie politique*, vol 1, n. 89, p. 23-35 ; Moatti, S. et Timbeau, X. (2021). *La planification de l'avenir*. Paris : Economie politique) je reprends la manière dont les hommes politiques et les industriels pensaient à l'époque l'activité publique de construction du cadre économique dans lequel stimuler et construire la concurrence. Je rappelle également comment les réalités coloniales étaient des laboratoires politiques de planification (Dossier, D. (1959). « The Formulation of Development Plans in the British Colonies ». *The Economic Journal*, vol. 69, n. 1, pp.255-266 ; King, A. D. (1978). « Exporter la 'planification' : l'expérience coloniale et néo-coloniale ». *Urbanisme passé et présent*, n. 5, pp. 12-22 ; Pacquement, F. (2010). Belle histoire de l'aide. *Afrique contemporaine*, vol. 4, n. 236, pp. 41-51 ; Porter, L. (2007). « Planning in (Post)Colonial Settings : Challenges for Theory and Practice ». *Planning Theory and Practice*, vol. 7, n. 4, pp. 383-396 ; Chevallier, J. (2007). *L'héritage politique de la colonisation. La situation post-coloniale*. Paris : Presses de Sciences Po).

<sup>131</sup> Je montre comment la foi dans la prédiction commencée dans l'après-guerre européen a été exacerbée pendant la phase des PAS, en s'appuyant sur des méthodes d'investigation et de prédiction telles que le cadre logique, le *Planning Programming Building System* ou le schéma de rationalisation des choix économiques (RCB), encore présents dans la planification des entreprises et des politiques (Giovalucchi, F. et Olivier de Sardin, J.P. (2009). « Planification, gestion et politique dans l'aide au développement : le cadre logique, outil et miroir des développeurs ». *Revue Tiers Monde*, vol. 2, n. 198, p. 383-406). Pour la portée politique de ces sciences, voir : Samuel, B. (2017a). *Raisons et imaginaires de la planification*. Paris : Politique Africaine.

<sup>132</sup> Pour savoir comment la planification indicative a été reprise dans l'approche des programmes de développement : Samuel, 2017, *op. cit.* ; Fondu, G. (2019). *La planification aujourd'hui*. Paris : Presses Universitaires de France ; Moatti, S. et Timbeau, X. (2021). *La planification de l'avenir*. Paris : Economie politique. Mais le caractère planificateur du développement est également clair dans des ouvrages classiques tels que : Lebreton, L. J. (1961). *Dynamique concrète du développement*. Paris : Les Ed. Ouvriers ; Lewis, W. A. (1966). *Planification du développement*. Londres : Routledge ; Waterston, A. (1969). *La planification du développement*. Paris : Dunod ; Bettelheim, C. (1978). *Planification et croissance accélérée*. Paris : Maspéro.

<sup>133</sup> Chapoutot, J. (2020). *Libres d'obéir. Le management, du nazisme à aujourd'hui*. Paris : Gallimard, p. 101.

<sup>134</sup> Ce que Bruno Jobert appelle des « boîtes à idées », en les reconnaissant comme des interprètes légitimés du présent et du futur (Jobert, B. (1981). *Le social en Plan*. Paris : Les Editions des Ouvrières).

<sup>135</sup> On y trouve l'*Institut Royal des Etudes Stratégiques* (IRES), construit par volonté royale afin de surveiller le gouvernement et de collaborer avec lui pour orienter et diriger les choix politiques ; le *Haut Commissariat au Plan* (HCP), une institution publique de statistique pour contrôler et surveiller le pays ; et la *Commission Spéciale pour le Nouveau Modèle du Développement* (CSNMD), composée de trente-cinq représentants d'origines les plus divers (ingénieurs, entrepreneurs, juristes, anthropologues, sociologues, hommes d'affaires, économistes) chargés de construire le futur cadre dans lequel évolueront les politiques publiques et de donner un aperçu des limites actuelles du pays et des stratégies possibles pour les contourner.

<sup>136</sup> Haut Commissariat au Plan (2005b). *Perspectives Maroc 2030. Session 2 : quelle économie-monde ?* Actes du Forum organisé par le Haut Commissariat au Plan les 22 et 23 avril 2005 à Rabat, p. 7.

leur caractère personnalisé<sup>137</sup>, et j'évalue leur portée politique (car, bien que présentées comme « techniques », ces institutions agissent toujours en cherchant à maintenir des équilibres et simultanément en favorisant des transformations). C'est ainsi que je mets en évidence une autre imbrication du changement et de la stabilité : si la stabilité politique est la finalité des projets de changement, la stabilité prédictive (qui cherche à imprimer les transformations considérées comme des « crises » dans des formules et des mesures saisissables et définies) en est le moyen. Dans cette optique, stabilité politique et égalité ne sont pas comprises comme une unité : étant donné l'importance de la liberté d'action individuelle dans le cadre politiquement construit, les différences sociales ne doivent pas être aplanies ; au contraire, elles deviennent « inévitables, voire stimulantes<sup>138</sup> ». C'est une donnée centrale de la planification indicative que l'on retrouve très fortement enracinée dans la planification marocaine.

L'analyse porte donc sur la dimension individuelle du projet de changement. Comme j'ai eu occasion de le mentionner, dans le PMV comme dans les projets de planification indicative, le sujet est au centre de chaque mouvement. Le plan s'efforce d'éduquer les citoyens à une idée d'avenir circonscrite dans des *chances* partagées qui sont atteintes à travers une « conduite de vie<sup>139</sup> » commune orientée vers des actions concertées mais individuelles<sup>140</sup>, dans lesquelles la liberté n'est pas formellement limitée mais plutôt dirigée, canalisée vers des objectifs socialement partagés<sup>141</sup>, vers un « agir en communauté<sup>142</sup> ». Des figures spécifiques - dans le cas observé, des ingénieurs agronomes, des entrepreneurs, des vulgarisateurs, des économistes, des

---

<sup>137</sup> Liée à la figure du Roi, leader ultime et moteur du projet de changement, aussi bien qu'à des personnalités individuelles issues du monde du *consulting* politique et de l'académie. La présence des « experts » est caractéristique de la planification indicative : ils ont été définis par Pierre Massé (le père de la planification à la française) comme « des hommes compétents [dont] la valeur dépasse celle de leurs diplômes, qui [...] prennent des contrats directement, en dehors de toutes les divisions de toute la hiérarchie administrative [et] fixent ensemble les objectifs du plan » (Massé, 1965, *op. cit.*, pp. 11-12). Sur le rôle des experts dans les processus de planification indicative, voir également : Foucault, M. (1978-1979/2017). *La naissance de la biopolitique*. Cours au Collège de France (1978-1979). Traduit par Bertani M et Zini V. Milan : Feltrinelli ; Kitching, G. (1980). *Class and Economic Change in Kenya : The Making of an African Petite-Bourgeoisie*. New Haven : Yale University Press.

<sup>138</sup> Massé, 1965, *op. cit.*, p. 95.

<sup>139</sup> Je reprends le terme foucauldien de « conduite » définie « certes, [comme] l'activité qui consiste à conduire, [...] mais c'est aussi la manière de se conduire et d'être conduit » (Foucault, 1977-1978/2017, *op. cit.*, p. 143). Ce terme renvoie en outre à la manière wébérienne de comprendre l'action individuelle dans l'analyse sociologique : comme un phénomène qui met continuellement en relation l'individu et la société et qui n'est ni à comprendre exclusivement dans le cadre de l'expérience intérieure, ni à renvoyer uniquement à la structure sociale qui l'entoure. Le terme « conduite de la vie » relie donc l'individu et la collectivité en mettant en exergue les valeurs, les priorités et les interprétations.

<sup>140</sup> Orienter les choix individuels vers des décisions probables et possibles était, pour les premiers planificateurs français, la principale caractéristique de la planification indicative. Contrairement à la planification « impérative » ou « centralisée », la version occidentale de la planification vise à « prévoir largement l'avenir [...] par l'action quotidienne et l'adoption de mécanismes automatiques permettant l'adaptation nécessaire à l'imprévisibilité » (Bauchet, 1966, *op. cit.*, p. 37). Dans le cas marocain, cette volonté est explicitée dans la déclaration de vouloir « produire un changement radical dans l'état d'esprit, former des citoyens responsables et attentionnés, capables d'être dans la société, éduqués au progrès, à l'entrepreneuriat, à la digitalisation et aux soft skills » (IRES, 2021, *op. cit.*, p. 95).

<sup>141</sup> Sur la relation entre liberté et obéissance dans la configuration managériale, voir Chapoutot, 2020, *op. cit.*

<sup>142</sup> « Agir en communauté » est à comprendre dans son sens wébérien, c'est-à-dire se référant à une forme spécifique d'agir social « caractérisée par une orientation 'rationnelle par rapport au but', en vue de certaines attentes, garantie par un ordonnancement 'statué'. A la base de cet ordonnancement, il y a en effet une 'statution' (*Satzung*) qui peut être explicite ou implicite, unilatérale ou bilatérale, et qui établit le contenu du comportement 'attendu' des individus concernés » (Weber, 1922/2003 ; *op. cit.*, p. 204).

sociologues ruraux... - deviennent les porteurs<sup>143</sup> du projet social ainsi que les détenteurs primaires exemplaires des savoirs auxquels se réfère le PMV. Reconnus comme « experts », ces derniers apportent leur positionnement et leur vision du monde avec eux dans les processus institutionnels.

L'action individuelle influence également un autre aspect de la planification du marché : son fonctionnement au quotidien. Dans le système de marché faiblement planifié, l'économie est structurée autour d'un désir qui, à y regarder de plus près, est aussi une croyance : que les actions des individus puissent être prévues et dirigées et, sur cette possibilité, qu'une stabilité logistique des flux en mouvement constant puisse être construite, grâce à laquelle l'approvisionnement du marché soit assuré et les changements soudains provoqués par le manque d'accès aux biens désirés soient évités. A travers l'exemple de l'importation des céréales<sup>144</sup>, je montre comment les acteurs construisent concrètement le marché entre équilibres politiques et stratégies plus ou moins formelles, combinant la dimension logique-organisationnelle avec les dimensions relationnelle, politique et de valeurs.

J'aborde ensuite les nuances dans les comportements et les significations spécifiques que les positionnements donnent aux actions : les secteurs public et privé fonctionnent différemment, et les différents acteurs (bien qu'assumant un même rôle) suivent des logiques différentes selon les possibilités que le contexte leur offre<sup>145</sup> ou encore ils réajustent les « règles du jeu » selon leurs propres objectifs<sup>146</sup>. Je montre ainsi comment les « réajustements » du cadre économique et les différentes stratégies d'action n'appartiennent pas à la sphère de l'imprévisible, mais sont inclus dans la programmation contrôlée des flux, inscrits dans des relations concrètes et quotidiennes structurées dans une construction inégale du cadre d'action.

La reconnaissance des acteurs et leur crédibilité vis-à-vis des décideurs varient selon la manière dont ils entrent sur le marché. Ainsi, par exemple, certains acteurs du secteur privé (entrepreneurs, ingénieurs, agriculteurs productivistes, ...) sont légitimés comme porteurs de changement et deviennent des exemples de stabilité. J'approfondis ainsi la dimension éthico-valeuriale de la planification : elle est « porteuse de visions sociales,

---

<sup>143</sup> Je reprends le concept wébérien de *Träger* pour comment a été développé par Jean-Pierre Grossein. Avec ce concept, Weber désigne les groupes sociaux qui représentent une certaine idéologie. Dans cette conception, toute idée passe par les filtres des intérêts pratiques, matériels et idéaux des groupes « porteurs » qui l'incarnent et la diffusent - volontairement ou non. Ces « porteurs » sont les représentants d'un « *certain type d'humanité* » (Grossein, 2006, *op. cit.*, p. XXI) et prennent partie à des médiations complexes qui façonnent la diffusion et la dissémination des idées que leurs pratiques renferment. Voir aussi Hibou et Tozy, 2021, *op. cit.* où l'on se concentre précisément sur le concept de *Träger* et de « médiation complexe ».

<sup>144</sup> Reconstitué à partir des témoignages des personnes impliquées dans la logistique en tant que membres de sociétés exploitant des ports céréaliers (n. 4, 6, 8, 9, 20, 29, 35-40) ou professionnels du secteur (n. 7, 11, 12, 21, 22, 28, 91, 94).

<sup>145</sup> J'illustre cette différence par la reconstitution de comment les mêmes stratégies adoptées par les importateurs de céréales dans les ports d'arrive sont pour un secteur « extrêmement problématique » (entretien n. 4 avec l'employé d'une entreprise privée de logistique portuaire céréalrière) et pour l'autre « une façon de faire de l'argent » (entretien n. 29 avec un représentant public). Notamment, les importateurs ont tendance à importer des quantités invendues, puis à les stocker dans des silos appartenant aux entreprises de logistique portuaire en attendant de trouver des acheteurs. Alors que le secteur public a la possibilité d'augmenter progressivement le prix du stockage en fonction du nombre de jours, ce qui lui permet de profiter des retards des importateurs, le secteur privé n'a pas cette liberté et le silo utilisé par l'importateur lui fait perdre du travail parce qu'il l'occupe pendant longtemps. C'est donc en raison de ce cadre d'action différent que les mêmes actions prennent des significations différentes.

<sup>146</sup> Comme c'est le cas, par exemple, lorsque des importateurs utilisent les silos de l'entreprise à leurs propres fins.

économiques et politiques, c'est-à-dire d'une idéologie<sup>147</sup> », elle forme donc des « sujets politiques<sup>148</sup> » et, en établissant les cadres d'action, définit les meilleurs comportements et les approches « valides ». Bien qu'elle soit présentée comme « technique », l'activité de planification inclut ou exclut des groupes sociaux en présentant cette action - étroitement liée au caractère performatif des représentations et à leur portée politique - comme « naturelle ».

Enfin, j'explique une dernière hypothèse de la dimension éthique de la planification indicative : la croyance dans le fait que les mécanismes de marché sont des automatismes de résolution. De fait, la concurrence et le marché sont considérés - dans le cas marocain mais pas seulement - comme les seuls capables de réguler les incohérences et les inefficacités inhérentes au fonctionnement quotidien du système économique<sup>149</sup>. Ce postulat cache une conception darwiniste de la libre concurrence que le PMV adopte sans hésitation : il est assumé que seuls les plus forts survivent. Ce postulat est à la base de la volonté politique de déléguer la gestion des chaînes d'approvisionnement aux acteurs privés<sup>150</sup>. Tout en faisant référence au marché en tant que « main invisible », cette croyance ne nie en aucun cas le rôle de l'État. Pour nombre d'organismes qui ont le plus stimulé les politiques de libéralisation dans différents contextes<sup>151</sup> et tout au long de l'histoire<sup>152</sup>, à l'instar de la Banque mondiale, le secteur public reste considéré comme nécessaire « pour construire une croissance économique qui apporte la stabilité<sup>153</sup> ».

---

<sup>147</sup> Samuel, B. (2017b). « Planifier en Afrique. Introduction au thème ». *Politique Africaine*, vol. 1, n. 145, pp. 5-26, p. 21.

<sup>148</sup> *Ibid*, p. 23.

<sup>149</sup> Idée trouvée dans de nombreuses entretiens. Par exemple : « l'État intervient, mais c'est le marché qui choisit. Le commerçant ne peut pas être contrôlé tout le temps, tous les jours de sa vie, et même s'il l'était, il trouverait les moyens d'échapper au contrôle central et donc les lois du marché gagnent toujours sur toute tentative de contrôle public » (n. 7 à un dirigeant de la Fédération Nationale de la Minoterie).

<sup>150</sup> « Nous voudrions lentement mettre toute la gestion entre les mains des Interprofessions. Nous voulons augmenter les fonds qui leur sont alloués pour leur donner plus de responsabilités. [...] C'est bien que l'État fasse le travail, mais les particuliers doivent aussi s'impliquer plus activement dans la gestion » (n. 19 à un employé de l'Agence du Développement Agricole).

<sup>151</sup> Louant le dirigisme des « tigres asiatiques » et des pays comme le Japon, la Corée ou Taïpei (Leipziger, A. et Page, T. (1990). *Lignes directrices pour les études de cas par pays*. Washington : Banque mondiale ; Grossman, G.M. et E. Helpman (1991). *Innovation et croissance dans l'économie mondiale*. Cambridge : The MIT Press ; Brown, J. (1993). *Le rôle de l'État dans le développement économique : théorie, expérience de l'Asie de l'Est et cas de la Malaisie*. Manille : Banque asiatique de développement ; Dostal, J.M. (2010). « The Developmental Welfare State and Social Policy : Passer d'une protection sociale de base à une protection sociale universelle ». *The Korean Journal of Policy Studies*, vol. 25, n. 3, p. 147-172), de la structure économique chinoise, défini selon la maxime « le marché dirige, le Plan guide » (Sperber, N. (2019). « La planification chinoise à l'ombre du capitalisme d'Etat ». *Actuel Marx*, vol. 1, n. 65, pp. 35-53, p. 46) ou des modèles de développement (Vaidyanathan, A. (1990) « State's role in Development ». *Economic and Political Weekly*, vol. 25, n° 26, pp. 1389-1392) ; mais aussi dans la manière dont la planification s'inscrit dans les stratégies des pays occidentaux (Jany-Catrice, F. (2019). « Transformations de long terme dans l'évaluation des politiques publiques. D'une planification politique à une légitimation scientifique ». *Actuel Marx*, vol. 1, n. 65, pp. 67-80, p. 73. Sur la planification française actuelle et passée, voir également : Margairaz, 2021, *op. cit.*; Coste, C. et Salivant, C. (2021). « Les frères Pereire, financiers saint-simoniens ». *L'Economie politique*, vol 1, n. 89, p. 99-112).

<sup>152</sup> En particulier les institutions financières internationales (voir : Fischer, S. (1993). « The Role of Macroeconomic Factors in Growth ». *Journal of Monetary Economics*, vol. 32, pp. 485-512 ; Tabellini, G. (2005). « The Role of the State in Economic Development ». *Kyklos*, vol. 58, n. 2, p. 283-303).

<sup>153</sup> Banque mondiale (1992). *Gouvernance and development*. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/604951468739447676/pdf/multi-page.pdf>, p. 5.

. *Le Plan Maroc Vert : un projet social*

Après avoir montré comment le PMV s'inscrit dans la logique de la planification indicative<sup>154</sup>, je prends le PMV sous un autre angle, tout aussi crucial pour le comprendre, à savoir sa dimension sociale. Je le fais en analysant comment le PMV est présenté publiquement, de quels soutiens il bénéficie, et comment il s'inscrit dans une stratégie politique nationale plus large.

Le PMV a suscité beaucoup de débats. Leur analyse permet de faire émerger non seulement ses priorités, mais aussi la manière dont elles sont réinterprétées et redéfinies selon les objectifs politiques des gouvernants. Ce faisant, je mets en évidence la relation de construction mutuelle entre représentations et choix, souvent cachée derrière des actions considérées comme « techniques » telles que la lecture des données. Avec la fin du PMV, certaines des transformations stimulées par celui-ci (telles que l'augmentation des exportations<sup>155</sup>, les transformations productives<sup>156</sup>, la diffusion des méthodes d'irrigation<sup>157</sup>, etc.) sont lues différemment selon les positions interprétatives mobilisées. La mise en relation de ces lectures m'amène à réfléchir sur la manière dont l'adoption de priorités différentes oriente les interprétations des événements et remplit les symboles de significations distinctes (par exemple, en donnant des valeurs opposées aux céréales, aux produits « à haute valeur ajoutée » ou aux techniques d'irrigation).

A travers l'exploration de ces différentes significations, je mets en lumière les différentes idées de stabilité qui sont implicites dans les positionnements variés que le PMV englobe (dont les pôles extrêmes sont la dépendance ricardienne du marché ou le recours total à l'autoproduction). Grâce à l'analyse de la chaîne de

---

<sup>154</sup> Il est intéressant de noter que le PMV englobe les différentes phases historiques de la planification indicative et de l'approche au développement : l'approche sectorielle et interventionniste des années 1960 et 1970 a été complétée par l'approche économique-centrique des années 1980, et les mots d'ordre « intégration » et « participation », fondamentaux pour la politique agricole marocaine, ont caractérisé les plans de développement entre les années 1990 et le nouveau millénaire.

<sup>155</sup> Augmentées depuis 2008 de 117% et de 15 milliards de dirhams à 33 milliards en 2018 (Agence du Développement Agricole. *Principales Réalisations du PMV*. <https://www.ada.gov.ma/fr/principales-realizations-du-plan-maroc-vert>. Vu le 01/06/2021). Si les principaux journaux (sur l'acritique desquels voir : El Mazouni, H. et Kadiri, Z. (2020). « Le Plan Maroc Vert à l'épreuve de l'information et de l'analyse journalistique ». *Alternatives rurales*, n. 8, pp. 19-31) et les institutions (dans les propos des personnes rencontrées comme dans les documents officiels) reconnaissent cette victoire ; d'autres points de vue (principalement des universitaires mais aussi des fonctionnaires de haut ou moyen niveau) montrent comment la balance commerciale agricole a fortement fluctué et comment le taux de couverture export/import moyen sur l'ensemble des années du PMV est de 52% (Office des changes (2019). *Rapport annuel commerce extérieur du Maroc*. Rabat).

<sup>156</sup> Dans les méthodes de production et les cultures. Les partisans du PMV saluent l'augmentation de la productivité dans plusieurs cultures (notamment les fruits, les légumes, la viande et le lait), la mécanisation croissante de l'agriculture et l'augmentation du niveau de l'emploi agricole. À ces lectures, les critiques répondent que, bien que la demande potentielle de jours agricoles ait augmenté, la mécanisation a entraîné une diminution nette de l'emploi, le rendant plus volatile et instable, et que l'augmentation de la production ne concerne que les secteurs orientés vers l'exportation (olives, agrumes, viande rouge, viande blanche, lait), affaiblissant la sécurité alimentaire du pays.

<sup>157</sup> Plus précisément, l'irrigation goutte-à-goutte, considérée l'un des systèmes d'irrigation les plus durables du point de vue de l'environnement. La construction de ces infrastructures a été subventionnée plus que les autres techniques et la surface irrigable a augmenté de manière exponentielle, passant de 128 000 hectares en 2008 à 542 000 en 2018. Si, pour les partisans de la politique, cette réalisation témoigne d'une stabilisation productive, moins sujette aux variations climatiques, d'autres positions montrent comment, en raison du manque d'eau, non toutes les terres irrigables sont irriguées aujourd'hui, et comment ce choix a amené l'irrigation dans des endroits arides, provoquant une plus grande exploitation des ressources hydriques et un grand stress sur les nappes phréatiques, au point que certaines chutes d'eau naturelles se sont tarées, incitant la population à parler de « malédiction de la pomme » dans les endroits où cette culture a été répandue au détriment des cultures pluviales.

causalité inhérente au projet de changement (stabilité économique-stabilité démographique-stabilité politique), je montre comment le concept de stabilité change de sens tout au long de cette trajectoire et comment ses rapports au changement diffèrent. La « stabilité économique » présuppose un changement préventif, où l'État éduque les individus pour que ceux-ci s'orientent vers les besoins du marché de manière autonome. Ici, le changement est la base et le support de la stabilité. En revanche, la « stabilité démographique » et la « stabilité politique », qui ont également un lien avec la terre, ont un sens « restrictif »<sup>158</sup> et pour les promoteurs du PMV, les changements dans ce domaine se doivent d'être progressifs afin que les équilibres délicats sur lesquels repose le maintien de l'ordre social soient gérés soigneusement.

J'analyse ensuite comment le PMV répond aussi, d'une certaine manière, à des besoins politiques spécifiques. En effet, sa performance est liée à la crédibilité des personnalités qui l'ont soutenue et défendue, en interne aussi bien qu'à l'international. La représentation du changement social devient elle-même le support de la légitimation du projet politique interne et continental, et je montre comment la nécessité de soutenir ces importantes stratégies favorise une élasticité dans le processus d'évaluation de la politique, faisant de ce qui pourrait être considéré un échec, un succès<sup>159</sup> et dépolitisant les visions offertes par les évaluateurs<sup>160</sup>.

En étudiant le design social du PMV, j'analyse la manière dont est communiqué et représenté l'un des principaux piliers de ce projet : la production ou la consolidation d'une « classe moyenne agricole ». Les fonctions et significations de cette dernière sont analysées<sup>161</sup>. Je regarde tout d'abord la manière dont la « classe

---

<sup>158</sup> Cela se traduit par des phrases telles que « maintenir la population dans les zones rurales » (entretien n. 46 avec un employé de Tamuil El Fellah, une organisation de crédit agricole filiale du Crédit Agricole), ou « continuer à subventionner l'agriculture pour garantir la stabilité politique et éviter les bouleversements sociaux » (entretien n. 62 avec un industriel italien qui travaille également dans le secteur céréalier au Maroc).

<sup>159</sup> Comme le cas des projets de reconversion, par exemple. Les agriculteurs concernés bénéficient des subventions publiques pour planter des arbres fruitiers tout en conservant des céréales sur les mêmes terres. Cette stratégie - qualifiée par un responsable de l'Agence du développement agricole une « bonne chose, que nous acceptons » (n.19) - a été intégrée dans la reformulation du PMV II au point que les projets de reconversion sont désormais appelés « associations de cultures » (MediTVAfrique, 20 février 2021). *Plan Maroc Vert : quel bilan ?* [débat télévisif] et deviennent des pivots autour desquels soutenir le projet de changement social de Génération Green : ils sont considérés comme porteurs d'une démarche entrepreneuriale, défenseurs de la construction d'une classe moyenne agricole, et un exemple concret pour montrer l'intérêt d'une politique de lutte contre le changement climatique (Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime (2019b). *Fond de Développement Agricole. Les Aides Financières de l'État pour la promotion des investissements agricoles*. Rabat ; EcoActu (24 décembre 2018). *Le Plan Maroc Vert a-t-il rempli sa mission ?*).

<sup>160</sup> Pour savoir comment la numérisation des choix politiques en agriculture peut cacher une implication politique profonde, construire des inégalités et assurer une immobilité sociale et politique : Kitching, 1980, *op. cit.*, notamment le chapitre 11.

<sup>161</sup> La « classe moyenne » n'est pas étudiée dans sa « nature » (Abercrombie, N. et Urry, J. (1989). *Capital, travail et classes moyennes*. Londres : Routledge ; Lawler, S. (2005). « Disgusted subjects : the making of middle-class identities ». *The Sociological Review*, pp. 429-446 ; Darbon, D. (2012). « Classe(s) moyenne(s) : une revue de la littérature. Un concept utile pour suivre les dynamiques de l'Afrique ». *Afrique Contemporaine*, vol. 4, n. 244, pp. 33-51 ; Rocca, J. L. (2017). *La création de la classe moyenne chinoise*. Paris : The Sciences Po Series in International Relations and Political Economy), par rapport aux réalités « en développement » (Véron, J. B. (2012). *Les classes moyennes en Afrique*. Paris : Afrique Contemporaine, vol. 4, n. 244 ; Zghal, A. (1980). « Classes moyennes et développement au Maghreb ». Dans Zghal, A., Sayad, A., Ageron, C. R., Hopkins, N. S., Talha, L., Sraieb, N., Weexsteen, R., Souriau, C., Sanson, H., Benhlal et M., Holsinger, D. C. *Les classes moyennes au Maghreb*. Paris : Centre Nationale de la Recherche Scientifique, pp. 1-40 ; Syad, A. (1980). « Le concept de 'classes sociales', ses usages et son application aux sociétés économiques dites 'sous-développées' ». Dans Zghal, A., Sayad, A., Ageron, C. R., Hopkins, N. S., Talha, L., Sraieb, N., Weexsteen, R., Souriau, C., Sanson, H., Benhlal et M., Holsinger, D. C. *Les classes moyennes au Maghreb*. Paris : Centre Nationale de la Recherche Scientifique, pp. 40-53) ou pour son utilité réelle pour saisir des transformations sociales (Butler, T. et Savage, M. (1995). *Le changement social et les classes moyennes*. Londres : Routledge ; Fujimura, M. (2000). « The Welfare State, the Middle Class, and the Welfare Society ». *Revue de la population et des politiques*

moyenne » devient un « crédibilisateur politique<sup>162</sup> » contribuant à renforcer la crédibilité internationale du pays à partir de la construction de son image comme un contexte changeant et élastique, mais simultanément stable et prospère, capable de contenir les inégalités par l'action publique<sup>163</sup>. Dans cette réflexion, je considère également la manière dont ce « mot-valise<sup>164</sup> » prend sens dans le contexte spécifique qui le mobilise. Au Maroc, en effet, la « classe moyenne » est *agricole*, une interprétation conforme à la trajectoire historique d'un contexte où le monde rural est appréhendé comme un lieu « stable » à partir duquel consolider les équilibres politiques<sup>165</sup>.

Afin de mieux comprendre l'horizon d'avenir que vise le PMV, j'examine les trois principaux instruments considérés porteurs de la « nouvelle » formation sociale entrepreneuriale proposée : la privatisation des terres<sup>166</sup> ; la mise en place de formules de crédit et d'assurance sur la récolte pour les petits agriculteurs<sup>167</sup> ; la reconversion des cultures. Je montre que l'implication des acteurs privés, la confiance dans les investisseurs et dans l'investissement économique, le désir de « *bancariser* des populations qui n'avaient auparavant pas accès aux banques<sup>168</sup> », et la focalisation sur la production pour un marché industriel et standardisé, sont des actions à forte valeur éthique qui, aux yeux de ceux qui les mettent en œuvre, ont une signification « très

---

*sociales*, n. 9, pp. 1-23 ; Maupeu, H. (2012). « Classe moyenne kenyane et démocratie électorale. Mode de vie et revendication politique ». *Afrique Contemporaine*, vol. 4, n. 244, pp. 53-68 ; Loayza, N., Rigolini, J. et Llorente, G. (2013). « Les classes moyennes apportent-elles des réformes institutionnelles ? ». *Economics Letters*, vol. 116, n. 3, p. 440-444).

<sup>162</sup> Pour la « classe moyenne » en tant que « crédibilisateur » politique : Rutz, H. J. et Balkan, E. M. (2009). *Classe de reproduction. L'éducation, le néolibéralisme et la montée de la nouvelle classe moyenne à Istanbul*. New York : Berghahn Books ; Henning, M. (2013). « L'Afrique et les classes moyennes ». *Africa Spectrum*, vol. 48, n. 3, p. 111-120 ; Rocca, 2017, *op. cit.*

<sup>163</sup> Sur la relation entre la classe moyenne et les inégalités, et plus précisément sur la manière dont la classe moyenne peut ne pas être porteuse du rééquilibrage social : Kitching, 1980, *op. cit.* ; Sumner, A. (2012). *Réduction de la pauvreté dans le monde : les 20 dernières années et les 20 prochaines*. Bonn : Association européenne des instituts de recherche et de formation en matière de développement ; Lawson, V. (2012). « Decentring poverty studies : Middle class alliances and the social construction of poverty ». *Singapore journal of tropical geography*, n. 23, pp. 1- 19 ; Jacquemont, P. (2012). « L'émergence de classes moyennes en Afrique. Miroir de la croissance et des inégalités sociales ». *Afrique Contemporaine*, vol. 4, n. 244, p. 124-125 ; Rocca, 2017, *op. cit.*

<sup>164</sup> Gaudin J.P. (2002). *Pourquoi la gouvernance ?* Paris : Presses de SciencePo.

<sup>165</sup> Nous y reviendrons, mais considérer la population rurale comme porteuse de stabilité politique est un héritage propre de l'histoire marocaine, où le monde rural, à côté d'une partie de la bourgeoisie urbaine, est indiqué comme l'un des principaux soutiens de la légitimité royale. Pour l'instant, nous nous référons à : Leveau, R. (1985). *Le fellah marocain défenseur du trône*. Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques ; Clement, J.F. (1986). « Morocco's Bourgeoisie: Monarchy, State and Owning Class ». *Wealth and Power in the Middle East*, n. 142, pp. 13-17 ; Enhalal, M. (1980). « Migration interne et stratification sociale au Maroc : Le cas de Souiss ». Dans Zghal et al, *op. cit.*, pp. 339-369.

<sup>166</sup> La politique de Génération Green mobilise un million d'hectares de terres collectives (terres publiques reconnues de droit comme appartenant à certaines communautés ethniques) pour les investisseurs privés, considérées en soi une ressource apportant croissance et bien-être à toute la nation. Cette vision s'enracine dans un positionnement éthique qui voit dans les fellahs des figures « craintives, attachées à la terre et à leurs propres pratiques archaïques » (entretien n.7 avec un entrepreneur du secteur céréalier), et dans les investisseurs des innovateurs dynamiques et solides.

<sup>167</sup> À travers les propos d'employés et de responsables des organisations impliquées dans ces projets (où l'État est garant pour ceux qui n'ont pas de garanties pour accéder à des prêts ou à des couvertures d'assurance), je montre les incitations économiques qui sont destinées à l'agriculture et comment elles constituent un élément fondamental du projet social de Génération Green.

<sup>168</sup> Entretien n. 45 avec un responsable du Crédit Agricole.

*sociale*<sup>169</sup> » car elles mettent en relation le monde agricole avec « ceux qui ont l'habitude d'investir pour créer du profit<sup>170</sup> ».

### . *Le Plan Maroc Vert : une stratégie politique*

Après avoir examiné le projet social du Plan Maroc Vert, je me penche sur les stratégies d'action et leurs significations politiques, afin de comprendre comment l'imbrication des représentations du changement et de la stabilité se traduit par des instruments concrets de gouvernement. Pour ce faire, je m'attarde sur le projet éducatif, les « symboles » du changement et la manière dont les paradigmes de « moderne » et de « traditionnel » se rapportent à ces représentations.

Le plan agricole s'emploie à « générer progressivement l'éthique<sup>171</sup> » que l'on souhaite diffuser dans les campagnes par le biais de la *vulgarisation*<sup>172</sup> et des pratiques éducatives. J'analyse les stratégies de communication adoptées pour diffuser la transformation souhaitée, en déconstruisant les images et les démarches communicatives déployées pour construire une hégémonie culturelle<sup>173</sup> qui oriente les priorités et les valeurs de la société rurale marocaine<sup>174</sup>. J'explore la portée « bureaucratique » de cet effort : l'activité de cultiver est « démystifiée » et le monde agricole devient vertueux non parce qu'il serait « simulacre », support implicite et caché d'une partie latente et profonde de l'identité marocaine<sup>175</sup>, mais parce qu'il serait ouvertement orienté vers le marché et les nouvelles technologies, capable de construire des « relations strictement mercantiles dans la société<sup>176</sup> » en stimulant une relation mesurable et économique avec la terre.

Pour étayer ma démonstration, j'introduis les acteurs principaux de cet effort, leurs techniques de communication et la manière dont les « rhétoriciens de la vulgarisation<sup>177</sup> » travaillent pour orienter la société :

---

<sup>169</sup> Terme utilisé à la fois par un responsable du Crédit Agricole et par un responsable de la compagnie d'assurance agricole (entretiens n. 3 et 45), mais également présent dans la manière dont les institutions parlent d'agréateurs, de conversion des cultures ou d'investisseurs agricoles.

<sup>170</sup> Entretien n. 64 avec un investisseur actif dans divers secteurs (finance, immobilier, agriculture, ...).

<sup>171</sup> Massé, 1965, *op. cit.* p. 166.

<sup>172</sup> Terme rencontré à plusieurs reprises au cours de la recherche et utilisé dans le contexte agricole marocain comme synonyme de « formation ». Suivant l'utilisation qu'en font Bermanet Lonsdale (Berman, B. et Lonsdale, J. (1992). *Unhappy Valley. Conflit au Kenya et en Afrique*. Londres : James Currey), mais surtout à la manière dont Jean François Bayart a repris et développé le terme par la suite (Bayart, J.F. (2008). « Comparer par le bas ». *Sociétés politiques comparées*, n. 1, pp. 1-25), elle implique la diffusion d'un certain type de connaissances dans la vie quotidienne de l'individu, transmettant un « style de vie » et modifiant les actions des sujets.

<sup>173</sup> Je fais référence au concept de Antonio Gramsci, dont l'explication la plus célèbre se trouve dans le Cahier n. 19 au paragraphe 24 de 1935 : « la suprématie d'un groupe social se manifeste de deux manières, comme 'domination' et comme direction intellectuelle et morale » (Gramsci, A. (2014). *Quaderni dal carcere*. Volume III. Milan : Einaudi, p. 2010).

<sup>174</sup> À commencer par un site spécial créé par l'Agence du Développement Agricole (Le Maroc Vert, *Achdartleflaha*, <https://www.achdartleflaha.ma>). Visité le 11/04/2021), qui utilise des vidéos animées et des stylisations simples et directes pour décrire le projet du PMV, ce qui a été fait dans sa première version et ce qui doit être fait avec Génération Green. Les animations donnent des conseils pour devenir un agriculteur « qui tire le mieux de son champ » (entretien n. 19 avec un employé de l'Agence du Développement Agricole) et expliquent l'intérêt de remplacer l'agriculture céréalière par une agriculture d'exportation et de différencier les activités de production pour devenir une entreprise dynamique.

<sup>175</sup> Réflexion inspirée par la manière dont Michel de Certeau aborde la démystification induite par le processus de vulgarisation : la mystique n'est plus secrète et inaccessible, silencieuse et submergée, mais elle est montrée et traduite en actions retentissantes : « montrer pour faire croire » (de Certeau, 1982/2013, *op. cit.*, p. 117).

<sup>176</sup> Foucault, 1979/2017, *op. cit.*, p. 113.

<sup>177</sup> de Certeau, 1982/2013, *op. cit.*, p. 164.

le panorama des formateurs publics<sup>178</sup> et des formateurs privés<sup>179</sup>, leurs relations (souvent impliquant une *décharge*) et les voies par lesquelles ils sont formés<sup>180</sup>. Je montre que la reconnaissance de certaines figures (à la fois des personnes spécifiques<sup>181</sup> et des catégories<sup>182</sup>) comme responsables de la formation d'une unité cohérente de discours à divulguer dans les campagnes a une portée politique, et j'observe comment celle-ci est dissimulée derrière un voile de « technicité », où la formation ne serait qu'un outil technique pour enseigner aux agriculteurs « la manière la plus logique de gérer leurs champs<sup>183</sup> ». Cet aspect apparaît aussi dans les efforts pour construire le changement d'éthique et de valeur qu'on demande aux agriculteurs, appelés à correspondre à l'image préfabriquée d'une jeune classe moyenne capable d'entrer de manière dynamique sur le marché en adoptant tous les symboles de la « modernité ». À travers l'analyse des outils déployés pour cette construction, je montre comment, à côté d'un darwinisme social implicite (où l'on pense que le modèle le plus adapté, c'est-à-dire le modèle du marché, survivra), il existe aussi une forme de lamarckisme social latent, soutenu par une foi profonde dans le perfectionnement progressif de la société. Le changement devient ainsi pilotable, lentement réalisable par de petites pratiques quotidiennes qui se transmettent de génération en génération et qui développent certaines façons de vivre, ou les font abandonner.

Cette idée implicite sous-tend la manière dont la délégation aux acteurs privés est structurée. Afin de permettre aux agriculteurs d'« apprendre des meilleurs<sup>184</sup> », le PMV envisage de conférer plus de responsabilités aux interprofessions. Celles-ci sont<sup>185</sup> considérées comme la clé pour construire un secteur primaire composé d'acteurs privés seuls susceptibles d'être le moteur de la croissance nationale (faisant ainsi de cette politique

---

<sup>178</sup> Je présente l'ONCA (Office Nationale du Conseil Agricole), créé en 2013 avec le but d'encadrer les agriculteurs et de les orienter vers des priorités agricoles identifiées « modernes » et « rentables ». Il exprime ouvertement - selon les termes utilisés par l'institution elle-même pour se décrire - « son importance sociologique particulière, car il incarne le projet politique qui changera la *paysannerie* en l'orientant vers la modernisation agricole et rurale » (ONCA. *Mot de M. le Directeur Général*. <http://www.onca.gov.ma/fr/onca/mot-du-ministre>. Visité le 03/06/2021). Son projet porte aussi sur la numérisation agricole, une priorité de Génération Green pour mieux contrôler la production et organiser la vente, ce qui se lie au processus de bureaucratisation agricole désiré dans le projet social du PMV.

<sup>179</sup> Je montre le travail de vulgarisation fait par des entreprises importantes comme OCP, Zine Céréales, Florimond Despèz, ou SoNaCoS, qui offrent des cours présentant à la fois leurs produits et les étapes dans lesquelles ils peuvent être utilisés. Je parle du fait qu'en fonction de leur éloignement/proximité avec le secteur public ces entreprises sont incluses dans les projets éducatifs selon une géométrie variable.

<sup>180</sup> La manière dont les ingénieurs agronomes communiquent avec les agriculteurs pour les inciter à adopter les techniques de changement recherchées est historiquement élaborée, étudiée et enseignée dans les universités et constitue l'un des principaux objectifs de la poursuite des cours de sociologie rurale. Je suivie la construction et le changement dans l'histoire de cette approche.

<sup>181</sup> Comme le principal *speaker* de l'émission de radio *Yawmiat El Fellah*, qui se consacre spécifiquement à la communication des initiatives gouvernementales dans le domaine agricole, et qui distribue chaque matin des conseils sur la manière d'appliquer les « bonnes pratiques » et de profiter des subventions. Il s'agit de l'émission de radio la plus populaire en milieu rural et son principal animateur conçoit son travail comme une « mission de citoyenneté, en accompagnant la population rurale dans le changement de ses pratiques pour améliorer la situation sociale en milieu rural » (entretien n. 27, avec l'animateur lui-même).

<sup>182</sup> Plus précisément, les ingénieurs agronomes parce que - nous y reviendrons - considérées comme attentionnés pour la dimension sociale du monde rural ; ou comme les employés des entreprises privées de semences ou d'engrais, souvent eux-mêmes ingénieurs agronomes.

<sup>183</sup> Entretien n. 66 avec un conseiller agricole rencontré à la Caravane de Bouderbala.

<sup>184</sup> Entretien n. 7 avec un responsable de la Fédération Nationale de la Minoterie.

<sup>185</sup> Organisations internes aux différentes filières créées avec le PMV et impliquant toutes les étapes de la filière.

un « plan pour déplanifier<sup>186</sup> »). Je soutiens que ce projet s'insère dans une plus longue trajectoire de « divulgation du néolibéralisme<sup>187</sup> » traduite concrètement dans une profonde réforme administrative et institutionnelle<sup>188</sup>.

Le PMV apparaît ainsi comme un processus de bureaucratisation de l'agriculture. De fait, les agriculteurs sont encouragés à avoir une relation toujours quantifiée avec leur terre, produit d'un savoir ingénieur, construit dans des laboratoires d'analyse éloignés des champs. Calculer la quantité d'engrais, choisir les variétés, suivre des itinéraires techniques élaborés sur une connaissance chimique du terrain<sup>189</sup> et sur des modèles « productifs » et « efficaces », sont les connaissances au cœur de la formation destinée aux agriculteurs, connaissances considérées nécessaires pour orienter la production marocaine vers les besoins industriels. On voit ainsi comment le PMV travaille à la diffusion et à la construction d'un « langage unitaire [fondé sur] le morcellement technique des connaissances<sup>190</sup> ».

Après avoir observé comment le PMV concrétise son projet éducatif, la dialectique entre « modernité » et « tradition » (extrêmement importante dans la présentation des politiques agricoles marocaines) permet de mettre en évidence son rôle dans les processus de légitimation de la politique et des principales figures qui lui sont liées. Tout d'abord, je montre comment la « tradition » est redéfinie et devient un outil permettant d'accéder au marché international. Le marquage des produits du terroir<sup>191</sup>, la réinterprétation des

---

<sup>186</sup> Paraphrase des mots du chef de l'ONCA (ONCA. *Comment transformer les coopératives en véritables entreprises*. <http://www.onca.gov.ma/fr/actualites/485-comment-transformer-les-cooperatives-en-veritables-entreprises>. Consulté le 06/06/2021).

<sup>187</sup> Citation tirée de la façon dont Béatrice Hibou et Mohamed Tozy ont élaboré ce phénomène : « trois grands types de 'divulgation' du néolibéralisme dans les institutions marocaines nous semblent particulièrement intéressants pour leur diversité et leur originalité. La première, sans doute la plus banale, est le recours croissant aux agences, et plus généralement aux institutions dites indépendantes. [...] C'est le dispositif formel qui est ici respecté, qui traduit la facilité avec laquelle le 'démembrement' de l'État est accepté, précisément parce qu'il n'est pas perçu comme tel, mais comme une forme de réorganisation » (Hibou et Tozy, 2020, *op. cit.* p. 448).

<sup>188</sup> A côté d'un découpage régional et d'une reformulation de l'articulation du Ministère de l'agriculture sur le territoire, le PMV a également construit de nouvelles institutions. L'Agence du Développement Agricole (ADA), site dans le quartier le plus riche de Rabat, définit les orientations des politiques sur les territoires, approuve les projets de financement et conçoit, suit, construit et évalue les différentes actions du Plan Maroc Vert (ADA. *Présentation ADA*. <https://www.ada.gov.ma/fr/presentation-ada>. Visité le 04/06/2021). L'*Office National du Conseil Agricole* (ONCA) est chargé de la vulgarisation agricole, (ONCA. *Mission et organisation*. <http://www.onca.gov.ma/fr/onca/missions-et-organisation>. Visité le 03/06/2021), l'*Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires* (ONSSA) (à côté d'autres institutions) s'occupe du contrôle de la qualité et de la normalisation des produits, (ONSSA. *Les attributions et les missions*. <http://www.onssa.gov.ma/fr/onssa1/missions>. Visité le 06/06/2021) et le *Fond de Développement Agricole* (FDA), créé en 1986 et fortement renforcé avec le PMV, définit formellement les aides financières de l'Etat pour promouvoir les investissements agricoles (Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime. *Aides et incitations*. <https://www.agriculture.gov.ma/FDA>. Visité le 04/06/2021).

<sup>189</sup> Grâce à des projets tels que la carte de fertilité des sols, qui vise à connaître la composition des sols agricoles (marocains et africains). Ce projet est construit en collaboration avec l'OCP et initialement inclus dans la Caravane ; il est aujourd'hui proposé dans le « paquet agriculture » que le Maroc propose aux Etats africains (Fertimap. *Présentation*. <http://www.fertimap.ma>. Visité le 06/06/2021).

<sup>190</sup> de Certeau, 1982, *op. cit.*, p. 213.

<sup>191</sup> L'argan de la région de Sous Massa Drâa, huile d'olive de la région de Marrakech Tansift el Haouz (appelée Tyout), la clémentine de Berkane dans l'Oriental, le safran de Taliouine dans la région de Sous Massa Drâa, les dattes Majhoul de Tafilalet dans la région de Meknès Tafilalet et l'agneau Laiton (Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime. *Produits du terroir*. Site cité).

coopératives<sup>192</sup>, la patrimonialisation de certains aliments et procédés<sup>193</sup> constituent les principales actions par lesquelles le PMV intègre les symboles de la « tradition » dans le projet de changement. La « tradition » devient ainsi un instrument pour attirer les touristes et les investisseurs, en exprimant pleinement cette double « essence » marocaine qui la relie à la « modernité » dans un processus de construction mutuelle.

Le lien entre tradition et modernité ressort également des rapports de force observés. A travers des exemples de terrain et des références à la presse locale, je termine ce chapitre en analysant la figure d'Aziz Akhannouch<sup>194</sup> (ministre de l'Agriculture à l'époque, promoteur du PMV et actuellement Premier ministre) et j'explique comment il appartient simultanément au milieu de la cour et aux logiques politiques et économiques néo-libérales, tissant les dimensions impérial et national-étatique de l'imaginaire social d'une triple manière. En montrant les différentes facettes de cette figure, j'indique que c'est précisément l'interaction entre « modernité » et « tradition » qui constitue le fondement du PMV, censée inspirer confiance aux entreprises nationales, aux organismes internationaux et au milieu des courtisans et des gestionnaires du pays. Entre incitations à l'investissement, préceptes néolibéraux et utilisation de certains aspects de la « tradition » pour soutenir le projet de modernisation des campagnes, le PMV (et avec lui, la figure de son premier responsable)

---

<sup>192</sup> Instrument par excellence de la « coopération au développement » à l'ère néolibérale (Bruni, F. (1991). « Planification et contrôle de gestion. Un système informatisé pour les coopératives de production agricole ». *Journal of Agricultural Economics*, vol. 46, n. 1, pp. 131-166, disponible sur le site web de la FAO comme étude modèle ; Pekka, H., Murphy, J., Lindberg, O. et Brennerman, L. (1993). *The development of cooperatives and other rural organisations. The role of the world Bank*. Washington : Banque mondiale ; Assens, C. (2013). « Entre territoire et marché : La stratégie bipolaire des coopératives agricoles ». *Revue Française de Gestion*, vol. 39, n. 230, pp. 35-54. Sur le Maroc : Pereira, L. D. et Santos, N. (2018). *Investir dans l'action collective : quelles opportunités pour les coopératives du secteur agro-alimentaire ?* Rome : FAO) les coopératives ont une longue histoire dans les politiques agricoles marocaines et deviennent aujourd'hui « porteuses d'un projet entrepreneurial » (ONCA. *Comment transformer les coopératives en véritables entreprises*. <http://www.onca.gov.ma/fr/actualites/485-comment-transformer-les-cooperatives-en-veritables-entreprises>. Visité le 06/06/2021).

<sup>193</sup> Rappelons, par exemple, les projets Slow Food autour du safran ou de l'argan (j'ai moi-même participé à la création de la présidium Slow Food sur l'argan du Maroc) (Slow Food. *En voyage au Maroc avec Slow Food*. <https://www.slowfood.com/fr/en-voyage-au-maroc-avec-slow-food/>. Visité le 06/06/2021) ; ou les projets de la FAO sur certains produits (Birouk, A. (2011). *Guide des bonnes pratiques de production du safran dans la région de Taliouine-Tazenakht*. Rome : FAO ; Ferrak, A. et Loussert, R. (2015). *Secret des oasis et du palmier dattier*. Rome : FAO) ; ou encore l'importance accordée par les organismes multilatéraux à l'argan (qui est devenu un Globally Important Agricultural Heritage System de la FAO, et pour lequel une journée mondiale, le 10 mai, a été instituée : FAO. *Système agro-sylvo-pastoral à base d'argan dans la zone d'Ait Souab - Ait Mansour*. <http://www.fao.org/giahs/giahsaroundtheworld/designated-sites/near-east-and-north-africa/argan-based-agro-pastoral-system/en/>. Visité le 06/04/2021).

<sup>194</sup> Un des hommes d'affaires les plus puissants du pays, deuxième après le roi en termes de richesse (président de la holding énergétique *Akwa Group* qui est la première holding énergétique du pays par son chiffre d'affaires, avec 1,9 milliard de dollars, et qui regroupe une soixantaine d'entreprises nationales) (Forbes, 18/12/2019, *Aziz Akhannouch & Family*, <https://www.forbes.com/profile/aziz-akhannouch/#14e737f24d83>. Visité le 05/02/2012). Il est ami d'enfance du roi (« Aziz Akhannouch occupe une place particulière auprès du souverain et est également un ami proche du conseiller royal Fouad Ali el-Himma et de Mounir el-Majidi, secrétaire personnel du roi Mohamed VI » - Middle East Eye. (07 décembre 2016) *Maroc : Aziz Akhannouch, le magnat qui bouscule la politique*), et s'inscrit dans le projet de construction du néolibéralisme initié par Hassan II : il était membre du G14, groupe composé de 14 « jeunes technocrates » recrutés par Hassan II en 1996 pour répondre aux tensions internationales, qui tendaient à la libéralisation de l'économie et à l'ouverture du Maroc aux investissements étrangers, et intérieures, qui appelaient à un changement dans la gestion de l'État suite à la « campagne d'assainissement » de l'administration publique, qui a bouleversé l'équilibre national (pour plus d'informations, voir Hibou et Tozy, 2020, *op. cit.*). Il est aujourd'hui président du RNI (parti de droite modérée, libéral, pro-monarchiste, qualifié de « parti de l'administration » (Sehimi, M. (1992). « Les élites ministérielles au Maroc : constantes et variables ». Dans Santucci Jean-Claude *Le Maroc actuel : Une modernisation au miroir de la tradition ?* Aix-en-Provence : Institut de recherches et d'études sur les mondes arabes et musulmans, Éditions du CNRS, pp. 209-231) et depuis 2021 Premier ministre du pays.

se présente avec une technicité très politique, traduite également dans des rapports de force au sein des ministères. C'est précisément la capacité de la figure d'Akhannouch de jouer sur plusieurs registres de légitimation<sup>195</sup> qui a permis que le ministère de l'agriculture soit considéré comme un « ministère de souveraineté<sup>196</sup> » et qui a légitimé l'extension de ses responsabilités au-delà de la simple agriculture, jusqu'à couvrir l'ensemble de la « ruralité ».

L'étude de cette figure centrale du projet agricole marocain montre comment, dans le PMV, l'imbrication du changement et de la stabilité ne se concrétise pas seulement dans la planification, mais prend aussi une autre forme, liée aux significations symboliques : c'est le maintien même de ce qui est considéré comme « stable », sa re-signification et son implication dans le processus de transformation, qui huilent les rouages de la construction du changement social. Ce changement cherche sa légitimité et sa force précisément dans la manière dont il implique et modifie la partie du pays qui est considérée comme « statique ».

Après avoir considéré l'actualité et à la manière dont le PMV entend orienter l'avenir, je me plonge dans les trajectoires historiques des symboles mobilisés et des configurations représentatives rencontrées.

#### Chapitre IV. Une légende du présent. De l'agriculture à la gouvernance de la société

Ce chapitre analyse la relation entre construction de connaissances et action politique dans l'histoire du contexte rural marocain. Après avoir esquissé l'avenir que le PMV propose, je reconstruis son histoire pour retracer la trajectoire empirique de construction des représentations. Je recompose ici certaines des phases historiques fondamentales pour comprendre comment l'agriculture et les agriculteurs sont approchés aujourd'hui et je suis les traces des événements qui ont consolidé, au fil du temps, cet « ordre conceptuel<sup>197</sup> ».

Enquêtant sur le « type particulier de relation entre pouvoir et savoir, entre gouvernement et science » de la gouvernementalité<sup>198</sup> diffusée dans le Maroc agricole, j'analyse la dimension causale<sup>199</sup> qui a construit « ainsi

---

<sup>195</sup> Terminologie qui reprends celle de Béatrice Hibou et Mohamed Tozy (Hibou et Tozy, 2020, *op. cit.*).

<sup>196</sup> Ils sont appelés « ministères de souveraineté » les ministères marocains qui sont tenus à l'écart des jeux politiques et des alternances données par la succession des différentes majorités gouvernementales, repris par des ministres choisis par le Roi. Ces ministères ont principalement été, au cours de l'histoire, ceux de l'intérieur, de la justice et des affaires étrangères (La Vie Eco (28 novembre 2011). *La fin des ministères de souveraineté ?* ; La Vie Eco (30 décembre 2011). *Gouvernement Marocain : 10 ministères de souveraineté en 2007*).

<sup>197</sup> Weber, 1922/2003, *op. cit.*, p.79.

<sup>198</sup> Définie comme « un ensemble d'institutions, de procédures, d'analyses et de réflexions, de calculs et de tactiques qui permettent l'exercice [d']une forme spécifique [...] de pouvoir » (Foucault, 1978-1979/2017, *op. cit.*, p. 88). Ce chapitre s'inscrit dans le courant des études sur la gouvernementalité inauguré par Michel Foucault qui questionne spécifiquement la relation entre savoir et pouvoir dans la formation des mécanismes de gouvernement, l'influence de l'épistème dans l'orientation des possibilités conceptuelles de l'action gouvernementale (une relation élaborée principalement dans Foucault, 1970/1966, *op. cit.* ; Foucault, M. (1969/1971). *L'archeologia del sapere*. Traduction de Giovanni Bogliolo. Milan : Rizzoli ; et repris et mis en relation avec la définition de la gouvernementalité néolibérale dans Foucault 1978-1979/2017, *op. cit.* ; 1977-1978/2017, *op. cit.*). Il s'inscrit également dans le courant wébérien de reconstitution des chemins historiques d'attribution du sens socialement « valide » (Weber, 1922/2003, *op. cit.* ; Grossein, 2016, *op. cit.* ; Hibou et Tozy, 2021, *op. cit.*).

<sup>199</sup> Rappelons, avec Weber, que « l'analyse causale ne fournit aucun jugement de valeur, et un jugement de valeur n'est pas du tout une explication causale » (Weber, 1922/2003, *op. cit.*, p. 103). Un jugement objectif de possibilité est produit lorsque, observant un phénomène qui s'est produit historiquement par rapport à un phénomène antérieur, on constate que

et pas différemment<sup>200</sup> » l'approche politique à l'agriculture<sup>201</sup>. Le travail proposé consiste à déconstruire les « codes fondamentaux<sup>202</sup> » (ou les « principes fondamentaux de la représentation<sup>203</sup> » considérés comme « réels » et « efficaces » pour saisir la réalité agricole, d'un point de vue interne<sup>204</sup> aussi bien qu'externe<sup>205</sup>) qui guident « la configuration de l'épistème<sup>206</sup> » en donnant à l'agriculture des significations spécifiques. Je soutiens que ces « formules » construisent la légende pour comprendre la « carte » du PMV, pour décrypter sa structure implicite et identifier ses critères de sélection.

En déconstruisant le processus qui unit la trajectoire épistémologique et celle des choix politiques dans l'agriculture marocaine, je focalise le raisonnement sur trois niveaux de recherche : reconstruire la relation mutuelle entre politiques et représentations ; comprendre les conformations interprétatives contextuelles à partir desquelles on peut abstraire le raisonnement<sup>207</sup> ; élaborer une méthode d'investigation pour étudier la construction, le processus de validation et la transformation des représentations.

### . *Agir sur l'agriculture pour agir sur la société. Domination et savoir coloniaux*

Une première unité fondamentale qui compose l'approche politique de l'agriculture au Maroc est l'hypothèse que les pratiques agricoles incarnent les priorités, les volontés et les ordres sociaux des sociétés rurales et que, en influençant les premières, on peut transformer la rationalité des populations<sup>208</sup>. Cette conception exprime une idée du monde social comme *package*, « un ensemble de variables dont la transformation affecte les autres composantes comme des dominos<sup>209</sup> ». Afin d'étudier cette hypothèse, j'examine deux idées (produits de la

---

ce dernier ne se serait pas produit ainsi sans l'influence du premier. « Quand on parle ainsi de conditions 'favorisant' et 'entravant' un effet donné, [cela signifie] que certains éléments de la réalité, temporellement antérieurs à l'effet, conçus comme isolés, 'favorisent' généralement, selon les règles générales de l'expérience, un effet du genre en question » (*ibid*, p. 178). « La question causale n'est pas une question de lois, mais une question de connexions causales concrètes ; il ne s'agit pas de la formule à laquelle tel phénomène doit être attribué à titre d'exemple, mais de la constellation individuelle à laquelle il doit être attribué à titre de résultat » (Weber, 1922/2003, *op. cit.*, p. 45).

<sup>200</sup> *Ibid*, p. 14.

<sup>201</sup> Mon travail partage le questionnement wébérien de reconstruire comment prennent forme les ordres de sens qui guident l'action, en partant de l'hypothèse que « les idées ne naissent pas comme des fleurs » (expression de Max Weber reprise par Hibou et Tozy, 2020, *op. cit.*, p. 432).

<sup>202</sup> Foucault, 1970/1966, *op. cit.*, p. 10.

<sup>203</sup> Dematteis, 1985, *op. cit.*, p. 57.

<sup>204</sup> Par exemple, sur la dualité comme épistémologie de base pour appréhender la société marocaine : Basri et al., 1986, *op. cit.* ; Saghi, 2016, *op. cit.* ; Laabi, 2013, *op. cit.* ; ou pour comprendre le monde agricole : Guerraoui, 1986, *op. cit.* ; Akasbi, N. et Guerraoui, D. (1991). *Enjeux agricoles : Évaluation de l'expérience marocaine*. Casablanca : le Fennec ; Guerraoui, 2000, *op. cit.* ; Naciri, M. (2012). « Un siècle de dualisme agraire : les raisons de l'impossible décollage ». Préface de Lazarev, G. *Les politiques agraires au Maroc 1956-2006 Un témoignage engagé*. Rabat : Economie critique, pp.199-227.

<sup>205</sup> Voir des textes cités auparavant comme Vermeren, 2001, *op. cit.* ; Vermeren, 2009, *op. cit.* ; Saint-Prot, 2019, *op. cit.*

<sup>206</sup> Foucault, 1970/1966, *op. cit.* ; p. 45.

<sup>207</sup> Cette approche s'inscrit dans la « science de la réalité » wébérienne présentée en introduction, « une science de nature empirique visant à la connaissance des phénomènes et, plus précisément, une science qui se propose de considérer les processus dans leur spécificité, en antithèse donc avec les sciences qui se proposent de déterminer des lois générales ou d'en 'dédire' des phénomènes particuliers » (Weber, 1922/2003, *op. cit.*, nbp 14, p. 36).

<sup>208</sup> Question également soulignée dans Chiche, J. (1997). « L'Opération labour et autres, bilan et effets de la modernisation de la céréaliculture au Maroc ». Dans Jouve, A. M. (ed.) *La modernisation des agricultures méditerranéennes (à la mémoire de Pierre Coulomb)*. Montpellier : Institut agronomique méditerranéen de Montpellier, pp. 139-153.

<sup>209</sup> Barré, 2017, *op. cit.*, p. 123. Question également trouvée dans Cooper, F. (2005). *Le colonialisme en question. Théorie, connaissance, histoire*. Berkeley : University of California Press.

« colonisation scientifique<sup>210</sup> ») qui découlent de cette approche et qui simultanément la composent : la dualité agricole et la symbologie liée aux cultures.

Dans un premier temps, je reconstruis quand et comment le contexte agricole marocain a commencé à être compris comme « dual » et intérieurement « fragmenté »<sup>211</sup>, et je retrace le processus qui a fait considérer l'agriculture comme le prisme le plus efficace pour comprendre cette fracture et la gouverner<sup>212</sup>. Pour ce faire, j'observe les influences intellectuelles qui ont contribué à la définition de la « tradition » et de la « modernité », et j'analyse la diffusion de cette connaissance dans l'administration en façonnant les stratégies gouvernementales.

L'agriculture était la perspective privilégiée pour parler du Maroc dès les premières études sur le pays<sup>213</sup>. Je montre que les stratégies d'irrigation, la fiscalité foncière et agricole ou les formes de construction de la sécurité alimentaire sont devenues les points d'entrée favorisés pour « préparer la conquête française<sup>214</sup> ». À l'aide d'exemples concrets tirés des missions de recherche coloniales, j'analyse le rôle des sociologues, politologues,

---

<sup>210</sup> Terme tiré de Bendella, 2016, *op. cit.*, p. 279 (citant à son tour Bordier, A. (1884). *La Colonisation scientifique et les colonies françaises*. Paris : Reinwald, qui a écrit que « la colonisation ne peut se faire que par la science »). La période auxquelles ce thème fait référence est la fin du XIXe siècle-début du XXe siècle.

<sup>211</sup> A tel point que l'on parle de « deux Marocs » (Page, A. (1954). « Regards sur l'économie marocaine ». *Revue d'économie politique*, vol. 64, n. 1, pp. 235-272, p. 262).

<sup>212</sup> Implicite dans les travaux de littérature grise (Ait Kadi, M. et Benoit, G. (2006). *Agriculture 2030 : un avenir pour le Maroc*. Rome : FAO ; Metage, J. (2003). *Développement rural et formation au Maroc. Éléments d'analyse et réflexions*. Rabat : Ministère de l'Agriculture et de la pêche maritime), dans certains études scientifiques (Jouve, A. M. (2006). « Les trois temps de l'eau : l'eau du ciel, l'eau d'Etat, l'eau privée ». *Confluences Méditerranée*, vol. 3, n. 58, pp. 51-61 ; Fornage, 2006, *op. cit.*), et dans les propos de plusieurs entretiens avec des personnes d'extractions divers (par exemple, entretiens n. 4, 7, 21, 60). De travaux ont toutefois montré la complexité et la multidimensionalité de cette « dualité » (Mahdi, M. et Harrami, N. (2008). « Mobilité transnationale et recomposition des valeurs sociales dans la société rurale marocaine d'aujourd'hui ». Dans Gandolfi, P. (dir.), *Le Maroc aujourd'hui*. Bologne : Il Ponte ; Lazarev, G. (2014). *Ruralité et changement social. Etudes sociologiques*. Rabat : Université Mohammed V-Agdal ; Ftouhi et al. 2015, *op. cit.*).

<sup>213</sup> À partir des textes d'Ibn Khaldūn, philosophe, historien et sociologue arabe du XVe siècle (voir, pour plus d'informations sur l'œuvre de l'auteur et la place de l'agriculture dans sa pensée : Von Sivers, P. (1980). « Retour à la nature : les fondements agraires de la société selon Ibn Khaldūn ». *Arabica*, vol. 27, n. 1, pp. 68-91 ; Fromherz, A. J. (2010). *Ibn Khaldoun*. Edinbourg : Edinbourg University Press ; pour sa relation avec la construction occidentale de la connaissance : Dhaouadi, M. (1990). « Ibn Khaldoun ; le père fondateur de la sociologie orientale ». *International sociology*, vol. 5, n. 3, pp. 319-335 ; Alatas, S. F. (2013). *Ibn Khaldoun*. Delhi : Oxford University Press ; pour son rapport à la production du savoir philosophique marocain : Mansouri, D. (2014). *Pratiquer les sciences sociales au Maroc*. Casablanca : Centre Jacques-Berque ; Rachik, H. et Bourqia, R. (2011). « La sociologie au Maroc. Grandes étapes et jalons thématiques ». *SociologieS*. <https://doi.org/10.4000/sociologies.3719>). Dans ses études, par exemple, naît la distinction entre *bled seguia* et *bled bour* (les populations qui pratiquent l'irrigation ou qui ne la pratiquent pas), distinction qui parle aussi des dynamiques sociales en formalisant pour la première fois le lien entre compréhension des pratiques agricoles et étude de la société.

<sup>214</sup> Nicolas, G. (1961). « La Sociologie rurale au Maroc pendant les cinquante dernières années : évolution des thèmes de recherche ». *Tiers-Monde*, vol. 2, n. 8, pp. 527-543, p. 528. Voir aussi : Pascon, P. (1979). « La sociologie rurale, pourquoi faire ? ». In *30 ans de sociologie du Maroc*. Rabat : BESM, n. 155-156, pp. 59-70. Sur les relations entre les sciences sociales et la structuration du protectorat voir, outre les déjà cités Nicolas, 1961, *op. cit.* et Zahi, 2014, *op. cit.* également : Berque, J. (1956). « Cent vingt-cinq ans de sociologie maghrébine ». *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 11, n. 3, pp. 296-324 ; Khatibi, A. (1967). *Bilan de la sociologie au Maroc*. Rabat : Publication de l'Association pour la recherche en sciences humaines ; Khatibi, A. (1975). « Sociologie du monde arabe. Positions ». *Bulletin économique et social du Maroc*, vol. 126, n. 1, pp. 13-26 ; Baduel, P. R. (1986a). « Savoirs et pouvoirs. A propos de Jean Dresch ». *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n.41-42, pp. 9-18 ; Bentahar, M. et Bouasla, T. (1988). « La sociologie coloniale et la société marocaine (1830-1960) ». Dans Bentahar, M. et Bouasla, T. (eds). *La sociologie marocaine contemporaine. Bilan et perspectives*. Rabat : Publications de la Faculté des lettres et sciences humaines, pp. 13-58 ; Roussillon, A. (2002). « Sociologie et identité en Égypte et au Maroc : le travail de deuil de la colonisation ». *Revue d'histoire des sciences sociales*, n. 2, p. 193-221 ; Lazarev, G. (2012). *Les politiques agraires au Maroc 1956-2006 Un témoignage engagé*. Rabat : Economie critique.

linguistes, anthropologues, ethnographes et géographes<sup>215</sup> dans la formation de l'idée - toujours considéré comme valide - du monde agricole comme site de connaissance et d'influence de la société<sup>216</sup> et dans la construction de l'idée d'un « Maroc légendaire », riche en guerres tribales et en coutumes exotiques, « pacifié » par l'arrivée des Français. Un Maroc « traditionnel », opposé ou infecté par la culture « moderne »<sup>217</sup>.

Je soutiens ensuite que la conception duale de la société marocaine peut être historiquement enracinée dans des paradigmes qui ont longtemps légitimé le colonialisme : l'orientalisme et le saint-simonisme. Je retrace comment la structuration de la domination coloniale<sup>218</sup> a non seulement amené la classe dirigeante locale à être fascinée par la « modernité » (française et donc, dès lors, exogène), mais a également réécrit et reformulé les

---

<sup>215</sup> La géographie a joué un rôle essentiel dans les processus de colonisation, mais l'histoire de la géographie au Maroc mérite d'être explorée plus en profondeur. Les géographes coloniaux étaient collaborateurs directs du premier *Résident Général*, protecteur de la *Société de géographie marocaine*, qui a soutenu l'armée dans les explorations de terrain pour connaître le territoire et légitimer l'invasion française. À partir des années 1930, la place de la géographie a été prise par d'autres disciplines (telles que la sociologie, la linguistique, l'ethnographie) et a commencé à suivre son propre chemin, en construisant une méthodologie de recherche interdisciplinaire qui a réuni les géographes physiques, morphologiques et humains (Baduel, 1986, *op. cit.*). L'auto-désignée « école marocaine du quaternaire » a travaillé à travers de nombreux groupes de recherche visant à comprendre les dynamiques géographiques, tant physiques qu'humaines, du territoire marocain. Elle a produit, entre autres, un ouvrage commun (*l'Essai de classification du Quaternaire continental du Maroc*) rédigé par des géographes et des géologues, qui divise l'histoire géologique en six époques en se basant sur la manière dont les phases morphologiques européennes ont été étudiées. Étant donné la forte connotation euro-centrique de ces études (une connotation implicite et involontaire vue la passion de ces chercheurs pour le Maroc), dans le temps cette division a été remise en question et révisée (pour plus d'informations, voir Biberson, P. (1971). « Essai de redéfinition des cycles climatiques du Quaternaire continental du Maroc ». In *Bulletin de l'Association française pour l'étude du quaternaire*, vol. 8, no. 1, 1971. pp. 3-13). Malgré ces critiques, l'école marocaine de géographie, qui comprenait des géographes humains, physiques et plus tard économiques (Jean Dresch, Joly, Raynal, Jean Le Coz et d'autres), des géologues (comme Choubert et Marçais), des pédagogues et des spécialistes de l'écologie végétale (dont Charles Sauvage), était fortement axée sur la relation entre géographie et agriculture et sur la manière dont cette dernière est outil de construction et structuration de l'espace. Cette activité a abouti à la création de la *Revue de géographie du Maroc*, toujours en cours de publication. Pour plus d'informations, voir également : Joly, F. (2004). « Hommage à René Raynal (1914-2002) ». *Géomorphologie : relief, processus, environnement*, vol. 8, n. 3. pp. 269-271.

<sup>216</sup> Je montre comment, par exemple, c'est précisément à travers l'observation de l'agriculture que certains concepts propres à la réalité locale ont été diffusés au monde européen, comme la *jma'a* (conseil communautaire encore considéré capable d'expliquer « malgré la croissance de l'individualisme, la capacité associative du Maroc rural contemporain ») (Haut Commissariat au Plan, 2005a, *op. cit.*, p. 57), ou comme la *segouia* (les canaux d'irrigation). Pour voir comment ils sont encore considérés des instruments de connaissance de l'ordre social des campagnes marocaines : Kadiri, Z., Tozy M. et Errahj, M. (2010). « L'eau d'irrigation et les élections communales au Moyen Sebou. L'association des irrigants comme espace de compétition politique ». Dans Tozy M. (dir). *Elections au Maroc. Entre Partis et notables (2007-2009)*. Casablanca : Ennajah El Jadida, pp. 199-227 ; Kadiri, Z., Belmoumene, K., Kuper, M., Fayasse, N., et Tozy, M. (2010). *L'innovation institutionnelle dix ans plus tard : quelles opportunités pour les agriculteurs, et quels apprentissages pour les pouvoirs publics ? Le cas des associations d'irrigants au Nord du Maroc*. Montpellier, ISDA ; Kadiri, Z. (2012). *L'action publique à l'épreuve de la participation. Généalogie du projet d'irrigation du Moyen Sebou au Maroc*. Thèse de doctorat en sociologie à l'Université d'Aix-Marseille.

<sup>217</sup> Voir : Montagne, R. (1953). *Révolution au Maroc*. Rabat: Faculté des Lettres et des Sciences Humaine (Robert Montagne était anthropologue politique conseiller du *Résident Général* Lyautey) et d'autres textes axés sur l'observation de la réalité tribale berbère, tels que : Montagne, R. (1930a). *Les Berbères et le Makhzen dans le sud du Maroc*. Paris : Félix Alcan ; Montagne, R. (1930b). *Un magasin collectif de l'Anti-Atlas. L'agadir des Ikounka*. Paris : Librairie Larose ; Montagne, R. (1932). *Villages et kasbas berbères, Tableau de la vie sociale des Berbères sédentaires dans le sud du Maroc*. Paris : Félix Alcan ; Montagne, R. (1951/2016). *Naissance du prolétariat marocain*. Paris : Cahiers de l'Afrique et l'Asie.

<sup>218</sup> En particulier dans sa première phase, dirigée par le *Résident Général* Hubert Lyautey, qui a su combiner la violence physique de cette période avec une affection, une fascination et un intérêt pour ce qu'était - ou plutôt, ce qu'il souhaitait être - le Maroc de l'époque. Pour une compréhension complète de cette figure complexe, voir : Rivet, D. (1988). *Lyautey et l'insitution du protectorat français au Maroc. 1912-1925. Volume III*. Parigi: l'Harmanattan ; Rivet, D. (1999). *Le Maroc de Lyautey à Mohammed V. Le double visage du Protectorat*. Parigi: Éditions Denoël ; Rivet, 2002, *op. cit.* ; Hibou et Tozy, 2020, *op. cit.*

significations de la « tradition » marocaine<sup>219</sup>, opposant ces deux paradigmes de manière définitive. Je reconstruis le processus qui a traduit cette dualité en actions politiques de domination coloniale<sup>220</sup> en étant consacré comme clé de lecture par excellence du paysage marocain qui résonne encore dans l'approche académique<sup>221</sup> ou politique<sup>222</sup> d'aujourd'hui. En focalisant l'attention sur le rôle du saint-simonisme<sup>223</sup>, j'explore comment ce courant philosophique a exercé une forte influence, même sur la classe politique locale. Elle a contribué à définir comme « supérieures » les connaissances techniques et la « rationalisation bureaucratique » importées d'Europe et à déléguer à ces connaissances « le travail vers la perfection et la civilisation<sup>224</sup> », le contrôle et la planification<sup>225</sup>.

Je reconstruis ensuite comment cette phase a vu la consolidation de certains archétypes, certains symboles historiquement fondamentaux dans la définition des processus politiques. C'est ici, notamment, qui s'est forgée l'idée d'un *fellah* « perdu<sup>226</sup> », « jaloux de sa terre et fermement attaché à son sol<sup>227</sup> », dont les limites se traduisent par une « dévotion excessive à la culture des céréales<sup>228</sup> ». Je montre aussi que c'est à ce moment historique qu'a été consolidée la symbologie impériale autour de cette culture : son appartenance aux

---

<sup>219</sup> En travaillant sur l'archaïsation de la figure du Souverain et en fondant certains points aujourd'hui centraux pour la nation (comme la dimension tribale ou religieuse), en structurant de nouvelles consommations (comme le thé vert à la menthe), ou pratiques (comme la cérémonie de fidélité au Souverain des tribus) qui sont aujourd'hui considérées parties de l'identité impériale marocaine. Cette archaïsation a été faite dans « un projet de modernisation sans rupture, le véritable leitmotiv de la Résidence » (Rivet, 1999, *op. cit.*, p. 89). Moulay Youssef (le Sultan de la première époque du Protectorat) était défini comme un « sultan intégral », précisément en raison du travail que Lyautey et son administration ont effectué autour de sa figure pour la faire correspondre le plus possible à leur idée d'un « sultan marocain traditionnel » (Rivet, 2002, *op. cit.*).

<sup>220</sup> Par exemple, avec le *dahir* sur les terres collectives de 1919, qui, grâce aussi à son imprécision et à son interprétabilité, a permis de formaliser la distinction entre « indigènes » et « colons », structurant aussi juridiquement la dualité qui était en train de se consolider comme principale clé interprétative (voir, pour une discussion complète des significations politiques et sociales de ce *dahir* : Bendella, A. (2016). « Une catégorie juridique pour gouverner la question du social ». In Hibou, B. e Bono, I. *Le gouvernement du social au Maroc*. Parigi: Karthala, pp. 275-321). Ou, encore, comme le processus d'accaparement européen des terres plus fertiles comme levier « naturel » d'efficietisation de l'utilisation foncière.

<sup>221</sup> Dans certains ouvrages sur le Maroc (Vermeren, 2001, *op. cit.*) aussi bien que dans plusieurs entretiens (par exemple, n. 7, 25, 28, 55). Certains travaux parlent d'un « monde à deux vitesses, [...] vivant grâce au soutien de l'action publique » (Chiche, J. (1998). « Les stratégies et l'avenir des agriculteurs marocains à la fin du XX siècle ». In Elloumi, M. *Politiques agricoles et stratégies paysannes au Maghreb et en Méditerranée occidentale*. Paris : CIHEAM, p. 503-520, p. 518).

<sup>222</sup> Le Plan Maroc Vert dans sa première version était structuré sur deux piliers, l'un pour l'agriculture « à haute valeur ajoutée » ; l'autre pour celle « solidaire ».

<sup>223</sup> Sur l'influence de la philosophie saint-simoniste sur Lyautey, mais aussi plus généralement sur la colonisation française : Picon, A. (2002). *Les Saint-simoniens. Raison, imaginaire et utopie*. Paris : Belin ; Levallois, M. (2004). « Les Algériens des saint-simoniens » dans Musso, P. (eds). *L'actualité du saint-simonisme*. Paris : Presses Universitaires de France, pp. 261-276 ; Rabinow, P. (2006). *Une France si moderne. Naissance du social 1800-1950*. Paris : Buchet Chastel ; Rivet, 2012, *op. cit.* ; Hibou et Tozy, 2021, *op. cit.* Rappelons que l'un des principaux théoriciens du saint-simonisme pratique, Barthélemy-Prosper Enfantin, sera nommé « commissaire scientifique de l'Algérie » et se consacrera, dans la toute première phase de la colonisation, à dessiner les contours de la modification des terres algériennes par la France (Nemo, P. (2013). « Saint-Simon et le saint-simonisme ». Dans Nemo, P. (eds). *Histoire des idées politiques aux temps modernes et contemporains*. Paris : Presses Universitaires de France, p. 855-882).

<sup>224</sup> Citation d'une lettre de Saint Simon. Dans : Musso, P. (1999). « Saint-Simon et le saint-simonisme ». Paris : Presses Universitaires de France, p. 9.

<sup>225</sup> Pour la relation entre sanssimonisme et planification politique : Spenlehauer, 1998, *op. cit.* ; Desjardins, X. et Estèbe, P. (2021). « Les trois âges de la planification territoriale ». *L'Economie politique*, vol 1, n. 89, p. 36-48.

<sup>226</sup> Définition initialement donnée par l'historien Henri Terrasse et reprise ensuite par Julien Couleau (que nous retrouverons) dans Couleau, 1968, *op. cit.*

<sup>227</sup> Note d'un rapport général de 1916. Dans : Abitbol, M. (2014). *Histoire du Maroc*. Paris : Perrin, p. 434.

<sup>228</sup> Page, 1954, *op. cit.*, p.267.

instruments de gouvernement de l'empire *chérifien*<sup>229</sup> ont fait qu'aujourd'hui encore elle est considérée comme l'une des plus complexes à aborder sur le plan de la recherche aussi bien que sur le plan politique<sup>230</sup>.

Pendant la première phase du Protectorat, les politiques agricoles françaises ont en effet reconnu dans le Maroc le « grenier de l'Empire romain<sup>231</sup> » et on construit l'idée d'un pays « à vocation céréalière<sup>232</sup> », en mettant l'État *chérifien* au cœur de la « politique du pain<sup>233</sup> » impériale française. Je retrace l'évolution de l'importance des céréales en la mettant en relation avec le changement de la structure interne de l'économie coloniale. Avec l'obtention par la France de l'autosuffisance céréalière grâce à ses propres politiques agricoles nationales, le blé tendre qui était produit pour la Métropole a changé de rôle dans le dessin économique impérial : autour des années 1930, les produits « à haute valeur ajoutée » destinés à l'exportation sont devenus une priorité<sup>234</sup>, eux aussi gagnant une place symbolique importante dans les choix politiques futurs du pays. C'est avec ce changement que les céréales ont été lentement reléguées au rang de produit d'agriculteurs « rigides » et « peu ouverts au changement ».

Enfin, je reconstruis les processus par lesquels l'agriculture et la stabilité ont été définitivement liées dans l'imaginaire politique. L'orientation des choix agricoles vers les produits d'exportation et une période de profonde volatilité climatique - exacerbée par les épidémies de typhus, l'économie de guerre et les invasions de criquets - ont mis l'agriculture locale en grande difficulté et, dans les années 1940, des dizaines de milliers de ruraux ont afflué vers les grandes villes lors de (dénommés) « émeutes de la faim<sup>235</sup> ». Je montre comment cette crise se répercute encore dans l'imagerie relative au secteur céréalière, se manifestant par des phrases dites par les responsables de l'ONICL telles que « la famine de 1944 a laissé un souvenir indélébile dans la campagne marocaine<sup>236</sup> ». C'est l'image de cette époque, conçue comme une « leçon » politique apprise par l'administration du Protectorat, qui a fait des céréales un « produit stratégique » et des céréaliers une population « statique », « craintive » et « prévoyante ».

---

<sup>229</sup> Des questions que nous verrons plus en détail au chapitre VII.

<sup>230</sup> J'ai rencontré des phrases telles que « vous avez choisi la chaîne d'approvisionnement la plus difficile » (entretien n. 7), « mais pourquoi avez-vous choisi les céréales ? C'est la chaîne la plus bordélique de toutes » (entretien n. 10), « mais qui t'a fait choisir les céréales, c'est la pire chaîne du PMV ! Trop compliqué ! » (entretien n. 70). Les trois personnes font partie d'institutions publiques et privées et travaillent dans l'agriculture céréalière depuis plusieurs années. Cette vision est donnée par la transversalité liée aux céréales, considérées le domaine des petits agriculteurs, mais également produites par des entrepreneurs productivistes.

<sup>231</sup> Cette idée soutenait à la fois les politiques céréalières de la France impériale et celles du Maroc indépendant. Nous verrons au chapitre VI pourquoi cette croyance est historiquement infondée. Pour plus de détails, voir : Swearingen, 2014, *op. cit.* ; Rivet, 2012, *op. cit.*

<sup>232</sup> Cette idée se retrouve encore dans de nombreux entretiens avec des personnes ayant des rôles différents dans la chaîne d'approvisionnement (des *professionnels* aux bureaucrates) (par exemple, entretiens n.13, 19, 72).

<sup>233</sup> Swearingen, W. D. (1987). « Terre, politique et pouvoir au Maroc ». *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n.45, pp. 41-54, p. 42.

<sup>234</sup> Comme les fruits, les betteraves à sucre, le riz, le coton et les légumes importés.

<sup>235</sup> Nous les analyserons au chapitre VI. Pour l'instant, voir : Rivet, *op. cit.* 1988 et 1999 ; Jouvès, A. M. (2009). *Cinquante ans d'agriculture marocaine*. Rabat : CIHEAM-IAMM ; Rivet, 2012 ; Abitbol, 2014 ; Swearingen, 2014, *op. cit.*

<sup>236</sup> Entretien n. 9 avec un responsable de l'ONICL.

. *Moderniser les fellahs. La dépolitisation des désirs politiques*

Je me penche ensuite sur les connaissances du monde rural au tournant de l'Indépendance, sur la manière dont elles sont formulées et dont elles ont soutenu la technicisation de la « modernité agricole », en brouillant son caractère idéologique. Les images et stratégies construites à l'époque sont encore présentes dans les propositions qu'ont les différentes forces politiques pour les campagnes.

La sociologie rurale a joué un rôle fondamental dans l'orientation de l'action de l'administration coloniale en réponse à l'instabilité de la période qui a suivi la Seconde Guerre mondiale. C'est ainsi qu'une théorie élaborée par deux sociologues ruraux (la *doctrine du paysannat* de Berque et Couleau<sup>237</sup>) est devenue la pierre angulaire sur laquelle l'administration coloniale a cherché à reconstruire la stabilité politique du Maroc colonial à partir des campagnes. Cette proposition, dans une perspective saint-simonienne, voulait provoquer un changement social « à travers la construction d'un réseau technique<sup>238</sup> » pour proposer la « modernité » agricole<sup>239</sup> aux petits agriculteurs. Je présente ses concepteurs et leur parcours politique<sup>240</sup>, en suivant comment le Maroc est devenu un « laboratoire de la modernité coloniale<sup>241</sup> » et de l'expérimentation politique, et j'explicite l'action et la signification politique des premiers « îlots de modernisation » agricoles<sup>242</sup>, en reconstruisant comment ce modèle se référait à différentes idéologies, y compris internationales<sup>243</sup>. Les tracteurs, les semences certifiées, les produits « à haute valeur ajoutée » et les ingénieurs agronomes sont devenus les clés de la consolidation d'un changement orchestré par l'État mais finalement confié aux individus, chargés de construire leur propre « chemin vers l'enrichissement<sup>244</sup> ». J'analyse comment une telle responsabilisation, en plus d'être

---

<sup>237</sup> Présenté dans Berque, J. et Couleau, J. (1945a). « La modernisation du paysannat marocain ». *Bulletin économique et Social du Maroc*, juin 1945. Développé ultérieurement dans : Berque, J. et Couleau, J. (1945b) « Vers la modernisation du fellah marocain ». *Bulletin économique et Social du Maroc*, vol. 26, pp. 18-25.

<sup>238</sup> Musso, 1999, *op. cit.*, p. 101.

<sup>239</sup> Dont les mots clés, encore célèbres au Maroc, étaient « hisser la *jmaa* sur le tracteur » et « le progrès sera total ou ne sera pas ». A cette époque, définitivement, l'innovation agricole est devenue un vecteur de diffusion d'une nouvelle rationalité, adoptant la vision positiviste selon laquelle le « progrès technique » apporte « progrès social ».

<sup>240</sup> Ils sont devenus conseillers du Ministre de l'agriculture et en 1944, le *Résident Général* de l'époque a inclus la « modernisation du *paysannat* » dans le programme présenté au Sultan (Swearingen, 2014, *op. cit.*, p. 125).

<sup>241</sup> Voir plusieurs études sur ce sujet, comme : Van Laak, D. (2004). « Kolonien als "Laboratorien der Moderne" ? ». Dans Conrad, S. et Osterhammel, J. (dir). *Das Kaiserreich transnational. Deutschland in der Welt 1871-1914*. Göttingen : Vandenhoeck & Ruprecht, pp. 257-279. Toujours dans le domaine de l'agriculture, une approche expérimentale similaire a été adoptée en Côte d'Ivoire (Barré, 2017, *op. cit.*) ; et au Kenya (Chassé, 2017, *op. cit.*). La façon dont la colonisation a été un moment d'expérimentation politique, de production et de diffusion des idées européennes de la « modernité » peut également être vue dans Appadurai, A. (1966). *Modernity at Large : Cultural Dimensions of Globalization*. Minneapolis : University of Minnesota Press ; Tilley, H. (2011b). *Laboratoire vivant. Empire, Development, and the Problem of Scientific Knowledge, 1870-1950*. Chicago : Chicago University Press. Sur la façon dont ces expériences sociales ont influencé la période postcoloniale dans des contextes autres que l'Afrique du Nord : Gupta, A. (2012). *Bureaucratie, violence structurelle et pauvreté en Inde*. Durham : Duke University Press ; Kalpagam, U. (2014). *Rule by Numbers : Governmentality in Colonial India*. Lanham : Lexington Books.

<sup>242</sup> Lazarev, 2014, *op. cit.* p. 129. Lieux diffusés dans les zones rurales « à moderniser » où des ingénieurs agronomes offraient leur connaissance, gardaient les technologies à distribuer aux agriculteurs, et suivaient les cultivations de quelque agriculteur. A l'époque nommés *Secteurs de Modernisation Paysanne*, puis *Centres des travaux*, *Offices de mise en valeur agricole*, et aujourd'hui ce sont les offices de l'ONCA.

<sup>243</sup> Aux valeurs saint-simonistes et positivistes susmentionnées s'ajoutent les contaminations socialistes et les influences du plan Marshall qui prend forme en Europe.

<sup>244</sup> Entretien n. 73 avec un intellectuel marocain.

dépolitisant vis-à-vis du projet proposé par le secteur public<sup>245</sup>, dépouille également de leur volonté les formes d'hybridation, d'assimilation partielle ou de rejet, faites par les agriculteurs, en en faisant de simples expressions de « peur », de la « passivité » ou du « conservatisme ».

Grâce à cette reconstitution historique, je montre ensuite que l'administration coloniale était divisée en interne quant à la stratégie adoptée, et qu'une partie craignait que la diffusion de la « modernité » et de la scolarisation alimente l'esprit nationaliste<sup>246</sup>. Après quelques années, cette position a prévalu et une grande partie des fonds pour la *doctrine du paysannat* a été dirigée vers les cultures irriguées françaises (dans l'idée que la « modernité » pouvait être assimilée par osmose). J'expose comment cette contingence a contribué, d'une part, à affaiblir la confiance dans les propositions politiques françaises, et d'autre part, à consolider l'image d'agriculteurs locaux « incapables de comprendre<sup>247</sup> » les opportunités d'innovation<sup>248</sup>. Si la première phase coloniale avec sa « modernisation sans rupture » a réinventé la figure du souverain et des tribus, la domination française tardive a consolidé la figure du *fellah*, en en proposant des lectures qui sont encore aujourd'hui adoptées<sup>249</sup>.

Je poursuis le raisonnement en m'attardant sur les façons par lesquelles des représentations spécifiques se référant à certains territoires ont commencé à se consolider à cette époque. L'insistance politique dans certaines régions - et les changements de comportement agricole qui en découlent - se traduit aujourd'hui dans une régionalisation des caractéristiques considérées « intrinsèques » de certaines populations<sup>250</sup>. Ce processus, issu des actions politiques mais qui en même temps entraîne une dépolitisation des inégalités, a contribué à construire l'unité marocaine composée de diversités, faisant de cette hétérogénéité une partie fondamentale de l'appartenance identitaire et nationale.

Je considère aussi le rôle des sciences sociales dans la construction de ces imaginaires et comment, avec l'Indépendance, la sociologie rurale et les études de terrain dans le milieu rural ont pris un rôle important au

---

<sup>245</sup> Compris purement comme « une œuvre éducative [...] visant à faciliter l'adaptation des populations marocaines à une vie nouvelle, participant à l'économie mondiale [pour] éviter de profondes perturbations dans la vie sociale et économique du pays » (Gruner, R. (1984) *Du Maroc traditionnel au Maroc moderne. Le contrôle civil au Maroc 1912-1956*. Paris: Nouvelles Editions Latines, p. 33).

<sup>246</sup> Gruner, 1984, *op. cit.* ; Page, 1954, *op. cit.* ; Swearingen, 2014, *op. cit.* ; Lazarev, 2014, *op. cit.*

<sup>247</sup> Page, 1954, *op. cit.*, p. 271.

<sup>248</sup> Comme le montrent les questions posées par Julien Couleau dans son ouvrage précité de 1968.

<sup>249</sup> Pendant les entretiens, les *fellahs* ont non seulement été décrits comme « craintifs » (n.13 à un céréalier de Meknès possédant plus de 150 hectares de terres), « incapables de prendre les risques nécessaires à l'innovation » (n. 23 au directeur d'un moulin de Meknès spécialisé dans le blé dur), « effrayés par le changement de leurs pratiques » (n. 14 à un responsable du FNM), mais, en toute logique saint-simonienne, ces caractéristiques sont ramenées à leur appartenance religieuse (« ils adoptent la philosophie du *Kulshi 'al hallah* [tout est référé à Dieu] » m'a dit, par exemple, un responsable de l'ONICL) (n. 31).

<sup>250</sup> Ainsi, par exemple, les gens du Rif sont considérés un peuple fortement uni mais difficile à gouverner, celles du Souss coopératifs, la population pastorale de l'Oriental plus ouverte aux innovations agricoles. Ces idées ont été construites à partir de l'histoire politique (y compris des politiques agricoles) des différentes régions, explorée dans nombreuses études spécifiques. Par exemple, pour les politiques agricoles voir l'ouvrage collectif Hammoudi, A., Mahmoudi, M., Rachik, H. et Tozy, M. (1992). *Etude sur le changement de l'innovation et des attitudes. Projet de développement des parcours et de l'élevage dans l'Oriental*. Rabat : MAMVA ; dans Pascon, P. (1980). *Etudes rurales. Idées et enquêtes sur la campagne marocaine*. Rabat : Société Marocaine des Editeurs Réunis ; Lazarev, G. (2005a). « Le Maroc interpellé par les scénarios de la perspective mondiale ». Dans Haut Commissariat au Plan. *Prospective Maroc 2030. Introduction aux forums I et II. Eveil aux problématiques du Maroc de 2030*. Rabat : HCP, pp. 57-61 ; Bouzidi et al., 2014, *op. cit.*

sein du processus décisionnel, substituant « des questions techniques aux questions politiques<sup>251</sup> ». Je développe ici l'idée que c'est avec les politiques agricoles de cette période qui prend forme l'idée selon laquelle pour changer la société rurale, il faut la connaître en profondeur.

C'est notamment dans l'exploration des relations entre la construction du savoir et l'exercice du pouvoir que mon analyse continue et j'observe le chemin de consolidation d'une école interdisciplinaire, qui a réuni des géographes, des géologues, des pédagogues, des naturalistes, des historiens et des sociologues, associés par l'importance donnée dans leur travail à l'observation empirique du monde rural<sup>252</sup>. Cette école - socialiste<sup>253</sup>, nationaliste et indépendantiste – était composée principalement d'Européens et, visant le progrès, combinait une vision orientaliste de la société locale avec un intérêt profond pour son fonctionnement, souci toujours motivé par le désir de changement<sup>254</sup>. Un certain nombre de ses représentants (dont la position à l'égard de la domination coloniale est restée ambiguë) ont participé à des analyses visant à définir les possibilités de « développement agricole » pour la nation nouvellement formée. J'indique comment, par le biais de conférences, de séminaires et de projets de recherche<sup>255</sup>, les sciences sociales ont influencé concrètement les processus décisionnels coloniaux et postcoloniaux, en véhiculant un symbolisme où l'agriculture devient un outil de gouvernement.

Je présente comment cette « unité de génération<sup>256</sup> » a aussi formé un groupe solide et historiquement pertinent de sociologues ruraux marocains. Ces deux écoles - interconnectées par des liens concrets, méthodologiques

---

<sup>251</sup> Dulong, R. (1978). *Les régions, l'État et la Société locale*. Paris : Presses Universitaires de France, p. 218.

<sup>252</sup> Une école qui se décrit elle-même avec une « multidisciplinarité fonctionnelle » et à laquelle appartiennent des personnalités telles que Jean Dresch (Dresch, J. (1953). *La Méditerranée et le Moyen-Orient*. Paris : Orbis ; Dresch, J. (1956). *L'Agriculture en Afrique du Nord (1956)*. Paris : CDU et autres textes recueillis dans Dresch, J. (1979). *Un géographe au déclin des empires*. Paris : François Maspero ; Baduel, P. R. (1986b). *Désert et montagne au Maghreb*. Paris : Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée, n. 41-42 ; Baudel, 1986, *op. cit.*) et Jean Le Coz (voir par exemple : Lecoz, J. (1964). *Le Rhab Fellahs et colons. Tome III*. Rabat : Etudes de Géographie Régionale ; Le Coz, 1988, *op. cit.*).

<sup>253</sup> Jean Dresch écrivait : « lorsque le parti socialiste fut victime de la répression en 1937, je connaissais personnellement plusieurs de ses dirigeants et je ne pouvais qu'approuver leurs principes et leurs revendications nationales » (Baduel, 1986b, *op. cit.*).

<sup>254</sup> Carrière P. (1994). « Jean Le Coz: 1920-1991 ». Dans Duché G. (ed.). *Territoires en mutation: à la mémoire de Jean Le Coz*. Montpellier: CIHEAM; Joly, 2004, *op. cit.* ; Duché G. (1994). « Tristan Jean Le Coz : 1920-1991 : promotion 1942, St-Cloud ». Dans Duché, 1994, *op. cit.*

<sup>255</sup> Parmi lesquels c'est à rappeler la célèbre manifestation promue par l'*Union nationale des étudiants du Maroc* sur la question du développement agricole, qui a réuni des sociologues ruraux comme Jaques Berque, des géographes comme Jean Dresch et des hommes politiques comme Ben Barka, dans laquelle ils ont réfléchi à la manière de transformer le monde rural en mettant en relation le système marocain avec d'autres réalités (Égypte, Algérie, mais aussi Chine et Inde) afin de réfléchir à la direction à prendre pour le « développement ». Les actes ont été publiés dans : Dresch, J., Dumont, R., Berque, J., Marhelot, J., Goussault, Y., Ben Barka, E. M. (1963). *Réforme agraire au Maghreb (séminaire sur les conditions d'une véritable réforme agraire au Maroc)*. Paris : François Maspero. Egalement, je rappelle que deux conférences internationales similaires sur le développement agricole ont été organisés en 1966 et 1967, sous la présidence du roi Hassan II lui-même (Lazarev, 2012, *op. cit.*).

<sup>256</sup> Je fais référence au concept de Karl Mannheim pour lequel il y a un « unité de génération lorsque des contenus sociaux et spirituels réels constituent une union réelle entre des individus qui se trouvent dans le même lieu de génération » (Mannheim, K. (1928/2008). *Il problema delle generazioni*. Bologna: Il Mulino, p. 74). La « génération » est ici comprise comme « un ensemble d'individus liés par quelque chose. Le lien de génération est donc un phénomène social, qui doit être décrit et compris dans sa particularité » (*ibid*, p. 45). Il s'agit d'un type particulier de « localisation sociale, qui peut ou non prendre la forme concrète (de la proximité), et d'une conscience plus ou moins grande dans l'environnement immédiat, mais qui lie les personnes vivant dans une certaine période historique non seulement parce qu'elles sont nées et ont grandi au même moment, mais parce qu'elles ont partagé une expérience formatrice qui a influencé leur approche du monde, pour partager une certaine représentation » (*ibid*, p. 50-52).

et d'approche<sup>257</sup> mais qui se chevauchent dans des temporalités proches mais non superposées - ont assisté les processus décisionnaires. En particulier, l'école marocaine de sociologie rurale a occupé des rôles politiques importants, en constituant un groupe de chercheurs autochtones intéressés aux pratiques quotidiennes du monde agricole de la postindépendance, en le considérant comme le lieu-clé pour la construction d'un État « moderne » et, en même temps, pour le développement du Maroc « traditionnel »<sup>258</sup>. Non exempt d'évolutionnisme propre à l'esprit du temps, je montre comment l'expérience herméneutique de ces écoles a conduit à construire un savoir sur le monde rural très pratique, ancré dans le quotidien des populations, et a soutenu le développement des stratégies de communication dédiées aux agriculteurs, en étudiant des formules considérées comme capables de changer les priorités et de convaincre les ruraux de la pertinence des nouvelles valeurs. C'est notamment à partir de cet implicite que les politiques agricoles ont adopté une signification « sociologique » pour laquelle comprendre la logique des agriculteurs est nécessaire pour faire pénétrer le projet politique le plus profondément possible dans chaque individu, faisant du *fellah* l'unité de mesure sur laquelle calibrer les propositions de changement et les projets de stabilité.

#### . *L'agriculture : entrecroiser changement et stabilité*

Je continue la reconstruction de la relation savoir-pouvoir en explorant le lien entre ce type de sociologie rurale et les processus décisionnels. Pour ce faire, je retrace le processus d'ancrage de l'idée selon laquelle la transformation des pratiques agricoles est un moyen pour construire la stabilité politique.

Je commence par expliciter un certain nombre de catégories interprétatives clés qui ont guidé l'élaboration des politiques au cours des premières années de l'Indépendance. La « tradition » était aussi bien définie<sup>259</sup> qu'elle est devenue un outil opérationnel pour penser les politiques agricoles, et le Maroc apparaît aux yeux de cette génération comme une « société composite<sup>260</sup> », incarnant la « coexistence de l'homme ancien et de l'homme

---

<sup>257</sup> Il suffit de dire, par exemple, que Jean Dresch faisait partie du comité de discussion de la thèse de Paul Pascon (Baudel, 1986, *op. cit.*), dont le premier rapporteur était Jacques Berque (Kadiri, Z. (2020). « Imprévisible et bricolée : la modernisation rurale et agricole au Maroc ». *Hespéris-Tamuda*, vol. 4, pp. 173-196).

<sup>258</sup> Dans le texte je présente les principales personnalités de ce mouvement, comme Paul Pascon (entre autres : Pascon, P. (1967). « La nature composite de la société marocaine ». *Bulletin économique et social du Maroc*, n. 155-156, pp. 211-215 ; Pascon, P. (1971). « Réflexion sur le pastoralisme ». *Bulletin économique et social du Maroc*, vol. 33, n. 120, pp. 145-149 ; Pascon, P. (1977a). *Le Haouz de Marrakech. Tome I et II*. Rabat : Editions Marocaines et Internationales ; Pascon, P. (1977c). *Le Haouz de Marrakech. Tome I*. Rabat : Editions Marocaines et Internationales ; Pascon, P. (1980). *Etudes rurales. Idées et enquêtes sur la campagne marocaine*. Rabat : Société Marocaine des Editeurs Réunis) et Gregori Lazarev (entre autres : Lazarev, G. (2005a). « Le Maroc interpellé par les scénarios de la perspective mondiale ». Dans Haut Commissariat au Plan. *Prospective Maroc 2030. Introduction aux forums I et II. Eveil aux problématiques du Maroc de 2030*. Rabat : HCP, pp. 57-61 ; Lazarev, G. (2012). *Les politiques agraires au Maroc 1956-2006 Un témoignage engagé*. Rabat : Economie critique ; Lazarev, G. (2014). *Ruralité et changement social. Etudes sociologiques*. Rabat : Université Mohammed V-Agdal).

<sup>259</sup> Définie comme composé de relations familiales à la base de l'organisation sociale, de relations économiques se référant à l'égalité entre les groupes familiaux, d'une organisation communautaire, d'une faible mobilité sociale, d'une religion importante dans le système idéologique, d'un code moral basé sur l'engagement personnel et les alliances de sang, d'un temps social circulaire basé sur la répétition, de moyens matériels rudimentaires à faible technicité et d'une faible accumulation de réserves de subsistance (Lazarev, 2014, *op. cit.*).

<sup>260</sup> Terme inventé par Paul Pascon (Pascon, 1967, *op. cit.* ; Pascon, 1977a, *op. cit.*) indiquant la manière dont coexistent différentes temporalités dans la société marocaine : « l'homme de cette société se caractérise par la multiplicité des registres comportementaux. Il joue sur tous les claviers, sur tous les registres » (Rachik, H. e Bourqia, R. (2011). « La sociologie au Maroc. Grandes étapes et jalons thématiques ». *SociologieS*, <https://doi.org/10.4000/sociologies.3719>).

nouveau<sup>261</sup> ». Je reconstruis les efforts de ces chercheurs pour se libérer des héritages coloniaux et comprendre la société à travers des loupes construites par une connaissance détaillée des pratiques quotidiennes, en appréhendant les réalités agricoles dans leur vie quotidienne et en cherchant de nouveaux concepts pour les décrire. Saint-simonienne, positiviste et orientaliste à l'égard de la « tradition » rurale, cette génération a également été influencée par les héritages socialistes, panarabistes et tiers-mondistes et par les exigences de développement élaborées dans les organismes multilatéraux.

Je retrace la trajectoire de partage des expériences de cette génération : rassemblée grâce à une première pratique de *consulting*<sup>262</sup>, elle a poursuivi ses activités de recherche dans des lieux à cheval entre production académique et activité politique<sup>263</sup>. Je montre que cette génération a repris et réélabore le désir de « moderniser les *fellahs* » hérité de la période coloniale, en le fondant sur des présupposés technicistes et ethnographiques et en les réorientant vers les zones considérées comme « favorables ».

Au début des années 1960 (marquant le démarrage des « années de plomb »<sup>264</sup>), l'agriculture - mais plus encore la réforme agraire - est devenue un lieu de contestation et de discussion politique. J'expose comment, pour éviter le nœud foncier, les campagnes ont rapidement été approchées par les techniques agricoles et comment s'est diffusée une représentation - à la fois politiquement construite<sup>265</sup> et auto-réalisatrice<sup>266</sup> - de la population rurale comme soutien à la légitimation du pouvoir monarchique et garant de la stabilité. Des choix tactiques

---

<sup>261</sup> Rivet, 2012, *op. cit.*, p. 339.

<sup>262</sup> Ils ont fait leur première expérience en 1956, lorsque leur participation en tant que jeunes étudiants à la conception de la première politique agricole du nouvel État indépendant. C'est au cours de cette expérience que des personnalités telles que Paul Pascon et Gregori Lazarev ont commencé leur parcours en remobilisant à la fois la méthodologie proposée par Julien Couleau et Jacques Berque et la « pluridisciplinarité fonctionnelle » de Jean Dresch, et en construisant l'outil méthodologique de la « grille *douar* », qui sera enseignée par Pascon dans ses cours de sociologie rurale et utilisée pour construire d'autres politiques agricoles (où l'on choisit le *douar* considéré le plus significatif dans la région et on interroge tous ses chefs de famille).

<sup>263</sup> Comme la coopérative *Equipe interdisciplinaire de recherche en sciences humaines* (EIRSH), puis plus tard les instituts d'agronomie ou certains offices publics de modernisation agricole (notamment l'*Office Nationale des Irrigations*, dirigé pendant une période par Pascon lui-même).

<sup>264</sup> Considérés grosso modo entre les années 1960 et la fin des années 1980 et caractérisés par une poussée autoritaire du pouvoir central (sous le règne de Hassan II) en réponse et à la suite de soulèvements populaires, de tentatives de coups d'État et d'une forte opposition politique (pour plus de détails, voir Rivet, 2012, *op. cit.* et Hibou et Tozy, 2020, *op. cit.* avec une référence particulière à la section *Violence*, pp. 211-277).

<sup>265</sup> Je fais référence au livre de Rémy Leveau, *Le fellah marocain défenseur du trône* (Leveau, 1985, *op. cit.*), qui construit et diffuse l'idée d'un monde rural fidèle au Roi. Voici comment un intellectuel marocain explique la complexité de ce travail : « note que Leveau a écrit sa thèse à une époque où il travaillait pour le Ministère de l'intérieur, il est allé sur le terrain avec les documents de présentation du Ministère. Il n'a pas observé ce qu'il a écrit, mais l'a écrit pour construire ce mythe autour des agriculteurs. J'ai eu l'occasion de m'entretenir avec lui à l'époque et il a lui-même confirmé le projet politique qui sous-tend son livre. Il faut savoir qu'à l'époque, les zones rurales étaient celles qui étaient le moins en phase avec la monarchie, il y avait des guerres dans le Rif et les campagnes abritaient des cellules du parti communiste et des lieux de résistance. [...] Plus qu'une recherche, il s'agit d'un projet intellectuel. [...] Bien sûr, le mythe du *fellah* défenseur du trône est devenu auto-réalisateur, étant adopté à la fois par le milieu décisionnel et par certaines parties de la population rurale elle-même ; mais cela reste un mythe, une construction politique » (entretien n. 16).

<sup>266</sup> S'il est vrai que le célèbre ouvrage *Le fellah marocain défenseur du trône* (Leveau, 1985, *op. cit.*) n'est sorti que dans les années 1970 (première édition 1976), il est également vrai que le rôle de la campagne comme stabilisateur social était déjà répandu dans la sociologie rurale antérieure (comme par exemple dans Gellner, E. (1962). « Patterns de la rébellion rurale au Maroc ». *Archives européennes de sociologie*, n. 2, pp. 297-311, où la résistance n'est pas conçue comme un dysfonctionnement du système, ne constitue pas une menace directe mais assure au contraire sa régénération, et est comprise comme une demande d'intégration politique), et que Leveau lui-même avait une forte influence sur le contexte décisionnel compte tenu de sa proximité au Roi (dont il avait suivi l'éducation) et du fait qu'il était employé du Ministère de l'intérieur.

(comme la défiscalisation presque complète des unités agricoles ou la mise en œuvre d'actions visant les différentes réalités de production agricole) ont pris forme dans le sillage de cette représentation, faisant officiellement de l'agriculture un instrument de réconciliation politique et de stabilisation du pouvoir<sup>267</sup>. La construction de cette représentation est très importante pour comprendre la place des politiques agricoles aujourd'hui, et pour l'appréhender de manière approfondie je retrace les processus de construction et de diffusion de l'image d'un monde rural conservateur, et comment elle se répercute actuellement dans les choix politiques et les approches universitaires<sup>268</sup>.

Je montre qu'une autre vision découle également des premières politiques de « modernisation » du Maroc indépendant : la vision de *fellah* « statiques » et incapables de profiter des occasions de progrès. Je soutiens que cette représentation se produit à partir du rejet qu'une partie de la population rurale a opposé au fil du temps au projet politique de changement proposé, rejet qui a souvent été lu comme une déficience des populations rurales et comme l'expression d'une peur ou d'un échec, mais qui peut également être considéré comme une réponse à la violence centralisatrice et coercitive de la « modernisation » agricole<sup>269</sup>. Je raconte comment, avec les politiques agricoles des années 1960 visant principalement l'irrigation et les cultures « à haute valeur ajoutée », une véritable « planification sociologique » a été mise en œuvre, impliquant et transformant les institutions sociales présentes sur le territoire<sup>270</sup> et donnant une forme autoritaire et ambiguë au concept de « participation » (qui accompagnera les politiques agricoles jusqu'à aujourd'hui). Enfin, je m'attarde sur l'influence de la coercition des « bénéficiaires » des projets sur les pratiques agricoles des agriculteurs qui ont, au fur et à mesure, réagi en créant des stratégies pour intégrer sélectivement les obligations des politiques. Cette capacité inventive a abouti à diffuser la représentation encore « valide » du *fellah* « incapable de respecter les contrats<sup>271</sup> » ou « exempt d'une mentalité économique<sup>272</sup> ».

---

<sup>267</sup> Un témoin privilégié de l'époque interrogé pendant la période de recherche, élève direct de Paul Pascon, m'a expliqué : « c'est aussi pour recréer une relation de confiance avec le monde rural que Hassan II a choisi d'axer son gouvernement sur les politiques agricoles. [...] Ils voulaient à la fois soutenir les cultures d'exportation et construire une classe d'agriculteurs fidèles au palais : ce que nous appelons aujourd'hui la 'classe moyenne agricole' était à l'époque la 'classe tampon' » (entretien n. 41).

<sup>268</sup> Voir également le texte de Kadiri, 2020, *op. cit.*

<sup>269</sup> Les champs étaient « placés sous la protection de l'État » (Le Coz, 1988, *op. cit.*, p. 158) et inclus dans des « contrats de culture », dans lesquels, pas toujours librement, les agriculteurs cédaient directement une partie de leurs terres à des agronomes publics et à des négociants privés qui, en partenariat, cultivaient des produits tels que le coton, la betterave à sucre ou le riz pour l'exportation. Ces contrats, qui étaient standard pour toutes les zones agricoles, n'étaient pas toujours discutés avec les agriculteurs et lorsque certaines des terres incluses dans la politique n'ont pas été cultivées conformément aux pactes, il y a eu de véritables expropriations de terres ou des destructions de cultures. Pour des exemples concrets : Lazarev, 2014, *op. cit.* mais aussi le témoignage d'un intellectuel marocain qui a vécu cette période de près (entretien n. 16). Le dahir de 1969 portant création du Code d'investissement agricole (où sont définis les termes des « contrats de culture ») proclame : « la mise en jachère des terres considérées comme ayant une vocation agricole et situées dans les périmètres irrigués est obligatoire » (dahir n. 1-69-25 du 25 juillet 1969).

<sup>270</sup> A travers l'édification des *Sociétés de Développement Villageois*, qui ont formalisé les communautés locales en institutions nécessaires pour accéder aux subventions. Dans les années 1980, ensuite, ce processus s'est traduit dans des véritables projets de logement à la campagne pour restructurer la manière d'être en société à partir des priorités des politiques agricoles (voir, pour des exemples concrets, Le Coz, J. (1968). « La troisième ère agricole du Maroc ». *Annales de Géographie*, vol. 77, n. 422, pp. 385-413).

<sup>271</sup> Le Coz, J. (1988). *Espaces méditerranéens et dynamiques agraires. Etat territorial et communautés rurales*. Montpellier: CIHEAM, p. 159.

<sup>272</sup> Entretien n. 46 avec un employé de Tamuil El Fellah.

Je continue l'exploration de l'approche politique et de la production du savoir sur le monde rural du Maroc postindépendance en y intégrant le rôle du contexte international<sup>273</sup>. Je montre comment une interprétation de la « modernité agricole » a été consolidée sur la base d'une foi aveugle dans le fait que le progrès scientifique est incontestable, positif en soi et apolitique.

. *La foi dans la technologie. Entre connaissances locales et internationales*

L'analyse de la relation entre savoir et pouvoir doit donc être examinée dans le contexte international. Cela me permet de réfléchir à la manière dont les stratégies propres à un certain lieu se construisent dans des réseaux plus et moins formels, à partir desquelles les savoirs circulent et orientent les compréhensions considérées comme « valides », et qui font de la formation des États un processus relationnel basé sur des liens parfois inattendus.

Je montre d'abord que le Maroc a été un précurseur de l'approche adoptée par la FAO et la Banque mondiale au début des années 1960, lorsque « la science qui était auparavant 'coloniale' est devenue [...] simplement, 'science'<sup>274</sup> ». Les études sur le monde rural du pays étaient en effet en affinité avec à un modèle de plus en plus utilisé pour comprendre les campagnes africaines : celui de l'homme économique rural<sup>275</sup>. À partir de ces convergences, je suis comment la représentation de la campagne a orienté l'action politique des organismes multilatéraux dans le nouveau-né « Tiers Monde ». Je montre que, à cette époque, le changement stabilisateur

---

<sup>273</sup> Je rappelle - et je reconstruis dans le texte - que les années 1960 sont celles de la « révolution verte » mexicaine et indienne, des « cellules de valorisation agricole » tunisiennes, de la *dégourbisation* algérienne, des interventions agricoles étatiques en Europe, ... Sur la vague positiviste de ces années et la foi totale dans le progrès technologique voir, entre autres, le dossier de Compagnon, D. et Saint-Martin, A. (2019). *La technique y pourvoira !* Dans *La nouvelle revue des sciences sociales*, vol. 12 ; Bohme, G. (2008). *Invasive Technification : Critical Essays in the Philosophy of Technology*. Londres : Bloomsbury ; Pestre, D. (2014). *Le gouvernement des technosciences. Gouverner le progrès et ses dégâts depuis 1945*. Paris : La Découverte ; en agriculture : Prieto, L. F. (2007). *Comparing Green revolution. State and technological change in Costa Rica, Spain and Mexico (1940-1970)*. Actes de la 54e conférence des études latino-américaines, 21-23 avril 2007, San José, Costa Rica ; Cornilleau, L. (2016). « La modélisation économique mondiale, une technologie de gouvernement à distance ? Généalogie, circulations et traductions d'un modèle de la sécurité alimentaire globale de l'IFPRI ». *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 10, n. 2, pp. 171-196 ; Hardeman, E. et Jochemsen, H. (2021). « Are There Ideological Aspects to the Modernization of Agriculture ? ». *Journal of Agriculture Environments Ethics*, vol. 25, pp. 657-674 ; Zghal, A. (1967). *Modernisation de l'agriculture et populations semi-nomades*. La Haye : Mouton.

<sup>274</sup> Trough, G. (2017). « Construire une nation d'agriculteurs : l'homme économique et l'attente du développement dans le Malawi postcolonial ». *Politiques Africaines*, vol. 1, n. 145, pp. 27-49, p. 33. Dans les années 1950 et 1960, la recherche agricole coloniale est devenue la base d'un nouveau corpus international de connaissances sur le développement, et de nombreux chercheurs en sciences sociales sont passés de l'administration coloniale aux organisations internationales. Plus ils circulaient, plus leurs savoirs devenaient politiquement influents et consacraient une représentation de l' « agriculteur traditionnel » à moderniser.

<sup>275</sup> On en trouve la pierre angulaire dans l'ouvrage de Theodore Schultz, lauréat du prix Nobel, intitulé *Transforming traditional agriculture* (Schultz, T. W. (1964). *Transforming Traditional Agriculture*. New Haven : Yale University Press) et dans un article du journal du *Food Research Institute*, un influent groupe de réflexion international spécialisé dans la politique agricole (Jones, W. O. (1960). « Economic man in Africa ». *Food Research Institute Studies*, vol. 1, n. 2, pp. 1-28). « L'idée d'un humain modèle qui associe tradition et pauvreté en prouvant le postulat de la cupidité innée de l'homme allait aussi bien dans les courants socialistes et panafricains [...] que dans les courants libéraux » (Trough, 2017, *op. cit.*, p. 35).

construit à partir des politiques agricoles était conçu comme un « impératif moral<sup>276</sup> », un « processus naturel<sup>277</sup> » que les chercheurs devaient soutenir et simplifier afin de consacrer « la victoire des technologies 'modernes' sur la faim<sup>278</sup> ». En élucidant cette perspective, j'explique toute la portée politique du développement des études génétiques qui ont pris forme dans cette phase : cette approche de la recherche agricole a fait de la génétique la science privilégiée pour soutenir la transformation envisagée, devenant un dispositif de circulation des hommes, des dispositifs techniques et des connaissances, et construisant « une gouvernamentalité globale qui passe par l'action agricole<sup>279</sup> ».

J'explore les réseaux qui ont relié le Maroc aux organismes multilatéraux à travers la définition de politiques agricoles et de projets de développement sur le monde rural<sup>280</sup> et comment cette voie a approfondi les liens entre sciences sociales et monde décisionnel, stimulant la construction d'écoles destinées à former des ingénieurs agronomes<sup>281</sup> et d'institutions à cheval entre l'action administrative et la recherche<sup>282</sup>. J'analyse ensuite comment ces projets ont développé une représentation (celle de l'« agriculteur maximisateur<sup>283</sup> ») à la base de toute action « valide » imaginée, qui proposait de voir dans les populations rurales des figures « maniables », « éminemment gouvernables », capables de répondre « systématiquement aux changements artificiellement introduits<sup>284</sup> ». Je réfléchis ainsi à la verticalité portée par les représentations adoptées à l'égard de la modernisation agricole et à la manière dont cette hiérarchie s'est exprimée dans les processus de légitimation des valeurs aussi bien que dans ceux de l'exercice du pouvoir<sup>285</sup>.

Je continue l'analyse en examinant les lieux où ce savoir a été produit dans le contexte marocain et a pu circuler. Je montre comment ces espaces inattendus, formellement « techniques » ou administratifs, dans un

---

<sup>276</sup> Cornilleau, L. et Joly, P. B. (2014). « La révolution verte, un instrument de gouvernement de la 'faim dans le monde'. Une histoire de la recherche internationale ». Dans Pestre (eds) *Le gouvernement des technosciences. Gouverner le progrès et ses dégâts depuis 1945*. Paris: La Découverte, pp. 171-201, p. 173.

<sup>277</sup> Barré, L. (2017). « Compter pour planifier: dénombrement de la population et 'capitalisme d'Etat' en Côte d'Ivoire ». *Politiques Africaines*, vol. 1, n. 145, pp. 109-128, p. 123.

<sup>278</sup> Cornilleau et Joly, 2014, *op. cit.*, p. 173.

<sup>279</sup> *Ibid*, p. 179-180.

<sup>280</sup> Du *Projet Sebou* (1963-1968), qui marque la première exploitation par la Banque mondiale des connaissances marocaines sur le monde rural, à la *politique des barrages*, fortement soutenue par les instances internationales et visant à construire des infrastructures d'irrigation. Dans le *Projet Sebou*, défini « une pépinière exceptionnelle de ressources humaines » ou « un laboratoire d'idées » (Lazarev, 2012, *op. cit.*, p. 66), la méthode de la « grille de *douar* » a été utilisée.

<sup>281</sup> Comme l'*Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II* à Rabat (créé par la volonté de Hassan II en 1965) ou la consolidation de l'*Ecole Nationale d'Agriculture* de Meknès (créée en 1942).

<sup>282</sup> Comme l'*Office National des Irrigations* ou certains bureaux locaux des *Offices de Mise en Valeur Agricole*.

<sup>283</sup> Trough, 2017, *op. cit.*

<sup>284</sup> Pour toutes ces citations : Foucault, 1978-1979/2017, *op. cit.*, p. 220. Un témoignage de l'époque montre amplement comment cette vision a pris forme et comment elle est, en partie, encore justifiée aujourd'hui : « les agriculteurs devaient entrer dans le travail 'rationnel' et n'avaient aucune liberté de choix. Mais peut-on s'échapper de cette étape ? Le dirigisme était soutenu par des hommes de bonne volonté qui avaient vraiment foi dans le progrès. Nous ne nous sommes pas rendu compte qu'il s'agissait aussi d'hommes et nous avons trop cru que la perspective d'un revenu suffisait à les motiver. Il nous a fallu du temps pour les considérer aussi comme des 'personnes' responsables » (Lazarev, 2012, *op. cit.*, p. 55).

<sup>285</sup> Par exemple, en façonnant la gestion des terres. La plupart des terres récupérées auprès des colons n'ont pas été distribuées aux communautés ethniques de la *jama'a*, considérées par les conseillers « humainement incapables [...] de s'autogérer, d'appliquer de nouvelles méthodes » (Lazarev, 2014, *op. cit.*, p. 172). Ces terres, donc, étaient distribuées plutôt aux sociétés d'État et aux « nouveaux colons agricoles » (El Khyari, T. (1987). *Agriculture au Maroc*. Rabat: Okad, p. 240. Pour un historique du processus de redistribution des terres, voir : Bessaoud, O. (2016). « Les réformes agraires postcoloniales au Maghreb : un processus inachevé ». *Belin*, vol. 4, n. 63-64, p.115-137).

contexte tel que celui des « années de plomb », ont eu une profonde fonction sociale et politique<sup>286</sup>. J'explore les réseaux de personnes et de connaissances qui reliaient les différents lieux, et je regarde comment, au fil du temps, les mêmes personnes qui avaient longtemps travaillé avec une perspective positiviste pour apporter la « modernité » aux parties « arriérées » du pays (la génération de sociologues ruraux dont Paul Pascon est le principal représentant), développaient une responsabilité politique de plus en plus grande, réévaluant la « tradition » qu'ils avaient auparavant perçue comme uniquement problématique.

En montrant que ce processus est construit par nuances et changements graduels, je reconstruis comment, au cours des années 1980, en raison de la nouvelle sensibilité qui était en train de prendre forme, le positionnement des membres de la génération des sociologues ruraux a progressivement évolué. La plupart d'entre eux ont au fur et à mesure abandonné l'activité administrative pour se consacrer à la formation des futurs cadres et ingénieurs agronomes du pays, et les politiques proposées assumaient un caractère de plus en plus ethnographique, souhaitant éveiller l'attention sociologique des administrateurs publics<sup>287</sup>. Graduellement l'approche exclusivement technique a commencé à devenir problématique pour une partie du monde universitaire, entraînant une distanciation progressive entre la production de connaissances et leur application, et stimulant une plus grande attention et un plus grand respect pour les contextes « à changer ». Un exemple de ce processus est l'émergence de l'« ingénieur vulgarisateur » comme figure dont l'existence même exprime ouvertement les doutes qui se profilaient autour de la meilleure stratégie à utiliser pour communiquer avec les agriculteurs<sup>288</sup>.

---

<sup>286</sup> « Nous avons appris les sciences sociales dans des lieux et des espaces qui étaient marginalisés, comme les écoles de droit, les écoles d'ingénieurs, les instituts d'agronomie et les ciné-clubs [...]. Nous n'avons pas appris le travail dans les départements de sociologie pour différentes raisons. Bien sûr, il y avait les raisons politiques, car la forte idéologisation des sciences sociales à cette époque ne pouvait que conduire à la répression des intellectuels par le régime ou, au mieux, à une forte condamnation et à une critique publique. [...] La deuxième raison est plus cruciale. Elle est liée à l'état des rapports de force entre, d'une part, les philosophes [...] qui ont adopté une stratégie non patrimonialisation de l'héritage islamique [...] et, d'autre part, les chercheurs en sciences sociales 'psychologisés' [...] qui proposaient une lecture clinique du 'traumatisme' de la modernisation. L'hégémonie intellectuelle de ces deux sphères a très vite neutralisé l'émergence de la sociologie dans les espaces officiels ». Ainsi Mohamed Tozy parle de cette époque (Hibou, B. (2013b). « Doing Postcolonial Studies Differently: Interview with Mohamed Tozy ». *International Political Sociology*, vol. 7, pp. 444-456, p.446). C'est précisément en raison du manque de confiance dans les sciences sociales qu'en 1970, le Roi a pris la décision de fermer l'Institut de Sociologie et que l'essentiel de la formation en sciences sociales a été transféré à l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II (IAV) à Rabat, où Paul Pascon s'était installé l'année précédente, aux côtés d'Abdellag Bekali - un agronome décrit comme un « visionnaire » (Lazarev, 2014, *op. cit.*, p. 241). Dans ces lieux des vrais projets politiques ont pris forme : pendant la *politique des barrages*, par exemple, les études approfondies de la vie quotidienne des campagnes marocaines ont accompagné une violente planification sociale des territoires concernés.

<sup>287</sup> Dans les instituts agronomiques des programmes de formations sociologique innovants ont pris forme. « Ils proposaient, par exemple, le *Stage de découverte de la nature*, qui a permis aux jeunes de construire des compétences d'observation, mais aussi d'exploration, le *Stage de ruralisme* très proche des grandes recherches menées par l'équipe de *Villes et tribus du Maroc*. Les étudiants, en binôme, devaient séjourner une quarantaine de jours dans un *douar* pour réaliser une monographie, à la manière des tenants de la morphologie sociale ; tout devait y figurer : météorologie, poids et mesures, droits d'eau, parenté et stratégies matrimoniales, régime et propriété, sociologie des unités d'habitation » (Kadiri, 2020, *op. cit.*, p. 241-242). Il y avait également la pratique de l'« adoption » d'agriculteurs, selon laquelle chaque élève était jumelé avec un agriculteur et des échanges périodiques et répétés étaient organisés chez l'un et l'autre afin de stimuler la connaissance mutuelle et le rapprochement entre des « mondes différents » (Lazarev, 2014, *op. cit.*, p. 271). Voir aussi : Arrif, A. (1982). *Pratiques pédagogiques et pratiques sociales dans la socialisation des élèves ingénieurs en agriculture : le cas de l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II- Maroc*. Thèse de sociologie à l'Université IAV de Rabat.

<sup>288</sup> Si, jusque dans les années 1980, les limites des ingénieurs dans la diffusion de leurs connaissances n'étaient non seulement pas reconnues mais même pas considérées comme possibles (puisqu'ils étaient perçus comme les plus forts

. *Consolidation de la dualité. La « tradition » comme levier de stabilité*

Dans la dernière partie de ce chapitre, je retrace comment, au cours des années 1980, les lieux de production de connaissances et ceux de l'activité politique ont cessé de se superposer<sup>289</sup>. Jusqu'alors, les choix politiques avaient exacerbé les inégalités territoriales et creusé la dette publique. Avec le démarrage des Programmes d'Ajustement Structurel, je montre comment l'agriculture, qui maintenait une position stratégique dans les priorités des organismes internationaux, est devenue un moyen d'accéder aux capitaux étrangers.

Je retrace l'importance de l'irrigation au sein des intérêts politiques et je suis un changement obtenu à l'époque. Alors que la *politique des barrages* avait donné la priorité aux grands travaux d'irrigation, à partir des années 1980 ce sont les zones des montagnes ou d'autres régions « non favorables » et densément peuplées qui sont devenues centrales dans les projets politiques. Ce changement a mis les sociologues intégrés dans les infrastructures administratives en contact avec des réalités sociales complexes, qui avait eu jusqu'alors peu de contacts avec les politiques de « modernisation ». Cette rencontre, qui déjà se situait dans une phase de problématisation de l'idée d'un progrès, a accompagné au sein du milieu académique une réévaluation de ce qui était considérée comme « la tradition ». Je montre qu'avec ce processus de « redécouverte » des connaissances des populations rurales, s'est structuré autour de celles-ci une patrimonialisation qui a contribué - de manière involontaire et inattendue - à consolider la vision duale du monde agricole marocain<sup>290</sup>. En fait, c'est aussi l'attention que la sociologie rurale a portée sur ces sociétés qui a construit l'idée que « sur l'ancien est installé le nouveau<sup>291</sup> », une interaction qui est entrée dans l'interprétation politique comme une trace - voire comme une confirmation supplémentaire - de la nature statique des populations agricoles, peinant à reconnaître leur capacité à prendre activement le choix de ne saisir que certains changements et les intégrer sélectivement dans leur travail quotidien. Je remonte au processus de développement d'une représentation de plus en plus caractérisée de la « tradition » (« nous avons créé une sorte de mélancolie de ce qui était là et qui

---

détenteurs de connaissances rationnelles), avec l'ouverture épistémologique qui a commencé dans les universités d'agronomie et de médecine vétérinaire, les connaissances sur le monde rural non seulement étaient en fonction de soutenir la construction de politiques, mais aussi pour entrer en relation avec les « bénéficiaires » de ces politiques.

<sup>289</sup> Non pas dans le sens où il n'y aurait plus de liens, mais dans le sens où les activités de recherche et de conseil ont cessé d'être comprises comme une unité, devenant des « sphères » distinctes dans la vie des chercheurs impliqués. La recherche, en effet, continue à soutenir l'action publique, mais n'a plus le même statut qu'à l'époque où Pascon administrait l'ONI.

<sup>290</sup> Une personne interrogée, un jeune stagiaire des cours de Pascon à l'époque, a déclaré à ce sujet : « nous étions la deuxième génération, nous avons étudié dans les cours de formation créés par Pascon et 'ses' gens, et nous avons intériorisé le désir de faire participer réellement les populations rurales au développement. À cette époque, nous commençons à nous rendre compte qu'il ne s'agissait pas seulement de moderniser, mais aussi de comprendre et de maintenir, du moins d'intégrer. [...] Les études sur les communautés pastorales que Pascon a abordées après s'être retiré de l'irrigation [il se réfère à une période qui a donné lieu à des travaux tels que Pascon, P. (1971). « Réflexion sur le pastoralisme ». *Bulletin économique et social du Maroc*, vol. 33, n. 120, pp. 145-149 ; Pascon, 1980, *op. cit.* ; Pascon, P. (1981). « Pour sauver l'agriculture, un peu d'audace et de sérieux ». *Lamalif*, vol. 124, pp. 38-43], l'ont fait douter de la foi qu'il avait jusqu'alors placée dans la modernisation intégrale. C'est dans cet esprit qu'il a créé les stages, pour former une génération (d'ingénieurs et autres) qui connaissait réellement la vie dans le monde rural » (entretien n. 16, en accord avec un autre témoignage, entretien n. 41. Pour ce changement, voir également Baduel, P. R. (1984). « Paul Pascon (1923-1985) ». *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, vol. 38, pp.181-188 ; Kadiri, 2020, *op. cit.*).

<sup>291</sup> Mahdi, M. (1998). « Stratégies paysannes et innovations techniques au Maroc ». In Elloumi, M. *Politiques agricoles et stratégies paysannes au Maghreb et en Méditerranée occidentale*. Parigi: CIHEAM, pp. 421-439, p. 429.

était en train de se perdre<sup>292</sup> », raconte un témoin privilégié de l'époque). Je retrace comment cette vision s'est construite à travers des expériences de formation partagées, qui ont renforcé un sentiment d'appartenance et de partage entre de nombreuses personnes ayant des rôles décisionnels (construisant une « deuxième génération » des sociologues ruraux formée selon ces nouvelles réflexions<sup>293</sup>), et qui ont consolidé une conscience assez explicite de la portée coercitive et violente des projets de modernisation.

Je poursuis ma démonstration en approfondissant la manière dont cette prise de conscience a été intégrée dans les processus de construction des connaissances<sup>294</sup> construites aussi sur la participation aux processus décisionnels de cette « deuxième génération », qui a eu une certaine influence sur la manière dont les projets de développement ont été conçus. Je reconstruis la façon par laquelle ce groupe - formé dans des parcours d'ingénierie agronomique, de sociologie, d'anthropologie ou de droit, souvent interdisciplinaires - a proposé (et propose toujours aujourd'hui<sup>295</sup>) des visions plus conformes aux lectures considérées comme « innovantes » dans les contextes occidentaux (comme l'agriculture de précision, la préservation de la biodiversité ou l'agriculture paysagère). Contrairement à l'approche qui reconnaît dans la succession des représentations un processus qui tend vers le « progrès »<sup>296</sup>, je montre que les ingénieurs agronomes plus jeunes - formés sans la méthodologie ethnographique diffusée par l'école « de » Pascon - portent une vision beaucoup plus

---

<sup>292</sup> Entretien n. 16. Crainte également visibles dans certaines publications de l'époque : Pascon, P. (1977b). « L'ingénieur entre la logique des choses et la logique des hommes : Critique de la sainte raison technique », *Lamalif*, vol. 90, pp. 28-33 ; Pascon, P., Arrif, A., Negi, M., Abkour, H. et Tozy, M. (1983). « Ce que je pense est faux ». *Lamalif*, vol. 135, pp. 18-23 ; Pascon, P. (1983). « Agriculture, faillite et perspectives ». *Lamalif*, vol. 145, pp. 18-20 ; Pascon, P., Arrif, A., Schroeter, D., Tozy, M. and Van des Wusten, H. (1984) *La maison d'Ifligh et l'histoire sociale du Tazerwalt*. Rabat. SMER ; Pascon, P., Chiche, J., Herzenni, A. et Bouderbala, N. (1984). *La question hydraulique, petite et moyenne hydraulique au Maroc*. Rabat : SMER ; Aloui, M. I. et Carrière, P. (1991). *Aspects de l'agriculture irriguée au Maroc*. Montpellier : Laboratoire de géologie rurale.

<sup>293</sup> L'adhésion à cette deuxième génération est apparue à plusieurs reprises pendant la recherche. Par exemple, dans comment l'IAV et l'ENA de l'époque ont formé les responsables actuels des bureaux délocalisés de l'ONICL, les conseillers agricoles publics et privés, les employés et cadres du Crédit Agricole, ou d'autres institutions publiques, jusqu'au Ministre de l'agriculture antérieur à Akhannouch. Je fais référence à plusieurs rencontres tout au long de la recherche (entretien n. 2, 3, 18, 45, 61, 72, 75) et également au fait que certaines personnalités ont été formées dans ces écoles comme l'ancien président de la Cour de la concurrence (Guerraoui, 1986, *op. cit.* ; Guerraoui, 2000, *op. cit.* ; Akesbi et Guerraoui, 1991, *op. cit.*), le responsable actuel de l'ONICL de Rabat (entretien n. 8 et 9), ou comme un cadre du Crédit Agricole qui a rédigé sa thèse de doctorat précisément sur la gestion des coopératives agricoles. Afin de permettre au lecteur de mieux comprendre l'unité de cette génération, je renvoie au moment des salutations dans la conférence organisée par un groupe d'étude sur la question de l'eau. Dans ces salutations, apparaît clairement l'affection et la proximité qui lient ces personnes, toutes membres de cette génération (Groupe Eau des Lauréat de l'IAV Hassan II (6 juin 2021). *Réflexions sur la gouvernance de l'eau au Maroc*. <https://www.youtube.com/watch?v=79P2ZebXgw>. Visité le 20/06/2021).

<sup>294</sup> Pascon écrivait à ce sujet : « il y a un danger à faire de la sociologie l'instrument des représentants d'une classe sociale dominante - quelle qu'elle soit. [...] La sociologie rurale présente des difficultés supplémentaires [puisqu'] dans la société actuelle, les ruraux sont dominés et handicapés. La culture dominante est actuellement celle de la société industrielle et urbaine [et] la sociologie rurale est, et sera longtemps, une sociologie de classe au service des dominants. [...] Le regard porté sur la ruralité par les intellectuels ancrés dans la société industrielle et l'univers urbain est nécessairement un regard 'colonial'. [...] Naïvement, les dominants pensent qu'il existe des recettes, des 'trucs' efficaces qui leur permettront de contourner habilement les défenses de la société rurale [...] afin d'introduire de nouveaux modes de pensée. La vulgarisation agricole [...] n'est rien d'autre qu'un effort frénétique pour forcer une société à accepter les voies et les moyens d'une autre » (Pascon, 1979, *op. cit.*, p. 62-63-64).

<sup>295</sup> Par leur participation à la Commission spéciale pour le nouveau modèle du développement, leur implication dans la création de la Stratégie 2020 ou leur intervention lors de conférences organisées par le HCP pour définir des orientations politiques. Tous ces moments ont également guidé la définition du PMV et ont abouti, par exemple, à la création des produits du terroir ou à la consultation d'un de ces membres pour la stratégie de construction de Génération Green (entretien n. 53). Ces participations sont Irgement documentées dans le texte.

<sup>296</sup> Distinction aussi déconstruite par Karl Mannheim (Mannheim, 1928/2008, *op. cit.*).

« moderniste » sur le développement agricole (basé sur l'utilisation de pesticides, d'engrais et de semences certifiées pour standardiser la production et l'orienter vers des critères industriels), aujourd'hui considérée dans certains contextes comme « une approche passée ».

Le chapitre se termine en ouvrant la voie à la question centrale du cinquième chapitre : la coexistence de différentes visions au sein du PMV, liées à l'histoire des politiques agricoles et de leurs représentations. Je montre que les ingénieurs agronomes contemporains partagent souvent une vision idéalisée du « monde agricole traditionnel » pour avoir été formés principalement par les œuvres de la « Génération Pascon » et non sur une observation empirique continue. En effet, les dernières générations des instituts de formation agricole n'ont pas suivi les programmes du parcours pédagogique des années 1980, et ont fait de l'intérêt pour les pratiques quotidiennes des agriculteurs soit une capitalisation mythique, soit une curiosité à finalité purement transformatrice. La poussée vers la technicité visible aujourd'hui s'inscrit dans une vision managériale de l'agriculture, qui veut l'insérer dans le marché international, en superposant à la fois changement productif et changement social, mais aussi en dissociant implicitement agriculture et ruralité et en « démystifiant<sup>297</sup> » (pour reprendre les termes d'un créateur de PMV interviewé) le secteur primaire pour en faire « un secteur comme un autre<sup>298</sup> ».

Après avoir abordé pourquoi et comment la politique du PMV a pu être imaginée, construite, « validée » et mise en œuvre dans le Maroc d'aujourd'hui, et après avoir retracé les chaînes causales de représentation qui permettent de comprendre « ce qu'il est possible de penser, ce qui est impossible, et quelle est l'impossibilité<sup>299</sup> », je poursuis mon analyse en explorant les débats au sein du monde agricole afin de comprendre comment les unités fondamentales rencontrées prennent des intensités, des significations et des interprétations différentes selon les constellations de sens adoptées, enchâssées dans l'histoire et construisant ensemble une seule unité discursive composée et complexe.

## Chapitre V. Rencontres et conflits de représentations. L'arène agricole

Ce chapitre fait la jonction entre la première et la deuxième partie. Il est à la fois un moment pour observer l'ampleur des représentations inhérentes au secteur primaire marocain et la manière dont ces représentations orientent - et sont orientées par - les idées de changement, et une occasion de présenter quelques aspects empiriques de la filière céréalière utiles pour réfléchir (dans la partie II) au lien entre représentations et gouvernement de la stabilité. J'ai consacré la totalité du chapitre à déconstruire l'épistème<sup>300</sup> rencontrée dans les chapitres précédents. Pour ce faire, j'articule les configurations de sens qui composent la conjoncture

---

<sup>297</sup> de Certeau, 1982, *op. cit.*, p. 117.

<sup>298</sup> Entretien n. 1. Réflexion inspirée par les conseils de Mohamed Tozy.

<sup>299</sup> Foucault, 1970/1966, *op. cit.*, p. 5.

<sup>300</sup> Je me réfère à la façon dont Michel Foucault parle de la rupture de la « configuration épistémologique d'une époque » (Foucault, 1970/1966, *op. cit.*, p. 253) : « dans une culture et à un moment précis, il n'y a pas une *épistème* unique, qui définisse les conditions de possibilité de toute connaissance » (*ibid.*, p. 45).

observée, je « distingue les éléments et j'établis les relations<sup>301</sup> » entre les « contenus représentatifs<sup>302</sup> » du cas d'étude, déstructurant « l'homogénéité énonciative<sup>303</sup> » qui ressort du PMV.

La première section, introductive, expose les principaux contrastes qui approchent le monde rural. Les quatre suivantes considèrent alternativement le changement et la stabilité : j'analyse d'abord comment ces représentations sont construites, en explicitant le large éventail de significations qui les forment ; ensuite j'examine concrètement comment ces oppositions se reflètent dans les actions politiques.

#### . *Des représentations opposées comme instruments de gouvernement*

Le chapitre s'ouvre en montrant comment différentes conceptions de la « population agricole » façonnent l'image du monde rural et les manières de comprendre les dynamiques de changement et les formes de stabilité liées à ce contexte. Je prends en considération les points extrêmes de ces images : d'une part, on trouve l'idée que les campagnes sont peuplées par de « petits agriculteurs [...] qui ne veulent pas changer leurs habitudes<sup>304</sup> » ; de l'autre, par une population « complexe et articulée » qui a accès à de « multiples formes de revenus<sup>305</sup> ». J'explore ces deux extrêmes pour montrer que les regards sur la réalité agricole structurent des possibilités interprétatives des mêmes sujets qui varient selon le positionnement.

Pour ce faire, je commence à observer « la mesure et la forme de l'écart<sup>306</sup> » des représentations, en en présentant quelques-unes<sup>307</sup> et en explicitant le positionnement théorique avec lequel, dans ce chapitre, je traite cette complexité. Elles sont pour moi l'occasion de comprendre comment différentes logiques et différentes interprétations coexistent dans une même conformation gouvernementale (en combinant de multiples « rationalités » visant à un but commun compris différemment<sup>308</sup>), et une clé pour explorer la façon avec laquelle les trajectoires historiques se reflètent dans une même unité polysémique<sup>309</sup>. En analysant la forme

---

<sup>301</sup> La citation originale est « distinguer les éléments et à établir les relations » (Foucault, 1970/1966, *op. cit.*, p. 102).

<sup>302</sup> Foucault, 1970/1966, *op. cit.*, p. 253.

<sup>303</sup> Je me réfère toujours à Michel Foucault lorsqu'il écrit : « une 'homogénéité énonciative' qui s'établit n'implique nullement qu'à partir de ce moment et pendant des décennies ou des siècles les hommes disent et pensent la même chose ; elle n'implique pas non plus la définition, explicite ou non, d'un certain nombre de principes dont tout le reste découle en conséquence. Les homogénéités (et hétérogénéités) énonciatives s'entremêlent avec les continuités (et changements) linguistiques, avec les identités (et différences) logiques, sans que les unes et les autres marchent au même rythme ou se conditionnent nécessairement. Mais entre eux, il doit exister un certain nombre de relations et d'interdépendances dont le champ, sans doute très complexe, doit être inventorié » (Foucault, 1969/1971, *op. cit.*, pp. 168-169).

<sup>304</sup> Entretien n. 7 avec un responsable du Fédération Nationale de la Minoterie.

<sup>305</sup> Entretien avec Jeanne Chiche (géographe sociale à la retraite) disponible sur Youtube (17 février 2021). *Jeanne Chiche : agriculture paysanne et autosuffisance alimentaire, entre légendes et réalités....* <https://www.youtube.com/watch?v=7iccSrf4K8c>. Visité le 12/03/2021, min. 45

<sup>306</sup> Foucault, 1969/1971, *op. cit.*, p. 177.

<sup>307</sup> Notamment celles liées aux deux extrêmes de conception du monde rural et des petits agriculteurs et à l'aboutissement ou à l'échec des efforts politiques pour changer la société rurale.

<sup>308</sup> Problématisation wébérienne selon laquelle la rationalité visée à un but est « une attitude orientée exclusivement par des moyens conçus (subjectivement) comme adéquats à des fins (subjectivement) définies » (Weber, 1922/2017, *op. cit.*, p. 185). Chaque objectif a ses propres voies considérées « rationnelles » pour l'atteindre, et au sein des mêmes objectifs - compris différemment - des voies alternatives peuvent être construites, qui définissent quelles actions doivent être considérées « rationnelles ».

<sup>309</sup> Je reprends ce terme foucauldien pour indiquer comment « un même ensemble de mots peut donner lieu à plusieurs sens, et à plusieurs constructions possibles ; il peut donc y avoir différents sens, entrelacés ou alternés, mais sur une plate-

prises dans le débat public du sentiment d'« éternelle insatisfaction » qui entoure les politiques agricoles marocaines<sup>310</sup>, je réfléchis au concept même de « changement » et je montre comment le fait de remplir ce terme de différentes significations conduit à une compréhension différente de son caractère épisodique, reconnaissant ou méconnaissant les changements en fonction du positionnement préalable avec lequel le terme est compris. J'observe que, politiquement, la déception construite autour de l'idée que « rien ne change » dans les campagnes marocaines est le résultat d'un regard pollué par la peur même de l'échec ou dévié par des paramètres contingents destinés à « mesurer » le changement. Ce processus se base sur l'adoption de « ce qui est déjà contenu dans les prémisses implicites du discours<sup>311</sup> » comme conclusion.

### . Unités discursives et polysémies : définir le changement

Afin de comprendre les différents points de vue inclus dans le concept de « changement social » mobilisé au Maroc, je dresse un aperçu des représentations opposées concernant le monde rural. En plus de la dualité analysée dans les chapitres précédents et comprise comme la première fracture du contexte agricole, j'analyse une autre dualité qui revient souvent dans le PMV, mais surtout dans Génération Green, comme instrument pour renforcer les dynamiques innovantes potentielles de l'espace rural : la division générationnelle. Bien qu'il existe des lectures capables de saisir la complexité de ce paysage<sup>312</sup>, le changement social - ou mieux, le perçu « non-changement social des campagnes » - est conçu comme une partie intégrante de la domination des « pères » sur les « fils »<sup>313</sup>. Je montre que cette conception amène les actions publiques à être concentrées sur un paramètre générationnel très bureaucratique, conçu comme clé pour la digitalisation agricole et le transfert technologique dans les campagnes. J'explique comment ce paradigme prend une forme concrète dans une

---

forme énonciative qui reste identique ». Je mobilise ce concept pour définir ce que sont les énoncés discursifs et pour soutenir comment ils n'ont pas de sens en eux-mêmes, mais l'assument seulement dans des ordres discursifs (Foucault, 1969/1971, *op. cit.*, p. 127).

<sup>310</sup> Sentiment si répandu qu'on parle souvent d'une « modernisation éternelle » (entretien n. 48 avec un intellectuel marocain ; voire aussi les premières minutes de l'entretien avec l'experte Jeanne Chiche que l'on trouve sur : Youtube (17 février 2021). *Jeanne Chiche : agriculture paysanne et autosuffisance alimentaire, entre légendes et réalités...* Site cité). Une idée similaire se trouve aussi dans une déclaration de Gregori Lazarev : « la nécessité d'une 'modernisation de la société rurale' est depuis longtemps un élément récurrent du discours public. Mais cette récurrence n'est-elle pas elle-même la preuve de l'échec relatif des actions de modernisation entreprises et de l'état d'abandon dans lequel ont été laissées les zones rurales ? » (Lazarev, 2014, *op. cit.*, p. 351). Aussi le sociologue rural Pierre Marthelot l'a exprimée en écrivant « la voie de la modernisation du Maroc est construite sur des efforts manqués » (Marthelot, P. (1961). « Histoire et réalité de la modernisation du monde rural au Maroc ». *Tiers-Monde*, vol. 2, n. 6, pp. 137-168, p. 143).

<sup>311</sup> Dematteis, 1985, *op. cit.*, p. 21.

<sup>312</sup> Dans des études classiques (Pascon et Benttahir, 1969, *op. cit.*) aussi bien que récents (Kadiri et Errahj, 2015, *op. cit.* ; Kadiri, Tozy et Mahdi, 2015, *op. cit.* ; Ftouhi, Kadiri, El Hassane et Bossenbroek, 2015, *op. cit.* ; Ftouhi, Kadiri. et Mahdi, 2016, *op. cit.* ; Ait Mous, F. et Kadiri, Z. (2021). *Les jeunes du Maroc. Comprendre les dynamiques pour un nouveau contrat social*. Rabat : Economics) qui se concentrent sur les changements internes au sein de la jeune génération.

<sup>313</sup> Différentes lectures de la réalité marocaine la montrent comme structurée sur une domination patrimoniale, sultanale ou charismatique (Hermassi, E. (1972). *Leadership et développement national en Afrique du Nord*. Berkeley : University of California Press ; Leca, J. et Schemeil, Y. (1983). « Clientélisme et patrimonialisme dans le monde arabe ». *International Political Science Review / Revue internationale de science politique*, vol, 4, n. 4, pp. 455-494 ; Sharabi, H. (1988). *Néopatriarcat. Une théorie du changement déformé dans la société arabe*. New York : Oxford University Press ; Saaf, A. (1991). « Vers la décrépitude de l'État néopatriarcal ». Dans M. Camau (dir.). *Changements politiques au Maghreb*. Paris : CNRS Éditions, pp. 73-107). Pour une critique, voir Hibou et Tozy, 2020, *op. cit.* ; Hibou et Tozy, 2021, *op. cit.*

assimilation complexe des technologies proposées<sup>314</sup>, complexité souvent comprise comme une « simple » réticence des agriculteurs à adopter de nouvelles pratiques.

Pour ne pas focaliser l'attention exclusivement sur les simplifications interprétatives, je prends en compte également les perspectives qui analysent le monde rural dans sa complexité<sup>315</sup>. Ce point de vue identifie des transformations sociales<sup>316</sup> et productives<sup>317</sup> là où le discours sur l'« échec des politiques agricoles » ne reconnaît que de l'immobilité. J'indique comment cette approche élabore la façon dont « modernité » et

---

<sup>314</sup> L'employé d'une entreprise de digitalisation agricole m'a raconté par exemple comment les différents efforts pour associer la technologie et la production agricole sont restés lettre morte étant donné la relation inattendue que les agriculteurs entretiennent avec les smartphones, les applications et les e-mails, et avec l'agriculture elle-même. Notamment ressort des expériences du terrain que même si les agriculteurs ont accès à la technologie, ils ne l'utilisent pas pour orienter les pratiques agricoles (n. 54).

<sup>315</sup> Dans certains discours de sociologues et d'anthropologues inclus dans les journées organisées par le HCP (Ennaji, M. (2004). « Le Maroc d'hier et d'aujourd'hui : questions pour l'avenir ». Dans HCP. *Perspectives Maroc 2030. Eveil aux problématiques du Maroc de 2030*, pp. 11-16 ; Ait Kadi, M. (2004). « La Stratégie 2020 du développement rural ». Dans HCP. *Perspectives Maroc 2030. Eveil aux problématiques du Maroc de 2030*, pp. 43-50 ; Hammoudi, A. (2005). « La société marocaine en mutation : éléments de prospective ». Dans HCP. *Maroc 2030. Permanences, changements et enjeux pour l'avenir*, pp. 13-23 ; Lazarev, G. (2005b). « Quelle ruralité pour demain ? ». Dans HCP. *Maroc 2030. Permanences, changements et enjeux pour l'avenir*, pp. 56-80 ; Haut Commissariat au Plan, 2006, *op. cit.* ; ou dans les élaborations de la Commission spéciale pour le Nouveau Modèle du Développement (Conseil Economique, Social et Environnemental (2020). *Le Nouveau Modèle de Développement du Maroc. Contribution du Conseil Economique, Social et Environnemental*. Rabat ; Commission spéciale pour le Nouveau Modèle du Développement (2021a). *Le nouveau modèle du développement. Libérer les énergies et restaurer la confiance pour accélérer la marche vers le progrès et la prospérité pour tous*. Rabat ; Commission spéciale pour le nouveau modèle du développement (2021b). *Le nouveau modèle du développement. Recueil des notes thématiques, des paris et projets du Nouveau Modèle de Développement*. Rabat) et dans des travaux académiques sur le monde rural (Tozy, M. et Mahdi, M. (1990). « Aspects du droit communautaire dans l'Aut Atlas ». *Droit et société*, n. 15, p. 219-227 ; Mahdi, M. (2014). « Devenir du foncier agricole au Maroc. Un cas d'accapement des terres ». *New Medit*, n. 4, pp. 2-10 ; Amichi, H., Kadiri, Z., Bouarfa, S. et Kuper, M. (2015). « Une génération en quête d'opportunités et de reconnaissance : les jeunes ruraux et leurs trajectoires innovantes dans l'agriculture irriguée au Maghreb ». *Chaiers d'agriculture*, vol. 24, n. 6, <https://doi.org/10.1684/agr.2015.0791> ; El Hassane, A., Kadiri, Z., Kuper, M., Quarouch, H. (2015). « Composer avec l'État : voies d'engagement des jeunes diplômés dans l'agriculture au Maroc ». *Chaiers d'agriculture*, vol. 24, n. 6, <https://doi.org/10.1684/agr.2015.0792> ; dossier édité par Amichi, A., Kadiri, Z., Bouarfa, S. et Kuper, M. (2016). *Trajectoires innovantes des jeunes ruraux dans l'agriculture irriguée au Maghreb*. Montpellier : Cahiers d'Agriculture, vol. 25 ; Houdret, A., Kadiri, Z. et Bossenbroek, L. (2017). « A New Rural Social Contract for the Maghreb? The Political Economy of Access to Water, Land and Rural Development? ». *Middle East Law and Governance*, vol. 9, no. 1, pp. 20-42).

<sup>316</sup> Lié par exemple à la figure et au rôle des femmes (Ennaji, M. (2005a). « Changement social, culture et valeurs ». Dans Haut Commissariat au Plan, *Prospective Maroc 2030. Introduction aux forums I et II. Eveil aux problématiques du Maroc de 2030*, pp. 63-69 ; Bossenbroek, L. (2015). « Le devenir de la famille paysanne de la réforme agraire dans le Saïss au Maroc sous une perspective de genre ». *Hawwa*, vol. 15, n. 1-2, pp. 129-151) ou au domaine religieux (pour une trajectoire historique de l'islam salafiste au Maroc : Tozy, M. (2009). « L'évolution du champ religieux marocain au défi de la mondialisation ». *Revue internationale de politique comparée*, vol. 16, n. 1, pp. 63-81 ; Hmimnat, S. (2020). « Les salafistes marocains et la reconfiguration politico-religieuse post-2011 : fluctuation entre (dé)politisation, radicalisation et intégration ». *L'année du Maghreb*, n. 22, <https://doi.org/10.4000/anneemaghreb.6263>).

<sup>317</sup> Comme l'abandon de l'agriculture de subsistance au profit de la pluriactivité ou le rôle des migrations internes et internationales, organisées au niveau gouvernemental, dans la construction de la ruralité du pays (voir Youtube (17 février 2021). *Jeanne Chiche : agriculture paysanne et autosuffisance alimentaire, entre légendes et réalités...* Site cité ; Decosse, F. (2014). *Migrations sous contrôle. Agriculture intensive et saisonniers marocains sous contrat "OMI"*. Thèse de doctorat en sciences sociales, politiques et de la santé. Institut de Recherche Interdisciplinaire sur les enjeux Sociaux. Voir aussi, par exemple, Bianco, L. (2012). *Emigrare dal Marocco. Squilibri socio-ambientali ed esodo da un polo monerario (Khouribga, 1921-2008)*. Thèse de doctorat en Société et cultures politiques de la fin du Moyen Âge à l'époque contemporaine, Faculté des lettres et de philosophie ; Université de Rome).

« tradition » se nouent concrètement dans des formes hybrides d'appartenance<sup>318</sup>, de cultivation agricole<sup>319</sup> et de structure des revenus<sup>320</sup>. En analysant cette vision, j'explore comment des figures (académiques, surtout) ont tenté d'inclure cette complexité dans les stratégies politiques imaginées lors de discussions publiques<sup>321</sup>. Outre la méconnaissance des effets des actions politiques, les perspectives sur l'actualité du monde rural repèrent comment l'histoire de l'action publique a laissé des traces sur ce contexte et a influé - même partiellement - sur les choix et les valeurs des individus. Ces changements peuvent être lus comme l'effet de l'action politique dans l'histoire, avec des formes d'influence plus ou moins directes<sup>322</sup>. Lorsqu'elles sont reconnues, ces transformations permettent de comprendre le changement social comme un processus intrinsèque, inclus dans le flux de l'histoire et la sédimentation de l'expérience.

---

<sup>318</sup> Pendant la période de terrain, j'ai pu observer comment les habitants de la campagne marocaine participent à des activités internationales qui les relient à différentes réalités, aussi à l'international. J'ai rencontré des réseaux internationaux qui s'adressent aux petits producteurs agricoles (dans les régions de l'Oriental, Rabat-Salé, Meknès dans le Souss ou dans le sud du Maroc) et qui, en fonction des intérêts de chaque groupe et des contacts spécifiques, deviennent des opportunités d'échange, de formation ou de construction de revenu. Des femmes qui ont construit un réseau de commerce international direct de produits cosmétiques et alimentaires à base d'argan ; des villages qui structurent leur économie non seulement autour de l'utilisation de méthodes de pêche durables, mais aussi autour de l'organisation de circuits touristiques impliquant différentes réalités de production locale ; des coopératives de ramasseuses de moules qui exportent leur produit principal (moules séchées) en Suisse ; des agriculteurs qui font partie de réseaux mondiaux d'agroécologie... Ces exemples sont complétés par l'expérience quotidienne de la vie au Maroc, au cours de laquelle l'imbrication entre villes et campagnes et entre national et international apparaît clairement.

<sup>319</sup> Par exemple, comme les fruits rouges, considérés une culture « à haute valeur ajoutée » et donc propres aux grands propriétaires terriens, « modernes » et inclus dans la logique du commerce international, qui cependant sont cultivés sur des parcelles de moins d'un hectare appartenant, selon la logique dualiste, propres des petits agriculteurs « traditionnels » (entretien n. 64 avec un investisseur actif dans plusieurs secteurs ; voir aussi Fellah Trade. *Filière fruits rouges*. <https://www.fellah-trade.com/fr/filiere-vegetale/chiffres-cles-fruits-rouges>. Vu le 16/08/2021). un autre exemple c'est aussi la façon avec laquelle les entrepreneurs agricoles participent à la céréaliculture (que les céréales soient une source de spéculation a été confirmé par plusieurs entretiens avec des agriculteurs, n. 13, 64, 81), ou le fait que les agriculteurs modernes n'agissent souvent pas selon la logique attendue (entretiens n. 10, 12, 13, 81, 82), et que les dynamiques de monétarisation et/ou de rente foncière font partie de la gestion des exploitations agricoles des petits paysans depuis plusieurs années (entretien n.44 ; le fait que la rente foncière était déjà pratiquée dans les années 1980 est prouvé par Paul Pascon lorsqu'il écrit : « aujourd'hui les services ne s'échangent que contre de l'argent [...] la vente de faveurs contre de l'argent s'est répandue dans toute l'économie villageoise ») (Pascon, P. et Ennaji, M. (1986). *Les paysans sans terre au Maroc*. Casablanca : Editions Toubkal, p. 66).

<sup>320</sup> De nombreux travaux ont montré que la diversification des revenus fait partie des économies rurales depuis longtemps. Pour les travaux relatifs à la colonisation : Page, 1954, *op. cit.* ; Dresh, J. (1952) « La situation économique et sociale de l'Afrique du Nord et l'industrialisation ». Dans Dresh et al. *Industrialisation de l'Afrique du Nord*. Paris : Colin, p. 223-238 ; Lecoq, 1964, *op. cit.* ; Swearingen, 1987, *op. cit.* ; Bianco, 2012, *op. cit.* Pour la première indépendance, voir par exemple : Pascon, 1977a, *op. cit.* ; Pascon et Ennaji, 1986, *op. cit.* ; Dresh, J. (1986). « Jean Dresch et le Maghreb. Entretien ». *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, n. 41-42, p. 19-26. Pour des temps plus récents : Jennan, L. (1991). « La pluriactivité des familles en milieu rural marocain ». *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, vol. 64, n. 4, p. 281-287 ; Ftouhi, Kadiri, Abdellaoui et Bossenbroek, 2015, *op. cit.* ; Brey, G. (2019). *Dames de fraises, doigts de fée, les invisibles de la migration saisonnière marocaine en Espagne*. Casablanca : En toutes lettres ; Pascon et Ennaji, 1986, *op. cit.* Cela se reflète également dans le dernier rapport se référant au recensement de la population de 2014, qui souligne comment le secteur des services et du commerce a connu une croissance exponentielle au fil du temps, même dans le contexte rural (Haut Commissariat au Plan, 2014, *op. cit.*, p. 84 et suivantes).

<sup>321</sup> Ça se reflète dans les réunions du HCP ou de la *Stratégie 2020 pour le développement rural*.

<sup>322</sup> Comme la diffusion de nouvelles variétés des semences céréalières, même non certifiées, sur le marché « traditionnel », ou l'attention propre de toutes formes de production céréalière pour les variétés des plantes (entretiens n. 11, 12, 33 et 43 avec des agriculteurs et des professionnels des semences) ou, malgré ce que l'on pense, l'adhésion effective des agriculteurs sans garantie aux mécanismes bancaires d'endettement et d'assurance (entretiens n. 3, 45 et 46). Les souks, les champs et le passe-parole entre agriculteurs sont fondamentaux dans la diffusion de ces dispositifs et selon mon expérience, aussi les petits agriculteurs des zones marginales partagent une approche à l'agriculture complexe et visé aussi l'international.

Ces observations m'amènent à réfléchir sur le fait que la tridimensionnalité et la dualité se superposent souvent dans les œuvres analysant le monde rural marocain, étant - plus ou moins volontairement - incluses dans les mêmes travaux et divulguées par les mêmes personnes. Ce sont précisément les études les plus minutieuses<sup>323</sup> et la manière dont elles sont comprises et utilisées dans le processus décisionnel<sup>324</sup> qui contribuent à construire le halo de « traditionalisme » entourant le contexte rural et - en même temps - à fournir des exemples concrets pour briser les mythes de l'immobilisme. Une représentation englobe l'autre<sup>325</sup> et l'unité du discours sur le changement social dans le monde rural se décompose dans une polysémie complexe d'images construites aussi involontairement.

#### . *Unités discursives et polysémies : définir la stabilité*

Après avoir analysé l'élasticité de la manière dont le changement est - ou n'est pas - considéré comme faisant partie de l'idiome des campagnes marocaines, je tourne le regard vers les significations de la « stabilité ». J'approche d'abord les significations multiples de ce concept<sup>326</sup> et comment celles-ci ne s'excluent pas mutuellement ni n'appartiennent pas à une seule époque, mais au contraire se combinent dans des approches politiques différentes.

Pour approfondir ce lien, je prends l'exemple du concept de « durabilité » et je l'utilise comme point d'entrée pour explorer la relation entre représentations et politiques. L'élasticité de ce concept<sup>327</sup> englobe différentes propositions, et je focalise l'attention sur la façon dont les mêmes pratiques peuvent changer de sens au fil du temps en fonction de la façon dont elles sont considérées dans les configurations adoptées<sup>328</sup>. Ce faisant, je

---

<sup>323</sup> Comme ceux de Paul Pascon et Jean Dresch, ou les moins connus André Page ou Will D. Swearingen.

<sup>324</sup> C'est notamment en raison de leur importance et de leur profondeur qu'ils deviennent un outil de travail pour comprendre le Maroc rural, souvent par les décideurs opérant dans le secteur agricole sans y être directement impliqués (comme cela est apparu dans plusieurs entretiens, par exemple les n. 1, 7, 9, 17, 28, 79).

<sup>325</sup> Je peux me référer, par exemple, à la manière dont André Page, tout en adoptant une approche raciste et coloniale, met en évidence les moments de rencontre entre Français et Marocains, leurs collaborations et l'hybridation des pratiques du travail (Page, 1954, *op. cit.*) ou au fait que Paul Pascon, bien qu'inscrit dans le paradigme de la modernisation, présente à divers moments la greffe de pratiques « traditionnelles » sur celles « modernes » et vice-versa (Pascon, 1977a, *op. cit.*).

<sup>326</sup> Stabilité comme résilience d'un système social précis (le système agropastoral ou le système marchand), comme gestion de l'eau et/ou diffusion de l'irrigation agricole ; comme gestion des prix des produits stratégiques ; prévention de l'exode rural ; garantie des revenus des agriculteurs ; insertion dans le marché international ; augmentation des revenus ; préservation de l'environnement agricole et donc lutte contre la désertification et attention à la durabilité de l'agriculture ; comme construction d'une classe moyenne, ... (entretien n.16 avec un intellectuel marocain).

<sup>327</sup> Pour certains travaux universitaires qui ont traité de l'évolution du concept de durabilité au fil du temps : Schaller, N. (1993). « Le concept de durabilité agricole ». *Agriculture, Ecosystems & Environment*, vol. 46, n. 1-4, pp. 89-97 ; Tiezzi, E. et Marchettini, N. (1999). *Qu'est-ce que le développement durable ? Le basi scientifiche della sostenibilità e i guasti del pensiero unico*. Rome : Donzelli Editore ; Marshall, E. (2008). « Une longue histoire ». *Pour*, n. 198, pp. 123-129 ; Senator, G. (2013). *Histoire de la durabilité : des limites de la croissance à la genèse du développement*. Milan : Franco Angeli ; Fabiani, G. (2015). *Le monde de l'agriculture. Histoire contemporaine et scénarios futurs*. Rome : Donzelli Editore.

<sup>328</sup> Je donne comme exemples la trajectoire historique et géographique des pratiques du semis direct et de la « fertilisation raisonnée ». La première, alors qu'elle était considérée problématique par les politiques agricoles précédentes qui soutenaient l'utilisation de tracteurs, avec le changement de la perspective internationale sur l'agriculture de conservation (qui consiste à travailler le sol le moins possible) est maintenant incluse dans Génération Green comme une réponse aux problèmes de productivité et de durabilité. La seconde porte sur les engrais chimiques et raconte comment les critères que le Maroc considère « vertueux » et « durables » dans l'utilisation des engrais chimiques sont interdits dans d'autres pays

peux approfondir l'analyse du processus de transformation des significations des concepts et des pratiques dans les différentes phases historiques et dans les différents contextes.

Ensuite, en examinant le PMV et les débats qui lui sont liés, j'explore l'écart entre les positions qui se réfèrent à la politique, en soulignant comment l'unité du discours sur la stabilité, commune à toutes les visions, revêt différentes nuances de sens utiles pour comprendre la performativité des représentations. Je présente les positions les plus critiques à l'égard du PMV, qui le dénoncent comme exposant un positivisme productiviste considéré potentiellement dangereux pour la sauvegarde des ressources hydriques et pour garantir la sécurité alimentaire<sup>329</sup>. Mais j'explore aussi les visions qui défendent le PMV plus vigoureusement en réinterprétant le concept de « durabilité » dans une perspective économique plutôt qu'environnementale et en présentant une vision du « changement climatique » comme événement auquel l'activité productive peut s'adapter sans abandonner la priorité des revenus<sup>330</sup>. Je développe ensuite comment, sur le plan opérationnel, différentes représentations s'affrontent, s'inscrivant toutes - à leur manière - dans le paradigme de la durabilité, et comment elles l'utilisent - pas nécessairement consciemment - comme un « cheval de Troie » pour soutenir leur projet politique. Je montre comment ces deux positions reposent sur des positions implicites qui offrent des visions différentes des mêmes symboles en tant qu'interprétations « vraies », positions affirmées par des formules communicatives telles que « en fait », « les vraies priorités » ou « les vrais problèmes de l'agriculture et du monde rural sont... ».

Ces points m'amènent à réfléchir à la manière dont le terrain réel du conflit n'est pas vraiment l'agriculture en soi, qui est plutôt le lieu où la conflictualité se consomme et s'explicite, mais atteint une dimension plus profonde, celle des peurs sans voix qui se réfèrent davantage aux instabilités redoutées qu'à la stabilité souhaitée<sup>331</sup>. Enfin, la section se termine avec une réflexion sur des symboles partagés qui se réfèrent à l'endiguement de l'instabilité (comme les céréales) présente dans les deux visions, mais qui revêtent une intensité, un caractère et une position très différents selon les idées adoptées des transformations indésirables, des craintes et de l'ordre social souhaité.

### *. Représenter le changement. Crédibilité des acteurs et transitions historiques*

Dans ma démonstration, je poursuis en analysant comment le processus d'individualisation a pris forme dans les années 1980 et comment certains acteurs ont acquis une signification symbolique en tant que porteurs des

---

(comme l'Europe) parce qu'ils sont considérés dangereux. Je montre ainsi comment la pertinence des engrais dans le projet politique international du pays contribue à orienter les critères selon lesquelles la « durabilité » est comprise.

<sup>329</sup> Position exprimée à partir d'un large extrait d'un discours de Najib Akesbi (Youtube. *Najib Akesbi, l'orge et la pastèque*. Site cité), un intellectuel ouvertement critique envers le PMV.

<sup>330</sup> Position exprimée à partir des propos d'Aziz Akhannouch, lorsqu'il était encore Ministre de l'agriculture (Eco Actu (24 décembre 2018). *Le Plan Maroc Vert a-t-il rempli sa mission ?*).

<sup>331</sup> Des campagnes habitées par des paysans appauvris, incapables de s'insérer dans le système de marché mondial, bloquant les aspirations internationales du Maroc et ne soutenant pas sa transition vers une « économie émergente », pour les uns ; un pays désertique consommé par une agriculture d'exportation qui a enrichi quelques-uns et appauvri beaucoup d'autres, incapable de garantir les produits de base pour la grande majorité de la population et à la merci d'équilibres internationaux de plus en plus instables, pour les autres.

directions vers lesquelles le changement social du PMV doit tendre. Ces figures sont à la fois légitimées et critiquées, et les observer me permet de saisir des conformations de la polysémie des représentations du changement non encore explorées.

Pour exprimer cette dimension et la regarder dans sa dynamique historique de légitimation, j'observe la trajectoire d'un institut de recherche génétique, l'*Institut National de Recherche Agricole* (INRA<sup>332</sup>), acteur central du secteur public dans la filière de production des variétés certifiées des semences céréalières. Je me focalise sur la parabole que cet institut a vécue au sein de la filière. Né pendant la période coloniale et devenu important pendant toute la première partie des politiques agricoles destinées aux céréales, l'INRA a encore gagné en importance avec l'Indépendance, quand la sécurité alimentaire est devenue une priorité publique et le gouvernement marocain a soutenu la création de variétés aussi stables que productives, qualitativement fortes et résistantes à la sécheresse<sup>333</sup>. Intégrés dans plusieurs projets de recherche internationaux<sup>334</sup>, entre les années 1960 et 1990, les ingénieurs agronomes de l'INRA, formés avec la génération de Paul Pascon et donc avec une forte sensibilité sociologique vis-à-vis du contexte rural, ont également été formés à l'international, assimilant les pratiques de traitement des semences et donnant un caractère ethnographique aux connaissances internationales liées à la génétique<sup>335</sup>.

Je reconstruis comment, au fil du temps, la centralité de cet institut (qui gérait non seulement la production des variétés, mais aussi leur distribution et avait, en outre, le contrôle de toute la chaîne d'approvisionnement<sup>336</sup>) s'est effritée au profit d'organisations privées de recherche et de distribution. Avec l'avènement des PAS et l'accroissement de la pression internationale en faveur de la libéralisation économique (qui ne s'est jamais réellement réalisée dans la chaîne marocaine des semences certifiées<sup>337</sup>), le secteur public a été incité à réduire ses dépenses et, pour ce faire, a commencé à proposer des programmes de retraite volontaire pour ses employés. Les agronomes qui avaient été formés à l'INRA et y avaient fait carrière ont largement choisi de

---

<sup>332</sup> Né avec la colonisation, à l'image de l'homonyme institut français avec lequel il a collaboré pendant la phase du Protectorat, l'INRA s'est engagé dans des projets internationaux depuis sa création. Institut de recherche génétique, il est chargé de breveter les semences certifiées qui garantissent différents critères de stabilité de production et se focalise surtout sur la filière céréalière.

<sup>333</sup> Nous y reviendrons dans la deuxième partie, mais les critères de définition des variétés de semences de céréales peuvent varier de la résistance aux parasites et à la sécheresse, à la force de mouture (la quantité de farine produite par chaque grain), à la qualité et aux caractéristiques de la farine produite.

<sup>334</sup> Le Maroc, pour intérêt politique mais aussi bien en raison de la grande biodiversité céréalière du pays (riche en variétés) s'est impliqué dans des partenariats de recherche internationaux et, surtout, dans la recherche sur les céréales d'automne (blé dur, blé tendre et orge) avec des organismes multilatéraux comme la FAO et l'ICARDA (organisme spécialisé dans la recherche internationale sur la production céréalière).

<sup>335</sup> Pendant les années 1970 le Maroc a mis en place un processus de « marocanisation » (pour ses implications et significations politiques en lien avec les imaginaires gouvernementaux : Rivet, 2012, *op. cit.* ; Hibou et Tozy, 2020, *op. cit.*) dont l'objectif était de consolider le pouvoir de l'État central par la construction d'un nationalisme économique et administratif, éliminant les « interférences » étrangères. Un employé de l'INRA de cette période décrit ainsi le rôle de cet institut dans ce projet : « ils voulaient former des cadres et des responsables nationaux, et nous avons précisément eu le rôle d'être la première génération formée pour devenir non seulement ingénieurs agronomes, mais ingénieurs agronomes au service de la Nation » (n. 56).

<sup>336</sup> En ayant le monopole de la multiplication variétale sur des terres particulièrement fertiles données en gestion à l'INRA par l'Etat, le contrôle de l'importation variétale (dès que cette possibilité a été envisageable), et la coordination avec les instituts internationaux de recherche et ceux nationaux de distribution des semences.

<sup>337</sup> Les semences certifiées des céréales et un type de semence de betterave à sucre, en raison de leur importance « stratégique », sont les seules à être encore subventionnées.

quitter l'institution, offrant leurs services d'experts aux entreprises privées, et amenant à une involontaire et progressive désintégration des compétences au sein de l'institut lui-même.

En articulant la façon dont les responsabilités au sein de la filière des semences certifiées sont passées dans les mains de privés (ce que j'approfondis par des exemples de terrain qui mettent en évidence le lien profond de confiance mutuelle entre institutions publiques et privées), je montre combien ce passage est révélateur du projet de changement proposé par le PMV : la filière des semences, précisément en raison du rôle des privés dans sa gestion, est considérée « la mieux réussie du PMV, un exemple pour tous les autres<sup>338</sup> ». Cette reconnaissance porte le secteur public à travailler pour faire des Interprofessions les intermédiaires principaux dans la gestion des chaînes productives mais en même temps, elle se retrouve dans une situation de forte intervention politique. Par leur importance stratégique au sein du projet de changement social lié à la « modernisation » des pratiques agricoles, les semences certifiées de céréales bénéficient de subventions, et la *décharge* aux privés s'inscrit donc dans un plus large panorama d'interventionnisme ambivalent. Je soutiens que la forme de ce processus de légitimation montre que les instances historiques (telles que, dans ce cas, la libéralisation dans les années des PAS) s'enchaînent toujours dans des contextes locaux. La portée symbolique des céréales et de leurs semences a amené le Maroc à élaborer une forme de libéralisation qui, tout en s'insérant dans une croyance bien ancrée dans les bienfaits du libre-marché, ne renonce pas pour autant au contrôle sur le prix de ces produits. Il en résulte une action politique hybride, entre décharge, confiance dans le marché et présence de l'État, ce qui s'explique par la prégnance des significations historiquement construites que j'ai analysées précédemment.

Pour explorer la polysémie représentationnelle et son impact dans les équilibres de légitimation, je porte l'attention ensuite sur l'importance des organismes de *consulting* politique dans la construction des projets de changement. Je résume leur rôle central dans l'orientation des choix politiques au Maroc<sup>339</sup> et la manière dont leur légitimité repose sur la reconnaissance du secteur privé comme automatiquement plus apte à attirer les investisseurs. Cela fait de l'usage d'un organisme de *consulting* un choix presque « nécessaire » pour une « bonne » politique axée sur le marché. Je développe que cette « infériorité » supposée du secteur public se reflète dans un savoir perçu comme « technique ». Je montre notamment comment l'économie - en soi riche de positionnements politiques variés - est adoptée comme un savoir « neutre » (je rappelle que la plupart des profils engagés dans la construction du PMV sont des économistes) et pour cela capable d'orienter les choix politiques vers des directions présentées comme « universellement valides ». Je poursuis l'analyse avec une réflexion autour de la manière dont ce processus s'inscrit dans le cadre d'une plus large dynamique de « privatisation de l'État »<sup>340</sup>, qui reconfigure sa formation quotidienne au sein des mécanismes de *décharge* et,

---

<sup>338</sup> Entretien n. 60 avec un employé de l'ADA.

<sup>339</sup> Je rappelle que le PMV a été construit dans sa première version par le McKinsey (un institut fondamental dans l'histoire du *consulting* et historiquement présent au Maroc) et dans sa deuxième version par le Boston Consulting.

<sup>340</sup> Concept développé par Béatrice Hibou dans Hibou, B. (1999b). « La 'décharge', nouvel interventionnisme ». *Politique africaine*, vol. 1, n. 73, pp. 6-15, p. 7. Je renvoie cependant à l'ensemble du dossier traitant précisément le processus analysé ici : Hibou, 1999a, *op. cit.* Pour un ouvrage montrant comment la privatisation a eu lieu au Maroc depuis la fin des années 1980 : Khosrowshahi, C. (1997). « Privatization in Morocco: The Politics of Development ». *Middle East Journal*, vol. 51, n. 2, p. 424-455.

sans faire perdre au secteur public sa centralité, adopte la médiation des acteurs privés comme principale stratégie de gouvernement. Dans ce cadre, les économistes, les organismes de *consulting*, les entrepreneurs et les commerçants deviennent les figures de référence pour l'administration publique, considérées comme des pairs et capables « en faisant leur propre bien, de faire le bien de la société<sup>341</sup> ». Toujours dans le désir de montrer les différentes nuances représentatives présentes au sein du PMV, je montre que cette perception, soutenue par une partie des promoteurs de la politique agricole marocaine est, pour d'autres acteurs<sup>342</sup>, la cause principale de ses insuffisances.

Enfin, je termine cette section en montrant, à travers des exemples de terrain, les processus de circulation des connaissances, y compris dans leur caractère le plus personnel, voire aléatoire<sup>343</sup>. La présence de ce type de dynamique exprime comment la « révolution managériale du monde administratif<sup>344</sup> » se base sur des « connaissances [...] considérées autonomes et transportables<sup>345</sup> » par des politiques codifiées sur des modèles qui simplifient et standardisent l'action publique. Je soutiens que cette approche exprime le présupposé/l'espoir qu'il serait suffisant de trouver les bonnes formules pour agir sur différents contextes de manière uniforme. Ce présupposé, cependant, est toujours filtré par l'histoire et les représentations « valides » dans chaque société. Au Maroc, le désir de standardisation et d'uniformisation a été réinterprété à partir de l'agriculture : le projet proposé pour l'ensemble du continent africain se base sur des symboles liés au monde agricole développés tout au long de l'histoire de ce pays. Inversement, ce symbolisme a été influencé par la poursuite - propre au moment historique où le PMV a été élaboré - d'un changement social prévisible et linéaire, traduit dans la loi « plus d'investissements, plus de gain<sup>346</sup> ».

Centrer l'attention sur les processus de légitimation des acteurs montre donc que la performativité des représentations, tout en définissant les actions politiques à entreprendre, s'insinue dans les rapports de force, dans la crédibilité des individus et des catégories, bref, dans l'identification des « meilleurs » fabricants du futur.

---

<sup>341</sup> Entretien n. 56 à un responsable ONICL lorsqu'il parlait de l'action des importateurs céréaliers.

<sup>342</sup> Entretien n. 51 avec un intellectuel marocain. Vision visible aussi dans l'entretien n. 2 avec un haut fonctionnaire public ou dans les conférences de Najid Akesbi *Le Plan Maroc Vert. Un bilan durable : quels choix pour l'avenir ?* Rabat, Association Ribat Al Fath pour le Développement Durable, 04/03/2020, et *L'évolution du Plan Maroc Vert*, Rabat, Haute Ecole de Management, 25/01/2020 ; mais aussi certaines interventions lors d'une conférence sur la réalité périurbaine au Maroc tenue le 29 mai 2020 en ligne ; ou lors d'une réunion à l'Université de Meknès le 10 février 2020.

<sup>343</sup> Par exemple en présentant l'expérience de l'un des créateurs du PMV (entretien n. 1) qui a joué un rôle clé dans le transport du projet marocain vers d'autres institutions et sa légitimation aux yeux du contexte international. Juste après avoir travaillé pour le McKinsey en construisant le PMV, il a été recruté pour produire la stratégie de développement agricole africain de l'AGRA (Alliance for a Green Revolution in Africa) (AGRA. *Who we are*. <https://agra.org/our-story/>. Vu le 07/10/2022) promue par la Rockefeller et la Bill Gates Fondation pour produire le dessin d'une révolution verte en Afrique en insérant les petits agriculteurs dans le marché international.

<sup>344</sup> Jany-Catrice, F., 2019, *op. cit.*, p. 73.

<sup>345</sup> Hibou, 2012, *op. cit.*, p. 39.

<sup>346</sup> *Ibid.*

. *Symboles de stabilité. La qualité comme critère construit*

Le chapitre se termine par une analyse des différentes approches des idées de stabilité politique et de la manière dont cette variété se traduit par des formes de marché et des types d'administration différents. Cette réflexion passe par une présentation plus détaillée de la filière céréalière, qui montre sa transversalité et son hétérogénéité interne : elle est en effet construite sur deux circuits différents, le circuit industriel (géré par l'*Office National Interprofessionnel des Céréales et des Légumineuses*, ONICL) et le circuit « traditionnel » (confié principalement au ministère de l'Intérieur), dont la principale différence réside dans la notion de qualité à laquelle ils se réfèrent.

Je pars précisément de la manière dont la « qualité » prend forme : elle devient une standardisation et une homogénéisation des produits dans le cas industriel, visant principalement les céréales importées ; et une personnalisation dans le cas du circuit « traditionnel », par lequel passe la quasi-totalité de la production nationale<sup>347</sup>. J'explore l'écart entre les critères adoptés pour comprendre ce concept et les structures économiques et administratives respectives qui ont pris forme autour de ces différentes conceptions. D'une part, pour l'industrie, un circuit administré de manière centralisée et caractérisé par une forte concurrence, dont les unités de production sont localisées dans des zones spécifiques du pays<sup>348</sup>. D'autre part, pour le circuit « traditionnel », une multitude de réalités réparties sur tout le territoire dans les souks et les *Alrahba*<sup>349</sup>, administrées aussi de manière centralisée, mais avec une chaîne de contrôle totalement différente. Je mets en évidence les hybridations entre ces deux réalités - les consommateurs qui y circulent, les personnes qui y travaillent, et le déroulement quotidien des activités - et j'approfondis le fonctionnement du circuit « traditionnel » afin de mieux explorer la polysémie des idées qui contribuent à façonner la « stabilité ». L'existence de ce circuit a de profondes implications identitaires : le fait même d'utiliser le terme « traditionnel » pour indiquer un circuit économique qui a connu de profondes transformations et réorganisations au fil du temps<sup>350</sup> lui donne un halo d'intangibilité. À ce circuit est aussi liée l'idée du « pain traditionnel », considéré comme la raison d'être de ce canal économique et, inversement, au centre de son existence.

Pour mieux l'appréhender, j'explore en premier lieu la signification politique que ce circuit prend dans la délimitation des rapports de force locaux, en présentant les différentes formes de moulins « artisanaux<sup>351</sup> » et

---

<sup>347</sup> Entre 65% et 70% du blé tendre marocain et environ 100% de l'orge et du blé dur marocains circulent dans ce circuit. Présentation de l'ONICL au *Conseil économique, social et environnemental* du 08/12/2020 intitulée *Politique de commercialisation des produits agricoles et gestion des flux des intermédiaires*, récupérée auprès d'un employé de l'ONICL interrogé (entretien n. 87).

<sup>348</sup> Plus précisément, dans les régions de Fès-Meknès et de Casablanca-Settat-Rabat.

<sup>349</sup> Nom des marchés urbains de céréales et de légumineuses (mais aussi des zones des souks où sont vendues ces produits) où prend corps le circuit « traditionnel ». Dans ce circuit, les clients peuvent acheter des céréales directement aux producteurs, les faire nettoyer, les moulin dans des moulins artisanaux et il y a aussi des fours communautaires pour cuire le pain.

<sup>350</sup> Mentionné à ce stade, mais examiné plus en détail dans la partie II.

<sup>351</sup> Définis ainsi dans les lois relatives à ce secteur : « on entend pour moulin artisanal [...] un lieu de production de farine [...] fonctionnant à l'eau, à l'électricité ou au combustible liquide, dont la capacité de production annuelle exprimée pour 300 jours ouvrables annuels de 24 heures chacun est inférieure ou égale à 4 500 quintaux de blé ou de céréales secondaires moulus » (bulletin officiel n. 3183 du 31 octobre 1973, p. 1857).

leur fonction en tant qu'institutions sociales. Ces moulins sont en effet construits par des acteurs privés qui, afin de consolider leur présence dans les dynamiques du pouvoir local, garantissent à la population la possibilité de mouliner des céréales et donc de produire du pain artisanal. Je développe comment le rôle politique des moulins renvoie à une « dimension pastorale<sup>352</sup> » du pouvoir qui connecte les propriétaires des moulins les plus petits aux grands meuniers de Casablanca et à l'administration publique qui gère l'approvisionnement en céréales. En mobilisant une profonde dynamique d'appartenance - à un groupe social mais aussi bien à la nation tout court - j'explore comment les personnes impliquées dans le « gouvernement des céréales » à travers les deux circuits partagent un sentiment d'appartenance à une même « classe<sup>353</sup> » bureaucratique en se disant travailler pour « le bien et la stabilité du pays<sup>354</sup> ». J'explore donc, de manière générale, les différents rouages administratifs et les différentes formes bureaucratiques<sup>355</sup> du « gouvernement des céréales », et j'explique comment deux administrations profondément différentes entre elles partagent un « devoir de loyauté de fonction » qui « ne produit pas [...] une relation d'allégeance à une personne [...], mais concerne une finalité objective impersonnelle [...] considérée [visée à] la communauté<sup>356</sup> ». C'est en vertu de ce sentiment que les administrateurs de ces circuits et leurs figures centrales « se sentent 'serviteurs' des dominés<sup>357</sup> ».

Dans ce dernier chapitre de la première partie je cherche donc à casser la tentative d'unifier les représentations du changement et de la stabilité, en choisissant plutôt de révéler leurs compositions internes et leurs oppositions, et d'observer leurs articulations et leurs ramifications. Je fais cela avec l'idée que ce sont notamment ces multiplicités à offrir la manière la plus intéressante d'accéder au « paysage de sens » qui englobe les réflexions théoriques au plan empirique d'observation de ce travail.

---

<sup>352</sup> Une expression inspirée par la façon dont Béatrice Hibou et Mohamed Tozy parlent du rôle du sultan dans l'assurance de la « sécurité » et de la « santé » à « son » peuple. Parmi les autres aspects de la vie quotidienne qui sont garantis dans le « pouvoir pastoral », l'approvisionnement en nourriture joue un rôle central (Hibou et Tozy, 2020, *op. cit.*).

<sup>353</sup> La reconnaissance de la « classe », telle qu'elle apparaît dans l'œuvre de Weber, témoigne d'un sentiment d'appartenance des fonctionnaires à leur rôle social. Elle est à la fois dirigée « vers l'extérieur », en tant qu'identification de la fonction d'administration par ceux qui ne participent pas à ce domaine, une identification qui peut apporter du prestige ou de la dévalorisation, selon les contextes ; et « vers l'intérieur », en tant que sentiment d'affiliation à vie du fonctionnaire à son travail, visible dans le contexte observé, par exemple, dans le fait que certains fonctionnaires retraités de l'ONICL continuent à exercer leur fonction en tant que consultants - même gratuitement -, ou que pendant le début de la pandémie, l'un des plus hauts fonctionnaires de l'ONICL, malgré ses craintes, a continué le travail en le décrivant comme suit : « je continue à travailler, je suis en première ligne car je suis responsable de l'approvisionnement du pays en farines, céréales et légumineuses. Nous avons réduit le personnel de 3/4. Ma famille est enfermée dans la maison, je suis le seul à pouvoir sortir. Nous prions Dieu d'être miséricordieux et de nous pardonner nos péchés » (courriel mail du 25 mars 2020).

<sup>354</sup> Entretien n. 30 à un fonctionnaire ONICL

<sup>355</sup> Dans le cas de l'ONICL ces stratégies sont par exemples des circulaires, des autorisations d'entrée sur le marché, des auto-déclarations des *professionnels* (sur les quantités vendues, achetées ou stockées, leurs variétés, les acteurs de l'échange), des contrôles à surprises et programmés dans les établissements enregistrés dans le secteur, des avis publics, des taxes sur la circulation des marchandises, ... . Dans le cas du circuit « traditionnel » ce sont des tableaux manuscrits des gestionnaires, des photocopies avec toutes les informations sur les personnes travaillant - même si travailleurs indépendants - sur le marché, des collectes continuées de données personnalisées, ... .

<sup>356</sup> Weber, 1922/2018, *op. cit.*, p. 42.

<sup>357</sup> *Ibid*, p. 19.

## *. Partie I. Conclusion*

Dans la première partie je me suis dédiée à la compréhension de la façon dont les représentations du changement social prennent forme : comment elles le font dans l'actualité, en examinant le Plan Maroc Vert et ses propositions pour l'avenir ; comment elles l'ont fait historiquement, en revenant sur la dimension symbolique et la manière d'interagir avec les événements de l'histoire ; et comment elles l'ont fait et le font encore dans les contradictions, les polysémies et les multiplications du sens, en analysant les différents débats, les multiples positionnements et leurs traductions concrètes dans des projets politiques de changement et de stabilité.

Cependant, pour rétablir la totalité des constellations de sens qui construisent les représentations du changement et de la stabilité, plusieurs pièces manquent encore au tableau. Les subventions et l'intervention publique dans la filière des céréales sont parmi les plus importantes et peuvent être classées en deux macro-ensembles. D'une part, il y a les subventions qui visent la garantie de l'approvisionnement en céréales et la présence de farine et de pain à bon marché. D'autre part, il y a les subventions qui visent le soutien à la production nationale et la stimulation de son absorption par le secteur industriel. Ainsi, nous pourrions dire - sans oublier l'imbrication indissoluble qui relie changement et stabilité - que les premières visent à la consolidation et au maintien de la stabilité politique par la construction du marché ; tandis que les secondes sont caractérisés par la tentative de stimuler un changement dans le rôle que prend la filière céréalière dans la chaîne d'approvisionnement. La combinaison de ces actions politiques construit ce que j'ai appelé le « gouvernement des céréales ». Par ce terme, j'entends une forme administrative qui passe par la chaîne céréalière, qui en fait un instrument de gestion stratégique, et qui utilise cette chaîne pour diriger le changement social et le maintien de la stabilité politique. Dans cette forme de gouvernement, ces deux termes sont compris mutuellement, dans des significations multiples et concomitantes. C'est précisément sur le fonctionnement du « gouvernement des céréales » que se concentre la seconde partie de ce travail, dans la volonté de montrer comment les oppositions représentatives se combinent sous des formes plus ou moins volontaires, voire des collaborations improbables et impensées ; et comment les céréales peuvent nous aider à comprendre les articulations de l'imbrication entre changement et stabilité.

## **Partie II. La chaîne céréalière : gouverner la stabilité politique**

La deuxième partie de la thèse met l'accent sur la stabilité politique à travers l'étude de la chaîne céréalière. Après avoir expliqué comment prend forme la conformation gouvernementale complexe qui lie stabilité politique et chaîne d'approvisionnement céréalière, je retrace sa construction historique pour montrer comment la conformation actuelle est le produit de différents besoins, contingences, projets politiques et imaginaires. Dans cette partie, je montre que la stabilité est dotée de significations construites sur une stratification de changements continus, sur différentes épistémologies liées les unes aux autres par une trajectoire historique et par la façon avec laquelle celle-ci est à plusieurs reprises interprétée.

Afin de cadrer la perspective adoptée, je m'appuie sur des études qui, dans d'autres contextes, ont analysé le « gouvernement des céréales »<sup>358</sup>, en rappelant que le paradigme paternaliste est la clé interprétative la plus courante pour comprendre les céréales en tant qu'instrument de gouvernement<sup>359</sup>. Cette lecture est également adoptée par un certain nombre de personnes rencontrées<sup>360</sup>, et fait partie de la manière même de comprendre le rôle politique de la filière, décliné parfois dans sa dimension « pastorale<sup>361</sup> ». Je soutiens que lire cette filière uniquement à travers cette interprétation implique une idée prédéfinie de la stabilité politique et du changement social, en leur appliquant une vision statique et « technique », mécanique, voire hydraulique selon laquelle, à mesure que la disponibilité du pain diminue ou que son prix augmente, la stabilité politique baisse progressivement jusqu'à atteindre le point de rupture. Une fois ce point touché, le processus « spontané » serait la délégitimation du Prince et la libération d'un mouvement social révolutionnaire – qui restait jusqu'alors latent<sup>362</sup>. Je montre que ce point de vue occulte automatiquement les différentes formes et significations que le

---

<sup>358</sup> Comme l'Angleterre du XVIII<sup>e</sup> siècle (voir la reconstruction historique d'Edward P. Thomson -Thomson, E. P. (1966). *The Making of the English Working Class*. New York : Vintage ; pour le rôle du pain et du beurre dans la construction politique de l'identité anglaise : Koch, I. (2016). « Bread-and-butter politics : Democratic disenchantment and everyday politics on an English council estate ». *Journal of the American ethnological society*, vol. 43, n.2, pp.282-294), la France de l'Ancien Régime (Kaplan, S. L. (1988). *Les Ventres de Paris. Pouvoir et approvisionnement dans la France d'Ancien Régime*. Paris : Fayad ; Kaplan, 1996, *op. cit.* ; Kaplan, S. L. (2008). *Le pain maudit : Retour sur la France des années oubliées, 1945-1958*. Paris : Fayad ; Kaplan, S. L. (2017). *Raisonnement sur les blés. Essais sur les lumières économiques*. Paris : Fayad ; Kaplan, S. L. (2020). *Pour la douleur*. Paris : Fayad), la Rome impériale (Veyne, P. (1984/2013). *Il pane e il circo*. Traduzione di Annamaria Sanfelice Di Monteforte. Bologna: Il Mulino), ou la Russie bolchevique (Abis, 2015a, *op. cit.* ; Beaucourt, C. (1986). « L'arme alimentaire ». Dans Sokoloff, G. (dir.) *La drôle de crise. De Kaboul à Genève (1979-1985)*. Paris : Fayard, pp. 45-78). Sur l'histoire du grain comme instrument de gouvernement dans différents contextes (États-Unis, Russie, France postcoloniale), voir également Abis, S. (2015a). *Géopolitique du blé – Un produit vital pour la sécurité mondiale: Un produit vital pour la sécurité mondiale*. Paris: Armand Colin; Abis, S. (2015b). « Le blé : géohistoire d'un grain au cœur du pouvoir ». *Géoéconomie*, vol. 5, n. 77, pp.195-215 ; Abis, S. et Blanc, P. (2011). « Agriculture et géopolitique au XXI<sup>e</sup> siècle. Rivalités, stratégies, pouvoirs ». *Chaiier Demeter*, 13. pp. 7-51. Sur le blé en tant que site de discussion politique lié à la « bonne gouvernance » (Kaplan, 2017, *op. cit.*).

<sup>359</sup> Utilisé aussi dans des travaux intéressants et détaillés tels que : Alston, L. J. et Ferrie, J. P. (1998). *Southern Paternalism and the American Welfare State : Economics, Politics, and Institutions in the South 1865-1965*. New York : Cambridge University Press ; Lawes, K. (2000). *Paternalism and Politics: The Revival of Paternalism in early Nineteenth– Century Britain*. Londres : Macmillan Press ; Weis, R. (2012). *Bakers and Basques : A Social History of Bread in Mexico*. Albuquerque : University of New Mexico Press.

<sup>360</sup> Cette approche transparaît dans les entretiens avec les administrateurs des céréales, qui expriment de diverses manières « une grande responsabilité politique ; notre travail est au cœur de la subsistance du royaume » (entretien n. 37 avec un gérant de l'ONICL à Casablanca) ou disent de « travailler au nom du Roi, pour acheter la stabilité politique en garantissant la nourriture pour tous » (entretien n. 30 avec un gérant du marché d'*Al Rahba* à Rabat).

<sup>361</sup> Concept repris des travaux de Béatrice Hibou et Mohamed Tozy sur la « dimension pastorale du pouvoir » (Hibou et Tozy, 2020, *op. cit.*, p. 176) qui lie les sujets au Souverain et le Souverain aux sujets et qui fait référence à la légitimation religieuse du pouvoir au Maroc. En effet, le Souverain détient à la fois le pouvoir temporel, en tant que Roi, et le pouvoir spirituel, en tant que Chef des croyants, et il est comparé à un berger qui, ne se rapportant pas à son troupeau comme à un tout unitaire, s'occupe personnellement des besoins quotidiens de chaque citoyen.

<sup>362</sup> Une lecture similaire adressée aux printemps arabes est répandue dans le monde universitaire, qui en parle - parfois - comme des « émeutes de la faim » ou des « émeutes du pain », en utilisant un terme qui fait référence à une impulsion sociale presque involontaire, désorganisée, irrationnel et soudaine (voir, par exemple : Rosemberg, D. (2011). « L'alimentation et le printemps arabe ». *Journal Meria*, vol. 15, n. 3, pp. 1-16 ; Steenberg, T. (2012). « Chinese drought, bread and the Arab Spring ». *Applied Geography*, vol. 34, pp. 519-524 ; Prashad, V. (2012). *Arab spring, Lybian winter*. Stirling : AK Press ; Popiden, S. (2012). « Will the Arab Spring Succeed in Bringing Bread Freedom, and Dignity ? ». *Bridgetown water review*, vol. 31, n. 2, pp. 22-24 ; Talani, L. S. (2014). *The Arab Spring in the Global Political Economy*. Londres : Palgrave Macmillan UK ; Costello, M., Jeckins, J.C., Aly, H. (2015). « Bread, Justice, or Opportunity? The Determinants of the Arab Awakening Protests ». *World Development*, vol. 67, pp. 90-1000 ; Anderson, L. (2018). « Bread, dignity and social justice: Populism in the Arab world ». *Philosophy and Social Criticism*, vol. 44, n. 4, pp. 478-490).

pain et sa chaîne d'approvisionnement ont revêtues dans l'histoire politique des différents pays<sup>363</sup> et ne considère pas le rôle des idées qui soutiennent les politiques et les révoltes populaires, en dépolitisant leurs instances.

Le Maroc est un cas d'étude particulièrement stimulant pour comprendre la place des représentations autour des actions politiques sur les céréales et pour saisir la multitude des structures d'action possibles. Si dans le premier chapitre de cette partie je montre comment fonctionne le « gouvernement des céréales », dans les deux chapitres suivants j'analyse les processus par lesquels ces structures différentes sont devenues des « champs de mémoire<sup>364</sup> » composant ce gouvernement. Ces structures ont été reprises, révisées et retravaillées tout au long de l'histoire et ont renvoyé au cours du temps à différentes nuances de sens de l'objet politique « céréales ». Il est intéressant de suivre ces variations pour rompre avec la vision unitaire et monolithique qui reconnaît aux formes de gouvernement « interstitielles » (c'est-à-dire qui s'insèrent jusque dans les aspects les plus privés de la vie quotidienne des citoyens) une seule signification politique (celle de la domination par le haut) et une seule dimension du pouvoir (le contrôle du Souverain sur ses sujets). Je soutiens que comprendre l'articulation complexe du « gouvernement des céréales » dans son histoire et considérer ses acteurs « impensés » (agriculteurs nationaux et étrangers, bureaucrates, commerçants, techniciens internationaux, etc.) peut simplifier l'accès aux formes de pouvoir qui se chevauchent et à leur formation contingente et complexe<sup>365</sup>.

---

<sup>363</sup> Le gouvernement des céréales au Maroc peut - et doit - être étudié en dehors de l'exceptionnalité. Non seulement ce pays fait partie d'un système de soutien au secteur céréalier qui est typique de nombreux pays considérés « en voie de développement », mais ce soutien est également présent dans les économies mondiales les plus libéralisées. Les États-Unis, le Canada, la France et la Russie font du soutien aux céréales un aspect central de leur politique étrangère, visant à maintenir cette « diplomatie alimentaire » construite pendant la guerre froide. En effet, presque tous les pays du monde interviennent d'une manière ou d'une autre pour assurer une présence céréalière sur leur territoire. Pour les pays dits « en voie de développement », voir par exemple : Pinckney, T.C. (1989). *The Demand for Public Storage of Wheat in Pakistan*. Washington : Institut international de recherche sur les politiques alimentaires ; Byerlee, D. (1987). « The Political Economy of Third World Food Imports : The Case of Wheat ». *Economic Development and Cultural Change*, vol. 35, n. 2, pp. 307-328. Pour les économies « occidentales » : Eatron, E. (2013). *Growing Resistance : Canadian Farmers and the Politics of Genetically Modified Wheat*. Manitoba : University of Manitoba Press ; Skogstad, G. (2005). « The Dynamics of Institutional Transformation : The Case of the Canadian Wheat Board ». *Revue canadienne de science politique*, vol. 38, n. 3, pp. 529-548 ; Botterill, L. C. (2012). *Wheat Marketing in Transition : The Transformation of the Australian Wheat Board*. Londres : Springer ; Perkins, J. H. (1997). *Geopolitics and the green revolution: wheat, genes and the cold war*. New York : Oxford University Press ; Gilbert, N. (2004). *Sociétés rurales du XX siècle. France, Italie et Espagne*. Rome : Ecole française de Rome. La guerre en Ukraine n'a fait que mettre en lumière ce thème, silencieux, fondateur de toute structure politique et fondamental dans les équilibres internationaux.

<sup>364</sup> Dans le langage foucauldien, les « champs de mémoire » sont ces énoncés, mais j'y ajoute aussi ces pratiques, ces représentations et ces stratégies politiques, « qui ne sont plus admis ou discutés, qui par conséquent ne définissent plus ni un champ de vérité ni un champ de validité, mais par rapport auxquels s'établissent des relations de filiation, de genèse, de transformation, de continuité et de discontinuité historique » (Foucault, 1969/1971, *op. cit.*, p. 69).

<sup>365</sup> Cette réflexion rejoint l'intérêt foucauldien pour l'observation de la « pluralité des gouvernements » dont « le Prince qui gouverne son État n'est qu'une simple modalité ». Autres formes de gouvernement « sont internes à la société elle-même et constituent l'État ». La pluralité des formes possibles de gouvernement est composée, dans cette optique, d'une immanence des pratiques de gouvernement, « qui l'oppose radicalement à la singularité transcendante du Prince de Macchiavelli ». Dans ce sens, je choisis de me concentrer sur ces « formes de gouvernement qui s'entremêlent et se chevauchent dans la société et dans l'État » (citations de Foucault, 1977/2017, *op. cit.*, p. 75).

## Chapitre VI. Le « gouvernement des céréales » : une politique économique polymorphe

Dans ce chapitre, je retrace en profondeur le « gouvernement des céréales » au Maroc à partir des différentes périodes de recherche sur le terrain. Observer cette conformation politique me permet d'approcher un panorama très articulé d'imbrications et des juxtapositions d'actions et d'acteurs porteurs des différentes représentations du changement et de la stabilité, en montrant comment la polysémie rencontrée auparavant se traduit en pratiques concrètes et coprésentes.

Ce chapitre s'intéresse avant tout à l'hétérogénéité représentative qui organise et compose une constellation de dominations<sup>366</sup> articulées et multiples, mais en même temps unitaire, où des « ennemis complémentaires<sup>367</sup> » collaborent – plus ou moins volontairement – dans l'arène politique en y portant leurs intérêts divergents. En posant que la participation politique et l'exercice du pouvoir peuvent assumer des formes multiples, j'exprime le fait que des choix mutuellement opposés peuvent coexister au sein d'une même finalité politique et qu'il faut chercher à les comprendre dans leur complexité afin d'explorer pleinement l'élasticité performative des concepts - dans ce cas, des concepts de « changement » et de « stabilité ».

Dans ce chapitre, je cherche également à expliciter le caractère construit du système de marché<sup>368</sup> et montrer comment, là où le PMV crée un cadre économique dans lequel les acteurs agissent, l'observation de la filière

---

<sup>366</sup> Le terme « domination » est utilisé tel qu'il est employé dans la littérature wébérienne. Il s'agit donc d'une forme spécifique de pouvoir reposant sur différents fondements de légitimation, capable de diriger les actions des uns en fonction des souhaits et des volontés des autres : « la 'domination' ne signifie pas qu'une force plus énergique de la nature s'affirme d'une manière ou d'une autre, mais elle signifie une référence sensible de l'action des uns ('dominant) à celle des autres ('dominés) et vice versa, de manière correspondante, de sorte qu'en moyenne il est permis de compter sur la réalisation des attentes vers lesquelles l'action des deux parties est orientée » (Weber, 1922/2018, *op. cit.*, p. LXXIV). « Après tout, le concept de 'domination' n'est pas sans ambiguïté. Il est incroyablement élastique. Toute relation humaine, même totalement individuelle, contient des éléments de domination, peut-être mutuelle [...]. Dans un sens, le cordonnier domine sur moi, dans un autre sens, je domine sur lui - malgré son caractère indispensable et sa compétence unique » (Weber, 1922/2018, *op. cit.*, p. XXI citant une lettre de Weber à Robert Michels du 21 décembre 1910). Comme l'a bien expliqué Massimo Palma : « on peut considérer comme un acquis de Weber d'avoir inclus de manière constitutive dans la détermination du concept de domination les représentations de la légitimité sous-jacente à un rapport de domination, sous la forme des intentions auto-justifiantes du dominant, aussi bien que sous celle de la croyance en la légitimité de la part du dominé. Le concept de domination conserve ainsi une double perspective : un versant organisationnel-institutionnel et un versant portant sur les fondements de la légitimité comme critique de l'idéologie ; ou, plus simplement, un versant matériel et un versant idéal » (Weber 1922/2018, *op. cit.*, p. LX). Je me suis familiarisé avec la vision wébérienne de ce concept en lisant l'*Anatomie politique de la domination* de Béatrice Hibou (Hibou, B. (2011). *Anatomie politique de la domination*. Parigi: La Découverte).

<sup>367</sup> Terme inspiré de l'ouvrage sur la guerre d'Algérie de Germaine Tillon (Tillon, G. (2005). *Les ennemis complémentaires : Guerre d'Algérie*. Paris : Tirésias).

<sup>368</sup> En ligne avec les études foucaaldiennes sur l'émergence et l'évolution de la gouvernementalité néolibérale (Foucault, 1977-1978/2017, *op. cit.* ; Foucault, 1978-1979/2017, *op. cit.*) ou de Karl Polany sur la manière dont le système de marché est construit au sein de la réalité socio-historique dans laquelle il existe (Polany, K. (1944/2010). *La grande trasformazione. Le origini economiche e politiche della nostra epoca*. Torino: Einaudi; pour une vue d'ensemble des travaux de Polanyi à cet égard : Maucourant, J. e Plociniczak, S. (2011). « Penser l'institution et le marché avec Karl Polanyi. Contre la crise (de la pensée) économique ». *Revue de la régulation. Capitalisme, institutions, pouvoirs*, n. 10, <https://journals.openedition.org/regulation/9439>). Pour la relation entre l'éthique et le système de marché, en revanche, je m'insère dans les travaux inspirés à l'œuvre de Max Weber (pour citer les ouvrages les plus importants sur le sujet : Weber, M. (1904-1905/1991). *L'etica protestante e lo spirito del capitalismo*. Traduzione di Anna Maria Marietti. Milano: Biblioteca Universale Rizzoli ; Weber, M. (1915-1920/1992). « L'etica economica delle religioni mondiali. Introduzione », in M. Weber (1982). *Sociologia della religione*. Traduzione di Pietro Rossi). Milano: La Comunità). Depuis ces travaux, d'autres études précieuses ont approfondi cette approche. Pour en citer quelques-uns, sans prétention à l'exhaustivité, rappelons : Hibou, B. (1998). *Économie politique du discours de la Banque mondiale en Afrique subsaharienne. Du catéchisme économique au fait (et méfait) missionnaire*. Parigi: études du CERI ; Hibou, 2011, *op. cit.*; Hibou, B. (2012). *La bureaucratisation du monde à l'ère néolibérale*. Parigi: La Découverte ; Bayart, J. F. (1994). *La*

céréalière permet d'accéder à l'immensité des possibilités dans lesquelles ce cadre peut être utilisé. Ce faisant, je cherche à mieux comprendre comment différentes constellations de priorités et de représentations participent à la construction du marché.

J'analyse cette constellation en suivant la chaîne de production du pain « à rebours » : de la farine, aux graines, en passant par le commerce et le stockage des céréales. Chaque étape met en lumière l'une des formes de l'administration céréalière du Maroc contemporain, et explicite une caractéristique propre de chacune de ces formes : l'image globale de cette structure de gouvernement ne peut être comprise en dehors d'une riche constellation d'acteurs, de relations, de rôles et de volontés.

#### . *Farine. Intensifier la concurrence dans un marché libre*

Le chapitre démarre par la présentation de la manière par laquelle le prix du pain est régi : à travers une gestion indirecte du marché libre de la farine. En 1995, la filière céréalière a été formellement libéralisée<sup>369</sup>. Cependant, de par la loi, ce marché doit garantir la présence de 500 grammes de pain à 1,20 dirhams<sup>370</sup>. En reconstruisant le déroulement quotidien des deux circuits, j'explore le cadre de cette « libéralisation conditionnée<sup>371</sup> » qui permet de gouverner le prix du pain dans un marché libre. Je montre comment ce contrôle indirect se construit à la fois sur une croyance profonde dans les mécanismes de la concurrence, et sur des interventions politiques majeures dans le système économique.

Je commence en approfondissant la partie industrielle de la filière à travers l'activité de l'ONICL. Ce dernier exerce un contrôle omniprésent sur l'activité des minoteries industrielles<sup>372</sup> et entretient des relations étroites et continues avec la *Fédération Nationale de la Minoterie* (FNM)<sup>373</sup>, qui les regroupe et est dirigée par de grands industriels. Je montre comment, dans la construction du marché, la relation entre les deux institutions oscille entre concurrence et collaboration. D'une part, en raison du profond partage et de la relation continue qui lie formellement et informellement les deux institutions, l'ONICL est considéré par les représentants du FNM comme « un bureau public qui leur est exclusivement dédié<sup>374</sup> ». D'autre part, en s'acquittant de la tâche de garantir le prix du pain établi par la loi, l'ONICL agit également au détriment des grands moulins, en

---

*réinvention du capitalisme*. Parigi: Karthala ; Adelhah, F. (2012a). *Guerre et terre en Afghanistan*. Aix-en-Provence: Presses Universitaire de Provence.

<sup>369</sup> Par la loi 12-94, publiée au bulletin officiel n. 4312 du 21 juin 1995.

<sup>370</sup> Prix fixé par le dahir n. 3801 du 4 septembre 1985. Le pain *rond* de 400 grammes est établi à un prix de 1,25 dirham, désormais arrondi à 1,20 dirham.

<sup>371</sup> Entretien n. 40 avec un responsable de l'ONICL.

<sup>372</sup> A travers des documents, des permis, des contrôles sporadiques et une communication continue sur la production de céréales et de farine. Le contrôle de la chaîne d'approvisionnement par l'ONICL passe par un réseau dense de circulaires, d'avis publics, de décrets ministériels et de documents à remplir qui nécessitent un savoir-faire spécialisé hautement qualifié de la part des moulins et des organismes de stockage, à tel point que la plupart des organisations opérant sur ce marché ont une figure dédiée exclusivement à ce travail - nommée « monsieur / madame ONICL » selon Valérie Schehl (Schehl, V. (2016). « Du blé au pain, que régule-t-on ? L'ambiguïté comme mode de gouvernement ». Dans Hibou et Bono, 2016, *op. cit.*, pp. 121-159). Figure également rencontrée lors de mes recherches (entretiens n. 24 et 88).

<sup>373</sup> Elle a été fondée pendant le Protectorat sous le nom d'*Association Professionnelle de la Minoterie*, dont l'existence a été définie par le bulletin officiel n. 1265 du 25 janvier 1937. Elle est devenue la Fédération Nationale de la Minoterie (FNM) avec la loi de libéralisation du marché n. 12-94 (dahir 1958 du 22 février 1995).

<sup>374</sup> Entretien n. 23 avec le directeur d'un moulin à Meknès.

intervenant sur le marché en faveur d'acteurs plus petits (les petites ou les moyennes minoteries industrielles) ou du circuit « traditionnel ». Cette situation crée une concurrence artificielle qui, *in fine*, assure la présence de la farine « libre<sup>375</sup> » à 350 dh/quintal<sup>376</sup>. Ce faisant, l'ONICL limite le pouvoir d'organisation du marché des grands industriels, qui disent « souffrir<sup>377</sup> » des limites imposées sur un marché qui ne devrait pas être influencé par l'action publique. Pour ce qui concerne le marché « traditionnel », l'action de l'ONICL se limite au « non-faire » et les deux institutions entretiennent une relation de gouvernement à distance « dessiné par des discontinuités, des truchements, des absences et des vides<sup>378</sup> ». J'explique que cette formule permet à ce circuit d'offrir des farines (industrielles et non) à bas prix, concurrençant ultérieurement les grandes usines et les forçant - indirectement - à baisser les prix des produits libres.

Le circuit industriel est composé par des gros groupes organisés « verticalement » (travaillant en tant que moulins, importateurs, stockeurs et négociants de céréales, et parfois aussi boulangeries), et par des minoteries petites ou moyens. Les premiers travaillent principalement avec des céréales importées<sup>379</sup>, ils ont des liens continus avec des entreprises étrangères qui vendent des céréales sur le marché international<sup>380</sup>, et c'est leur activité qui fait du Maroc un « importateur structurel<sup>381</sup> » de céréales pour des raisons essentiellement qualitatives : la stabilité et l'homogénéité des céréales du marché international permet de produire de la farine uniforme de manière stable.

---

<sup>375</sup> Ainsi est nommée la farine non subventionnée avec le prix du marché libre.

<sup>376</sup> Prix considéré nécessaire aux boulangeries pour garantir la présence du pain à 1,20 dh (entretiens n. 35 et 36 à un responsable ONICL).

<sup>377</sup> Le président du FNM de l'époque, Chakib Alj lors d'une interview en 2017 a déclaré : « les propriétaires des grandes minoteries industrielles marocaines souffrent. Nous, industriels, avons investi dans ce secteur parce que nous pensons que les subventions vont cesser, car cela fait longtemps que les autorités en parlent. [...] Nous avons investi dans des *Porsche* mais nous roulons toujours sur la piste » (Jeune Afrique (30 mai 2017). *Agroalimentaire : au Maroc, les grands minotiers s'impatientent*).

<sup>378</sup> Comme l'ont défini Béatrice Hibou et Mohamed Tozy, l'action du gouvernement à distance - précisément - est une ingénierie impériale, qui parfaitement définit le travail de l'ONICL (Hibou et Tozy, 2020, *op. cit.*, p. 44).

<sup>379</sup> Les moulins industriels moulent environ 65-70% de blé tendre, presque 100% de blé dur et plus de 60% d'orge étrangers (calculé à partir des données de l'ONICL : ONICL. *Ecrasement des blés par la minoterie industrielle*. [https://www.onicl.org.ma/portail/sites/default/files/FichierPage/ecrasements\\_cereales.pdf](https://www.onicl.org.ma/portail/sites/default/files/FichierPage/ecrasements_cereales.pdf). Visité le 27/09/2021).

<sup>380</sup> Le lien entre les minotiers industriels et les sociétés d'importation, ainsi que la composition des groupes de négociation avec les exportateurs de céréales auxquels participent de nombreuses personnes également impliquées dans les sociétés de transformation et de stockage, est évident à partir de l'observation de leurs bureaux : dans celui du FNM, dont le siège est situé dans un bâtiment exigu à côté du port industriel de Casablanca, un prix de reconnaissance de la US Wheat Association et les drapeaux français et américain (à côté, bien sûr, du drapeau marocain) étaient bien exposés ; tandis que dans celui de l'US Wheat Association, sur le bureau, était affiché le prix que lui avait décerné le FNM.

<sup>381</sup> Défini ainsi non seulement par de nombreuses personnes interrogées (dont 1, 4, 7, 8, 28, 51, 62), mais aussi par des organismes internationaux (FAO (2000). *L'agriculture, le commerce et la sécurité alimentaire. Questions et alternatives concernant les négociations de l'OMC dans la perspective des pays en développement*. Rome ; Banque Mondiale (2006). *Promouvoir la croissance et l'emploi dans le Royaume du Maroc*. Washington), des organismes publics nationaux (Haut Commissariat au Plan (2011). *Perspectives pour le Maroc 2030. Quelles options pour le Maroc ?* Rabat ; Office des Changes, 2019, *op. cit.*), d'études sectorielles (Tahhar, A. (2015). *Les céréales vers le Maroc. Organisation de la filière et état des lieux*. Mémoire du Master Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier ; Secrétariat du Canada (2017). *Aperçu du marché. Maroc*. Montréal), et des chercheurs nationaux (Ait El Mekki, M. (2006). « Les politiques céréalières au Maroc ». *Les notes d'analyse du CIHEAM*, vol.7, pp. 1-23 ; Akesbi, 2013, *op. cit.*). Les céréales couvrent le 70% des dépenses d'importations agricoles et le blé, à lui seul, occupe environ le 25% du total des importations alimentaires. Ce blé arrive de France (plus du 31%), du Canada (presque uniquement du blé dur, pour environ le 26%), d'Ukraine (environ le 15%), de la Russie (7,5%), d'Allemagne (7%) et d'autres pays (Office des changes). (2021). *Rapport annuel du commerce extérieur*. Rabat). Il serait intéressant de reconstruire comment la guerre a changé ces équilibres.

Je m'attarde sur l'activité des gros industriels pour reconstruire leur rôle dans le « gouvernement des céréales » entre privilèges et contraintes et pour montrer la complexité des équilibres de pouvoir rencontrés. Positionnés selon de fortes asymétries régionales (dans la répartition des moulins industriels sur l'ensemble du territoire national<sup>382</sup>, aussi bien qu'au sein de cette catégorie<sup>383</sup>), ces moulins ont un potentiel de mouture très élevé<sup>384</sup>, travaillent toujours en dessous de leurs possibilités<sup>385</sup>, et gagnent principalement grâce à leur intervention dans différentes étapes de la chaîne d'approvisionnement. Ils ont une centralité politique considérable en raison de leur rôle au sein du FNM et de leurs liens avec le ministère de l'Agriculture et avec l'ONICL. Alors que la première institution publique voit en ces acteurs des exemples solides du changement souhaité et désire, avec Génération Green, « organiser la filière céréalière autour de dix ou quinze grands groupes structurés<sup>386</sup> », l'ONICL entretient avec eux une relation plus ambiguë. Elle leur décharge certains aspects politiques centraux de la gestion de la filière (comme la constitution et la conservation des stocks de céréales, dont la présence est obligatoire de par la loi pour répondre aux crises d'approvisionnement<sup>387</sup>) tout en limitant leur action, pour maintenir la concurrence sur le marché et empêcher leur coalition dans un cartel oligopolistique.

Ces moulins, qui continuent à investir sur le matériel industriel et se sont largement rénovés ces dernières années, doivent faire face à des coûts journaliers importants<sup>388</sup>. En revanche, les minoteries plus petites ou de taille moyenne ont des coûts beaucoup plus contenus<sup>389</sup> et peuvent donc offrir une farine à des prix très bas, mais de facture moins homogène. Leur activité devient donc cruciale pour créer le climat concurrentiel nécessaire à un maintien contenu du prix de la farine « libre ». J'explore comment cette concurrence est politiquement construite à partir des subventions qui changent de signification et deviennent stratégiques pour gouverner un marché libre.

---

<sup>382</sup> Deux tiers des unités de production opérant dans le secteur industriel se trouvent dans l'axe entre et Casablanca-Settat, Fès-Meknès et Marrakech-Essaouira (plus de 50% des usines sont situées dans les deux premières régions).

<sup>383</sup> La zone de Casablanca-Settat voit la présence de grands groupes dont le travail se développe à différents niveaux (importation, stockage, mouture, revente, ...) ; la zone de Fès-Meknès, par contre, voit des moulins de taille moyenne/petite qui travaillent surtout avec la production nationale et adoptent une logique moins entrepreneuriale.

<sup>384</sup> 20% des moulins industriels ont une capacité de mouture de plus de 100 000 tonnes par an, qui, si elle était pleinement utilisée, pourrait couvrir plus de la moitié des besoins annuels du pays.

<sup>385</sup> Deux des principaux moulins de Casablanca utilisaient le 10% de leur capacité de mouture en 2017 (Jeune Afrique (30 mai 2017). *Agroalimentaire : au Maroc, les grands minotiers s'impatientent*).

<sup>386</sup> Jeune Afrique (30 mai 2017). *Agroalimentaire : au Maroc, les grands minotiers s'impatientent*. Projet également présenté dans FNM (2021). *Annuaire professionnel des activités céréalières. Edition 2020*. Rabat.

<sup>387</sup> Comme avec la Covid, où le secteur public a suivi les besoins des importateurs (pour baisser les droits de douane et soutenir une partie du prix de certaines céréales), en se remettant entièrement à leurs actions. La question de la guerre en Ukraine est plus complexe et je suis en train de l'approfondir les changements des équilibres produits par cette conjoncture.

<sup>388</sup> Leurs structures sont relativement récentes (la première date de 2005), ont encore des amortissements à leur charge, des prêts bancaires ouverts, des coûts fixes importants, et demandent du personnel spécialisé pour les machines complexes avec lesquelles ils travaillent. En plus, sur le plan de la distribution, la concurrence est croissante, les consommateurs divisés et le marché saturé.

<sup>389</sup> En raison de leur présence historique, ainsi que du fait qu'ils ont pu bénéficier du soutien technique et économique de l'ONICL dans la phase de construction, leurs usines ne sont le plus grevées par des coûts d'amortissement. Les installations sont généralement de propriété et, pourtant, leurs dépenses sont moins élevées que celles des unités plus jeunes. Certaines de ces usines ne travaillent qu'à certaines périodes de l'année (lorsque le prix du blé est bas, ou lorsque la farine subventionnée leur est commandée) et peuvent compter sur des travailleurs saisonniers selon les besoins, moins spécialisés et moins nombreux.

Pour mieux comprendre ce que signifie cette stratégie et comment elle est mise en place, j'analyse ensuite la structure des subventions à la farine, leur différenciation interne<sup>390</sup> et la manière dont elles deviennent un instrument pour gouverner le marché libre. L'ONICL établit les quotas de farine subventionnée que chaque moulin industriel enregistré jusqu'en 2014<sup>391</sup> doit produire annuellement. C'est précisément ce quota, incluant un bénéfice garanti par l'État, qui contribue à maintenir en vie les petits et les moyens moulins, en leur permettant de disposer d'une marge minimale fixe et de pouvoir ainsi investir dans la production de farine « libre ». Je montre que ce type d'interventionnisme est fortement délégué et confié à l'action privée : la farine subventionnée circule à travers des structures privées et est confiée dans sa production et sa distribution à des relations extérieures au secteur public, qui coordonne ces actions à distance, dans une ingérence presque « réticente »<sup>392</sup>.

Je continue la présentation de ce mécanisme en explorant comment cette forme de décharge à « mailles larges » permet la pénétration d'intérêts particuliers au sein des instruments de gouvernement, en laissant reposer la stratégie de l'ONICL sur un contrôle poreux, qui lui permet néanmoins de gagner en stabilité. Gouverner le marché à travers l'admission informelle des formes de contrebande de farine subventionnée, des « pactes non écrits<sup>393</sup> » avec certains acteurs (notamment les boulangeries), et des formes indirectes de gestion du prix de la farine libre<sup>394</sup>, permet à l'ONICL d'adopter un contrôle « élastique », en travaillant à la construction d'une « concurrence impitoyable<sup>395</sup> ». Je développe les présupposés de ce type d'actions qui reconnaît la concurrence économique comme une force d'équilibre du marché et des pouvoirs au sein de celui-ci. Le contrôle du système de marché et la confiance dans les « lois de la concurrence<sup>396</sup> » peuvent pourtant non seulement coexister, mais aussi devenir complémentaires au sein d'une même stratégie politique et être défendus de manière cohérente par les mêmes acteurs.

---

<sup>390</sup> Aujourd'hui, deux types de farine continuent à être produits avec le soutien de l'Etat : la *Farine Nationale de Blé Tendre* (FNBT) avec un quota maximale de six millions de quintaux par an répartie sur l'ensemble du territoire national - elle correspond à notre farine de type 2 ; et la *Farine Spéciale de Blé Tendre* (FSBT), produite pour deux million de quintaux par an, correspondant à notre farine 00 et spécifiquement dédiée à la zone du Sahara, principalement aux *Forces Armées Royales* (loi 12-94 publiée au bulletin officiel 4312 du 21 juin 1995 et au Bulletin 4391 bis du 1er juillet 1996. Voir également la circulaire ministérielle ONICL de synthèse de 2008 *Circulaire conjointe arrêtant les modalités de répartition, de production et de livraison du contingent de la farine subventionnée* et celle du 19 février 2020 *Circulaire relative aux modalités de fabrication, de conditionnement et de livraison des farines subventionnées par les minoteries industrielles*). Ces produits sont subventionnés tout au long de leur chaîne, de la production jusqu'au transport vers les communes bénéficiaires identifiées sur la base d'une subdivision territoriale se référant au niveau de richesse des différentes régions du pays et coordonnée par le Ministère de l'intérieur. Les farines subventionnées représentent environ le 16% du total des farines moulues par le secteur industriel.

<sup>391</sup> Règle établie pour garantir que les usines existantes jusqu'en 2014 bénéficient de subventions et pour limiter la naissance de nouvelles minoteries.

<sup>392</sup> Pleinement inscrite dans ces formes de délégation des questions sociales identifiées par Béatrice Hibou et Irene Bono comme centrales dans le fonctionnement de l'État néolibéral (Bono et Hibou, 2016, *op. cit.*).

<sup>393</sup> Entretien n. 36 avec un responsable de l'ONICL.

<sup>394</sup> « Nous aidons les boulangeries indirectement car nous travaillons à maintenir le prix de la farine libre assez stable : tant qu'il est inférieur à 350 dh par sac, cela signifie que les boulangeries y ont accès à un prix inférieur, ce qui leur permet de maintenir le prix du pain à un niveau bas ; s'il augmente, nous nous mettons en état d'alerte. [...] Tous les quinze jours, nous faisons le tour des endroits où la farine est vendue en vrac pour surveiller le prix » (entretien n. 36 à un responsable de l'ONICL ; confirmé par Schehl, 2016, *op. cit.*).

<sup>395</sup> Entretien n. 23 avec le directeur d'un moulin à Meknès.

<sup>396</sup> Entretien n. 37 avec un responsable de l'ONICL.

J'analyse aussi comment cette « libéralisation incomplète<sup>397</sup> » oriente les débats sur l'avenir du secteur céréalier. Si certains la dénoncent comme paradoxale et irrationnelle<sup>398</sup>, d'autres la défendent<sup>399</sup> pour ce qu'elle représente en tant que lien entre compensation et stabilité dans l'imaginaire politique et dans les représentations sociales<sup>400</sup>. « Pollution du marché<sup>401</sup> », disparités territoriales dans la distribution des subventions<sup>402</sup> et images dichotomiques appliquées à la réalité industrielle<sup>403</sup> sont les principales questions mobilisées dans ces débats.

Pour comprendre en profondeur la complexité de ce marché, je présente aussi comment les deux circuits se mélangent et s'hybrident par les produits et les acteurs<sup>404</sup>. Agir dans plusieurs marchés est une réponse à la forte concurrence productive et, involontairement, fait aussi le jeu de l'ONICL dans le maintien d'une forte compétition sur les deux marchés pour fournir de la farine et du pain à « bon » prix dans tout le pays.

Je réfléchis donc à la manière dont, au sein de ce système de gouvernement, la stabilité politique émerge dans toute sa précarité. Une tension sociale pensée comme omniprésente et potentiellement explosive est régie par des actions visant la vie quotidienne de l'individu, des détails journaliers qui travaillent pour, finalement,

---

<sup>397</sup> Entretien n. 7 avec un responsable du FNM.

<sup>398</sup> Cette position est présente dans plusieurs entretiens à des personnes du secteur public et privé (par exemple, n. 7, 21, 88), et dans de nombreux articles de presse déjà cités, ainsi que dans de nombreux autres articles (par exemple Les 360. (08 octobre 2017). *Les meuniers veulent s'affranchir de la subvention de la farine* ; Medias24 (26 septembre 2017). *Farine nationale. Les minotiers appellent à une libéralisation totale d'ici 2020-2021* ; AgriMaroc (27 septembre 2017). *Les minotiers appellent à la libéralisation de la farine nationale*).

<sup>399</sup> Position présente dans des entretiens avec des responsables publics et privés (n. 2, 8, 30, 31, 35, 45, 51, 56, 87).

<sup>400</sup> « Dans le discours politique, mais aussi dans les représentations sociales, compensation et stabilité sont systématiquement liées et aussi confondues. À travers eux, il s'agirait pour l'État d'« acheter la paix sociale », et c'est ce qui expliquerait les réticences à réformer ce système » (Schehl, 2016, *op. cit.*, p. 125).

<sup>401</sup> Entretien n. 7 avec un responsable du FNM.

<sup>402</sup> Comme l'écrivait un rapport gouvernemental de 2014, « les disparités interrégionales et intra régionales sont énormes » (Cour des Comptes (2014). *Rapport sur le système de compensation au Maroc. Diagnostic et propositions de réforme*. Rabat, p. 4) : 10 moulins produisaient entre 50 et 70 % du total de la farine subventionnée et seules trois régions (le Souss, la province de Casablanca et l'Oriental), avec 45 moulins au total, moulaient la moitié de la farine subventionnée du pays. En outre, il est également vrai que la farine subventionnée a d'autant plus de valeur lorsque l'on va dans des contextes qui ne sont pas particulièrement adaptés à la production de céréales. Comme me l'a expliqué un agent de l'ONICL qui a travaillé dans les régions du sud, la production céréalière dans la zone entre Marrakech et Layoune est très faible, presque nulle. Alors que dans d'autres zones, les populations les plus pauvres peuvent compter sur le marché « traditionnel » qui, absorbant environ 60-70% de la production nationale de blé tendre et la quasi-totalité de celle d'orge et de blé dur. Ce circuit leur permet d'être relativement indépendantes de la production de farine industrielle. Là où on ne produit pas beaucoup des céréales, l'activité industrielle et la farine subventionnée ont une valeur et une centralité complètement différentes. La farine subventionnée peut également passer par des voies « non officielles » et être vendue dans les suq ou par le biais du commerce direct, ce qui rend la production industrielle encore plus accessible dans des contextes marginaux. Le marché « traditionnel » prospère surtout dans les régions où la céréaliculture est plus développée, ce qui fait de la farine subventionnée une forme de gestion de la marginalité (entretien n. 36, confirmé par le rapport Cour des Comptes, 2014, *op. cit.*).

<sup>403</sup> Même si, en partie, la présence de farine subventionnée permet de maintenir la présence de moulins qui, autrement, ne pourraient pas avoir une garantie de survie (un aspect clé de la façon dont l'ONICL influence le prix de la farine libre), le tableau peint par les promoteurs de la libéralisation totale est partiel. En effet, les études les plus récentes sur le sujet ont montré que la plupart des moulins du territoire consacrent un très faible pourcentage à la mouture de la FNBT ou de la FSBT et qu'il existe très peu de moulins (au nombre de six) qui consacrent leur activité presque exclusivement à la farine subventionnée (Cour des Comptes, 2014, *op. cit.*).

<sup>404</sup> Aujourd'hui, les grandes minoteries participent aussi au circuit « traditionnel », en organisant les *Al Rahba* et en devenant responsables (et donc en prenant également un pourcentage sur les ventes internes), en tant que stockeurs ou distributeurs de céréales importées (comme j'ai pu le constater chez le *Rahba* à Rabat, selon son responsable administratif « organisé et presque entièrement couvert par Kenz » - une marque importante de farine industrielle -, entretien n. 30). De même, les moulins « traditionnels » se sont également adaptés à la présence de la farine industrielle et, de la production exclusive de farine complète, se sont équipés des machines capables de produire séparément le son, la semoule grossière et la semoule fine (entretien n. 36 avec un responsable de l'ONICL).

mettre les citoyens dans un état de satisfaction paisible. Dans cette représentation, chaque interprétation de la qualité, chaque image du monde rural et chaque priorité portée par un groupe d'intérêt spécifique converge dans une constellation de domination qui n'est pas orchestrée par une seule institution, mais existe précisément au sein de la multiplicité des acteurs et des éléments qui constituent la filière et son marché.

Je continue dans cette réflexion en explicitant comment la sensibilité construite autour de la filière céréalière a également été intériorisée par les acteurs privés qui y participent et sur lesquels repose toute la structure, les rendant méfiants et peu enclins à diffuser et à expliquer le fonctionnement de leur travail. Cette attitude est suscitée autant par la peur de la critique et des récits frauduleux largement diffusés dans la presse nationale, que par leur appartenance au fonctionnement bureaucratique. La discrétion comme moyen de défense du savoir bureaucratique et comme méthode d'action partagée par une classe, simple expression de son exclusivité<sup>405</sup>, est une clé de lecture utile pour comprendre la sensation de responsabilité qui entoure l'action des participants au « gouvernement des céréales ».

Je termine la section sur la farine en montrant comment, progressivement, les critiques à l'égard du système de subventions se sont partiellement dissipées, entraînant une réévaluation de l'ensemble du système : le contexte de la pandémie et celui causé par la guerre en Ukraine ont re-légitimé cet instrument. Je mets en évidence le fait que dans ce système, l'activité des acteurs privés est désormais incluse dans les stratégies politiques comme faisant partie du gouvernement et de ses priorités<sup>406</sup>. Ce milieu d'affaires, en fait, travaille et se présente comme distinct du secteur public mais en même temps capable d'intégrer dans toutes ses actions « l'importance socio-économique [de la filière céréalière] et son rôle central dans la sécurité alimentaire du pays<sup>407</sup> ».

Après avoir reconstitué comment plusieurs idées de la stabilité se combinent dans une même structure de gouvernement, je poursuis l'analyse en prenant en considérations le commerce des céréales. Je considère la façon dans laquelle ces différentes perspectives conjuguent le recours au marché international et les efforts pour modifier la production nationale. Pour ce faire, je me concentre sur l'étude de la commercialisation et du stockage des céréales.

#### *. Le blé. Réorganiser la chaîne d'approvisionnement entre subventions opposées et lectures simultanées*

Je continue l'exploration de la coexistence des représentations dans la structure du « gouvernement des céréales » en essayant de comprendre comment une même politique peut contenir des actions qui semblent

---

<sup>405</sup> Weber, 1922/2018, *op. cit.*

<sup>406</sup> Peu avant de retourner en Italie en raison de la fermeture des frontières, le responsable d'*Al Rahba* à Rabat m'a par exemple expliqué : « depuis qu'il y a ce nouveau virus en Chine, les importateurs ont immédiatement compris qu'ils devaient importer tant que les prix sur le marché international étaient bas. Ils ont donc commencé à acheter plus de céréales qu'auparavant et à les stocker, également pour des raisons de sécurité alimentaire. Ils savent que les céréales sont importantes, et ils ne peuvent pas laisser le pays en manque lorsqu'il y a un arrêt général et une véritable urgence à gérer. Ils travaillent avec le gouvernement pour s'assurer qu'il n'y a pas de problèmes ingérables. Bien sûr, le gouvernement baisse les taux de douane, mais ils suivent les directives des privés et, dans ce cas, ils étaient également préoccupés par le fait de devoir constituer un stock plus important » (entretien n. 30, confirmée par deux responsables ONICL - entretien n. 37 et 8).

<sup>407</sup> FNM (2021). *Annuaire professionnel des activités céréalières. Édition 2020*. Casablanca, p. 8.

opposées. Ce que je montre au final c'est que les importations de céréales et le soutien à la production nationale s'entremêlent pour façonner les stratégies d'approvisionnement, en accompagnant à la fois la stabilisation du territoire et l'évolution des pratiques agricoles.

L'ONICL doit assurer l'approvisionnement du marché céréalier national « même en cas de guerre, de sécheresse ou de pandémie<sup>408</sup> » et y parvient en exploitant l'hétérogénéité de la chaîne d'approvisionnement. J'explore donc les stratégies par lesquelles se construit le « stock de sécurité<sup>409</sup> », en déléguant la gestion de cet instrument à des personnes privées. L'absence de législation sur les détails de cette activité<sup>410</sup> permet une négociation continue entre les acteurs des secteurs public et privé, ce qui laisse une marge de manœuvre pour réviser les méthodes et les quantités d'approvisionnement contextuellement, en fonction de la situation du marché et de la situation politique internationale et nationale.

J'approfondis l'analyse de la structure des sites de stockage, qui reflète la complexité et l'élasticité rencontrées précédemment à propos de la farine<sup>411</sup>. Les grands moulins participent aux importations (seuls ou en groupes<sup>412</sup>) et agissent souvent comme intermédiaires dans le commerce des céréales étrangers, en les stockant et en les revendant. En fonction des besoins du marché intérieur et de l'environnement économique international, les importateurs peuvent être directement soutenus par le secteur public pour augmenter les réserves de céréales. J'analyse les instruments de cette collaboration (droits de douane<sup>413</sup> et accords de compensation<sup>414</sup>) pour montrer comment les privés entrent dans un « gouvernement de l'abondance » qui insère leurs stratégies économiques dans les mécanismes politiques d'une manière considérée presque

---

<sup>408</sup> Entretien n. 30 avec un responsable du marché *Al Rahba* à Rabat.

<sup>409</sup> Parmi la raison d'être de l'ONICL il y a aussi qu'il doit « constituer ou faire constituer et maintenir un stock de sécurité de céréales. L'office peut demander aux personnes physiques ou morales reconnues [comme appartenant à l'industrie] de procéder, pour son compte, à l'achat, à la détention ou à la vente des céréales qu'elles se chargent de stocker » (loi 12-94, bulletin officiel 4312 du 21 juin 1995, p. 388).

<sup>410</sup> La toute première lacune concerne le décret du Ministère de l'agriculture qui était censé fixer la quantité et les modalités de stockage : prévu dès 1996, il n'a toujours pas été promulgué.

<sup>411</sup> Avec des installations très différentes, allant d'usines ultramodernes à des sites de stockage en plaine air. Les deux tiers de toute la capacité de stockage nationale sont situés dans les deux régions de Casablanca-Settat et de Fès-Meknès et la plupart des opérateurs travaillent avec des entrepôts généraux de taille moyenne (ONICL, 2020c, *op. cit.*).

<sup>412</sup> La plupart des céréales (environ 74% de la quantité totale annuelle) passent par de grands groupes importateurs (composés de trois ou quatre grands moulins) tels que Gromic, Graderco, Casa Grains, et d'autres (entretiens avec des professionnels du secteur, n.4 et 21). Voir aussi : Les Echoes (07 mars 2018). *Importations de céréales : L'échéance est fixée*. Sur l'importance de ces groupes : Tahhar, 2015, *op. cit.* et Jouamaa, M. A., Ait El Mekki, A., Bourahimi, N. e Harbouze, R. (2020). « Les marchés à terme des importations de céréales au Maroc ». *Revue marocaine des sciences agronomes et vétérinaires*, vol. 8, n. 3, pp.347-356). D'autres formes marginales de stratégies d'importation sont explorées dans le texte.

<sup>413</sup> Lorsqu'il s'agit de stimuler les importations - en période d'absence de la production nationale ou lorsqu'une crise de l'offre est attendue - ils sont baissés (jusqu'à leur élimination totale), pour augmenter (jusqu'à 170%) aux moments où l'on veut stimuler la vente de la production nationale.

<sup>414</sup> Où il est stipulé que les importateurs, pendant une période limitée, recevront la différence entre le prix de référence (généralement 270 dh/quintal) et le prix auquel ils importent. Ces subventions sont considérées par les deux secteurs comme des « soutiens pour faciliter les importateurs dans leur travail d'approvisionnement du pays » (entretien n. 8 avec un responsable de l'ONICL) contrebalancés par les moments où ce soutien fait défaut. Pour reprendre les termes d'un grand importateur : « comme nous acceptons l'augmentation des taux de douane précisément au moment où il y a des rabais sur le marché mondial, parce que nous savons que nous devons protéger la production nationale puisque presque 11 millions de personnes en dépendent, directement ou indirectement » (entretien n. 7 avec un responsable du FNM).

« naturelle » et « spontanée »<sup>415</sup>. Le système d'intervention qui en résulte amène un chevauchement continu des objectifs politiques et économiques qui se confondent dans les relations quotidiennes entre le secteur public et le secteur privé<sup>416</sup> - qui restent cependant pensés comme très différents entre eux malgré ces collaborations. La responsabilité de faire partie des ingénieries de gouvernement d'un secteur fortement stratégique ne limite toutefois pas la présence d'intérêts partiels et particuliers, qui donnent des significations multiples à des actions qui peuvent être comprises de plusieurs points de vue et motivées par de nombreuses tensions<sup>417</sup>.

Je poursuis en analysant comment la pertinence institutionnelle des importateurs, leur organisation interne et leur cohésion en tant que groupe d'intérêt font que ces entrepreneurs sont reconnus comme étant « les mieux adaptés » pour orienter le changement souhaité par le PMV. Porteurs d'une démarche entrepreneuriale, investisseurs diversifiés dans la chaîne d'approvisionnement, collaborateurs du secteur public et homogènes dans leurs besoins et demandes, ces acteurs deviennent aux yeux du ministère de l'Agriculture des alliés pour orienter la structure de production vers les besoins industriels<sup>418</sup>. Le fait que les importateurs jouent un rôle différent vis-à-vis de l'ONICL ou du Ministère renvoie aux représentations du changement et de la stabilité que ces deux institutions publiques adoptent : pour l'ONICL, la stabilité se construit à travers un jeu d'équilibre précaire mais efficace, et chaque « réalité » du pays a sa place dans cet emboîtement. Pour le Ministère, la

---

<sup>415</sup> À plusieurs reprises, les dirigeants de l'ONICL ont montré qu'ils considéraient le travail des importateurs comme fortement lié au leur : « après avoir vu comment ils ont géré la première période de la crise de la Covid, nous avons compris qu'ils étaient prêts à prendre la responsabilité du marché. Nous devons superviser et faciliter - si nécessaire - leur travail, en veillant à ce qu'ils le fassent en fonction des besoins du pays. Pour le reste, ce sont eux qui connaissent le mieux le marché international et qui nous permettent, même lorsque la production nationale va mal, d'approvisionner le pays à bas prix. Ils ont compris que pour gagner de l'argent, ils doivent combiner leurs activités de meunerie, d'importation et de stockage, et qu'en utilisant au mieux les trois, ils peuvent, en même temps, s'établir sur le marché et collaborer avec le secteur public, car ils nous rendent un service. Ces grands industriels en savent désormais plus que nous : il suffit de prendre un café avec eux pour qu'ils vous expliquent tout ce qui se passe sur le marché des céréales. Prenez la crise de la Covid : lorsque les prix étaient bas, ils ont stocké, et maintenant, lorsque les prix sur le marché intérieur sont plus élevés, ils revendent. Nous avons simplement répondu à leurs besoins en abaissant les taux de douane. Dans cette crise, les importateurs ont prévu le marché et ont agi en conséquence et, en fin de compte, nos intérêts et les leurs se sont avérés être les mêmes » (entretien n. 40 avec un responsable de l'ONICL).

<sup>416</sup> Avec des réunions informelles, des déjeuners et dîners, des rendez-vous dans les bureaux des uns et des autres pour parler de la situation du marché et comprendre ensemble comment agir, ... . Ces exemples m'ont été proposés de différentes manières lors d'entretiens avec des acteurs publics et privés : un responsable de zone MENA France Export Céréales (n. 28) et un responsable de l'ONICL à Casablanca, qui a également travaillé auparavant à Agadir et qui travaille dans l'institution depuis près de 40 ans (n. 35). Il m'a aussi raconté qu'il dîne souvent avec des acteurs de « l'autre » secteur. En outre, des employés de l'ONICL ou du FNM m'ont parlé de visites dans des usines, de réunions dans des bars ou des bureaux publics pour discuter de manière semi-informelle de la manière d'aborder le problème de la Covid ou d'autres problèmes d'approvisionnement du marché (n. 7 et 36).

<sup>417</sup> Cette union est également apparue dans les propos des importateurs. Par exemple, un des responsables du FNM m'a expliqué : « nous savons que d'un point de vue politique, nous ne pouvons pas jouer avec la chaîne d'approvisionnement céréalière, qui est stratégique à la fois pour la sécurité alimentaire et pour freiner l'exode rural qui a déjà lieu. En tant qu'importateurs, nous sommes poussés par l'État à être responsables de l'approvisionnement final du pays, et nous veillons à toujours reconstituer nos stocks, à la fois parce que nous avons ainsi des céréales à revendre lorsque les prix en douane augmentent ; et parce qu'il est de notre responsabilité de garantir la présence de céréales étrangères en cas de mauvaise récolte » (entretien n. 7 ; également confirmé par l'entretien n. 88 avec un autre employé du FNM).

<sup>418</sup> Selon les termes d'un employé de l'ADA : « nous allons accroître notre soutien, y compris financier, à ce groupe, mais ils devront nous aider. C'est bien que l'État fasse le travail, mais les privés doivent s'impliquer plus activement : il faut absolument donner une impulsion à la transformation du secteur céréalière et diminuer le poids du circuit traditionnel. Il n'y a plus de place dans un pays moderne pour ce genre de commerce, et l'agriculture céréalière doit être axée sur la structuration de la filière pour la relier aux réalités industrielles » (entretien n. 19).

stabilité à construire repose sur l'entrepreneuriat et chaque facteur de soutien à ce changement est porteur d'un nouvel équilibre.

Les représentations de la stabilité adoptées définissent les équilibres de force qui structurent l'arène politique. Les grands industriels, en effet, sont reconnus par le Ministère comme les responsables souhaitables de la réorganisation formelle de l'ensemble de la chaîne de production<sup>419</sup> et ce rôle se traduit par une plus grande implication politique, une légitimation plus large et un chevauchement presque complet entre les institutions se référant à l'ensemble de la chaîne et celles représentant les grands groupes entrepreneuriaux<sup>420</sup>. Cette légitimité se traduit donc par une transposition de la représentation du changement dans les structures de gouvernement des céréales à partir des priorités adoptées, qui ouvrent la voie aux acteurs considérés les « mieux équipés » pour devenir co-auteurs des transformations fonctionnelles au « gouvernement de la stabilité ».

Cette dimension politique de la représentation, qui s'incarne dans une « bureaucratie d'affaires<sup>421</sup> », implique les producteurs de céréales, mais passe aussi par d'autres stratégies. J'observe donc la production céréalière nationale, et j'enquête sur les multiples manières par lesquelles elle participe au « gouvernement de la stabilité ». En première lieu, j'explore comment l'ONICL essaye d'accompagner l'insertion des céréales marocaines dans le circuit industriel. Afin d'encourager les agriculteurs à produire pour ce marché et inciter les acheteurs à se tourner vers la production nationale, l'État établit des primes pour commercialiser la production locale<sup>422</sup>. Pour des raisons historiques, les principaux sites de stockage de la production nationale de céréales se trouvent dans une zone géographique différente de celle des grands organismes importateurs<sup>423</sup>. Cette structuration interne fait de ces différents lieux des porteurs de « différentes âmes de la filière, et du Maroc en générale<sup>424</sup> » et donne à chaque territoire un rôle propre dans le gouvernement de la stabilité. Aussi, la stabilité se construit précisément sur la capacité des acteurs à se déplacer entre ces « âmes différentes » et c'est dans cette dynamique que des subventions opposées (telles que celles visant à la reconversion, d'une part,

---

<sup>419</sup> Ils doivent créer une *Fédération Nationale des Producteurs de Céréales et Légumineuses* (FNPCL) autour des cinq principaux céréaliers industriels auxquels est déléguée l'organisation de la *Fédération Interprofessionnelle des Activités Céréalières* (FIAC), considérée priorité pour la stratégie de Génération Green. Elle est chargée selon le contrat-programme du 2009 de « renforcer les performances de la filière [...] et consolider la coordination entre les différents acteurs afin de développer la filière céréalière sur le plan agricole et industriel » (Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, 2009, *op. cit.* Voir aussi : Banque Africaine du Développement (2012). *Rapport d'évaluation stratégie Plan Maroc Vert*. Rabat). Aujourd'hui, la FIAC est considérée comme un échec car « il n'est pas possible d'organiser les producteurs, qui sont trop différents les uns des autres, et sans leur association, rien ne peut être fait » (entretien n. 74 avec un responsable de Florimond Desprez).

<sup>420</sup> Elle s'exprime à la fois par des positions formelles et une reconnaissance officielle, et dans les détails quotidiens de la gestion de la chaîne d'approvisionnement.

<sup>421</sup> Schehl, 2016, *op. cit.*, p. 141.

<sup>422</sup> Chaque quintal acheté pendant la période de récolte bénéficie d'une « subvention forfaitaire » de 5 dirhams et d'une prime de stockage de 2 dirhams par quintal tous les 15 jours. La distinction Nord/Sud revient également ici : le transport de la récolte nationale vers les régions du sud de Ouarzazate et Errachidia est pris en charge par l'Etat.

<sup>423</sup> « Aujourd'hui, plus de 50% de la production nationale de blé passe pour le marché de Fès : les commerçants achètent la production locale, qui est très différente de la production importée. Les commerçants de Fès sont les plus agressifs et ceux qui bénéficient le plus des subventions sur la production nationale. Au fil du temps, deux branches de la chaîne se sont structurées, grosso modo, et elles persistent jusqu'à aujourd'hui : Fès-production nationale ; Casablanca-importation et commerce extérieur » (entretien n. 87 avec un responsable de l'ONICL de la région de Fès).

<sup>424</sup> Entretien n. 87 avec un responsable de l'ONICL.

et au soutien de la production nationale, de l'autre<sup>425</sup>, ou encore les soutiens à la commercialisation de la production nationale et simultanément aux importateurs) peuvent coexister de manière cohérente.

Je considère ensuite comment l'observation de l'activité de stockage brise la dualité renvoyant aux deux circuits du marché. Les organismes stockeurs enregistrés auprès de l'ONICL (condition *sine qua non* pour bénéficier des subventions sur les stocks de production nationale) travaillent avec 80% des céréales marocaines. Cependant, tous ces produits n'atteignent pas le circuit industriel<sup>426</sup> et sont absorbés par d'autres rouages commerciaux. La participation de ces stockeurs au deux circuits permet la circulation fluide et continue des céréales dans le pays, ce qui soutient silencieusement le « gouvernement d'abondance » de l'ONICL.

La production nationale est liée aussi à une autre idée de la « stabilité » : celle adressée à la production « traditionnelle » des *fellah* céréaliculteurs. Symboliquement, dans cette vision, les céréales sont à la fois « stabilisateurs démographiques » et culture stratégique pour la sécurité alimentaire. Pour l'ONICL, la production non industrielle s'insère dans l'équilibre des mécanismes d'un « gouvernement inclusif » qui prend en compte les logiques hétérogènes inhérentes à la réalité céréalière marocaine<sup>427</sup>. Le secteur public fait confiance à la perception d'une « capacité de la population marocaine à être économe<sup>428</sup> » - et en même temps la développe et la transmet. Cette façon de penser lui permet de travailler dans la certitude que son activité peut « s'appuyer toujours sur les circuits informels, où il n'y aura jamais de pénurie de pain<sup>429</sup> ».

L'importance de la production nationale non industrielle est symbolisée par un instrument d'intervention presque rituel : le prix de référence du blé tendre. J'étudie cet instrument et je montre comment ce prix, déclaré annuellement par le ministère de l'Agriculture et se référant au coût moyen souhaité pour la récolte annuelle<sup>430</sup>, a une forte signification représentative : il symbolise l'attention politique portée aux céréales, l'importance de cette culture pour toute la nation, et le soin que l'État assure à ses producteurs<sup>431</sup>. Ce prix, on peut le dire, a plus une valeur figurative pour les agriculteurs qu'une utilité réelle, car la profonde hétérogénéité de la réalité céréalière conduit à avoir des pouvoirs contractuels qui varient trop entre eux.

---

<sup>425</sup> Selon plusieurs entretiens, « subventionner la production nationale est une façon de dire aux agriculteurs de continuer à produire des céréales » (entretien n. 8 avec un responsable de l'ONICL).

<sup>426</sup> La plupart d'entre eux, environ 60% du blé tendre et la quasi-totalité du blé dur et de l'orge, sont croisés dans le circuit « traditionnel » et pourtant, après avoir reçu des subventions, sont vendus en dehors du marché industriel.

<sup>427</sup> La phrase précise de l'entretien d'où j'ai pris ce terme est la suivante : « c'est toute une question de mentalité : dans le Maroc rural, les mentalités sont hétérogènes, ce qui rend nécessaire un dispositif gouvernemental inclusif » (entretien n. 45 avec un responsable du Crédit Agricole).

<sup>428</sup> Entretien n. 9 avec un responsable de l'ONICL.

<sup>429</sup> Entretien n. 29 avec un employé de l'ONICL.

<sup>430</sup> Annoncé lors de la première journée du *Salon International de l'Agriculture de Meknès* (SIAM), l'une des plus grandes foires agricoles du continent. Ce prix est généralement d'environ 280 dirhams par quintal, soit un peu plus que le prix international (actuellement environ 26 euros par quintal).

<sup>431</sup> « Le prix de référence est déclaré pour donner un signal aux agriculteurs que l'État les protège et les aide dans les négociations. Le prix, en fait, est très souvent plus élevé que le prix auquel les céréales sont effectivement vendues, mais il sert à donner une indication générale et à reconnaître publiquement l'importance de cette culture ; à faire en sorte que chacun se sente partie prenante de l'économie nationale » (entretien n. 13 avec un céréalier de la région de Meknès).

En revanche, ce prix prend une valeur réelle pour un type particulier d'agriculteurs, historiquement cohésifs et fortement organisés : les multiplicateurs<sup>432</sup>. C'est en effet à travers le prix de référence que sont calculées les subventions sur les semences certifiées de céréales<sup>433</sup>. En montrant comment ce calcul tient compte de la centralité politique et historiquement construite de ce groupe d'« agriculteurs sur le trône<sup>434</sup> » (comme les multiplicateurs sont parfois nommés), j'analyse le fait que les mêmes instruments peuvent revêtir un poids, une valeur et une signification différents et sont « personnalisés » selon l'organisation interne et la place politique des différentes catégories d'acteurs. Le prix de référence relie donc deux parties théoriquement distinctes de la chaîne d'approvisionnement (le blé et les semences), et je révèle à ce propos un paradoxe : le symbole qui représente le plus la « tradition » et son lien perçu avec la stabilité politique s'avère être un soutien de poids pour le groupe d'agriculteurs les plus « modernes », soutenant dans une façon imprévue le projet de changement de la production céréalière vers le circuit industriel.

Toujours en analysant le rôle du prix de référence, je montre comment cet outil, qui semble des plus formel, est non seulement la clé d'accès aux rapports de force unissant les différentes catégories d'agriculteurs et le contexte public, mais conjugue également les deux filières les plus éloignées administrativement de l'agriculture marocaine. La chaîne de semences<sup>435</sup> est en effet considérée comme l'exemple par excellence d'un bon fonctionnement : les multiplicateurs se retrouvent ainsi faisant simultanément partie de « la filière la moins organisée de tout le secteur<sup>436</sup> » et de « la chaîne la plus structurée<sup>437</sup> ». Adhérant aux valeurs proposées et recherchées par le PMV, ils sont en relation continue avec le secteur public et deviennent, avec les importateurs, porteurs d'une éthique<sup>438</sup> et symbole de l'efficacité bureaucratique. Ils sont liés au Ministère par le partage du savoir considéré « nécessaire » à l'agriculture, mais aussi par des « qualités culturelles<sup>439</sup> » partagées. Je montre donc comment les relations de domination se structurent sur la base de pratiques, de sentiments d'appartenance et de partage, de désirs communs et de peurs dévoilées. Ces relations définissent au quotidien les modes de gouvernement et donnent du sens aux instruments déployés, en fonction de la « disponibilité d'esprit » et des « affiliations éthiques » des personnes qui les constituent. J'explicite, enfin, comment, bien que finalement assimilés, les importateurs et les multiplicateurs représentent des idées différentes de l'agriculture : les premiers font confiance au système ricardien du marché ; les seconds, en

---

<sup>432</sup> Ils travaillent avec des entreprises de variétés et multiplient leurs semences pour les rendre distribuables. Au Maroc, ils sont réunis au sein de l'*Association Marocaine Des Multiplicateurs De Semences* (AMMS).

<sup>433</sup> Subventionnés avec les semences de betterave à sucre.

<sup>434</sup> Entretien n. 74 avec un responsable de Florimond Desprez.

<sup>435</sup> Organisé sous l'égide de la *Fédération Nationale Interprofessionnelle des Semences et des Plantes* (FNIS).

<sup>436</sup> Phrase prononcée par un responsable de la FNM (n.7), mais que l'on retrouve dans plusieurs entretiens avec des membres de la filière la plus diverse (par exemple n. 19, 28, 74).

<sup>437</sup> Entretien n. 10 à un multiplicateur important, mais un avis également partagé par d'autres personnes interrogées (par exemple deux employés de l'ADA, n. 19 et 60).

<sup>438</sup> Max Weber parle d'« éthique de catégorie » en se référant à « l'esprit d'une administration », entendu comme le partage interne, au sein d'un certain groupe qui constitue une sphère sociale au rôle spécifique, des représentations, des désirs et des valeurs, qui orientent ses priorités (Weber, M. (1922/2018). *Economia e società. Dominio*. Traduzione di Massimo Palma. Roma: Donzelli, pp. 287-288).

<sup>439</sup> Je me réfère à l'importance webérienne des « qualités culturelles » pour déterminer l'appartenance à une « classe » ou à un rôle (Weber, 1922/2018, *op. cit.*).

revanche, sont les porte-parole d'une transformation de la production vers les besoins industriels afin d'accroître le contrôle national sur l'approvisionnement en céréales.

Après avoir vu le déploiement du commerce céréalier et ce que celui-ci nous dit des représentations de la stabilité à la base des stratégies du gouvernement, j'analyse la conception de l'avenir du pays exprimée et construite à travers les actions sur les semences certifiées de céréales.

### . *Subventionner le changement : les semences certifiées de céréales*

Les semences, considérées comme un vecteur stratégique du changement social dans les campagnes<sup>440</sup>, font l'objet d'un soutien public pour stimuler leur diffusion (en soutenant leur prix) et assurer leur présence continue (en subventionnant un « stock de sécurité »<sup>441</sup>).

En observant cette étape de la chaîne productive, je me concentre sur un acteur clé, la *Société Nationale de Commercialisation des Semences* (SoNaCoS), qui couvre la quasi-totalité du commerce intérieur de semences<sup>442</sup>. J'explore sa nature hybride, entre institution publique et organisme privé, et je retrace son histoire. Sa nature politique initiale, en tant que « contrepartie de l'ONICL<sup>443</sup> », s'est hybridée au fil des années en s'étendant vers des logiques privées, sans vrai changement de son statut formel<sup>444</sup>. Substantiellement, elle a progressivement orienté son travail vers des pratiques orientées vers le profit, sa gestion financière est devenue de plus en plus indépendante et elle s'est graduellement insérée dans les réseaux de commerce internationaux. À partir de l'exemple de SoNaCoS, je montre comment au sein d'une telle pratique de gouvernement polymorphe il est possible de sortir des dualités et de comprendre l'action économique comme porteuse d'instances politiques et, inversement, l'action politique comme inscrite dans des pratiques et des relations économiques. Cela me permet également d'approcher le fait que cette fluidité émerge souvent de déclarations qui ont des implicites : les concepts de public et de privé y sont conçus d'une façon fortement duale, bien que dans la pratique ils se trouvent toujours hybridés<sup>445</sup>.

---

<sup>440</sup> Les tentatives de modifier les pratiques des agriculteurs en les aidant à utiliser des semences de céréales certifiées sont liées à une conception spécifique des semences : « les semences certifiées sont des *packages*, c'est-à-dire des véhicules permettant de transmettre un ensemble de techniques agricoles nécessaires à la semence elle-même. Ils sont une technologie, des supports techniques pour le changement social. Si vous achetez des semences certifiées, pour rentabiliser l'investissement que vous avez fait, en théorie vous devez aussi utiliser des engrais, irriguer et mécaniser votre production, sinon vous gaspillez votre argent » (entretien n. 41 avec un ingénieur agronome historiquement concerné par la production de variétés marocaines).

<sup>441</sup> Équivalent à environ le 10% de la consommation moyenne.

<sup>442</sup> Le pourcentage varie entre 95% et 85% selon les années. Il existe actuellement cinq sociétés de commercialisation de semences de céréales au Maroc, et 140 sociétés privées étrangères travaillent dans le domaine de l'importation de variétés sur les autres filières (Bishaw et al., 2019, *op. cit.*).

<sup>443</sup> Entretien n. 8 avec un responsable de l'ONICL.

<sup>444</sup> La SoNaCoS a été créée en tant que S.A. dont le conseil d'administration et la direction relèvent directement du Ministère de l'agriculture. Cette double structure administrative se reflète dans ses actions : elle gère et coordonne le commerce des semences de céréales et, en même temps, agit comme un acteur privé tout court (par exemple, importe des variétés de l'étranger ou distribue les semences selon des priorités économiques).

<sup>445</sup> Par exemple, le fait que SoNaCoS a un quasi-monopole du commerce et des stocks de céréales est perçu à la fois comme un conflit d'intérêt - où la gestion d'un marché est confiée à une entreprise quasi-monopolistique (entretiens n.10 et 56 avec des ingénieurs agronomes en relation avec l'entreprise) ; et comme une « mission », un héritage historique

Je montre comment la double nature de SoNaCoS permet de donner différentes significations à ses actions, faisant de ce qui peut être vu comme une erreur de gestion entrepreneuriale, une expression de sa nature politique. Je m'appuie sur l'exemple des stocks céréaliers : au moment de la recherche, l'entreprise se trouvait avec une énorme quantité de semences certifiées accumulées au fil des années et invendues. Si cela était surtout vu comme la preuve de sa « mauvaise gestion<sup>446</sup> », dans une année de sécheresse tel qu'en 2021, cette « réserve » a été réinterprétée comme une stratégie de consolidation du marché et comme preuve que la SoNaCoS continue à « garder son rôle politique<sup>447</sup> ».

Dans l'exploration de cette partie de la filière, j'articule aussi le fait que la certification n'est pas le seul symptôme de l'attention portée aux variétés : de nombreuses semences non certifiées mais sélectionnées circulent également - de manière plus ou moins formelle - sur le marché « traditionnel ». Si cette pratique rend difficile pour les entreprises de comprendre pleinement les souhaits des agriculteurs (qui sont exprimés sur un marché qu'elle ne contrôlent pas complètement), elle manifeste aussi la vaste gamme de nuances des priorités contenues dans l'utilisation des semences certifiées. Selon la position dans le système de production<sup>448</sup> et les caractéristiques de la récolte désirée (par exemple son degré d'homogénéité<sup>449</sup>), la définition d'une « bonne » variété change. Suivre les propositions variétales de l'INRA ou d'autres entreprises génétiques privées est une manière extrêmement concrète d'accéder à la compréhension de ce qu'est la qualité. Cela nous permet d'approcher l'ordre des priorités, la façon d'aborder le marché<sup>450</sup>, et les différentes stratégies par lesquelles les instituts génétiques s'adressent à leur potentiels clients. Dans ce sens, j'approfondis les différentes perspectives

---

maintenu aujourd'hui pour une « responsabilité sociale et politique » (entretien n. 6 avec un responsable de SoNaCoS qui était également responsable de l'ONICL).

<sup>446</sup> Entretien n. 74 à un responsable de Florimond Desprez mais vision partagée par plusieurs acteurs du secteur.

<sup>447</sup> Entretien n. 80 avec un responsable du FNIS. Voir, pour suivre de plus près cette pénurie de semences sur le marché, également les articles : Actualité financière (01 décembre 2020). *Rupture de stock de plusieurs variétés certifiées, notamment pour le blé dur* ; Finance News (28 octobre 2020). *Saison agricole 2020-2021 : 1,6 million de quintaux de semences disponibles*.

<sup>448</sup> « Pour ce qui concerne les céréales, le Maroc devrait s'écrire 'les Marocs'. Si nous prenons, par exemple, un agriculteur qui commercialise du blé tendre dans le secteur traditionnel, il s'intéressera avant tout à la productivité ; si nous prenons un agriculteur qui possède deux hectares de terre et qui veut produire uniquement du blé dur pour sa propre consommation et celle de sa famille, il recherchera une qualité avec un poids spécifique élevé et une force de mouture élevée ; si nous considérons un agriculteur qui n'a pas d'argent ou qui ne veut pas investir dans des traitements fongicides, il choisira des variétés plus tolérantes aux maladies ; un agriculteur situé dans une zone assez sèche et *bour*, choisira des variétés plus tolérantes au manque d'eau ; celui situé dans une zone pluvieuse et irriguée, choisira des variétés plus intensives ; un gros agriculteur qui sait déjà à quelle usine il vendra, prendra la variété appropriée pour satisfaire son client » (entretien n. 33 à un ancien responsable de SoNaCoS).

<sup>449</sup> Un responsable d'une entreprise privée française de création variétale a déclaré : « dans la production de nombreux agriculteurs, il y a un manque d'homogénéité, c'est vrai, mais cela ne signifie pas qu'ils doivent être considérés comme 'incapables' de faire des choix conscients. Certains agriculteurs préfèrent une production inégale, cela fait partie de la consommation locale. Récemment, des sacs de graines 'multi-variétés' ont été vendus en Europe, car la farine mélangée est réputée meilleure pour la santé. L'hétérogénéité de la production nationale n'est donc pas nécessairement un problème ; il y a un manque de capacité à valoriser ce qui est là » (entretien n. 74).

<sup>450</sup> Je montre par exemple que, alors que, globalement, les semences créées par l'INRA entre les années 1980 et 1990 ont été conçues sur la base des besoins des agriculteurs, en équilibrant productivité et résistance à la sécheresse et aux principales maladies, celles produites par les entreprises étrangères sont au contraire principalement calibrées sur la productivité à l'hectare et les caractéristiques panifiables des grains. Cependant, tout comme la division nette entre public et privé, ceci n'est que partiellement vrai puisque certaines entreprises privées (comme la Florimond Desprez) orientent leurs recherches vers des variétés résistantes à la sécheresse.

sur le rôle du marché international dans la sécurité variétale du Maroc et les multiples conceptions de la biodiversité proposées par les acteurs du monde de la génétique<sup>451</sup>.

Enfin, j'analyse le fait que l'accès aux semences n'est pas toujours libre pour les agriculteurs et qu'il n'y a pas d'équité dans l'accès aux variétés. J'approfondis l'aspect de la distribution des semences certifiées et la manière dont elle reflète les dynamiques de pouvoir internes aux territoires et aux institutions - à la fois en termes d'organisation de la distribution dans les institutions publiques et de relations entre les entreprises de distribution (SoNaCoS *in primis*) et les fournisseurs nationaux et étrangers<sup>452</sup>. Je montre comment les acteurs privés influencent de plus en plus le choix des variétés à inscrire au catalogue officiel, et j'interprète ce processus comme un symbole du changement de significations des acteurs et de leur impact sur les rapports de force qui redessinent la filière. Je réfléchis ainsi à la manière dont le marché des semences devient une arène dans laquelle lire la structuration des relations de pouvoir entre acteurs, logiques, territoires et individus qui gouvernent aussi bien la stabilité que le changement dans la filière céréalière.

Dans ce chapitre, qui m'a été également utile pour présenter la constellation politique rencontrée au cours de la recherche, je montre comment dans le « gouvernement des céréales » différentes dimensions, réseaux de collaboration plus ou moins volontaires et multiples formes d'action sociale s'entrelacent et participent à la formation quotidienne de l'État. Les relations étudiées mettent en évidence « les multiples formes de domination qui peuvent s'exercer au sein de la société<sup>453</sup> » et la manière dont les acteurs négocient - ouvertement ou non - leurs espaces d'action, laissant parfois une telle marge de manœuvre à ces interactions qu'elles en deviennent les pivots de la gestion politique (que celle-ci soit centrée sur les agents publics ou déléguée à des institutions ou des individus privés).

Ce n'est qu'après avoir exploré les différentes manières dont les représentations du changement et de la stabilité sont politiquement exprimées et combinées, que nous pouvons accéder à la profondeur historique qui a construit la configuration actuelle. Explorant l'histoire des céréales au Maroc, les deux derniers chapitres

---

<sup>451</sup> J'ai accordé une attention particulière à la vision de biodiversité présentée par l'ICARDA, qui travaille à la fois à l'obtention de nouvelles variétés et à la sauvegarde des semences locales en les stockant en toute sécurité dans une banque de semences sous la glace de l'Arctique. La biodiversité devient un patrimoine à constituer en fonction des besoins humains, d'une part, et d'autre part à stocker et à conserver de manière stable, inchangée dans le temps, dans des caisses souterraines ou des salles réfrigérées à l'autre bout du monde. L'arrivée de cet institut de recherche au Maroc, qui collabore aujourd'hui avec l'INRA et influence l'offre variétale nationale, a consolidé une représentation de la différenciation variétale construite sur des objectifs spécifiques et prédéfinis, qui s'appuie sur les traces laissées par les changements antérieurs non contrôlés, et les utilise comme ingrédients pour construire la stabilité future.

<sup>452</sup> L'accès simplifié aux variétés étrangères a eu lieu dans un cadre politique changeant et a conduit à de nouveaux équilibres entre les acteurs, faisant de la place aux entreprises ayant des contacts à l'étranger et marginalisant l'INRA. Aujourd'hui, plus de 90% des variétés de semences de céréales figurant au catalogue officiel proviennent de l'étranger. L'intérêt de la SoNaCoS pour les variétés étrangères symbolise pour beaucoup l'abandon de ses responsabilités politiques et l'accuse d'intervenir en faveur des produits étrangers et au détriment des variétés locales.

<sup>453</sup> En ligne avec la lecture de Michel Foucault selon laquelle : « ce ne sont pas des relations de souveraineté, mais de domination. Et par domination, je n'entends pas le fait massif de la domination globale des uns sur les autres, ou d'un groupe sur un autre, mais les multiples formes de domination qui peuvent s'exercer au sein de la société. Ce n'est donc pas le Roi dans sa position centrale, mais les sujets dans leurs relations réciproques : non pas la souveraineté dans son édifice unique, mais les multiples assujettissements qui ont lieu et fonctionnent dans le corps social » (Foucault, 1977, *op. cit.*, p. 182).

étudient un aspect central de la manière dont la représentation peut devenir un outil méthodologique : sa capacité à mettre en relation différentes temporalités. Comment un moment historique particulier est-il mis en lumière, est-il relu et réinterprété, critiqué, glorifié ou répudié ? Quel type de relations se structure aujourd'hui avec les différents « moments d'historicité<sup>454</sup> » du « gouvernement des céréales », et comment ces relations ont-elles évolué dans le temps ? Comment le récit des choix passés influence-t-il les instruments de gouvernement d'aujourd'hui ? Je soutiens que la trajectoire historique n'a pas un caractère aseptique, éloigné des lectures contingentes, elle n'est pas une simple sédimentation de significations, d'actions et de priorités historiquement construites ; elle est à son tour un remaniement en mouvement, une interprétation de choix passés qui prennent plus ou moins de valeur, et qui sont réélaborés, produisant toujours de nouvelles configurations de sens.

## Chapitre VII. Tracer une trajectoire historique. Le secteur céréalier, levier de la stabilité politique

Le premier de ces deux derniers chapitres, unis dans l'objectif de recomposer la trajectoire historique et les relations entre les différents « moments d'historicité » qui ont construit le « gouvernement des céréales », adopte une perspective axée sur la stabilité. En réorganisant certaines phases décisives de l'histoire de la filière, j'explique comment la stabilité politique se construit à travers des changements continus, à la fois dans la façon dont elle est comprise, et dans les actions choisies pour la gouverner. Je développe l'hypothèse selon laquelle les idées et les stratégies liées à la stabilité aujourd'hui visibles sont l'expression et le remaniement d'une « longue durée<sup>455</sup> », construite par - et sur - des transformations permanentes, faisant du mouvement une partie intégrante de la stabilité, de son image et de sa transposition en ingénieries de gouvernement.

---

<sup>454</sup> Je reprends le terme de moment d'historicité utilisé par Jean François Bayart (Bayart, J. F. (2016b). « Dessine-moi un MENA !, ou l'impossible définition des aires culturelles ». *Sociétés politiques comparées*, n. 38, pp. 2-28) pour indiquer « des temps circonscrits, circonstanciels et contingents, compris dans leur contenu et leur différenciation par rapport à une durée plus large » (*ibid*, p. 21) mais, en même temps, capables d'entrer en relation avec d'autres types de durées et d'historicités, créant « une composition de durées hétérogènes », un « espace historique » relié à d'autres « espaces historiques » (*ibid*, p. 24). « Le moment d'historicité est un point nodal qui décline des durées d'histoire plus ou moins longues [...] et s'articule dans des temporalités hétérogènes mais synchrones des différents 'paysages' de la mondialisation. C'est un point de concentration de temporalités disparates [...] compris dans sa capacité à structurer une situation spécifique désormais susceptible de se reproduire au sein d'un mouvement historique 'basculant', sans nécessairement faire référence à une succession » (*ibid*, p. 21).

<sup>455</sup> Je me réfère au concept de « longue durée » tel qu'il a été élaboré par Henri Bergson et repris par une partie de la sociologie historique du politique française (pour un texte fondateur voir Bayart, J. F. (2006). *L'Etat en Afrique : La politique du ventre*. Paris : Fayard ; mais aussi, d'autres exemples tels que : Bayart, J. F. (2016). « Moment d'historicité et situation historique en Afrique subsaharienne ». *Revue française de science politique*, vol. 66, n. 3-4, pp. 13-17 ; Bayart, J. F. Hibou, B. et Samuel, B. (2010). « L'Afrique cent ans après les indépendances : vers quel gouvernement politique ? ». *Politique africaine*, vol. 3, n. 119, p. 129-157 ; Hibou, 2011, *op. cit.* ; Hibou, B. (2014). « De l'intérêt de lire *La Domination* de Max Weber aujourd'hui ». *Lectures*, <http://lectures.revues.org/14098> ; Hibou, et Tozy, 2000, *op. cit.* ; Hibou, B. et Tozy, M. (2015). « Une lecture wébérienne de la trajectoire de l'État au Maroc ». *Sociétés politiques comparées*, n. 37. [http://www.fasopo.org/sites/default/files/varia1\\_n37.pdf](http://www.fasopo.org/sites/default/files/varia1_n37.pdf) ; Hibou et Tozy, 2020, *op. cit.*) qui considère ce terme comme une clé pour désigner la « multiplicité des chevauchements » temporels (Bayart, 2016, *op. cit.*, p. 25). Elle voit dans un phénomène du présent un point d'accès pour comprendre et observer les temporalités longues au sein desquelles les représentations (mais aussi les formes de domination ou les instruments de gouvernement) prennent forme. Dans cette perspective, les durées ne sont pas des facteurs objectifs ou généraux, mais des « actes propres à chacun ». À l'échelle d'une société, elles sont « des élaborations plurielles et contradictoires, issues de leur propre rapport énonciatif au passé » (Bayart, 2016, *op. cit.*, p. 25).

Ce premier chapitre analyse l'histoire du Maroc jusqu'à l'immédiate fin de la Seconde Guerre mondiale et est structuré en deux sections : la première relie l'ère *chérifienne* aux premières années de la colonisation, tandis que la seconde examine la crise des années 1930 et la manière dont elle a été gérée.

. *Céréales : symbole de l'unité nationale impériale. L'empire chérifien et l'empire colonial*

Les céréales se prêtent à un carottage historique des stratégies gouvernementales, reliant le Maroc contemporain et son passé le plus profond. Elles peuvent être vues comme point d'accès à des « habitudes de penser et de sentir » l'identité marocaine et à des « normes de pensée<sup>456</sup> » implicites dans la définition du gouvernement. Au Maroc, les céréales constituent une « question sociale et politique<sup>457</sup> » depuis longtemps, et la stratégie contemporaine d'un *décharge* diluée dans l'interventionnisme renvoie aux ingénieries gouvernementales impériales<sup>458</sup>.

La reconstruction historique que je propose commence à l'époque précoloniale et retrace les mécanismes de gouvernement et les formes de *décharge* mises en place historiquement dans la filière des céréales pour garantir la stabilité du pays. Je remonte aux premières traces des *Al Rahba*, et je les regarde sur le territoire national (en saisissant les modifications qu'ils ont produit dans la structure territoriale du pays<sup>459</sup>) et à l'international (comme points d'accès pour voir le caractère global du commerce céréalier depuis l'époque médiévale<sup>460</sup>). Je retrace les premières formes d'ingérence sur le marché céréalier : taxes pour maîtriser les mouvements, organisations sociales et dynamiques politiques (surveillées par le Sultan<sup>461</sup>) autour des sites de stockage et de vente, retraits en nature pour marquer les rapports de force<sup>462</sup>. Cette reconstitution montre que, déjà à l'époque, les céréales étaient l'objet à la fois de formes de contrôle direct<sup>463</sup> et d'intermédiation privée<sup>464</sup>, et qu'en

---

<sup>456</sup> Ces deux citations sont tirées de Grossein, 2016b, *op. cit.*, p.9 et reprennent les termes wébériens.

<sup>457</sup> Citation de Kaplan, 2017, *op. cit.*, p. 675, qui cite à son tour Necher, J. (1776). *Sur la législation et le commerce des grains*. Paris : Pissot.

<sup>458</sup> L'affinité entre les technologies gouvernementales néolibérales et l'ingénierie impériale (Hibou et Tozy, 2020, *op. cit.*) crée des références croisées continues avec les pratiques observées aujourd'hui dans la « libéralisation conditionnée ».

<sup>459</sup> Devenant parfois de véritables villes (comme ce fut le cas pour Meknès).

<sup>460</sup> Le Maroc est au centre du commerce entre l'Afrique et l'Europe depuis la dynastie almoravide (1060-1147).

<sup>461</sup> Afin d'influencer le pouvoir des spéculateurs qui augmentaient le prix des céréales en période de famine, le Sultan introduisait des céréales sur le marché local pour en baisser les prix, fixait temporairement des prix maximaux ou envoyant des contrôleurs impériaux pour contrôler la gestion des réserves.

<sup>462</sup> Je rappelle que le terme même de *makhzen*, qui - comme nous l'avons vu - indique une représentation spécifique du pouvoir au Maroc, signifie littéralement « entrepôt », « ratisser », « collecter », « garder », « stocker ». C'était, en effet, le lieu où étaient stockés les produits de l'impôt perçu en nature par le gouvernement impérial, principalement en céréales.

<sup>463</sup> L'État, comme l'écrit l'historien Daniel Rivet, était « avant tout une pompe à impôts » (Rivet, 2012, *op. cit.*, p. 47).

<sup>464</sup> Les familles, les communautés (*jami'a*) et les *zaouïas* (confréries religieuses) stockaient elles-mêmes les céréales, les utilisant de manière spéculative en les revendant en période de famine. Les marchands de grains et les moulins privés participaient également à l'approvisionnement du territoire, et devaient stocker des céréales (Rosenberger, 1977, *op. cit.*).

aujourd'hui certaines formules de gouvernement de ce produit<sup>465</sup> continuent à exercer une influence sur l'imaginaire et sur l'appartenance nationale et communautaire<sup>466</sup>.

Deux concepts théoriques sont mobilisés pour comprendre le gouvernement impérial des céréales. La « décentralisation patrimoniale » wébérienne, axée sur la personnalisation des relations et la « capacité purement personnelle du seigneur à imposer sa volonté<sup>467</sup> » ; et « l'art politique de 'faire faire'<sup>468</sup> ». Dans cette dernière, la prise en charge de l'État par des individus ou des groupes extérieurs au secteur public devient une « pratique intégrée<sup>469</sup> », naturalisée dans les actions des privés qui (comme on le raconte pour les importateurs) « en faisant leur propre bien, font celui de l'État<sup>470</sup> ». Je montre ainsi que l'importance de la gestion personnalisée mise en place aujourd'hui par l'ONICL ou les responsables des *Alrahba*, et le chevauchement de motivations politiques et économiques dans les actions des privés sont des dynamiques qui renvoient à des échos lointains dans le temps.

Je continue en analysant la différenciation territoriale des stratégies de gouvernement dont les racines remontent à l'époque impériale. La présence des différentes farines subventionnées, le double marché, les rôles des régions dans le « gouvernement des céréales », et d'autres formes d'adaptation ont des affinités avec l'ingénierie impériale caractérisé par un mode de gouvernement discontinu, différencié et contingent<sup>471</sup>. Avec la dynastie alaouite<sup>472</sup>, qui a structuré le pouvoir impérial de manière méthodique et capillaire, les céréales sont devenues un véritable instrument de gouvernement. Un corps de gestionnaires des douanes portuaires a été créé, le *makhzen* a constitué des réserves de céréales en prévision de famines à venir, et a commencé à influencer les marchés céréaliers locaux en cas de besoin<sup>473</sup>, dessinant - comme aujourd'hui - une continuité

---

<sup>465</sup> Comme les entrepôts collectifs, les *igudars*. *Agadir* au singulier (terme qui aurait donné son nom à la ville d'Agadir) ou *mar* (origine du nom du quartier de Casablanca *Mar al Sultan*), c'est un mode de stockage collectif qui a comparu dans plusieurs entretiens (avec des acteurs du secteur privé mais aussi des responsables et des employés de l'ONICL, par exemple les n. 17, 31, 38, 71). Pour une discussion plus approfondie : Rivet, 2021, *op. cit.* ; Hibou et Tozy, 2020, *op. cit.* ; Rosenberger, B. (1980). « Cultures complémentaires et nourriture de substitution au Maroc (XV-XVIII siècle) ». *Annales ESC*, vol. 35, n. 3-4, pp. 477-503. Aujourd'hui, c'est aussi un moyen de présenter le Maroc aux touristes (voir les différents sites officiels cités dans le texte).

<sup>466</sup> Je reconstruis comment à l'époque impériale - comme aujourd'hui - Fès était central pour le commerce des céréales de production nationale.

<sup>467</sup> Weber, 1922/2018, *op. cit.*, p. 165.

<sup>468</sup> Hibou et Tozy, 2020, *op. cit.*, p. 65.

<sup>469</sup> *Ibid.*

<sup>470</sup> Entretien n. 37 avec un responsable de l'ONICL.

<sup>471</sup> Je montre comment le fonctionnement ce type de gouvernement à travers des exemples concrets, par exemple l'action de l'administration impériale lors de la « crise de Tétouan » à la fin du XIXe siècle, lors de famines dans des zones commercialement stratégiques, ou en évitant des interventions lorsque celles-ci auraient affaibli l'image internationale de l'Empire.

<sup>472</sup> La dynastie impériale actuelle, au pouvoir depuis le 1666.

<sup>473</sup> Des mesures aussi directes semblent avoir fait défaut dans les réponses aux famines précédentes, bien que l'historiographie ne sache pas grand-chose du rôle du Sultan dans la gestion des céréales avant cette époque. En fait, les sources parlent davantage de l'emplacement des principaux silos, des groupes sociaux qui entraient dans le commerce, des famines et de la façon dont les gens se nourrissaient à l'époque, que de la façon dont l'approvisionnement des territoires impériaux était politiquement organisé. Rosenberger écrit : « assurer le pain quotidien dans une ville aussi grande que Fès était une tâche difficile. Nous ne savons pas vraiment quel était le rôle du souverain. [...] Jean-Léon parle à plusieurs reprises des silos de Fès : 'toute la partie vers le nord est une montagne d'un rocher calcaire. On y trouve des fosses profondes dans lesquelles le grain est stocké pendant plusieurs années. Certaines fosses contiennent plus de cent boisseaux de céréales. Les habitants de ce lieu sont des gens misérables qui vivent de la location de ces silos' » (Rosenberger, 1980, *op. cit.*, p. 480).

dans la collecte d'informations et le suivi de l'économie, et des interventions directes et ponctuelles en réponse aux crises temporaires et spécifiques. Cela nous ramène à la manière dont, au cours de cette phase, parallèlement à la stratégie du « faire faire » évoquée plus haut, une forme de *décharge* a été structurée au moyen d'incitations (fiscales, douanières, de transport, etc.) pour approvisionner des régions entières. La stabilité a commencé dès cette époque à devenir une question gouvernée par des médiations complexes, à la fois confiées aux lois du marché et ancrées dans des mécanismes politiques profonds de contrôle à distance et de *décharge*, pas ouvertement visibles<sup>474</sup>.

Je poursuis cette reconstruction historique en incluant la dynamique internationale. En considérant la période à cheval de la colonisation, je montre comment la succession d'années particulièrement sèches<sup>475</sup> a accompagné la pénétration européenne, construisant de fortes inégalités<sup>476</sup> et poussant la population et le gouvernement local<sup>477</sup> à s'endetter auprès des Européens, de plus en plus présents dans le commerce des produits de base<sup>478</sup>. Je reconstruis la situation d'endettement qui a conduit à une perte de possessions foncières, en analysant les stratégies - fiscales, principalement<sup>479</sup> - pour contenir ce phénomène et en montrant comment

---

<sup>474</sup> Comme aujourd'hui, la mise en place de formules de décharge n'a pas contourné le rôle du secteur public ni manqué d'agir sur le marché. En effet, le *makhzen*, lorsque cela s'avérait nécessaire, approvisionnait en pain gratuit les zones les plus touchées par les crises ou la famine, organisait des commissions de secours et construisait des stratégies de rationnement, gérées par un appareil bureaucratique de contrôle et de gestion des marchés stratégiques.

<sup>475</sup> A Fès, par exemple, en 1882-1883, la sécheresse fut telle que même les moulins à eau ne pouvaient plus fonctionner, entraînant une grave pénurie de farine dans la région (Ennaji, M. (1996). *Expansion européenne et changement social au Maroc (XVIe-XIXe siècles)*. Rabat : Ediff).

<sup>476</sup> C'est la phase où commence à émerger un mouvement, principalement urbain, de marchands, d'artisans et de la nouvelle bourgeoisie : « le *makhzen* joue un rôle fondamental dans la construction de ce mieux être. Il corrigeait les fluctuations de l'économie de subsistance, trop dépendante du climat, maintenait des réserves de céréales dans les *mers al-sultanes* [...], introduisait des céréales à bon marché dans les suq [...], ou approvisionnait la population dans les années de faible production. [...] La relation ville/campagne commence à s'invertir. Autrefois, en cas de famine, les gens fuyaient les villes et se réfugiaient à la campagne. Désormais, en cas de pénurie, les affamés affluent vers la ville. Ce fait confirme que le *makhzen* ne s'était pas [seulement] transformé en grand prédateur ; [...] le souci du bien commun (*maslaha*) n'a plus cessé de guider ses pas et révèle comment l'économie de subsistance [...] a commencé à s'accompagner d'un contrôle moins aléatoire [de la disponibilité alimentaire] » (Rivet, 2012, *op. cit.*, p. 291).

<sup>477</sup> Afin de répondre militairement aux invasions et de construire des ports, des chemins de fer et d'autres symboles du « progrès », le Sultan s'était profondément endetté. Cette dette, associée à des crises d'approvisionnement et à des changements dans les mécanismes et les paradigmes de la légitimité politique, a affaibli le pays, ce qui a donné lieu à la conférence d'Algésiras de 1904 (conclue par le traité d'Algésiras de 1906) à laquelle ont participé les puissances européennes envers lesquelles le Maroc s'était endetté et qui a défini la perte de la souveraineté monétaire marocaine. La *Banque du Maghreb* a été construite - sous la tutelle d'un consortium international de banques - dont le contrôle était partagé et reflétait les équilibres internationaux. Avec le Protectorat, la France est devenue centrale dans la gestion de la Banque du Maghreb, mais la souveraineté monétaire du Maroc a toujours resté une question internationale. Le traité d'Algésiras, afin de récupérer les pouvoirs sur le crédit accumulé, a établi la « politique de la porte ouverte » selon laquelle les droits de douane avec lesquels constituer les réserves de la banque auraient été de 12,5% pour tous les pays et tous les produits, en définissant les règles d'importation, d'exportation et de gestion du commerce et des investissements (Rivet, 2012, *op. cit.* Hibou et Tozy, 2020, *op. cit.* Pour une discussion approfondie de cette période, voir : Bono, I. (2022). *Se rappeler la nation. Expériences discrètes du politique au Maroc*. Paris, Karthala).

<sup>478</sup> Un exemple peut être indicatif : un seul *douar* de la Chaouia (région fortement céréalière) devait en 1865 1 800 *ryals* aux marchands anglais et 7 000 aux français, principalement pour des denrées alimentaires, et toute la région devait au total une dette de 150 000 *ryals*. Ce n'était pas la seule situation anormale d'endettement : un témoignage de l'époque affirmait que « les musulmans sont chargés de dettes, les crédits d'une année se confondent avec ceux de l'année suivante » (Ennaji, 1996, *op. cit.*, note 434 p. 69). Plusieurs récits racontent comment les notables locaux ont exploité la situation en devenant usuriers et en poussant la population à émigrer ou à changer de références politiques en faveur des groupes juifs (créanciers et intermédiaires dans le commerce avec les Européens) ou des puissances étrangères.

<sup>479</sup> Je retrace la signification de l'introduction du *tertib* (par lequel le prélèvement fiscal est passé d'un montant fixe attribuable aux communautés reconnues par le souverain, à un système visant tous les propriétaires de terres agricoles), en révélant l'utilisation de la fiscalité comme stratégie pour délimiter et définir les liens politiques. Le *tertib* (littéralement

ces tentatives ont échoué à empêcher le pays de perdre sa souveraineté<sup>480</sup>. J'analyse comment, avec le démarrage du Protectorat, l'idée de stabilité a changé : le Maroc a été progressivement inséré dans les stratégies impériales de la métropole, et la stabilité a ainsi pris une valeur transférée, à géométrie variable, renvoyant à différents territoires et insérée dans une logique - politique et économique - dépassant les besoins locaux.

Je reconstruis donc les premières années du Protectorat et je montre que dans cette phase deux aspects du « gouvernement de la stabilité » actuel ont été consolidés. D'une part, on y retrouve les racines de la dichotomie « modernité » / « tradition », construite sur l'image, adoptée y compris par les classes dirigeantes marocaines, d'un passé turbulent à abandonner pour un « progrès » exogène stabilisateur. D'autre part, c'est dans cette phase qui se consolide la combinaison nuancée entre « public » et « privé », formule utilisée par l'administration française pour répondre, à travers des combinaisons entrepreneuriales audacieuses, aux complexités du Protectorat marocain<sup>481</sup>.

Je termine la première section de ce chapitre en reconstruisant la naissance de l'idée d'un Maroc « à vocation céréalière ». Je retrouve dans cette période l'affirmation des différences de représentation entre les céréales (c'est le moment où le blé tendre commence à être adopté par les Français, en devenant le céréale de la « modernité ») et j'indique le rôle central de l'image - erronée<sup>482</sup> - du Maroc « grenier de l'Empire romain »<sup>483</sup> dans la construction du « grenier de l'Empire français »<sup>484</sup>. J'explicite comment cette représentation a

---

« organisation ») avait également le désir de renforcer le contrôle du territoire et du commerce entre privées. Je montre comment et pourquoi il était difficile d'appliquer cette formule fiscale, ce qui a provoqué de profondes tensions politiques.

<sup>480</sup> Formalisé par le traité de Fès du 30 mars 1912.

<sup>481</sup> Le Maroc colonial est très vite devenu un laboratoire d'entreprises semi-publiques (comme l'OCP, formellement un monopole du Sultan), de monopoles d'État non exprimés ou d'autres formes à la limite entre le public et le privé, dans lesquelles l'État coordonnait à distance - à la fois pour une idéologie orientaliste et pour des intérêts français concrets. En fait, une partie de l'administration coloniale, par fascination orientaliste, pensait que le gouvernement marocain devait être accompagné vers la « modernité », mais sans être complètement éliminé. Au même temps, la structure du Protectorat, et ces organisations à la limite entre public et privé, ont permis à la France de contourner la « politique de la porte ouverte », en cédant des monopoles à l'État marocain mais en influençant de fait ses actions (Rivet, 2012, *op. cit.* ; Ferlaino, 2018, *op. cit.*) et en adoptant des systèmes de contrôle combinant fonctionnement *makhzen* et administration coloniale (Hibou et Tozy, 2020, *op. cit.* ; Hibou et Tozy, 2021, *op. cit.*).

<sup>482</sup> « Erronée » parce que l'instabilité productive causée par les aléas climatiques et la dépendance d'une grande partie de l'agriculture à la pluviométrie sont des caractéristiques du secteur primaire marocain qui rendent la production céréalière (souvent non irriguée) instable. Il est précisément pour cette volatilité que Théodore Steeg, *Résident Général* qui a succédé à Lyautey, a dit la célèbre phrase « au Maroc, gouverner c'est pleuvoir » (Rivet, 2012, *op. cit.*, p. 311 ; Swearingen, W. (1985). « In search of the granary of Rome: France's wheat policy in Morocco, 1915-1931 ». *International Journal of Middle East Studies*, vol. 17, pp. 347-363).

<sup>483</sup> Les Français reconnaissaient leur activité coloniale comme une « ré-européanisation » des territoires romains conquis par les Arabes et amenés à la décadence par ces derniers. Un député français, agronome de formation et envoyé pour faire une étude de la situation agricole au Maroc, écrivait : « l'Afrique du Nord est entièrement couverte de documents attestant de l'importance de la civilisation romaine sur ce territoire. Enfants de cette civilisation, nous [...] devons avoir le courage de restaurer cet empire dans toute sa puissance et sa splendeur. [...] Il faut donc employer tous nos moyens pour établir solidement et organiser cette Nouvelle France où, comme la Rome antique, nous trouverons les aliments et les matières premières nécessaires pour nourrir notre vieille France » (citation d'une lettre de Cosnier en 1920 dans Swearingen, 1985, *op. cit.*, p. 357).

<sup>484</sup> Sur la base d'une mauvaise interprétation de la géographie du pays, le Maroc était considéré possédant l'un des sols les plus riches du monde. Cette interprétation a fait que l'administration française intégrait le pays à l'économie impériale par le biais de politiques céréalières extrêmement coûteuses et volontaristes, qui faisaient de la stabilisation de la production l'une des principales préoccupations de toute politique agricole, dans le désir de créer des agriculteurs capables de gérer l'indéfini, l'imprévisible. Le pays avait été identifié comme céréalière par excellence : « il semblait destiné à la culture des céréales [...] Un géographe, [...] en 1916, prédisait que 'ce sol gras et riche [...] appelé *tirs* [...] fera du Maroc un des producteurs de grains les plus fertiles du monde'. (Ce n'est que plus tard que l'on découvrit que le *tirs* devait sa riche

accompagné et soutenu la politique céréalière dans les premières décennies de la colonisation, en liant les céréales marocaines à la stabilité française. J'analyse les subventions, les incitations et les aides directes<sup>485</sup> à la céréaliculture coloniale, qui ont transformé la structure de production nationale en peu de temps<sup>486</sup> et ont répondu à la fois au désir de construire une forte présence française dans les zones rurales libres de toute colonisation de peuplement, et aux besoins alimentaires d'une France confrontée à la Première Guerre mondiale.

Je retrace donc le parcours de la « politique du blé<sup>487</sup> » coloniale, construite sur un système de quotas<sup>488</sup> avec lequel le blé marocain entrait en France, sur un prix de référence fixé par loi, et sur divers soutiens à la diffusion des blés<sup>489</sup>, inscrivant ce projet dans l'économie impériale coloniale<sup>490</sup>. La diffusion du blé tendre, qui a également atteint certains agriculteurs nationaux<sup>491</sup>, a affaibli la solidité des récoltes (les rendant plus dépendantes de la variable climatique) et je montre que le choix de se focaliser sur cette culture - qui n'était par ailleurs ni compétitive ni stable - a rendu l'économie du pays de plus en plus dépendante de l'ingérence politique. Au fil du temps, cette situation a structuré un fort contraste entre les intérêts des céréaliers français (et d'autres territoires d'outre-mer) et ceux des marocains<sup>492</sup>.

Je termine cette première section en montrant comment la « politique du blé » est entrée en crise. Tant que la France, par choix politique, était le seul client du blé marocain, sa non-compétitivité ne posait pas problème. Le problème est apparu en 1929 lorsque la métropole, en crise économique et désormais autosuffisante en

---

couleur noire au sel de fer et non à des composants organiques, comme celui de l'Ukraine, avec lequel il avait été confondu » (Swearingen, 1985, *op. cit.*, p. 348).

<sup>485</sup> En 1915 les terres n'étaient pas louées aux Français que sous la promesse de cultiver des céréales, et dès 1917 la France a commencé à importer des semences de blé pour diffuser cette culture. Les premières routes construites par les Français répondaient précisément à la nécessité d'approvisionner les agriculteurs en semences, engrais et machines agricoles, et de collecter la récolte. A l'époque, « l'armée française était le principal acheteur des céréales marocaines » (Swearingen, 1985, *op. cit.*, p. 349) et c'était l'armée même à organiser la production et la récolte. Je retrace également les activités de l'INRA qui, orientées vers l'autosuffisance impériale, ont produit des variétés de blé productives et résistantes, en ouvrant la voie à la recherche génétique endogène.

<sup>486</sup> En 1933 les efforts de l'administration portaient déjà leurs fruits. En effet, un témoin de l'époque reconnaît : « la caractéristique la plus étonnante de l'agriculture marocaine est la monoculture céréalière ; depuis des années, entre 90 et 95% des surfaces cultivées sont consacrées aux céréales, orge et blé dur chez les autochtones, blé tendre et avoine chez les Européens. L'Administration n'y est pas étrangère ; elle a, par exemple, introduit le blé tendre au Maroc et l'a favorisé en accordant des primes importantes aux agriculteurs qui l'adoptent » (Amphroux, M. (1933) « L'évolution de l'agriculture européenne au Maroc ». *Annales de géographie*, vol. 236, pp. 175-185, p. 175). D'un peu plus de 7 000 hectares de terres cultivées en céréales en 1917, on est passé à près de 23 000 en 1930 (Swearingen, 1985, *op. cit.*).

<sup>487</sup> Swearingen, 1985, *op. cit.*, p. 347.

<sup>488</sup> Sur le blé tendre, le blé dur et certains types de farine (semoule de blé tendre et de blé dur).

<sup>489</sup> La stratégie de l'administration pour augmenter la production céréalière garantissait un prix élevé pour le produit (supérieur au prix du marché), offrait des primes et des subventions, encourageait la mécanisation agricole, distribuaient les semences gratuites des céréales, et supportaient leur cultivation dans des nouvelles terres (Swearingen, 1985, *op. cit.*).

<sup>490</sup> La « politique du blé » faisait partie du *Plan Saurrat*, une stratégie qui organisait les possessions coloniales selon une division impériale du travail, désignant certains endroits comme plus propices à la production de certains biens nécessaires à la *Métropole*. « Par exemple, le Madagascar produirait de la viande et des minéraux, les Antilles du sucre et du café, l'Indochine du coton, du caoutchouc et de la soie, l'Afrique équatoriale de l'huile, des légumes et du bois » (Swearingen, 1985, *op. cit.*, p. 351).

<sup>491</sup> Le fait que les agriculteurs marocains aient également bénéficiaires de l'aide au blé tendre a influencé l'idée que la « modernité » pouvait se répandre « spontanément », reconnaissant au changement une propriété « osmotique ».

<sup>492</sup> Les autres pays français d'Afrique du Nord avaient également vocation à être les « greniers de l'Empire » et en 1938 l'Algérie et le Maroc étaient les principaux exportateurs de céréales vers la France avec une différence, compte tenu de l'écart territorial, relativement faible : le Maroc exportait environ 630 000 tonnes vers la France ; l'Algérie 950 000 (Abis, 2015a, *op. cit.*).

céréales grâce aux politiques agricoles internes, a commencé à limiter ses importations. C'est alors que la « vocation céréalière » coloniale a dû être repensée.

. *Représentations d'une stabilité en transformation (1929-1945)*

Je continue l'analyse des changements dans les représentations de la stabilité et dans les politiques qui leur sont liées en retraçant les transformations qui ont redéfini l'idée de « stabilité économique » impériale. Avec la crise de la céréaliculture, l'administration a dû réorienter ses priorités et c'est à partir des années 1930 que l'idée - qu'on trouve aussi dans le PMV - de faire de « l'agriculture un secteur d'investissement » en « brisant le tabou de la 'vocation céréalière'<sup>493</sup> » est née. La réponse à la crise du système productif céréalier a produit un virement qui laisse encore des traces : l'orientation de la production agricole vers des produits « à haute valeur ajoutée ».

Je reconstruis comment ce changement a pris forme à travers les négociations entre la France et le Maroc qui ont amené à la définition de quotas fixes qui ne répondaient pas aux besoins des agriculteurs marocains - en étant, certaines années, trop élevées pour une production touchée par la sécheresse ; et d'autres années incapables d'absorber la totalité de l'offre<sup>494</sup>. Entre 1930 et 1944, une profonde volatilité de la production a affaibli la solidité de l'économie coloniale marocaine et l'administration, pour éviter un effondrement économique, a dû absorber les dettes impayées<sup>495</sup>. Cette stratégie a aggravé l'appauvrissement de la colonie marocaine, en s'ajoutant aux énormes dépenses pour soutenir le projet agricole, en complexifiant la situation des agriculteurs coloniaux<sup>496</sup> et locaux de plus en plus subordonnés à une monétarisation de l'économie rurale<sup>497</sup>, et en suscitant malgré eux une urbanisation incontrôlée<sup>498</sup>.

La Seconde Guerre mondiale s'approchant, et pour avoir un plus grand contrôle sur les économies de l'Empire, la France avait établi la « zone franc » en 1939, gelant les taux de change des monnaies internes<sup>499</sup> et résorbant

---

<sup>493</sup> Entretien n. 1 avec l'un des créateurs de Plan Maroc Vert.

<sup>494</sup> Les négociations ont eu lieu à différents moments ont abouti à la résolution d'une légère augmentation des importations marocaines jusqu'en 1937, puis à une fermeture progressive de celles-ci. Dans cette phase a aussi été établi que le Maroc n'aurait pas pu augmenter sa production de blé (Swearingen, 1985, *op. cit.*).

<sup>495</sup> C'est ce qu'on appelle la « crise de la dette » du début des années 1930, au cours de laquelle la dette marocaine a passé de 437 millions de francs en 1934 à 700 millions en 1936 (Gadille, 1957, *op. cit.*). Pour cette période voir : Oved, G. (1976). « Contribution à l'étude de l'endettement de la colonisation agricole au Maroc ». *Revue Française d'Histoire d'Outre-Mer*, n. 63, pp. 492-505 ; Stewart, C. F. (1974). *Économie du Maroc 1912-1964*. Harvard : Harvard University Press ; Gallissot, R. (1976). « Le Maroc et la crise ». *Revue française d'histoire d'outre-mer*, vol. 63, pp. 477-491.

<sup>496</sup> Les céréales qui circulaient sur le marché interne avaient un prix beaucoup plus bas de celui donné par la France, et la progressive marginalisation des céréaliculteurs marocains a créé plusieurs mécontents auprès de la population.

<sup>497</sup> Dissipant en partie cette dualité reconnue comme l'essence du monde rural (et plus encore du monde rural colonial), cette période a favorisé la bureaucratisation : la monnaie est pénétrée dans l'économie locale, et les terres, qu'elles étaient cédées ou vendues, ont été de plus en plus enregistrées, scellant définitivement les transferts de propriété. L'influence des Français dans le milieu rural était toujours plus consolidée : les terres étaient gérées par des agriculteurs locaux qui étaient encadrés et payés pour cultiver des produits destinés à l'exportation.

<sup>498</sup> La vente des terres agricoles a entraîné une croissance sans précédent de la population urbaine et périurbaine. Entre 1936 et 1952, Casablanca s'est agrandie, en termes de superficie, de 165 points de pourcentage, apportant des quartiers informels et une nouvelle relation ville-campagne, due également à la diffusion des transports, qui ont rendu la communication de plus en plus facile (Rivet, 2012, *op. cit.*).

<sup>499</sup> Défini par un économiste de l'époque ainsi : « la 'zone franc' signifie que tout habitant de la zone peut, à tout moment, changer librement sa propre monnaie, dans un rapport fixe avec les autres monnaies de la zone. [...] Or, cela offre un réel

le trou budgétaire des économies coloniales en crise<sup>500</sup>. Le contrôle de la filière céréalière marocaine s'est alors resserré autour de l'*Office Chérifien Interprofessionnel du Blé* (OCIB)<sup>501</sup> qui à travers une riche bureaucratie centralisait les mouvements de la marchandise, établissait le prix de référence des céréales, définissait la marge bénéficiaire des opérateurs et instituait une prime mensuelle de stockage, en consolidant (y compris formellement) le strabisme qui encore caractérise la filière<sup>502</sup>. Selon les différentes significations que les autorités coloniales prêtaient aux céréales, l'OCIB changeait ses modalités d'action : le blé dur était sous contrôle public direct, tandis que le blé tendre, considéré comme une « forces du progrès<sup>503</sup> », passait par des circuits privés et des mécanismes de *décharge*.

En suivant le travail de l'OCIB, je reconstruis la chaîne céréalière et montre comment sa relation à la conception de la stabilité s'est progressivement transformée. À partir de 1930, avec la volonté de créer une « Californie française »<sup>504</sup> et de respecter les engagements pris avec la métropole, l'administration a stimulé une reconversion agricole vers les produits « à haute valeur ajoutée » (qui nécessitent l'utilisation d'agrotechnologies et dont la valeur marchande est élevée car en avance sur la production européenne). Après quelque

---

danger : si un territoire, jouant sur la liberté d'émission, se permet de multiplier sans mesure son mode de paiement, il crée une inflation qui se transmettra automatiquement aux autres pays et notamment à la France [...]. On peut donc comprendre la nécessité d'un contrôle strict de l'émission monétaire dans tous les territoires de la zone franc qui ont leur propre monnaie. Le contrôle des instituts d'émission est assuré par le Comité monétaire de la zone franc, c'est-à-dire de facto par la Banque de France » (Garcia, A. (1961). « Situation de la zone franc ». *L'Information Géographique*, vol. 25, n. 1, pp. 23-30, p. 27). La fixité des échanges et leur différence d'un pays à l'autre ont également permis au Maroc de faire du « commerce de transit », c'est-à-dire d'acheter dans des territoires ayant un taux de change plus bas et de revendre à la France, en gagnant sur la différence de taux de change (Bono, 2022, *op. cit.*).

<sup>500</sup> Selon certains travaux, la construction de zones monétaires est à mettre en relation avec la nécessité de contourner l'endettement croissant (Saint-Légier, R. (1956). « La zone franc, mécanismes, problèmes internationaux ». *Annuaire français de droit international*, vol. 2, pp. 260-278). Néanmoins, les États « satellites » étaient continuellement endettés envers la *Métropole*, qui contrôlait l'ensemble de leur commerce (Garcia, 1961, *op. cit.*). Les programmes économiques étaient contractés avec le Ministère français de l'économie. Pour le Maroc, c'était la *Délégation économique du Maroc à Paris* qui gérait les questions d'approvisionnement et de commerce (*ibid* ; aussi entretien n. 93 et Bono, 2022, *op. cit.*).

<sup>501</sup> Créé par le dahir du 24 avril 1937 (bulletin officiel n. 1278 bis du 26 avril 1937) à l'image du français l'*Office national interprofessionnel du blé* (ONIB) de 1936 (pour la voie française : Abis, S. et Pouch, T. (2013a). « Du déficit à l'excédent commercial agroalimentaire. La montée en puissance de la France (1960-2012) ». Dans Abis, S. et Pouch, T. (dir.) *Agriculture et mondialisation. Un atout géopolitique pour la France*. Paris : Presses de Sciences Po, pp. 19-64). Avant cet office, les céréales étaient gérées par le secteur public de manière moins centralisée et moins spécifique : il existait un sous-comité des céréales au sein du *Comité permanent de défense économique*. Pour confirmer l'importance particulière des céréales, on peut s'attarder sur le fait que s'ils sont gérés par une institution exclusive, les autres produits subventionnés considérés « stratégiques » sont gérés à partir de 1941 par un seul organisme : la *Caisse de compensation*.

<sup>502</sup> La loi stipule : « les sociétés coopératives agricoles de stockage et de conditionnement, les coopératives céréalières indigènes et les commerçants qui leur sont rattachés sont les seuls habilités dans les circonscriptions territoriales [...] à acheter, à conditionner et à vendre des céréales dures et tendres. Toutefois, la vente ou l'achat de grains, de farine et de semoule auprès des détaillants dans les suq ruraux et urbains en vue de satisfaire la demande quotidienne des besoins familiaux, peut être librement exercée » (dahir du 24 avril 1937, journal officiel n. 1278 bis du 26 avril 1937, p. 567). Cette forme implicite de délégation, en plus de formaliser la distinction entre circuit industriel et circuit « traditionnel », construit ce dernier comme un *prospect*, c'est-à-dire comme un paysage, une perspective, un « état politique défini » (Cosgrove, 2004, *op. cit.*, p. 165, nbp 2) : en délimitant dans les suq céréaliers un « lieu » de marché spécifique, en le représentant et en le définissant comme un territoire d'échange économique ayant sa propre logique, sa propre légitimité et sa propre validité, ses marges ont été délimitées et ses frontières définies.

<sup>503</sup> Expression trouvée dans Hibou et Tozy, 2020, *op. cit.* p. 480, rappelant l'idéologie sansimoniste.

<sup>504</sup> Entre 1929 et 1933, plusieurs équipes de recherche sont envoyées en Californie et en Italie avec pour mission d'étudier la culture des agrumes, pratiquant un véritable « espionnage agricole » (Swearingen, 1987, *op. cit.*, p. 42) afin de trouver de nouvelles stratégies pour faire face à la colonie.

recherche, les agrumes ont été élus comme la « culture riche marocaine » par excellence<sup>505</sup> : les terres jusqu'alors reconnues à « vocation céréalière » devinrent le « berceau de l'agrumiculture marocaine moderne<sup>506</sup> » qui constitua le point d'entrée sur le marché international du tout nouvel Office Chérifien de Contrôle des d'Exportation (OCE)<sup>507</sup>.

Je soutiens que c'est notamment à cette époque qu'on peut faire remonter les origines de la représentation de la stabilité comme irrigation<sup>508</sup>, comme standardisation productive<sup>509</sup> et comme « valeur ajoutée ». Les agrumes sont devenus le symbole d'une agriculture entrepreneuriale visant de nouvelles idées de stabilité, à construire et à diffuser<sup>510</sup>. Au fil du temps, ce symbole a construit la distinction entre des modèles de qualité parallèles. En s'appuyant sur l'histoire de produits « à haute valeur ajoutée » et sur le fait que la recherche génétique locale n'a joué aucun rôle dans cette sélection, j'examine le fait que la qualité industrielle repose sur une définition exogène, adoptée de façon très variable par les agriculteurs. Une partie d'entre eux a accepté les changements proposés<sup>511</sup>, et la diffusion de ces nouvelles cultures a nécessité un investissement important de la métropole, augmentant ultérieurement la dette nationale. Malgré les efforts, à partir de 1937, la situation du Maroc commence à s'aggraver : la croissance démographique et le morcellement consécutif des terres<sup>512</sup>, l'entrée en guerre de la France et une pénurie alimentaire désormais « chronique<sup>513</sup> » ont mis en danger l'ordre public et la légitimité coloniale.

J'achève ce chapitre en reconstruisant la crise des années 1930-40, à cheval de la Seconde Guerre mondiale, et en montrant que c'est en réponse à cette crise que la coexistence bifocale (présente encore aujourd'hui) entre

---

<sup>505</sup> Amphroux, 1933, *op. cit.*, p. 179. Ce choix n'était pas entièrement exempt de contraintes externes : bien que le raisin ou les olives aient également été envisagés à l'époque comme des choix possibles vers lesquels orienter la politique, l'administration était préoccupée par le fait qu'il s'agissait de produits « algériens et tunisiens ». En 1937, les résultats de certaines expérimentations ont finalement reconnu les agrumes comme la « véritable vocation » du pays et ont organisé autour d'eux le *Bureau d'études fruitières et maraîchères*, qui a structuré leur production, leur vente et leur transport (Amphroux, 1933, *op. cit.*).

<sup>506</sup> Gadille, 1956, *op. cit.* p. 154. Avec quelques variations, comme l'ajout de la région du Sous.

<sup>507</sup> En 2021, il a été approuvé de supprimer l'OCE et de confier ses fonctions au Ministère de l'agriculture comme reconnaissance pour la stratégie entrepreneuriale apportée par Akhannouch avec le PMV.

<sup>508</sup> Parallèlement à l'aide financière, un programme d'irrigation très ambitieux a été mis en place en 1938 pour accompagner la reprise du secteur primaire : un million d'hectares devaient être irrigués pour l'an 2000. Avec ce but, même les territoires les plus secs sont entrés sur le marché d'exportation des fruits et légumes.

<sup>509</sup> Les années 1930 sont celles où, globalement, l'idée d'uniformité et de prévisibilité de la qualité se construit et se consolide au niveau mondial et où la présentation des produits (y compris l'emballage) prend de plus en plus importance dans le commerce.

<sup>510</sup> Pour démontrer l'impact à long terme que les choix de ces années ont eu sur le Maroc contemporain, il suffit de noter qu'à la fin des années 1980, le pays était le deuxième exportateur mondial d'oranges ; et aujourd'hui, il est le troisième exportateur de ce produit vers l'Europe, ainsi que le premier exportateur de tomates. L'importance est également visible en termes absolus : il est actuellement treizième pour les oranges, quatrième pour les tomates et autres agrumes (clémentines, mandarines, mandarins), et troisième pour divers fruits et légumes. Ces positions racontent comment les relations commerciales se construisent sur des trajectoires à long terme, basées sur des contingences représentatives qui transforment les approches politiques.

<sup>511</sup> En peu de temps, le nombre d'agriculteurs français pratiquant l'agrumiculture « moderne » a plus que triplé et de nouvelles cultures se sont ajoutées (coton, riz, betterave sucrière et divers types d'arbres fruitiers).

<sup>512</sup> La diffusion des mesures sanitaires a fait tripler la population marocaine pendant le Protectorat, et les lois héréditaires liées à la terre font que chaque enfant hérite une partie des terrains du père. Cela a fait que, de plus en plus, les parcelles acquises au fil des générations étaient morcelées. Ce phénomène a également entraîné une diminution de l'utilisation des terres en jachère et une culture continue des terres, en les appauvrissant progressivement. Voir Joly, F. (1946). « La modernisation rurale au Maroc ». *Annales de Géographie*, vol. 55, n. 299, pp. 210-213 et Swearingen, 1987, *op. cit.*

<sup>513</sup> Joly, 1946, *op. cit.*, p. 212.

soutien à la culture céréalière et simultanément à l'agriculture d'exportation s'est finalement installée. Pour redonner une certaine légitimité au gouvernement français, les programmes de modernisation agricole ont été ouverts aux *fellahs*, non seulement pour sécuriser le contrôle du pays, mais aussi pour répondre aux besoins en céréales de l'armée au front. En 1944, la guerre, la famine, la sécheresse et une épidémie de typhus ont déstabilisé le régime colonial<sup>514</sup> en rendant insuffisante chaque tentative de modération du mécontentement<sup>515</sup>. Pour répondre aux populations qui affluaient en demande et en colère dans les villes, l'administration a fait appel aux céréales et farines importés<sup>516</sup>, en distribuant des denrées alimentaires contingentées et des sacs de farine subventionnés - influençant involontairement les habitudes alimentaires des populations locales<sup>517</sup>.

Dans cette crise, qui a nourri le nationalisme et qui est encore vive dans l'imagination des fonctionnaires travaillant à l'approvisionnement du pays<sup>518</sup>, le concept de stabilité est redevenu intrinsèquement lié à la chaîne céréalière, mais avec une profonde variation : l'administration française a été vue comme responsable des besoins alimentaires, et le manque de nourriture lui a été imputé comme une erreur politique. Stabilité et gouvernement centralisé de l'approvisionnement alimentaire ont donc été connectés. Cette responsabilisation a conduit à la promulgation de plusieurs lois qui, minutieusement, entraient dans la gestion quotidienne de la subsistance de la population. L'OCIB a défini les modalités de fabrication et de vente du pain et de la farine<sup>519</sup>, tissant la collaboration avec les minotiers, collaboration qui se voit jusqu'à aujourd'hui dans la coopération/compétition entre l'ONICL et la FNM (à l'époque OCIB et Association professionnelle de la minoterie<sup>520</sup>). À partir de là et jusqu'au PMV - même si, comme je l'ai montré, cette vision n'a pas totalement

---

<sup>514</sup> Un témoin de l'époque écrivait sur ce sujet : « c'était l'une des années les plus misérables de l'histoire économique du Maroc. [...] Avec ses campagnes en proie à la famine, ses ressources en eau tarées, ses finances publiques rongées par le poids des importations nécessaires, même si elles sont rendues onéreuses par l'affaiblissement du franc, le Maroc frôle la catastrophe » (Joly, 1946, *op. cit.*).

<sup>515</sup> À la fois parce que les propositions faites aux *fellah* de « moderniser » leur production avaient une approche très autoritaire et étaient proposés dans un cadre instable, demandant aux agriculteurs d'investir dans leurs champs à un moment de pauvreté, d'incertitude et de vulnérabilité.

<sup>516</sup> Notamment des États-Unis, qui venaient d'appliquer l'usage du DDT aux cultures et pouvaient ainsi assurer de gros rendements céréaliers à prix bas (Rivet, 2012, *op. cit.*). Certaines relations directes entre les exportateurs de céréales américains et les importateurs marocains remontent à cette période. En fait, non tous les produits passaient par les voies officielles de contingentement payées en francs français (sous le contrôle de Paris pour l'établissement de la zone franc). Au contraire, certaines relations commerciales parallèles étaient établies par le biais de ce que l'on appelait les « importations sans devises », où les dollars étaient échangés de manière informelle contre des francs marocains, permettant ainsi aux commerçants des deux zones de travailler ensemble en dehors du contrôle français.

<sup>517</sup> Un premier changement dans l'idée de la qualité de la farine et du pain peut être trouvé dans cette crise. La distribution des blés français et américains et l'augmentation des importations de ce produit entraînaient en effet une transformation de la consommation. Le blé tendre était aussi promu par des lois qui (comme un *dahir* publié sur le bulletin officiel du 4 novembre 1938 n. 1358) interdisaient la vente de farine de blé dur, obligeant à la couper à 40% avec du blé tendre.

<sup>518</sup> L'un des responsables ultimes de l'approvisionnement en céréales du pays s'est explicitement référé à cette période pour expliquer la place des céréales dans les stratégies du gouvernement et des ménages : « les céréales restent la culture la plus importante pour les petits agriculteurs, car le souvenir de la sécheresse des années 1940 est encore vif. La famine de 1944 a laissé une image indélébile, dans les campagnes marocaines comme dans la classe politique. [...] C'est à partir de ce moment que l'administration française a commencé à distribuer des sacs de farine, et que le royaume a appris que pour avoir une stabilité politique, il faut garantir le pain, et toujours garder un œil sur les céréales » (entretien n. 9).

<sup>519</sup> En 1944, la farine a été classée dans la liste des marchandises « dont la *Délégation des affaires économiques* est chargée » (arrêt ministériel du 24 mars 1944) et quelques années plus tard, son commerce a été réglementé de manière très détaillée, jusqu'à définir des marges de bénéfice admises pour chaque catégorie.

<sup>520</sup> Créé dans le bulletin officiel n. 1265 bis du 25 janvier 1937, complété ultérieurement par celui déterminant la construction de l'OCIC, *dahir* du 24 avril 1937 publié sur le bulletin officiel n. 1278 bis du 26 avril 1937. L'AMP sera

disparu - la céréaliculture sera liée à la stabilité et, bien que coûteuse, ne sera plus abandonnée par les politiques publiques qui, désormais, s'efforceront de combiner céréaliculture et agriculture « à haute valeur ajoutée ».

Je termine finalement l'exploration de cette crise en développant comment, avec la fin de la guerre, le pouvoir colonial s'est trouvé affaibli et instable<sup>521</sup>. Pour relancer le consensus politique et stabiliser la société, l'administration a repris la modernisation transversale qui avait été abandonnée avec le début du conflit et les *fellah* sont redevenus le centre de l'attention politique – cela a été l'âge d'or de la *doctrine du paysannat*.

Malgré ces efforts, la violence des politiques agricoles destinées à faire émerger une agriculture industrielle<sup>522</sup> a exacerbé les problèmes de légitimité coloniale et a contribué à la conquête de l'Indépendance - politique en 1956 ; monétaire en 1959<sup>523</sup>. Les transformations du marché céréalier (au niveau mondial<sup>524</sup>, aussi bien que dans la zone française<sup>525</sup>) ont fait du Maroc un importateur de céréales<sup>526</sup> et le désir de diminuer sa dépendance vis-à-vis du marché international a orienté les politiques agricoles postindépendance vers la céréaliculture industrielle.

J'ai consacré ce chapitre à reconstruire la manière dont la période coloniale a marqué la façon de comprendre la stabilité aujourd'hui, en la liant au « gouvernement des céréales » dans un changement continu de priorités et de symboles. J'avais préalablement montré comment l'apparente unité du discours sur la stabilité rencontrée aujourd'hui est en réalité composite et multiforme, au point de structurer les stratégies gouvernementales sur des logiques éloignées mais complémentaires. Ce chapitre propose une première lecture pour comprendre l'inscription de cette composition dans l'histoire. L'élasticité qui définit aujourd'hui les représentations de la stabilité politique et les choix gouvernementaux qui lui sont liés reposent sur des horizons de possibilités

---

remplacée par la *Fédération Nationale de la Minoterie* (FNM) dans la loi 12-94 promulguée par le dahir 1958 du 22 février 1995.

<sup>521</sup> Pour plus de détails, voir Rivet, 2012, *op. cit.* (notamment le chapitre 8), et Abitol, M. (2014). *Histoire du Maroc*, Parigi: Perrin (chapitres 17 et 18).

<sup>522</sup> « C'est à cette époque que l'on peut réellement commencer à parler d'agriculture industrielle » (Gadille, 1957, *op. cit.*, p. 156). En fait, plusieurs régions ont été au centre d'investissements privés, d'acteurs, entreprises, banques et consortiums (Joly, F. (1946). « La modernisation rurale au Maroc ». *Annales de Géographie*, vol. 55, n. 299, pp. 210-213).

<sup>523</sup> Avec le remplacement de la *Banque d'Etat du Maroc*, créée par l'Acte d'Algerias, par la *Banque Al Maghrib* et la séparation de la valeur du *dirham* naissant du franc français. Samir Saul parle de la période entre l'indépendance politique et monétaire comme d'une « indépendance dans l'interdépendance » (Saul, S. (2016). *Intérêts économiques français et décolonisation de l'Afrique du Nord (1945-1962)*. Genève : Librairie Droz, p. 681). Voir aussi : Bono, 2022, *op. cit.*

<sup>524</sup> Le premier accord mondial sur les céréales date de 1949 et visait à organiser le marché de l'après-guerre ; il a été suivi de plusieurs autres accords qui ont imposé de nouvelles limites au commerce international, en l'organisant autour de nouveaux concepts tels que « sécurité alimentaire » (pour en savoir plus, voir : Conseil international des céréales (1995). *Coopération en matière d'échanges de céréales et de sécurité alimentaire*. Londres). Avec la construction du marché international, la France s'est également tournée vers les concurrents internationaux entrés - principalement par le biais des accords mondiaux sur les céréales - sur le marché des céréales : le Canada, le Mexique et l'Argentine.

<sup>525</sup> Le Maroc a été exclu du pacte que la France a conclu avec l'Algérie et la Tunisie pour l'importation de semoule et blé et est devenu un pays vers lequel la France exportait du blé tendre. Après l'Allemagne, le Maroc était le deuxième pays le plus important en termes de quantité de blé tendre français importé et l'équilibre qui avait autrefois marqué les relations entre la Métropole et son « grenier » s'était renversé.

<sup>526</sup> « Les importations de céréales ont presque quadruplé, passant d'une moyenne annuelle de 5 millions de tonnes [dans les années 1950] à plus de 42 millions de tonnes au milieu des années 1990 (alors que le commerce mondial couvrait un total de 230 millions de tonnes !) » (Mutin, G. (2004). « Le défi de l'explosion démographique et l'accroissement des besoins économiques ». Dans Mutin (dir.) *Les enjeux méditerranéens : l'eau entre guerre et paix*. Paris : L'Harmattan, pp. 10-21, p. 15).

historiquement construits qui guident la reconnaissance des priorités et des dangers<sup>527</sup>, et la signification des symboles.

Bien que je montre qu'il y a une relation entre présent, passé et futur, je n'inscris pas pour autant ce travail de reconstruction historique dans le courant de la *path dependency*<sup>528</sup> : je ne montre pas qu'il y a une nécessité historique qui expliquerait rationnellement les contours actuels des choix politiques, mais je mets l'accent sur leur sous-bassement en termes de représentation et d'imaginaire, sur leur position dans la longue durée et sur les relations qui se structurent entre idées et choix à des époques historiques différentes<sup>529</sup>. Je propose de ce fait de ne pas interpréter l'imbrication des durées comme une relation logique, rationnelle et inéluctable, mais comme un écho, une réverbération des représentations et des priorités qui se répercutent dans le temps et influencent les lectures adoptées à d'autres époques (et aussi, bien que ce ne soit pas le cas analysé dans ce travail, dans d'autres lieux<sup>530</sup>). L'un des intérêts de mon travail, me semble-t-il, est de comprendre comment les représentations ont été construites, en leur redonnant toute la profondeur, la concrétude, la pertinence et le poids qu'elles ont dans la formation des horizons politiques et des motivations individuelles.

C'est dans cet esprit que je change de perspective dans le dernier chapitre. Les étapes historiques qui y seront développées seront cette fois-ci lues à travers le prisme du changement pour saisir le processus par lequel les représentations agissent sur les choix politiques, en faisant jouer les idées du changement et de la stabilité, et pour comprendre opérationnellement comment les différentes temporalités peuvent entrer en relation entre elles.

---

<sup>527</sup> Par exemple, la crise de légitimité des années 1940 aurait été prévisible si l'administration n'avait pas négligé la présence céréalière, auparavant fondamentale, dans les mécanismes du gouvernement. Le rêve californien avait occulté cette représentation, limitant ainsi les politiques préventives. De même aujourd'hui, en Italie et ailleurs, la pandémie, non seulement prévisible, mais prédite et théoriquement endiguée par des dispositions politiques, a pris les gouvernements au dépourvu. Dépeindre cette éventualité comme lointaine, imaginer des pays sûrs, dont les soins de santé étaient de plus en plus confiés à des processus de privatisation - considérés comme porteurs d'efficacité - dans les sociétés aux « économies développées », a diminué le degré d'attention politique envers ces possibilités déstabilisantes, rendant un événement qui aurait pu être plus efficacement contenu s'il avait fait partie de l'horizon de possibilité des dirigeants, une catastrophe.

<sup>528</sup> Courant de la science politique qui reconnaît une forte influence entre la façon dont les choix sont faits dans le passé et la façon dont ils sont poursuivis dans les années à venir. Pour les travaux clés, voir, par exemple : Goldstone, J.A. (1998). Initial Conditions, General Laws, Path Dependence, and Explanation in Historical Sociology. *American Journal of Sociology*, vol. 104, no. 3, pp. 829-45 ; Krasner, S. (1984). Approches de l'État : Conceptions alternatives et dynamiques historiques. *Comparative Politics*, vol.16, pp. 223-46 ; Pierson, P. (2000). Not Just What but When : Timing and Sequencing in Political Processes. *Studies in American Political Development*, vol. 14, no. 1, pp.72-92 ; Thelen, K. (1999). L'institutionnalisme historique en politique comparée. *Annual Review of Political Science*, vol. 2, pp. 369-404 ; Tilly, C. (1991). "Comment (et que) font les historiens ?". Dans D. Easton et C.S. Schelling (eds). *La connaissance divisée*. Londres : Sage.

<sup>529</sup> Pour comment cette lecture peut être reliée aux études sur la path dependency : Kay, A. (2005). « A critique of the use of path dependency in policy studies ». *Public Administration*, vol. 83, n. 3, pp. 553-573 ; Hall, P. A. (1993). « Policy Paradigms, Social Learning, and the State : The Case of Economic Policymaking in Britain ». *Comparative Politics*, vol. 25, n. 3, pp. 275-296 ; Surel, Y. (2000). « The role of cognitive and normative frames in policy-making ». *Journal of European Public Policy*, vol.7, n.4, pp. 495-512 ; Moii, G. (2011). « How participation has become a hegemonic discursive resource : towards an interpretivist research agenda ». *Critical Policy Studies*, vol. 5, n.2, pp.149-168.

<sup>530</sup> Pour la perspective comparatiste développée par Jean François Bayart, voir, par exemple : Leguil Bayart, J. F. (2008). « Comparer par le bas ». *Sociétés politiques comparées*, n. 1, pp.1-25 ; Colloque international Yves Oltramare (2015). « Des empires aux États-nations : religion et citoyenneté en Méditerranée orientale (19<sup>e</sup> -21<sup>e</sup> siècle) ». Actes de la conférence Institut de hautes études internationales et du développement les 7 et 8 décembre 2015 ; Bayart, J. F. (2008). « Comparer en France ». *Politix*, vol. 3, n. 83, p. 205-232.

## Chapitre VIII. Tracer une trajectoire historique. La construction de la chaîne d'approvisionnement céréalière comme outil de changement

Ce dernier chapitre adopte donc la perspective du changement social pour observer l'histoire de la filière céréalière, en la considérant dans son actualité concrète<sup>531</sup>. Je montre comment cette histoire s'accompagne toujours d'idées sous-jacentes de stabilité. Ici, je considère une large période de temps - de la première phase du Protectorat à nos jours - et je me concentre sur l'industrialisation et sur la structuration de la filière céréalière comme lieux de transformation sociale.

### *. La stabilité comme industrialisation. Imbrication d'agriculture et d'industrie*

Dans la première section de ce chapitre je me focalise sur la reconstruction historique de l'agro-industrie, qui devient un outil pour comprendre comment un projet de changement est organisé et consciemment débattu et où, au sein de celui-ci, différentes idées de stabilité peuvent prendre forme.

Je retrace les débats autour du projet d'industrialisation du Maroc qui animent l'administration française juste avant la Première Guerre mondiale. Le pays était en effet conçu à l'époque comme « une nouvelle province industrielle française<sup>532</sup> » où l'agro-industrie aurait pu trouver sa place à la fois pour répondre à l'instabilité européenne qui menaçait la production industrielle européenne et pour lutter contre le chômage dans le Protectorat. L'agro-industrie était considérée comme particulièrement stratégique : elle maintenait le pays dans sa nature « essentiellement agricole<sup>533</sup> » tout en évitant la création d'un prolétariat nationaliste<sup>534</sup>. J'analyse ces débats, et je les utilise comme exemples pour réfléchir sur la façon dont les différentes idées de changement social reposaient sur différentes idées de stabilité portées par les différents groupes d'intérêt qui composaient le Protectorat.

Je me concentre sur l'histoire de l'industrie meunière (première activité industrielle au Maroc<sup>535</sup>) qui répondait aux stratégies de la métropole en raison de son lien avec l'activité agricole et de son faible besoin en main-

---

<sup>531</sup> Se concentrer sur les transformations internes au sein du gouvernement de stabilité amène à considérer le changement non pas de manière abstraite, mais dans le cadre de transformations précises et concrètes. En reprenant les termes foucauldien de *l'Archéologie du savoir* : « plutôt que d'invoquer avec force le changement (comme s'il s'agissait d'un premier principe), plutôt que d'en rechercher les causes (comme s'il n'était jamais qu'un pur et simple effet), [on] cherche à établir ce système de transformations dans lequel consiste le 'changement' ; [on] cherche à élaborer cette notion vide et abstraite pour lui donner le statut analysable de la transformation » (Foucault, 1969/1971, *op. cit.*, p.198).

<sup>532</sup> Saul, 2016, *op. cit.*, p. 33, citant une note d'Henri Mausset sur l'industrialisation coloniale du 01 février 1941.

<sup>533</sup> « Il n'est pas question de transformer systématiquement l'Afrique du Nord en un pays industriel. Elle est, et doit rester, un pays essentiellement agricole. Il s'agit seulement d'installer en Afrique certaines usines, consciemment choisies, et surtout celles qui conditionnent le développement agricole de sa production [...], qui permettent de transformer sur place les produits de la terre [...] et qui permettent de fabriquer certains produits utilisés en Afrique du Nord. [...] Les efforts pour stimuler le développement industriel ne diminuent en rien ceux pour augmenter la production agricole en poursuivant les travaux d'irrigation et l'agriculture de colonisation [...] dont la production doit être orientée vers des cultures vivrières complémentaires à celles de la Métropole » (Saul, 2016, *op. cit.*, p. 30-31, qui cite un rapport colonial du 1941).

<sup>534</sup> Le désir de doter le Maroc d'un tissu industriel s'inscrivait dans un dessein conservateur : « il serait prudent de ne pas attirer un excès de main-d'œuvre marocaine vers le travail industriel ; de laisser la majorité des marocains à leur vie de simplicité et d'aisance agricole, de sérieux et de bonheur rustique. [...] L'industrialisation doit donc veiller à ne pas introduire au Maroc un bouleversement des mœurs, prélude à un déséquilibre moral » (Marseille, J. (1986). « Une approche économique et financière de la décolonisation : l'évolution des bilans des entreprises coloniales (1938-1954) ». In Ageron, C. R. (dir.). *Les chemins de la décolonisation de l'Empire colonial français*. Paris : Editions du CNRS, p. 33, citant le Bulletin de la Chambre de commerce de Casablanca de 1944).

<sup>535</sup> Saul, 2016, *op. cit.*

d'œuvre. Je me penche donc sur la naissance des principaux moulins<sup>536</sup>, comment ils ont pris forme et se sont constitués en organisation professionnelle<sup>537</sup>. Ce faisant, je montre que les discussions sur la qualité et les priorités des moulins aussi bien que sur les choix politiques de soutenir la production nationale ou les céréales importés étaient déjà importantes à cette époque<sup>538</sup> et qu'elles structuraient déjà (et ont continué à le faire) l'arène du « gouvernement des céréales ». Ces débats nous permettent d'observer d'une part, le processus de discussion des idées de changement et, de l'autre, leur sous-bassement implicite sur de multiples représentations de la stabilité.

Je commence par retracer le processus de consolidation de l'interférence publique dans la production de farine. À partir des années 1930, on l'a vu, l'OCIB définissait minutieusement les caractéristiques, les prix, et les modalités de distribution des farines et des céréales inclus dans le circuit industriel. Le bureau, par contre, n'avait aucun contrôle sur le circuit « traditionnel » et jouait son rôle de contrôleur de l'approvisionnement à travers une « stratégie d'abondance » (similaire, en fait, à celle rencontrée aujourd'hui) qui garantissait, grâce au chevauchement de plusieurs canaux de marché, une surproduction de farine. Malgré la forte concurrence interne au marché réalisée par cette stratégie, les certitudes de profit suscitées par l'ingérence publique faisaient de la meunerie marocaine un « secteur stable et en même temps prospère<sup>539</sup> », attirant de plus en plus d'entrepreneurs - ce qui amenait les « vétérans » du secteur à demander sa libéralisation<sup>540</sup>.

Avec le début de la Seconde Guerre mondiale et la crise multiforme qui submergeait le Protectorat, les subventions aux céréales dites « secondaires » (orge, millet, sorgho et maïs) furent supprimées. Néanmoins, l'intérêt pour les industriels d'investir dans l'industrie minotière marocaine ne s'altéra pas. En 1948, l'OCIB changea de nom et devint l'OCIC (Office Chérifien Interprofessionnel des Céréales<sup>541</sup>), dont le contrôle couvrait d'ormais le marché industriel de tous les céréales, leurs prix dans les circuits nationaux et les

---

<sup>536</sup> Je retrace une partie de l'histoire de la *Société des Moulins du Maghreb* (SMM), des *Moulins du Littoral*, du *Moulin David Baruk*, ou des *Moulins Idrissia* en montrant différentes trajectoires de construction de l'industrie meunière.

<sup>537</sup> Comme l'*Association professionnelle de la Minoterie* (APM) (bulletin officiel du 25 janvier 1937 n. 1265 bis ; remplacée par la *Fédération Nationale de la Minoterie* (FNM) dans la loi 12-94), qui regroupait les membres du jeune « marché industriel » et commençait à définir les limites de leur subordination aux « intérêts nationaux ». Il est intéressant de noter que la formalisation définitive de cette association a été inscrite dans la même loi qui a donné naissance à l'OCIB, démontrant ainsi le lien étroit entre les deux institutions.

<sup>538</sup> Les importations, qui étaient définitivement subordonnées au contrôle de l'OCIB, avaient lieu pour deux raisons principales : d'une part, parce que dans certains cas, étant donné le contrôle politique sur le prix de la production nationale, il arrivait que le blé étranger était moins cher ; d'autre part, parce que la qualité meunière du blé étranger était considérée comme meilleure par les industriels. Cette pratique a cependant mis les producteurs locaux, européens et non européens, en grande difficulté : « nous les accusons de réduire les achats nationaux et de participer à la spéculation sur le coût du blé, d'être complices avec les intermédiaires spéculatifs impliqués dans le commerce du blé. [...] Ils achètent à l'étranger des blés dits 'forts', dont le poids spécifique est plus élevé que le nôtre, ce qui leur permet, une fois écrasés, d'avoir un avantage majeur en les mélangeant à la farine à corriger. Ils ont créé une légende autour de cette question. Ils importent ces grains 'forts', semble-t-il, pour améliorer la qualité de nos blés et, par conséquent, de notre pain qui, selon eux, a besoin de cette incorporation pour rester nutritif et bon » (de Pesquidoux, J. (1934). « La crise du blé ». *Revue des Deux Mondes*, vol. 20, n. 4, pp. 904-917).

<sup>539</sup> *Ibid.*, p. 273.

<sup>540</sup> Je retrace ici les débats autour de la question de la libéralisation, fortement soutenue par quelques industriels, qui voulait profiter au maximum des capacités de mouture de ses usines et désirait se positionner dans un marché moins contrôlé.

<sup>541</sup> Par le dahir du 01 juin 1948 publié au bulletin officiel n. 1866 du 20 juillet 1948.

subventions destinées à garantir ce prix auprès des commerçants de produits moulus ou bruts<sup>542</sup>. Cette période a fait de l'OCIC un office très influent dans l'organisation du marché céréalier et dans la gestion des industriels nationaux. La situation n'a pas vraiment changé avec l'Indépendance : bien que les milieux d'affaires installés au Maroc aient été inquiets, la filière céréalière n'a pas connu de grands bouleversements<sup>543</sup> : la « force profonde » de la planification indicative<sup>544</sup> a continué à répondre à « l'obsession nutritive<sup>545</sup> » que le Maroc indépendant avait hérité de l'époque coloniale. Je retrace l'extension progressive sur le territoire de l'action de l'OCIC en suivant l'affirmation de la présence de l'État marocain, notamment grâce à ces traces bureaucratiques<sup>546</sup>. Cela m'amène à réfléchir sur le processus concret d'inscription de l'État dans la société. Ce faisant, je suggère que suivre ce type de domination bureaucratique permet de saisir la décolonisation comme un processus diffus, qui prend forme et sens dans le temps et dans des nuances, et non comme un moment ponctuel où tout change brusquement<sup>547</sup>.

En analysant la première période de l'Indépendance, je peux me concentrer sur la manière dont l'histoire coloniale a été comprise par l'administration marocaine, orientant les politiques de stabilité et les projets de changement. En focalisant donc l'attention sur la dimension relationnelle qui lie les différentes temporalités, je montre que l'administration marocaine a rapidement revalorisé les céréales dans les politiques agricoles, en en faisant d'abord une priorité, puis un complément aux cultures d'exportation. Je retrace les premières politiques céréalières et je les connecte au projets économiques plus généraux orientés vers le secteur agricole<sup>548</sup>. Dans les premiers années d'Indépendance, le Maroc a proposé des politiques agricoles très

---

<sup>542</sup> Il a défini les prix des différents types de farine et des différents types de pain, en accordant des « primes de stockage » aux différents acteurs de la chaîne - en particulier une « prime de mouture » pour garantir le prix du blé aux producteurs, et une « prime à la panification » pour soutenir les consommateurs. Pour voir comment les prix du pain étaient définis, voir par exemple le bulletin officiel n. 1915 du 8 juillet 1949.

<sup>543</sup> Avec l'Indépendance ce qui s'est principalement passé c'est le rentré des nouveaux industriels nationaux dans le secteur meunier ce qui a élargi au marocains aussi l'accès aux subventions. La « marocanisation » des années 1970 a enfin stabilisé cette industrie sur le milieu entrepreneuriale nationale.

<sup>544</sup> Je fais référence au concept de « force profonde » développé dans l'introduction de l'ouvrage *Les chemins de la décolonisation de l'Empire colonial français* utilisé pour lire les changements politiques de l'Indépendance à la lumière de l'histoire coloniale et de certaines trajectoires propres de cette période (Ageron, C. A. (1986). *Les chemins de la décolonisation de l'Empire colonial français* Paris : Editions du CNRS).

<sup>545</sup> Le Coz, 1988, *op. cit.*, p. 29.

<sup>546</sup> En 1958, les fonctions de l'OCIC et du AMP ont été formellement reconnues dans les territoires de l'ancienne colonisation espagnole rentrés dans le nouveau Etat. Si le Sahara occidental est restée juste au 1975 - avec la Marche Vert - (sur ce sujet voir par exemple : Rollinde, M. (2003). « La marche verte : un nationalisme royal aux couleurs de l'islam ». *Le mouvement social*, vol. 1, n. 202, pp. 133-15 ; Rivet, 2012, *op. cit.* ; Hibou e Tozy, 2020, *op. cit.* ; Laroui, A. (2005). *Le Maroc et Hassan II. Un témoignage*. Québec et Casablanca : Les Presses Inter Universitaires et Centre culturel arabe) sous contrôle espagnol ; le nord du pays (une partie nommée le Rif depuis la chaîne montagneuse qui la compose) était rentrée dans le pays mais exprimait aussi une tension politique forte. Le 1958 est l'une des années les plus violentes de la période qui a suivi l'Indépendance. C'est notamment l'année où l'armée marocaine est entrée officiellement dans la région du Rif pour mettre un terme définitif - par une guerre civile qui a fait des milliers de morts - aux protestations qui s'étaient répandues sur le territoire. En 1960, la même année de l'entrée des troupes armées marocaines dans la ville, ces bureaux sont arrivés à Tanger.

<sup>547</sup> Réflexion inspirée de l'entretien n. 93 avec un politologue spécialiste du Maroc. Sur la nature processuelle des phénomènes historiques, et spécifiquement de l'indépendance du Maroc : Bono, 2022, *op. cit.*

<sup>548</sup> L'accent est passé d'une orientation initiale focalisée sur les céréales dans les zones non irriguées (l'*Opération Labour* stimulant l'utilisation de machines agricoles, d'engrais et de semences certifiées dans ces zones), à des politiques visant différents produits dans lesquels les céréales jouent un rôle mineur. Après l'*Opération Labour*, les politiques dédiées exclusivement aux céréales sont peu nombreuses et éphémères – l'*Opération Engrais* (1965-1966), ou les contrats de culture (1969) - et sont surtout en soutien de la diffusion des agro technologies, notamment des semences certifiées. Avec

volontaristes<sup>549</sup>, dans la continuité des choix coloniaux<sup>550</sup>. Cela a eu un impact direct sur les cultures : l'orge (exclue des subventions agricoles) a drastiquement diminué au profit du blé tendre et du blé dur. Je montre aussi que, malgré le désir de proposer une réforme agraire<sup>551</sup>, l'État naissant a utilisé les politiques fiscales comme point d'accès pour consacrer son alliance avec le monde rural<sup>552</sup>. Ces politiques expriment deux finalités : d'une part, le désir de contourner la question foncière et faire du projet du « *fellah* défenseur du trône » une véritable stratégie politique ; de l'autre, le choix d'augmenter la production agricole destinée avant tout à l'export.

Je retrace la construction progressive de la dépendance structurelle aux importations céréalières en montrant que celle-ci est sans aucun doute une conséquence des politiques agricoles adoptées<sup>553</sup>, mais qu'elle résulte

---

le 1965 et l'entrée dans l'ère des *politiques des barrages*, le distance entre agriculture céréalière irriguée et non irriguée, et plus généralement entre l'agriculture céréalière et l'agriculture d'exportation, a fortement grandie.

<sup>549</sup> Il faut signaler que, néanmoins les fortes interventions étatiques, les politiques agricoles marocaines n'étaient pas exclusivement financées par le secteur public : les bénéficiaires privés ont toujours participé aux dépenses. Cette formule hybride se combinait à un progressif renforcement de l'interventionnisme étatique, qui a vu pendant la première phase de l'Indépendance le nombre d'entreprises publiques augmenter et les monopoles d'État sur les principales ressources du pays (déjà établis pendant la colonisation) confirmés. Les exportations agricoles, comme d'autres produits économiquement importants (tels que les phosphates) ou politiquement stratégiques (tels que la gestion de l'eau ou de l'électricité), étaient également contrôlées par l'État. L'OCE a été réorganisé en 1965 et a assumé le monopole direct de la commercialisation des produits d'exportation (principalement agrumes, fruits et légumes frais, produits artisanaux, produits de la pêche et de la conserverie, et jus de fruits et de légumes). Le PMV s'insère dans la ligne de ce type d'« interventionnisme du marché » et est la politique agricole la plus subventionnée de l'histoire du pays.

<sup>550</sup> Les choix de l'Indépendance ont maintenu au cœur des politiques agricoles les régions au centre de l'intérêt français. Sur les céréales, suivant l'exemple précédent et l'intensifiant, l'État s'est concentré sur les provinces de Fès et de Meknès, considérées à l'époque coloniale le « grenier » du pays et qui, au moment de l'Indépendance, conservaient plus de 85% de la superficie agricole consacrée aux céréales. Je montre comment la dimension représentative des territoires se construit sur des choix politiques historiquement construits et des représentations auto-réalisées.

<sup>551</sup> Au moment de l'Indépendance, la redistribution des terres n'a pas eu lieu, pour des raisons nationales et internationales : d'une part, ils ne voulaient pas mettre en péril les accords conclus avec la France, craignant une fuite des capitaux ; d'autre part, la bourgeoisie d'affaires avait soutenu la lutte pour l'Indépendance et n'aurait jamais admis une réforme de la propriété foncière car elle était directement impliquée dans la production d'agrumes et de primeurs. Ayant abandonné la possibilité d'imaginer une politique foncière qui transformerait cet équilibre, l'attention du secteur public s'est portée sur les politiques agricoles, en particulier sur la diffusion des cultures « à haute valeur ajoutée » identifiées lors de la dernière phase coloniale.

<sup>552</sup> Je retrace comment la politique fiscale a été un instrument politique important dans le secteur agricole marocain. En fait, le poids de l'agriculture dans la fiscalité nationale a diminué tout au long de la période d'indépendance. En 1961, le *tertib* a été supprimé et un nouvel impôt a été adopté. Je montre comment, en pratique, cette réforme a signifié l'exonération fiscale presque complète du secteur agricole. En 1984, une décision royale a exempté « jusqu'au 31 décembre 2000 tous les impôts directs sur les revenus agricoles qui sont maintenant soumis à l'impôt » et, à la fin de 1992, cette exemption a été reportée à 2020. Dans les années '80, les produits agro- technologiques et les machines agricoles et d'irrigation étaient exonérés de la TVA, de même que les produits frais ou transformés destinés à l'exportation. Sur la défiscalisation en tant qu'instrument de gouvernement, voir le dossier Owen, O. (2018a). *Gouverner par la fiscalité*. Dans *Politiques africaines*, vol. 3, n. 151, où il est montré comment les stratégies fiscales sont des façons de faire de la politique et de comprendre le formel et l'informel, et de les intégrer dans les mécanismes du gouvernement. Sur les taxes agricoles en tant qu'instrument de gouvernement : Owen, O. (2018b). « Dans les règles : fiscalité, confiance et considération dans les campagnes agricoles du Nigeria ». *Politiques africaines*, vol. 3, n. 151, p. 105-132 ; Boogard, V. (2018). « Genre et systèmes formels et informels de finances publiques locales en Sierra Leone ». *Politiques africaines*, vol. 3, n. 151, p. 61-89 ; Mizez, J. C. et Cirolia, L. R. (2018). « Contournements. Fiscalité et exceptions informelles dans les villes de M'Bour et de Kisumu ». *Politiques africaines*, vol. 3, n. 151, pp. 17-37.

<sup>553</sup> Les politiques agricoles des années 1960 ont gravement détérioré la capacité du pays à être autosuffisant en céréales : alors qu'en 1960, la production nationale couvrait environ 81% des besoins de la population, au début des années 1970, ce pourcentage couvrait moins de 60% de la consommation totale. Les importations de céréales sont ainsi passées de 19% en moyenne pendant les années 1960 à plus de 40 % à partir de 1970. Cette tendance, comme nous le savons, continuera à augmenter jusqu'à aujourd'hui. C'est donc à cette période que se construit le caractère « structurel » des importations de céréales.

aussi du contexte économique international combiné aux besoins nationaux. La période de la première Indépendance nous offre un point de vue particulier pour observer les politiques d'importation. Jusque dans les années 1970, le Maroc exportait occasionnellement de l'orge et importait de plus en plus de blé tendre. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les exportations - qui étaient subventionnées<sup>554</sup> - constituaient un vrai trou noir pour les finances publiques, tandis que les importations - qui s'inscrivaient dans le cadre d'une diplomatie alimentaire consolidée<sup>555</sup> - étaient, au contraire, un moyen de remplir les caisses de l'État<sup>556</sup>. Grâce à ces revenus, l'OCIC a soutenu non seulement la production nationale des trois céréales d'automne, mais aussi le processus d'industrialisation d'une partie des moulins « artisanaux », en élaborant des formules hybrides pour amener les acteurs du circuit « traditionnel » à agir aussi dans le circuit industriel<sup>557</sup>.

Cette structure s'est effondrée lorsqu'avec la crise de 1973 le prix des céréales sur le marché international a explosé. Ce changement a fait accroître le contrôle de l'administration sur les produits céréaliers<sup>558</sup> et, si auparavant la rente des importations soutenait la production nationale, à partir de ce moment les deux sont devenus dépendants d'un soutien public<sup>559</sup>. Je suis donc le processus de « nationalisation silencieuse<sup>560</sup> » qui a accompagné cette époque : une augmentation de la présence publique dans l'économie<sup>561</sup> mais sans que l'État soit directement impliqué dans la production ou dans le commerce. Le symbole de cette transformation a été

---

<sup>554</sup> Les coopératives bénéficiaient d'une prime de stockage, et le prix national était subventionné pour la différence entre le prix auquel il était acheté au niveau international (le prix du marché) et celui fixé par l'OCIC. Cet effort n'est pas exceptionnel : le blé tendre et le blé dur étaient également subventionnés et leur marché était beaucoup plus contrôlé que celui de l'orge. Cette dernière céréale, cependant, était la seule à être encore exportée et pour garantir le prix du marché international les dépenses publiques étaient très fortes.

<sup>555</sup> La coopération internationale autour de l'alimentation et notamment des céréales était en phase de construction et la diplomatie alimentaire se développait rapidement pendant la Guerre Froide. Dans cette phase on a construit les institutions et les équilibres productifs encore centraux dans le marché des céréales. « L'abondance de nourriture et de fibres est un formidable outil pour la démocratie américaine dans la lutte mondiale pour la paix et la liberté. Un outil qui doit être utilisé avec audace et compassion [...]. Une percée dans la conquête de la faim pourrait être plus pertinente dans la guerre froide que la conquête de l'espace. [...] Le pain, et non les armes, peut facilement décider de l'avenir de l'humanité » (Abis, 2015b, *op. cit.* p. 207. Sur la géopolitique du blé, voir : Abis, 2015a, *op. cit.* ; Brown, L. R. (2012). *Planète pleine, assiettes vides : la nouvelle géopolitique de la pénurie alimentaire*. New York : Norton & Company ; Kupchan, C. (2003). *The End of the American Era : U.S. Foreign Policy and the Geopolitics of the Twenty-first Century*. New York : Vintage Editors). Cette phrase est une déclaration du 38<sup>e</sup> vice-président des États-Unis, Hubert Humphrey, en 1958, dans un discours prononcé devant le Sénat américain.

<sup>556</sup> Les importations étaient méticuleusement coordonnées par l'OCIC qui, profitant des prix très bas sur le marché international, pouvait tirer profit d'une taxe à l'importation (utilisée pour subventionner la production nationale) et vendre les céréales à un prix inférieur à celui pratiqué dans le pays. L'argent gagné allait directement dans les caisses de l'OCIC, qui augmentait progressivement ses actifs (au point de devenir, à un moment donné, le principal actionnaire de la *Banque Marocaine du Commerce Extérieur*).

<sup>557</sup> Je montre comment l'OCIC a créé la forme hybride des moulins « semi-industriels » et comment, par le biais de subventions et de supports institutionnels, la dualité de la filière s'est de plus en plus complexifiée.

<sup>558</sup> L'État, pour mieux contrôler le marché, a établi que juste quatre types de farine pouvaient être utilisés par les moulins et les fours industriels : la *farine nationale du blé tendre* (correspondant à notre farine de type 2), la *farine de luxe* (farine 00) et deux types de semoule de blé dur.

<sup>559</sup> Avec l'institution des « primes de compensation » pour les importateurs. Un témoin privilégié qui travaillait à l'OCIC de l'époque m'a expliqué : « il n'étaient plus les importateurs qui financent l'OCIC, mais l'ONICL à financer les moulins pour maintenir le prix de leur farine bas. Comme l'industrie meunier du blé tendre était encore en cours d'organisation, nous avons pu nous insérer activement dans ce processus, en façonnant le circuit industriel en fonction des besoins du secteur public » (n. 35).

<sup>560</sup> Stefanelli, E. (2017). *La Costituzione economica del Marocco: tra commitment liberista e settore pubblico dell'economia*. Tesi di dottorato in Scienze giuridiche all'Università degli Studi di Siena.

<sup>561</sup> De telle sorte que des 80 qui étaient les entreprises publiques en 1960 (avec toutefois moins de 50% des actions), elles sont devenues 688 en 1985 (Stefanelli, 2017, *op. cit.*).

le passage de l'OCIC à l'ONICL (Office Nationale Interprofessionnel des céréales et des légumineuses<sup>562</sup>), suivi par l'effort public de produire un profond changement dans la structure productive du pays, pour conduire les moulins « artisanaux » dans le circuit industriel. Afin de simplifier le contrôle dans une structure de production standardisée<sup>563</sup>, la priorité pour le secteur public a été d'industrialiser la production de farine et de céréales. Ce projet a fortement contribué à changer la conception que les institutions publiques se faisaient de la « qualité », en la liant définitivement aux critères industriels.

. *La stabilité comme résultat du changement. Le blé tendre : la céréale pour le « nouveau » Maroc*

Dans la deuxième section du chapitre j'analyse les transformations internes à la symbologie du blé. Je montre comment l'augmentation des importations de ce produit a produit un changement dans la façon dont la stabilité était comprise : elle est passée d'une caractéristique propre de la production interne, solide et presque intrinsèque à la structure économique rurale à une question déléguée au marché international, à gérer à travers le soutien au commerce.

Après avoir dressé un tableau de la manière dont le marché, la diplomatie et la coopération internationale autour des céréales ont pris forme au niveau international, j'analyse comment la crise de la dette des années 1980 a modifié les priorités politiques avec des conséquences pour le « gouvernement de la stabilité ». Les diverses subventions étatiques destinées à soutenir le prix des « produits stratégiques » - considérés fonctionnels à la stabilité politique - ont progressivement accru la dette extérieure<sup>564</sup>. En 1983 le Maroc a dû adhérer aux PAS promus par les institutions de Bretton Woods<sup>565</sup>. J'explique que ce passage a eu aussi des conséquences sur la perception des subventions : longtemps considérées comme un soutien à la stabilité, elles

---

<sup>562</sup> Par le dahir du 24 septembre 1973 publié au bulletin officiel n. 3183 du 31 octobre 1973.

<sup>563</sup> J'analyse le rôle, la naissance et les transformations des centres de formation au sein de l'industrie céréalière qui ont été créés à cette époque précisément pour diffuser une plus grande homogénéisation de la production (par exemple l'*Institut de Formation de l'Industrie Meunière*, à l'*Ecole de boulangerie*, au *Centre technique des pâtes alimentaires et couscous*, et au *Centre des Etudes et Recherches en Industrie des Céréales*). Ces organismes existent encore aujourd'hui et, s'ils sont nés en tant qu'institutions publiques, sont aujourd'hui en étroite relation avec la FNM.

<sup>564</sup> Concernant le domaine qui nous intéresse, un responsable ONICL de l'époque a dit : « nous étions confrontés à un énorme problème : le montant des subventions à distribuer augmentait d'année en année, à la fois parce que le prix international du blé augmentait, et parce que la quantité de farine vendue s'amplifiait au grandir de la population. L'annexion des provinces du Sud a encore accru le poids des subventions. Alors qu'auparavant, la politique d'approvisionnement du pays en pain et en farine à bon marché était non seulement peu coûteuse, mais aussi rentable, elle était devenue une charge sur les finances publiques. Les réserves économiques que l'OCIC avait constituées au fil des ans commençaient à s'épuiser, sous le poids des subventions pour les trois céréales. Certes, les réserves économiques avaient été constituées précisément pour faire face à des périodes comme celle-ci, mais l'ONICL se trouvait de plus en plus en difficulté » (entretien n. 35). Ce processus a été également illustré dans Jouve, A.M., Kheffache, Y. et Belghazi, S. (1995). « La filière des céréales dans les pays du Maghreb : constante des enjeux, évolution des politiques ». *Options Méditerranéennes*, vol. 14, pp. 169-192). Sur un plan plus général, l'effondrement du prix des phosphates en 1974, le coût de la guerre du Sahara (dont le Maroc a revendiqué la souveraineté avec la Marche verte de 1975), des années de sécheresse continue, la hausse du coût de l'énergie et les énormes dépenses dues aux politiques agricoles et industrielles du début de l'indépendance ont conduit le Maroc à solliciter des prêts internationaux. La dette extérieure en 1982 représentait environ 85 % du PIB (Stefanelli, 2017, *op. cit.*).

<sup>565</sup> Comme conséquence, le pays a diminué les investissements publics directs dans certains secteurs, a libéralisé le commerce international en renonçant à diverses mesures protectionnistes adoptées précédemment, et a proposé une politique inflationniste en essayant d'augmenter les réserves de devises et les exportations.

sont devenues au cours de cette période de plus en plus « les bêtes noires des pays en développement<sup>566</sup> ». Malgré la prégnance de cette conception, je montre aussi comment, dans ces années de réduction des dépenses publiques, l'État a adopté plusieurs stratégies pour donner l'impression de retirer le soutien à certains produits tout en continuant à intervenir sur leurs prix<sup>567</sup>.

Malgré l'intervention continue du secteur public, le prix du pain a légèrement augmenté. Cette augmentation a été identifiée comme la cause principale de nombreuses protestations qui ont impliqué plus de 50 villes du pays entre 1981 et 1990<sup>568</sup> : appelées « émeutes du pain », elles sont souvent présentées comme des agitations « spontanées<sup>569</sup> », animées par une rage aveugle et non organisée. Je soutiens, pourtant, que cette vision dépolitise ces soulèvements : nous étions alors dans les « années de plomb » et ces manifestations avaient en effet une profonde portée sociale et une organisation forte et articulée<sup>570</sup>. En les qualifiant d'« émeutes du pain » une vision sous-jacente de la stabilité se révèle : le mécontentement semble exclusivement conçu comme une « question alimentaire », en adoptant une représentation « hydraulique » (selon laquelle elle augmente suite à l'augmentation du prix du pain, et diminue lorsque ce dernier baisse). Cette lecture délégitime les visions du changement portées par ces mouvements, et donne une nouvelle signification aux instances politiques et aux équilibres de pouvoir<sup>571</sup>.

---

<sup>566</sup> Entretien n. 21 à un employé de la US Wheat Association. Les subventions, en fait, ont commencé à être pointées comme le principal problème à la transparence des dépenses publiques. De nombreuses études ont commencé à dénoncer leur fraude interne et à critiquer leur universalité, en identifiant les intermédiaires comme les véritables bénéficiaires de ces politiques et en soulignant que ce système profite surtout aux citoyens les plus riches. Voir par exemple : Ministère des Affaires Économiques et Sociales (1993). *Étude sur les sources de vulnérabilité et les filets de sécurité pour les populations défavorisées – La Caisse de compensation*. Rabat; Soudi, K. (2010). *Équité sociale au Maroc: Cas de la compensation et de la taxe sur la valeur ajoutée*. Rabat: Haut Commissariat au Plan; Hamimaz, R. (1995). « État et stratégies de fraudes au Maroc : l'exemple de la meunerie industrielle ». *Revue Tiers Monde*, vol. 144, pp. 877-895.

<sup>567</sup> Un premier exemple est celui des semences certifiées, pour lesquelles l'État a maintenu les subventions sur les céréales et la betterave à sucre, les « gelant » symboliquement entre 1986 et 1988. Un exemple le très intéressant, aussi, est celui des engrais. Officiellement libéralisés en 1989, leurs prix ont été maintenus à un niveau bas grâce à l'intervention directe de l'OCP, qui avait créé un produit spécifique pour le contexte marocain distribué à des prix bas. « Si l'État ne pouvait plus soutenir le prix des engrais, alors l'OCP aurait fait un prix inférieur celui du marché », a déclaré un employé de l'OCP interrogé pendant ma recherche de mémoire (entretien n. 95).

<sup>568</sup> Selon les estimations officielles, plus de 114 personnes ont été tuées pendant la répression par l'armée de la seule manifestation du 17 janvier 1984, et plusieurs autres ont été arrêtées et torturées. Ces révoltes sont rappelées pour leur violence et leur diffusion sur presque tout le pays.

<sup>569</sup> Rachik, 1994, *op. cit.* p. 226.

<sup>570</sup> Retrouvables dans des témoignages telle que celle de Saeed Al-Omrani (*Témoignage: ainsi j'ai vécu la révolte du 1984 à Al Hoceima*. <https://www.nadorcity.com.html>. Visitato il 03/12/2021) ou celle lisible sur Le Saout, D. et Rollinde, M. (1999). *Émeutes et mouvements sociaux au Maghreb*. Paris : Karthala, notamment pp. 193-201. La complexité et l'organisation de ces mouvements, en outre, est aussi trouvable dans: Clément, J. F. (1992). « Les révoltes urbaines ». In Santucci, J. C. (dir.) *Le Maroc actuel. Une modernisation au miroir de la tradition?* Aix en Provence/ Marseille: CNRS.

<sup>571</sup> Je montre comment cette lecture se reflète également dans la définition des alliances politiques. En m'expliquant pourquoi l'ONICL ne travaille qu'avec l'un des deux syndicats de boulangers, un employé de l'ONICL m'a dit : « nous ne voulons pas que des émeutes comme celles des années 1980 se reproduisent. Nous préférons travailler avec le premier syndicat car, en 2008, il nous a aidés à sortir de la crise économique en maintenant le prix du pain à un niveau bas, même si la farine coûtait plus cher aux boulangeries, évitant ainsi une explosion de troubles sociaux » (n. 29). La responsabilité « de catégorie » que les boulangeries ont assumée face à la hausse des prix de la farine, en fait des partenaires silencieux du « gouvernement des céréales ». L'augmentation du coût de la farine s'est répercutée directement sur les boulangeries, car peu à peu leur relation directe avec l'ONICL s'est perdue. Si, auparavant, les boulangeries industrielles répondaient également aux directives des directeurs de l'Office et étaient protégées par une « prime de panification », au cours des années 1990, cette relation s'est affaiblie et, aujourd'hui, elles sont directement moins protégées et mais aussi moins contrôlées. Cette catégorie, comme les importateurs, a fait preuve d'un « agir en entente » fortement internalisé : malgré le fait qu'elle ne soit pas directement impliquée dans le « gouvernement des céréales », elles ont quand même recouvert

Au cours des années 1980, les principaux pays producteurs de blé tendre ont augmenté leur offre entraînant une baisse des prix. Pour répondre à la crise politique interne, le Maroc s'est donc facilement appuyé sur le commerce international, en construisant un solide réseau d'importation et en investissant sur le marché étranger pour repenser la structure de son approvisionnement<sup>572</sup>. Les acteurs privés ont gagné de l'espace dans le « gouvernement des céréales »<sup>573</sup> et le blé tendre est progressivement devenu un symbole politique de stabilité dans un pays menacé par les politiques économiques et les changements démographiques.

Le blé tendre a été reconnu comme particulièrement stratégique : avec un marché structuré surtout dans le circuit industriel, le contrôle de son économie était plus simple pour l'administration, et le développement de sa production pouvait être orienté vers les nécessités industrielles. Ce désir s'est en effet incarné dans des politiques de promotion agricole décisives pour diffuser la culture du blé tendre industriel : au lieu de transformer les marchés de l'orge et du blé dur, trop enracinés et complexes, le blé tendre pouvait garantir au pays l'accès à une production industrielle massive et à faible coût, rééquilibrant (au moins en partie) le déséquilibre en faveur des producteurs étrangers<sup>574</sup>. Les efforts politiques ont eu du succès : ils ont fait du blé tendre la céréale la plus cultivée<sup>575</sup>, en structurant certains des instruments politiques encore utilisés aujourd'hui pour intervenir dans l'agriculture<sup>576</sup>, et ils ont diffusé certaines variétés encore répandues

---

un rôle politique en stabilisant le prix du pain. Avec « agir en entente » je fais référence à un concept webérien, « une forme d'agir en communauté' et non d'agir en société' : le comportement des individus est lié à la compréhension que les autres individus manifestent (même tacitement) sur son contenu » (Weber, 1922/2003, *op. cit.*, p. 219). « L'entente n'est qu'une 'conformation' à ce que c'est habituel parce que c'est habituel » (*ibid.*, p. 237).

<sup>572</sup> « Dans les années 1980, les États-Unis et la France, profitant également du fait que nombreux pays en développement croulaient sous les dettes, avaient mis en place une stratégie de vente pour consolider leur rôle dans la diplomatie alimentaire. Ils ont proposé leur blé tendre à crédit, avec des formules concurrentes extrêmement avantageuses. Ils nous ont offert un crédit allant jusqu'à sept ans ! Nos enfants auraient payé pour le pain qu'on mangeait ! Je me souviens d'un ancien président de l'ONICL avec lequel j'ai travaillé, qui disait : 'Comment ne pas accepter un crédit qui nous dit de manger aujourd'hui et de payer dans sept ans ?' [...] Ces crédits ont permis de mettre très facilement à disposition du blé tendre dans tout le pays et ont stimulé un changement des habitudes de consommation. C'est à cette époque que les grandes structures d'importation ont été construites et c'est à ce stade que les petits importateurs se sont transformés en grands entrepreneurs et que toute la structure de l'importation de céréales s'est solidifiée, s'est développée et est devenue de plus en plus importante » (entretien n. 35 avec un responsable de l'ONICL).

<sup>573</sup> La FNM rappelle cette période de la manière suivante : « l'attention des années 1960 et 1970, qui se traduisait dans un encadrement administratif du secteur en place depuis les années 1930, s'est lentement affaiblie à partir des années 1980, en laissant une plus grande marge de manœuvre aux opérateurs pour prendre en charge leur activité et leur secteur de manière autonome » (FNM, 2021, *op. cit.*, p. 8).

<sup>574</sup> Le *Plan céréalier* (Lazarev, 2012, *op. cit.*, p. 113) s'est concrétisé dans les *Opérations Touiza* (1981-1984), *Intégrée* (1981), *Intensification du Blé Tendre* (1985-1986) et *Solidarité* (1995). En 1985, la volonté d'atteindre un million d'hectares ensemencés en blé tendre en dix ans a été déclarée, et d'autres mesures ont été mises en œuvre pour soutenir sa diffusion : l'augmentation du prix de référence de cette céréale, la diminution du coût de ses semences certifiées, la création de crédits subventionnés pour les agriculteurs qui le substituent au blé dur ou à l'orge, et la diffusion des techniques d'irrigation même sur les terres cultivées avec cette culture privilégiée.

<sup>575</sup> L'orge a connu un déclin significatif, passant d'un peu plus de 50% de la production céréalière totale en 1980 au 31% en 2004. Le blé dur et le maïs ont également diminué (en baissant respectivement de 7 points de pourcentage et les 4 points de pourcentage au cours de cette période). En revanche, le blé tendre a enregistré une augmentation de sa production de 11% en 1980 à 42% en 2004 (Aït El Mekki, M. (2006). « Les politiques céréalières au Maroc ». *Les notes d'analyse du CIHEAM*, vol.7, pp. 1-23). Le blé tendre était planté sur 859 000 hectares en 1980 (HCP (2003). *Evolution du secteur agricole et perspectives de développement rural*. Rabat) ; lorsque en 1990, elle couvrait déjà un peu moins de 2 millions d'hectares (ONCIL. *Statistiques*. <https://www.onicl.org.ma/portail/situation-du-marché/statistiques>. Visité le 28/09/2021).

<sup>576</sup> C'est ici (en 1986) qu'a été créé le *Fonds de Développement Agricole* (FDA) - qui distribue encore aujourd'hui les aides du PMV. En ligne avec l'« interventionnisme de marché », le FDA a été immédiatement doté d'une autonomie financière afin de pouvoir bénéficier d'investissements privés directs. En outre, dans l'esprit de l'époque, le fonds était organisé de

aujourd'hui<sup>577</sup>, reflétant un changement dans l'idée même de qualité aux différents stades de la filière, en ville aussi bien qu'à la campagne<sup>578</sup>. À côté d'un marché « traditionnel » qui a conservé sa pertinence (même si le blé tendre y était de plus en plus important<sup>579</sup>), le circuit industriel promu par la politique a progressivement gagné en centralité.

C'est à cette époque que se structure le symbolisme rencontré dans le PMV autour des céréales et que prend force l'adoption implicite de l'idée de qualité industrielle, naturalisée dans des choix politiques<sup>580</sup> et donnant lieu à une convergence de visions entre acteurs du secteur public et privé. Je réfléchis sur la manière dont les croyances et les perceptions liées à la qualité orientent le processus décisionnel et modifient les alliances dans l'exercice du pouvoir<sup>581</sup>. J'analyse ainsi la double trajectoire qui démarre lors de cette phase : en redessinant le circuit industriel, les politiques l'ont à la fois distingué du circuit « traditionnel », et nuancé par la création de nouveaux hybrides. Des farines autrefois réservées aux classes urbaines les plus aisées ont commencé à rejoindre aussi les groupes sociaux qui s'approvisionnaient sur le marché « traditionnel », en favorisant une consommation mobile et élastique. Je défends que l'idée même de qualité se construit dans l'interaction entre les besoins et les intérêts des groupes impliqués dans ce marché (importateurs, État, agriculteurs), et s'inscrit dans un contexte international qui à la fois influence les dynamiques internes, mais les utilise aussi pour répondre aux priorités les plus urgentes. Je montre ainsi que, durant cette période, la construction de la stabilité peut passer par des projets vecteurs de profonds changements.

---

manière à soutenir les dépenses des acteurs privés qui en bénéficiaient mais, en même temps, à leur permettre d'accéder aux subventions.

<sup>577</sup> Les semences certifiées, rendues plus résistantes aux maladies et à la sécheresse, ont en effet joué un rôle clé dans la stratégie politique nationale. A cette époque, l'INRA a produit les variétés de blé tendre Achar, Marchouch et Kenz, et les variétés de blé dur Karim et Marzak (Bishaw, Z., Yigezu, Y. A., Niane, A. A., Telleria Juárez, R. A. e Najjar, D. (2019). *Political Economy of the Wheat Sector in Morocco: Seed Systems, Varietal Adoption, and Impacts*. Rabat: ICARDA), qui sont restées les plus utilisées jusqu'en 2018 (première sur la liste des semences certifiées de céréales utilisées au Maroc jusqu'en 2017) (Florimond Desprez (2019). *Le secteur sémiencier au Maroc*. Rabat).

<sup>578</sup> La diffusion de farines industrielles dans les zones urbaines a également entraîné un changement dans la consommation de la population. Alors qu'en 1969, le blé tendre ne représentait que 20% de la consommation humaine de céréales dans le pays, en 1985, son importance était de 58%, et la consommation de farine et de pain industriels devenait de plus en plus importante. En 1969, le blé dur était la première céréale consommée, couvrant 40% de la consommation humaine ; suivi par l'orge (le 30%), le blé tendre (le 20%), et le maïs, (le 10%). En 1985, les pourcentages avaient profondément changé : le blé tendre couvrait 58% des besoins humains, le blé dur 29%, l'orge 18% et le maïs moins de 5% (USAid (1992). *Consommation des céréales au Maroc*. Rabat). L'autoconsommation de céréales a également diminué, et les habitudes alimentaires ont subi une profonde transformation au cours de cette période. Je montre comment ces changements sont également attribués à des dynamiques sociales, telles que l'évolution de la position sociale des femmes.

<sup>579</sup> L'enquête a montré qu'en 1990, le blé dur couvrait le 22,7% du total des céréales moulues par les moulins artisanaux, et juste en dessous (avec le 21,8%) il y avait le blé tendre. L'orge ne représentait que le 17,5 % (USAid, 1992, *op. cit.*).

<sup>580</sup> Si aujourd'hui le marché « traditionnel » retrouve partiellement un statut de « qualité », à l'époque, la standardisation du pain et de la farine avait une position privilégiée. Le pain blanc fabriqué à partir de blé tendre était un symbole de « bonté » même pour les populations auparavant habituées à consommer des farines complètes et des céréales mélangées, et une enquête de l'ONICL a clairement indiqué que « le blé tendre est devenu la céréale dominante dans les villes comme dans les régions rurales » (USAid, 1992, *op. cit.*, p. 17). La définition d'une nouvelle représentation de la qualité a également modifié les normes de production de la farine au fil du temps (je fais référence aux modifications apportées au fil du temps aux critères de production des farines industrielles. Voir, par exemple, le bulletin n. 3581 du 17 juin 1981 comparé au bulletin n. 380 du 4 septembre 1985).

<sup>581</sup> Réflexion inspirée par le travail d'Alessandro Stanzani sur le vin et le beurre en France (Stanziani, A. (2005). *Histoire de la qualité alimentaire. XIX<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècle*. Parigi: Seuil).

Les demandes de libéralisation ont finalement atteint la filière céréalière, et le blé tendre est resté la seule céréale subventionnée. Avec la loi 12-94 de 1994, la chaîne céréalière a été formellement libéralisée<sup>582</sup>. Je m'attarde sur les différentes étapes qui ont progressivement construit les contours du « gouvernement des céréales » que j'avais préalablement analysé dans le chapitre VI, en mettant en évidence aussi bien la formation de différentes formes d'intervention publique<sup>583</sup> que celle d'équilibres de légitimité<sup>584</sup>.

Je termine ce dernier chapitre par une réflexion sur les interprétations polyvalentes qui composent le système de « libéralisation conditionnée » que j'ai reconstruit par ma recherche. Je montre notamment que les acteurs les plus convaincus des avantages du « marché libre » étaient les plus disposés à remettre en question son essence même. Ils soulignaient ouvertement que la liberté, dans le marché alimentaire, n'est qu'un corrélât de l'organisation, du contrôle public, de l'attention politique accordée au maintien de l'approvisionnement alimentaire de la population comme du rôle politique que le secteur primaire joue dans une structure gouvernementale<sup>585</sup>.

Cela m'a amenée à réfléchir aux pratiques d'intermédiation nécessaires pour gouverner à distance un marché<sup>586</sup> et à la manière dont la confiance dans le marché conduit à une tentative intermittente de diminuer l'interférence publique<sup>587</sup>, en permanence renégociée en fonction des contingences historiques<sup>588</sup>. La stabilité se construit donc aussi à travers les tentatives de la « tester » : à partir d'une base considérée comme « sûre » (notamment, le système des subventions), l'on essaie silencieusement, à des moments perçus comme stables, de changer

---

<sup>582</sup> Présenté dans le dahir 1-95-8 sur le bulletin officiel du 22 février 1995.

<sup>583</sup> En 1988, la *Farine Nationale du Blé Tendre* (FNBT) a été fixée comme produit subventionné pour un quota fixe à 10 millions de quintaux et la *Farine de Luxe*, qui était la plus utilisée par les boulangeries, a été libéralisée, ajoutant encore plus de distance entre le circuit de panification et le contrôle de l'ONICL. En 1995, un type de farine a été ajouté à la liste du quota subventionné : la *Farine Spéciale de Blé Tendre*, qui exprime bien le changement de consommation et la naturalisation de l'idée de qualité industrielle dans le milieu politique et dans les différents contextes sociaux. La FSBT, en premier lieu, est dédiée aux militaires. Si la FSBT est produite précisément en fonction de la préférence des consommateurs pour la farine 00, le débat le plus actuel autour de la FNBT tourne, au contraire, autour du fait que la farine de type 2 est considérée par la plupart des personnes qui l'utilisent (mais aussi qui la produisent) comme une farine de mauvaise qualité. Le texte reconstitue ces débats et les différentes positions sur cette question à travers des exemples de terrain et des réflexions sur ceux-ci.

<sup>584</sup> Je montre, par exemple, comment les moulins de Casablanca sont les seuls - avec ceux d'Agadir, en raison de leur proximité physique - à être inclus dans les producteurs de la FSBT et comment cela reflète un mouvement de légitimation politique de certains acteurs considérés plus « valables » et raconte comment se créent les alliances et les relations de domination.

<sup>585</sup> Ils m'ont dit, par exemple, « vous devez vous demander : qu'est-ce que le marché libre ? Qu'est-ce que le libéralisme ? » ou, plus explicitement encore, « vous devriez en fait vous demander ce qu'est la 'liberté' lorsqu'on parle du marché ? Est-ce c'est la liberté de choisir entre différents prix ? De vendre au prix que vous souhaitez ? Est-ce c'est la possibilité d'accéder au marché ? Qu'est-ce que c'est ? Ici où nous sommes, il n'y a pas de produits libres. Dans l'agriculture en général, il n'y a pas de produits libres. C'est la nourriture, c'est tout et toujours contrôlé par l'Etat, où que vous alliez. Il y a toujours une concurrence inégale » (n. 56 à un ingénieur agronome de l'INRA qui travaille avec l'OCP, confirmé par les propos de certains employés de l'ONICL et de la SoNaCoS, n. 9 et 33).

<sup>586</sup> Comme le rappelait Michel Foucault, « pour agir sur la population, il faut agir sur un ensemble de facteurs apparemment éloignés de son comportement immédiat » (Foucault, 1977-1978/2017, *op. cit.*, p. 63), et l'observation de l'exemple du marché céréalier marocain montre comment l'action sur les importations, les choix agricoles et d'autres activités purement privées devient un instrument de médiation gouvernementale qui reconnaît les individus comme constructeurs de la stabilité politique, et comme intermédiaires d'un gouvernement « implicite ».

<sup>587</sup> La critique des subventions, plus forte dans certaines périodes historiques, a incité le secteur public à essayer d'autres méthodes de soutien à la population, transformant l'aide indirecte en aide directe.

<sup>588</sup> À partir des 10 millions de quintaux établis en 1988, les quotas de la farine subventionnée ont effectivement diminué au fil des ans, mais pas de façon progressive. En effet, en période de crise, comme ce fut le cas en 2008, 2011 ou 2020, les mesures visant à diminuer la charge économique des subventions n'ont pas été prises pour éviter le mécontentement.

certain aspects de l'action politique (par exemple, baisser le soutien aux produits « stratégiques »), et on observe ce que cette variation temporaire entraîne. Les transformations des modes de compréhension politique de la stabilité se produisent donc également dans ce « va-et-vient » des différents instruments de gouvernement, appliqués en fonction des représentations considérées comme étant les plus appropriées au moment considéré.

Le dernier chapitre conclut donc la reconstruction historique de ce qui constitue le « gouvernement des céréales ». Je la lis notamment à la lumière de la manière dont les différentes idées de changement s'insèrent dans des projets dynamiques de stabilité, construits à partir de contingences, de perceptions et d'opportunités nationales et internationales. Pour comprendre toute la portée politique et sociale d'un symbole aussi profondément enraciné et reconnu que les céréales, il faut réaliser que les figures et pratiques qui ont fait un « retour » au fil du temps (à l'instar du *fellah* et du paysan productiviste, ou encore de l'orge et du blé tendre) ont changé de sens et de place dans la représentation de la stabilité et du changement. Ces changements sont le fruit d'interprétation du passé qui se transforment de façon contingente en fonction du contexte mais qui n'en redéfinissent pas moins les priorités et les valeurs. Seule cette reconstruction historique permet de lire le présent dans sa triple dimension et dans ses combinaisons interprétatives.

## . *Partie II. Conclusions*

Cette deuxième - et dernière - partie a traité de la combinaison complexe qui forme le « gouvernement des céréales » et des différentes manières dont il parle de stabilité. À partir de ce cas d'étude, j'ai montré comment ce paradigme gouvernementale se construit sur et à travers différentes représentations, parfois même eds représentations opposées, qui sont associées les unes aux autres et inscrites dans des structures gouvernementales communes, multiples et élastiques. J'en ai retracé la cohérence historique, en montrant qu'elle devait être lue à la lumière d'interprétations spécifiques de l'histoire, comme une trace, mais aussi comme un remaniement de peurs, de stratégies et de priorités ancrées dans le temps. Mon observation du PMV et des céréales en particulier me permet donc d'affirmer que tout projet de changement repose sur des idées de stabilité et, en même temps, que la représentation de la stabilité est changeante, ponctuelle et contingente. La reconstruction historique, telle qu'elle a été proposée, permet de saisir la rationalité qui relie les différentes temporalités et de comprendre le présent non seulement comme une stratification du passé, mais aussi comme une réélaboration interprétative des images et des actions produites tout au long de l'histoire, images et actions qui peuvent changer d'intensité et de valeur selon la constellation contingente adoptée.

### Conclusions.

Ma thèse se termine par une réflexion méthodologique et épistémologique. Je rappelle que ma réflexion a évolué à partir de la prise en compte des mots utilisés par mes interlocuteurs. C'est ainsi que je suis passée d'une attention exclusive au concept de changement à une ouverture vers celui de stabilité et surtout vers une

interrogation sur ce qu'ils représentent. Cette élaboration est bien entendu ancrée dans mon cas d'étude ainsi que dans une approche toute personnelle. Mais cela ne veut pas dire que les conclusions proposées n'ont pas de valeur générale : toute élaboration théorique, en effet, est le fruit de la subjectivité qui la propose, et la beauté profonde des processus de construction de la connaissance réside précisément dans l'échange d'élaborations sur le monde qui relie des individus géographiquement ou historiquement éloignés mais connectés, faisant des idées matière de partage.

La conclusion de la thèse reprend les questions qui ont guidé mon enquête pour montrer qu'elles ont été les réponses que j'ai tenté de leur apporter. Elle aborde ensuite certains enjeux transversaux et plus généraux de la triade représentation/changement social/ stabilité politique.

### . A la recherche de réponses

[Comment étudier le changement social et la stabilité politique ?]

Mon travail de thèse peut aussi être considéré comme une proposition méthodologique visant les concepts (de changement et de stabilité) qui « échappent à la connaissance immédiate<sup>589</sup> » : se concentrer sur l'implicite « montre ce qui n'est pas dit<sup>590</sup> ». Pour que des concepts généraux, tels ceux de changement et de stabilité, deviennent « opérationnels », c'est-à-dire capables d'expliquer l'action sociale et d'en comprendre la dynamique, je soutiens en m'inspirant principalement de Michel de Certeau qu'ils doivent être articulés dans leurs significations internes, être « traduits en significations disponibles », afin de comprendre le « sens d'abord emprisonné dans la chose et dans le monde lui-même<sup>591</sup> ». Pour détourner le regard des interprétations essentialistes, j'ai donc construit l'outil « représentation », pour saisir le changement et la stabilité dans leur immanence et leurs composés, de manière concrète et contingente. Pour étudier des concepts aussi larges, il faut les « démystifier<sup>592</sup> » et les décomposer en représentations qui leur donnent du sens. En remplaçant les « références indifférenciées au changement » et à la stabilité, par « l'analyse des transformations<sup>593</sup> » et des visions contingentes de l'équilibre, la compréhension des phénomènes sociaux devient contingente et tangible, délimitant les champs du possible dans lesquels s'étendent les actions, et l'horizon des possibilités dans lequel s'inscrivent les choix politiques et les motivations individuelles. Je pense avoir montré que se concentrer sur la performativité des concepts larges et complexes, sur la façon dont ils sont traduits en actions concrètes et dont soutiennent et légitiment les gestes et les choix, est une stratégie efficace pour les observer.

---

<sup>589</sup> de Certeau, 1982/2013, *op. cit.*, p. 132.

<sup>590</sup> *Ibid*, p. 199.

<sup>591</sup> La citation complète est la suivante : « comprendre, c'est traduire en significations disponibles un sens d'abord emprisonné dans la chose et dans le monde lui-même » (Dematteis, 2021, *op. cit.*). p. 76, qui cite à son tour Merleau-Ponty, M. (1964). *Le visible et l'invisible*. Milan : Bompiani, p. 59-60.

<sup>592</sup> Dans le sens où ce terme est compris et utilisé par Michel de Certeau (1982/2013, *op. cit.* ) : un processus de « dévoilement », opposé à la « mystification » qui recouvre plutôt les explications des pratiques ou des concepts par le secret, le mystère, l'incomplétude et l'inaccessibilité.

<sup>593</sup> Citation inspirée d'une phrase de Michel Foucault se référant à la manière de comprendre et d'étudier le changement : « il faut définir précisément en quoi consistent ces modifications : c'est-à-dire remplacer la référence indifférenciée au changement - à la fois contenant général de tous les événements et principe abstrait de leur succession - par l'analyse des transformations » (Foucault, 1971/1969, *op. cit.*, p. 197).

[Comment prennent forme les mécanismes de gouvernement qui leur sont liés ?]

En répondant à la deuxième question, je reprends un aspect transversal de l'étude des mécanismes de gouvernement observés : leur dimension internationale<sup>594</sup>. Je montre notamment comment la formation d'un État et sa construction quotidienne sont à géométrie variable, existent dans une élasticité dynamique capable de rétrécir et d'élargir les frontières du gouvernement. À certains moments, un espace très réduit du pays peut prendre le dessus et modifier toute la politique nationale ; à d'autres, ce sont les priorités du contexte international qui déterminent les choix ; ou encore ces derniers peuvent se faire dans une combinaison de ces deux dimensions. En tentant d'identifier les mécanismes de gouvernement liés au changement et à la stabilité, je mobilise une autre caractéristique fondamentale présente tout au long de l'ouvrage : leur interaction permanente.

J'indique comment leur définition est réciproque et je montre que l'observation de cette réciprocité permet de mettre en évidence les sous-textes et les non-dits qui structurent les stratégies gouvernementales référées à ces paradigmes. Enfin, je défends que cette imbrication nous permet de comprendre une autre dimension des instruments de gouvernement déployés pour y faire face : leur multiplicité continue. La transformation est inhérente au gouvernement de la stabilité, tout comme elle l'est à celui du changement. Toutes deux sont construites par un dialogue continu entre différentes interprétations, pratiques politiques et moments d'historicité, elles reposent sur des conflits de représentations, et cette transformation continue devient une propriété stable des représentations, toujours elles-mêmes changeantes. Dans cette dynamique, la coprésence d'actions opposées devient un « espace de désaccords multiples », de « multiples aspérités<sup>595</sup> », capable de combiner différents « schémas rhétoriques<sup>596</sup> » dans un mécanisme du gouvernement<sup>597</sup>.

[Pourquoi gouverner implique certains choix et pas d'autres ?]

Cette coprésence conduit à la troisième question. Pour comprendre pourquoi et comment certains choix sont faits (et pas d'autres), je montre la nécessité de reconstruire les significations de ces termes et je fais l'historique des symboles contenus dans les représentations. Ces différentes images ont construit au fil du temps des

---

<sup>594</sup> Cette réflexion doit beaucoup à un groupe de travail auquel j'ai eu l'occasion de participer à plusieurs reprises, dirigé par Irene Bono et Matteo Capasso, et composé de Marta Montanini, Gaia Gondino, Andrea Ziza, Fanny Faccenda, Paola Arrigoni, Nadia Hachimi, Federico Reginato et d'autres membres sporadiques (comme Béatrice Hibou ou Antonio Vesco).

<sup>595</sup> Foucault, 1969/1971, *op. cit.*, p. 180. Je cite la phrase entière, qui est utile pour encadrer la coexistence de différentes représentations : « la formation discursive [...] espace de multiples désaccords ; c'est un ensemble de différentes oppositions dont il faut décrire les niveaux et les fonctions. L'analyse archéologique retire donc la primauté à cette contradiction qui a son modèle dans l'affirmation et la négation simultanées d'une seule proposition. Mais pas pour niveler toutes les oppositions en formes générales de pensée et les apaiser en recourant forcément à un *a priori* contraignant. Il s'agit plutôt de tracer dans une pratique discursive déterminée le point où elles se construisent, il s'agit de définir la forme qu'elles prennent, les relations qu'elles entretiennent entre eux et le champ sur lequel elles ont juridiction. En somme, il s'agit de maintenir le discours dans ses multiples aspérités » (Foucault, 1969/1971, *op. cit.*, p. 180).

<sup>596</sup> *Ibid.*, p. 68.

<sup>597</sup> Pour le dire en termes foucauldien, « on [ne propose pas] de surmonter les différences, mais de les analyser, de dire en quoi elles consistent et de les différencier » (*Ibid.*, p. 196).

énoncés, des « grilles de spécifications<sup>598</sup> » qui ont évolué et ont défini des priorités et des stratégies d'action. Ce type de reconstruction nous permet de comprendre la dimension temporelle dans son caractère relationnel, nous incitant à considérer comment les symboles et les actions passés sont réinterprétés, reconstruits et reflétés dans de nouvelles constellations de sens. Les représentations polymorphes du changement et de la stabilité trouvent donc leur cohérence précisément dans leur historicité et sont créées à partir de l'expérience : une expérience qui, même si elle n'est pas nécessairement directe, reste une expérience historique et, en tant que telle, laisse des traces, des empreintes, des signes et des échos qui traversent les significations et les structures de gouvernement et, de manière non déterministe, composent des affinités historiques qui mobilisent des symboles et des valeurs toujours nouveaux mais stables dans le temps.

En suivant leur histoire, il a été possible de montrer comment c'est précisément dans la succession de différentes conceptions de la stabilité - traduites en actions politiques toujours nouvelles - que le changement prend forme. Et vice-versa : c'est dans cette production dynamique de choix visant le changement que la stabilité est toujours, continuellement, redéfinie. Ce n'est pas seulement le présent qui est influencé par le passé, mais aussi l'inverse. L'histoire peut être réinterprétée à la lumière de nouveaux besoins. Une constellation de sens est donc « ainsi et non différent<sup>599</sup> », en raison de l'histoire du contexte et de ses représentations, en raison de la manière dont les individus la relisent et la comprennent, et en raison de la manière dont elle se reflète dans l'image du futur. Ces trois dimensions participent à la délimitation des possibilités dans lesquelles les choix sont faits et les actions sont signifiées.

Après avoir résumé les principaux points de la manière dont le travail répond aux questions de recherche, je termine la thèse en explicitant certains points relatifs à la triade représentation/changement social/stabilité politique.

### *. Élargir le champ d'action*

Ma première réflexion part des trois réponses que je viens rapidement d'exposer et les combine dans une lecture centrée sur la manière dont la méthode d'investigation proposée dans la thèse (qui consiste à se concentrer, pour comprendre un phénomène social difficile à saisir, sur ses représentations, leur portée transformatrice et la manière dont elles sont historiquement construites) peut également être appliquée dans d'autres contextes et sur différents concepts. Je présente deux exemples concrets pour lesquels l'application de ce type d'élaboration intellectuelle pourrait s'avérer intéressante : la médecine raciale et de genre<sup>600</sup> et le

---

<sup>598</sup> Dans le discours foucauldien sur la folie, en tant qu'objet empirique d'analyse pour exposer la méthode archéologique proposée par l'auteur, les grilles de séparation sont ces systèmes discursifs selon lesquels « les diverses 'folies' en tant qu'objets du discours psychiatrique sont séparées, contrastées, reliées, groupées, classées et dérivées les unes des autres » (Foucault, 1969/1971, *op. cit.*, p. 53). Cela signifie de donner d'espace à la volonté de reconstruire les relations qui se sont construites au fil du temps entre différentes manières de comprendre un même objet.

<sup>599</sup> Weber, 1922/2003, *op. cit.*, p. 36.

<sup>600</sup> La problématisation a commencé avec le mouvement Act Up dans les années 1980, qui poursuit aujourd'hui ses revendications et est rejoint par d'autres mouvements politiques, comme le mouvement Ni Una Menos (Non Una Di Meno en Italie). Voir, par exemple, des études scientifiques sur ces inégalités comme : Roth, B. (2017). *The Life and Death of ACT UP/LA: Anti-AIDS Activism in Los Angeles from the 1980s to the 2000s*. Cambridge : Cambridge University Press ; Seear, K. (2014). *The Makings of a Modern Epidemic : Endometriosis, Gender and Politics*. Londres : Routledge ;

changement climatique<sup>601</sup>. Je montre ainsi que le potentiel exploratoire théorique et empirique de la représentation comme procédure heuristique permet de mettre en lumière comment les actions sociales, les symboles partagés, les contingences historiques et les images transitoires du passé ou du futur, des peurs ou des désirs, ont une valeur concrète, imprègnent la formation de la société et se répercutent de manière silencieuse, en continuant à construire des représentations à la base de l'action. L'objectif était de proposer une manière de raisonner sur les problèmes, à la fois empiriques et théoriques, un « comportement intellectuel », qui donne de la valeur aux représentations socialement construites et aborde leur architecture historique, leur trajectoire et leur caractère concret.

La deuxième réflexion porte sur l'espace de l'agriculture dans ce travail. Par rapport aux ouvrages ancrés dans l'étude du secteur primaire<sup>602</sup>, ce texte n'aborde pas l'agriculture sous l'angle de la durabilité, de l'inégalité du système de marché alimentaire ou des choix politiques et des positions idéologiques qui leur sont liés. Dans ma thèse, le secteur primaire, précisément en vertu de sa sensibilité politique et idéologique et grâce à la multiplication en son sein des positions sur l'avenir, sur le changement et sur les différentes manières d'atteindre la stabilité, est un lieu qui permet d'explicitier l'implicite, de mettre en évidence les fondements théoriques de différents positionnements et de les voir « en action », à travers les choix auxquelles ils conduisent. Je plaide pour une telle approche qui adopte un positionnement implicite vis-à-vis de l'activité de recherche pour laquelle il est plus intéressant de comprendre la complexité des visions qui composent la réalité politique plutôt que d'en exprimer une seule avec le désir de la confirmer<sup>603</sup>. Je rappelle également mon

---

Hudson, N. (2022). « The missed disease? Endometriosis as an example of 'undone science' ». *Reproductive Biomedicine & Society*, vol. 14, pp. 20-27 ; Culley, L., Hudson, N. et Lohan, M. (2013). « Where are all the men ? The marginalization of men in social scientific research on infertility ». *Reproductive BioMedicine*, vol. 27, n. 3, pp. 225-235. Par ailleurs, les représentations du genre et leur performativité font depuis longtemps partie des réflexions sur ce domaine, comme en témoignent des travaux de Judith Butler tels que : Butler, J. (1988). « Performative acts and gender construction : an essay in phenomenology and feminist theory ». *Theatre Journal*, vol. 40, n. 4, pp. 519-531, traduction dans Arfini, E. A. G. et Lo Iacono, C. (2012). *Canon inversé. Anthologie de la théorie queer*. Pise : ETS Editions, pp. 76-99 ; Butler, J. (1996). *Corpi che contano. I limiti discorsivi del "Sesso"*. Milan : Feltrinelli.

<sup>601</sup> Je ne suis pas le premier à lire les défis du changement climatique en ces termes : Latour, B. (2017). *Tracciare la rotta. Come orientarsi in politica*. Milan : Cortina Raffaello ; Latour, 2020, *op. cit.*

<sup>602</sup> Comme le font les études en agroécologie (depuis les tout premiers ouvrages fondateurs de la discipline tels que Bensing, B. M. (1930). « Possibilities for international cooperation in agroecological investigations ». *International Review of Agriculture*, n. 21, pp. 277-284, jusqu'aux ouvrages plus récents et plus connus tels que Altieri, M. A. (1995). *Agroecology: the science of sustainable agriculture*. Boulder : Westview Press ; Conway, G.R. (1987). « The properties of agroecosystems ». *Agricultural Systems*, n. 24, pp. 95-117 ; Gliessman, S.R. (2007). *Agroecology: the ecology of sustainable food systems*. New York : Taylor & Francis ; Warner, K.D. (2007). *Agroecology in action : extending alternative agriculture through social networks*. Cambridge : MIT Press ; Gliessman, S. R. (2012). « Agroecology: Growing the Roots of Resistance ». *Journal of sustainable agriculture*, vol. 37, n. 1, pp. 19-31) ou des travaux sur le système alimentaire international et ses inégalités (comme Shiva, V. (1991). *The Violence of the Green Revolution. Third World Agriculture, Ecology and Politics*. Londra : Atlantic Highlands ; Shiva, V. (2009). *Dalla parte degli ultimi. Una via per i diritti contadini*. Bra : Slow Food Editore ; Shiva, V. (2016). *Stolen Harvest : The Hijacking of the Global Food Supply*. Lexington : University Press of Kentucky ; Speranza, F. (2021). *Il senso della sete. L'acqua tra diritti non scontati e urgenze geopolitiche*. Formiglione : Infinito Edizioni).

<sup>603</sup> Qui se trouve proche à la vision wébérienne selon laquelle « le 'jugement de valeur' signifie que je 'prends position' [...] et les sources subjectives de cette prise de position, de mes 'vues évaluatives' déterminantes à cet effet, ne sont nullement un 'concept' et encore moins un 'concept abstrait', mais plutôt un 'sentiment' plus ou moins obscur et un 'vouloir' tout à fait concret [...]. Lorsque je passe de l'étude d'une évaluation effective des objets à celle d'une réflexion théorico-interprétative, [...] cela signifie que je me rends compte, ainsi que d'autres personnes, à travers un processus interprétatif, de la forme concrète [...] par laquelle les 'idées' sont 'incorporées' et 'agissent' dans la formation politique [...]. Cela signifie [...] que je développe de manière articulée les points de référence des positions 'évaluatives' possibles

positionnement politique vis-à-vis de la question agricole : j'avais le désir d'approfondir les sous-textes multiples qui consolident les différentes positions vis-à-vis de ce secteur. Ce faisant, en prenant du recul, je mets en évidence le fait que ma thèse, bien que centrée sur l'agriculture, n'a que peu parlé des agriculteurs. Cela est en partie le fruit d'une contingence : ma recherche doctorale au Maroc s'est réalisée à un moment difficile et a dû être interrompue de façon inattendue du fait de la pandémie. Mais j'ai aussi saisi cette contingence pour observer l'agriculture sous un angle peu utilisé mais théoriquement riche et stimulant pour les sciences sociales aussi bien que, me semble-t-il, pour les disciplines plus focalisées sur l'étude du secteur primaire<sup>604</sup>. Cette perspective a montré les dynamiques de l'exercice du pouvoir liées aux représentations, les processus de la formation de l'État mis en place à partir des paradigmes du changement et de la stabilité, et l'impact de l'enchevêtrement des durées sur le processus décisionnel.

La troisième réflexion porte sur la relation entre les politiques du pain et la stabilité politique. Souvent compris dans un sens « hydraulique », j'ai essayé de montrer que la vision par laquelle un « gouvernement » - compris de manière unitaire - s'oppose à une « population » - également conçue de manière monolithique - ne permet pas de saisir plusieurs nuances importantes dans la compréhension des phénomènes politiques. Les contours du « gouvernement des céréales » sont intéressants précisément parce qu'ils nous restituent la complexité de l'action gouvernementale et les ramifications de la formation sociale. Les « politiques du pain », outre leur dimension articulée, doivent aussi être comprises dans leur dimension représentative, historique et symbolique, ainsi que dans les équilibres économiques, politiques et sociaux qui leur donnent cette triple dimension temporelle. La participation au « gouvernement des céréales » (comme à d'autres dimensions de la formation de l'État) apparaît beaucoup plus profonde, étendue et continue, si l'on prend en compte les acteurs impensés du politique, et pas seulement les choix visant directement la stabilité ou le changement. C'est dans leur imbrication que le changement et la stabilité doivent être compris, et la chaîne céréalière marocaine montre clairement comment les idées de stabilité, toujours différentes et contingentes, forment les choix politiques adoptés pour la maintenir ou la construire ; une stabilité intégrée dans une dynamique de changement. Le changement, par conséquent, soutient et accompagne les politiques changeantes visant la stabilité. En même temps, les idées de stabilité souhaitée façonnent les pratiques imaginées en vue du changement social, dont la signification est renouvelée, qui apparaissent donc à chaque fois spécifiques et contingentes. En outre, repenser la « politique du pain » sous ce point de vue permet de mettre en exergue les efforts politiques pour construire des marchés de matières premières (et nous le voyons à nouveau aujourd'hui avec la question du gaz et des céréales liées à la guerre en Ukraine). Cette vision complexifie beaucoup la compréhension du « libre marché » qui ressort de cette recherche comme continuellement incorporé dans les priorités gouvernementales, devenant une partie intégrante des processus de formation de l'État.

---

que la section de la réalité en question affiche et en vertu desquelles elle prend un sens » (Weber, 1922/2003, *op. cit.*, pp. 134-135).

<sup>604</sup> Approche partagée par d'autres travaux tels que Mintz, S. W. (1986). *Sweetness and Power: The Place of Sugar in Modern History*. Londres : Penguin ; St Clair, K. (2019). *La trama del mondo. I tessuti che hanno fatto la storia*. Traduit par Claudia Durastanti. Turin : UTET ; Becket, S. (2016). *L'impero del cotone. Una storia globale*. Traduction par Andrea Asioli. Turin : Einaudi.

Enfin, ma recherche doctorale s'insère dans les études sur le Maroc. J'analyse la manière dont les transformations, présentées comme profondément radicales, ont une saveur de réforme fortement liée à l'idée de stabilité. Cette formule politique - présente dans les plans sectoriels dont fait partie le PMV, mais que l'on retrouve également dans les réponses marocaines aux « Printemps arabes », ou dans la façon dont la mise en œuvre de la Commission spéciale pour le nouveau modèle de développement a été racontée - alimente l'image diffuse au niveau international d'un Maroc à la fois innovant et stable, dynamique et sûr, politiquement contrôlé mais libéral. Les réformes ont donc une valeur représentative : elles accompagnent la construction de l'image internationale du pays, devenant ainsi le support de formes de légitimation tant internes qu'externes. La réflexion sur les réformes m'amène également à interroger le lien entre interventionnisme et personnalisation. Différentes personnalités sont impliquées dans la production et la mise en œuvre d'une politique et chacune d'entre elles est porteuse de demandes, de besoins et de priorités différents. La réforme n'est pas seulement un symbole du volontarisme public ; elle s'articule sur des relations de pouvoir spécifiques qui délimitent et reforment les équilibres internes à la nation et les canaux par lesquels passe l'exercice du pouvoir. Je montre comment cette caractéristique des réformes exprime leur caractère profondément politique : inscrites dans des équilibres sociaux préexistants et présentées comme « techniques », elles s'insèrent dans des relations de pouvoir déjà présentes, ce qui leur permet de changer et de modifier la réforme elle-même. Encore une fois, on retrouve concrètement comment la stabilité politique qui sous-tend les processus de changement social est construite sur de petits changements progressifs et des reconfigurations des équilibres de pouvoir, des relations de domination et des significations que les acteurs sociaux, les pratiques ou les symboles prennent dans le cadre du projet de structuration des idées du futur. En raison de leur ancrage contextuel, les choix politiques peuvent également prendre des chemins inattendus selon la façon dont les acteurs interprètent les choix et les actions construits par différents groupes sociaux et les significations changent en fonction des acteurs et des phases historiques à travers lesquelles elles sont lues.

Je termine mes conclusions en présentant quelques pistes ouvertes et en faisant une clarification importante. J'aime considérer ce travail comme un jeu de miroirs. J'ai proposé ici mon interprétation personnelle de la période de recherche empirique ; j'ai construit une élaboration abstraite qui peut être extraite du seul contexte marocain, mais je l'ai fait à partir de la représentation que j'en ai faite et que j'ai pu me construire des personnes avec lesquelles - et grâce auxquelles - j'ai travaillé. Retrouver leurs représentations et les recomposer dans la mosaïque présentée, puis relue et retravaillée théoriquement, est une œuvre non exempte des mêmes dynamiques représentationnelles que j'ai tenté d'explicitier.

L'histoire des sciences sociales est et reste caractérisée par une alternance continue entre la tentative d'ordonner conceptuellement les faits par la formation de concepts, la résolution des cadres conceptuels ainsi obtenus par l'extension et l'approfondissement de l'horizon scientifique, et la formation de nouveaux concepts sur une base ainsi modifiée<sup>605</sup>.

---

<sup>605</sup> Weber, 1922/2003, *op. cit.*, p. 79.

Cette façon de comprendre la production de la connaissance, que Max Weber avait magistralement exposée, m'amène donc à espérer pouvoir revenir sur ce travail, et le reconsidérer à la lumière des critiques, des suggestions et des idées nouvelles que les échanges intellectuels construits entre ce moment et celui-là, m'inspireront.

## Bibliographie

- Abderrazak Alaoui, M. R. (1990). *Le processus de paupérisation et de prolétarianisation de la paysannerie marocaine : genèse, mécanismes et formes d'évolution*. Thèse de doctorat en sociologie à l'Université Paris I.
- Abercrombie, N. et Urry, J. (1989). *Capital, travail et classes moyennes*. Londres : Routledge.
- Abis, 2015a, *op. cit.* ; Beaucourt, C. (1986). "L'arme alimentaire ». Dans Sokoloff, G. (dir.) *La drôle de crise. De Kaboul à Genève (1979-1985)*. Paris : Fayard, pp. 45-78.
- Abis, S. (2015a). *Géopolitique du blé – Un produit vital pour la sécurité mondiale: Un produit vital pour la sécurité mondiale*. Paris: Armand Colin.
- Abis, S. (2015b). « Le blé : géohistoire d'un grain au cœur du pouvoir ». *Géoéconomie*, vol. 5, n. 77, pp.195-215.
- Abis, S. et Blanc, P. (2011). « Agriculture et géopolitique au XXIe siècle. Rivalités, stratégies, pouvoirs ». *Chaier Demeter*, 13, pp. 7-51.
- Abis, S. et Pouch, T. (2013a). « Du déficit à l'excédent commercial agroalimentaire. La montée en puissance de la France (1960-2012) ». Dans Abis, S. et Pouch, T. (dir.) *Agriculture et mondialisation. Un atout géopolitique pour la France*. Paris : Presses de Sciences Po, pp. 19-64.
- Abitbol, M. (2014). *Histoire du Maroc*. Paris : Perrin.
- Abitol, M. (2014). *Histoire du Maroc*, Parigi: Perrin.
- Adams, K. et Fleming, M. (2013). *Bread and riots: assessing the effect of food security on political stability*. Georgetown : Georgetown University.
- Adelkhah, F. (2012a). *Guerre et terre en Afghanistan*. Aix-en-Provence: Presses Universitaire de Provence.
- Ageron, C. A. (1986). *Les chemins de la décolonisation de l'Empire colonial français* Paris : Editions du CNRS.
- Aime, M. (2016). *Fuori dal tunnel: Viaggio antropologico nella val di Susa*. Milan : Meltemi.
- Aït Aït Hamza, M. (1998). « Les céréales dans le Maroc du Centre-ouest ». *Méditerranée*, n. 88, p. 27-32.
- Ait El Mekki, M. (2006). « Les politiques céréalières au Maroc ». *Les notes d'analyse du CIHEAM*, vol.7, pp. 1-23.
- Aït El Mekki, M. (2006). « Les politiques céréalières au Maroc ». *Les notes d'analyse du CIHEAM*, vol.7, pp. 1-23.
- Ait Kadi, M. (2004). « La Stratégie 2020 du développement rural ». Dans HCP. *Perspectives Maroc 2030. Eveil aux problématiques du Maroc de 2030*, pp. 43-50.
- Ait Kadi, M. et Benoit, G. (2006). *Agriculture 2030 : un avenir pour le Maroc*. Rome : FAO.
- Ait Mous, F. et Kadiri, Z. (2021). *Les jeunes du Maroc. Comprendre les dynamiques pour un nouveau contrat social*. Rabat : Economics.
- Akesbi, N. (2011a). « La nouvelle stratégie agricole du Maroc annonce-t-elle l'insécurité alimentaire du pays ? ». *Confluences Méditerranée*, vol. 3, n.78, pp.93-105.
- Akesbi, N. (2011b). « Le Plan Maroc Vert : une analyse critique ». Dans Akesbi, A., Akesbi, N., Askour, K., Benaabdelaali, W., El Aouf, N., El Houmaïdi, A., Hanchane, S., Hollard, M., Kamal, A., Lahlou, M., Mzaiz, M. et Touzani, H. *Questions d'économie marocaine 2011*. Rabat : Presses Universitaires du Maroc.
- Akesbi, N. (2013). « L'agriculture marocaine, entre les contraintes de la dépendance alimentaire et les exigences de la régulation sociale ». *Maghreb - Mashrek*, n. 1, pp. 31-56.
- Alagna, M. (2017). *Atlas. Images du monde et formes de la politique chez Max Weber*. Rome : Donzelli.
- Alatas, S. F. (2013). *Ibn Khaldoun*. Delhi : Oxford University Press.
- Alexander, G. (2002). *The sources of democratic consolidation*. Ithaca : Cornell University Press.
- Alexander, J. C. (1990). *Teoria sociologica e mutamento sociale. Un'analisi multidimensionale della modernità*. Rome : FrancoAngeli.
- Aloui, M. I. et Carrière, P. (1991). *Aspects de l'agriculture irriguée au Maroc*. Montpellier : Laboratoire de géologie rurale.

- Alston, L. J. et Ferrie, J. P. (1998). *Southern Paternalism and the American Welfare State : Economics, Politics, and Institutions in the South 1865-1965*. New York : Cambridge University Press.
- Altieri, M. A. (1995). *Agroecology: the science of sustainable agriculture*. Boulder : Westview Press.
- Amcoff, J et Westholm, E. (2007). « Understanding rural change—demography as a key to the future ». *Futures*, vol. 39, pp. 363-379.
- Amichi, A., Kadiri, Z., Bouarfa, S. et Kuper, M. (2016). *Trajectoires innovantes des jeunes ruraux dans l'agriculture irriguée au Maghreb*. Montpellier : Cahiers d'Agriculture, vol. 25.
- Amichi, H., Kadiri, Z., Bouarfa, S. et Kuper, M. (2015). « Une génération en quête d'opportunités et de reconnaissance : les jeunes ruraux et leurs trajectoires innovantes dans l'agriculture irriguée au Maghreb ». *Chaiers d'agriculture*, vol. 24, n. 6, <https://doi.org/10.1684/agr.2015.0791>.
- Amphroux, M. (1933) « L'évolution de l'agriculture éropéenne au Maroc ». *Annales de géographie*, vol. 236, pp. 175-185.
- Anderson, B. (2019). « Cultural geography II: The force of representations ». *Progress in Human Geography*, vol. 43, n. 6 pp. 1120-1132.
- Anderson, E. N. et Anderson, P. R. (1967). *Political Institutions and Social Change in Continental Europe in Nineteenth Century*. Berkeley : California University Press.
- Anderson, L. (2018). « Bread, dignity and social justice: Populism in the Arab world ». *Philosophy and Social Criticism*, vol. 44, n. 4, pp. 478-490.
- Ankersmit, F. R. (2002). *Political representation*. Standfort : Standfort University Press.
- Appadurai, A. (1966). *Modernity at Large : Cultural Dimensions of Globalization*. Minneapolis : University of Minnesota Press.
- Arrif, A. (1982). *Pratiques pédagogiques et pratiques sociales dans la socialisation des élèvesingénieurs en agriculture : le cas de l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II- Maroc*. Thèse de sociologie à l'Université IAV de Rabat.
- Arthur, W.B. (1994). *Increasing Returns and Path Dependence in the Economy*. Ann Arbor : University of Michigan Press.
- Assens, C. (2013). « Entre territoire et marché : La stratégie bipolaire des coopératives agricoles ». *Revue Française de Gestion*, vol. 39, n. 230, pp. 35-54.
- Babrow-Strain, A. (2008). « White bread bio-politics: purity, health, and the triumph of industrial baking ». *Cultural Geographies*, n. 15, pp. 19-40.
- Babrow-Strain, A. (2012). *Pain blanc : Une histoire sociale du pain acheté en magasin*. Boston : Beacon Press.
- Baduel, P. R. (1984). « Paul Pascon (1923-1985) ». *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, vol. 38, pp.181-188.
- Baduel, P. R. (1986a). « Savoirs et pouvoirs. A propos de Jean Dresch ». *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n.41-42, pp. 9-18.
- Baduel, P. R. (1986b). *Désert et montagne au Maghreb*. Paris : Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée, n. 41-42
- Barel, Y. (1973). *La reproduction sociale : systèmes vivants, invariance et changement*. Paris : Presse Universitaire de France.
- Barjot, D. (2016). « La Politique du Blé. Crises et régulation d'un marché dans la France de l'entre-deux-guerres ». *Révue française d'histoire économique*, vol. 2, n.6, pp. 136-140.
- Barnett, C. (1997). « Sing along with the common people : politics, postcolonialism and other figures ». *Environment and planning*, vol. 15, pp. 137-154.
- Barré, L. (2017). « Compter pour planifier: dénombrement de la population et 'capitalisme d'Etat' en Cote d'Ivoire ». *Politiques Africaines*, vol. 1, n. 145, pp. 109-128.
- Bauchet, P. (1966). *La planification française. Du Premier au Deuxième plan*. Paris : Du Seuil.
- Bayart, J. F. (1994). *La réinvention du capitalisme*. Parigi: Karthala.
- Bayart, J. F. (1996a). « L'historicité de l'Etat importé ». *Les Cahiers du CERI*, n. 15, pp. 2-44.
- Bayart, J. F. (2006). *L'Etat en Afrique : La politique du ventre*. Paris : Fayard.
- Bayart, J. F. (2006). *L'Etat en Afrique : La politique du ventre*. Paris : Fayard.

- Bayart, J. F. (2008). « Comparer en France ». *Politix*, vol. 3, n. 83, p. 205-232.
- Bayart, J. F. (2016). « Moment d'historicité et situation historique en Afrique subsaharienne ». *Revue française de science politique*, vol. 66, n. 3-4, pp. 13-17.
- Bayart, J. F. (2016a). « Moment d'historicité et situation historique en Afrique subsaharienne ». *Revue française de science politique*, vol. 66, no. 3-4, p. 13-17.
- Bayart, J. F. (2016b). « Dessine-moi un MENA !, ou l'impossible définition des aires culturelles ». *Sociétés politiques comparées*, n. 38, pp. 2-28.
- Bayart, J. F. (2018a). « Les hétérochronies de la mémoire ». Dans Négri, V. et Schulte-Tenckhoff, I. (eds.) *Normer l'oubli*. Paris : IRJS Editions, pp. 21-34.
- Bayart, J. F. (2018b). « Afrique : la tradition comme mémoire historique ». Dans Négri, V. et Schulte-Tenckhoff, I. (eds.) *Normer l'oubli*. Paris : IRJS Editions, pp. 253-268.
- Bayart, J. F. Hibou, B. et Samuel, B. (2010). « L'Afrique cent ans après les indépendances : vers quel gouvernement politique ? ». *Politique africaine*, vol. 3, n. 119, p. 129-157.
- Bayart, J.F. (2008). « Comparer par le bas ». *Sociétés politiques comparées*, n. 1, pp. 1-25.
- Becket, S. (2016). *L'impero del cotone. Una storia globale*. Traduction par Andrea Asioli. Turin : Einaudi.
- Belashen, S. (2012). *Evaluation de la stratégie agricole du Maroc (Plan Maroc Vert) : Une analyse en équilibre général*. Rabat : Haut Commissariat au Plan.
- Bendella, A. (2016). « Une catégorie juridique pour gouverner la question du social ». In Hibou, B. e Bono, I. *Le gouvernement du social au Maroc*. Parigi: Karthala, pp. 275-321.
- Bensin, B. M. (1930). « Possibilities for international cooperation in agroecological investigations ». *International Review of Agriculture*, n. 21, pp. 277-284.
- Bentahar, M. et Bouasla, T. (1988). « La sociologie coloniale et la société marocaine (1830-1960) ». Dans Bentahar, M. et Bouasla, T. (eds). *La sociologie marocaine contemporaine. Bilan et perspectives*. Rabat : Publications de la Faculté des lettres et sciences humaines, pp. 13-58.
- Beretta, C. (1995). *Il lavoro tra mutamento e riproduzione sociale. Indagine sugli atteggiamenti verso il lavoro in undici nazioni*. Rome : Franco Angeli.
- Berman, B. et Lonsdale, J. (1992). *Unhappy Valley. Conflit au Kenya et en Afrique*. Londres : James Currey.
- Berque, J. (1955). *Les structures sociales du Haut Atlas*. Paris : Presses Universitaires.
- Berque, J. (1955a). *Les structures sociales du Haut Atlas*. Paris : Presses Universitaires.
- Berque, J. (1956). « Cent vingt-cinq ans de sociologie maghrébine ». *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 11, n. 3, pp. 296-324.
- Berque, J. et Couleau, J. (1945a). « La modernisation du paysannat marocain ». *Bulletin économique et Social du Maroc*, juin 1945.
- Berque, J. et Couleau, J. (1945b) « Vers la modernisation du fellah marocain ». *Bulletin économique et Social du Maroc*, vol. 26, pp. 18-25.
- Bessaoud, O. (2016). « Les réformes agraires postcoloniales au Maghreb : un processus inachevé ». *Belin*, vol. 4, n. 63-64, p.115-137.
- Bettelheim, C. (1978). *Planification et croissance accélérée*. Paris : Maspéro.
- Bianco, L. (2012). *Emigrare dal Marocco. Squilibri socio-ambientali ed esodo da un polo monetario (Khouribga, 1921-2008)*. Thèse de doctorat en Société et cultures politiques de la fin du Moyen Âge à l'époque contemporaine, Faculté des lettres et de philosophie ; Université de Rome.
- Biberson, P. (1971). « Essai de redéfinition des cycles climatiques du Quaternaire continental du Maroc ». In *Bulletin de l'Association française pour l'étude du quaternaire*, vol. 8, no. 1, 1971. pp. 3-13.
- Bienen, H. S. et Gersovitz, M. (1986). « Consumer Subsidy Cuts, Violence, and Political Stability ». *Comparative Politics*, vol. 19, n. 1, pp. 25-44.

- Birouk, A. (2011). *Guide des bonnes pratiques de production du safran dans la région de Taliouine-Tazenakht*. Rome : FAO.
- Bishaw, Z., Yigezu, Y. A., Niane, A. A., Telleria Juárez, R. A. e Najjar, D. (2019). *Political Economy of the Wheat Sector in Morocco: Seed Systems, Varietal Adoption, and Impacts*. Rabat: ICARDA.
- Bloch, M. (1989). *I Re taumaturghi. Studi sul carattere sovranaturale attribuito alla potenza dei re particolarmente in Francia e in Inghilterra*. Turin : Einaudi.
- Bobbio, L. Shapiro, I., Stokes, S. C., Wood, E. J. et Kirshner, A. S. (2009). *Political representation*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Bohme, G. (2008). *Invasive Technification : Critical Essays in the Philosophy of Technology*. Londres : Bloomsbury.
- Bono, I. (2022). *Se rappeler la nation. Expériences discrètes du politique au Maroc*. Paris, Kathala.
- Bono, I. et Hibou, B. (2017). *Le développement comme champ de bataille*. International Development Policy, n. 8.
- Bontempi, M. (2018). « Weber oggi: immagini del mondo, mutamento sociale e politiche dell'interazione. Indizi per una proposta interpretativa ». Dans D. D'Andrea e C. Trigilia. *Max Weber oggi: ripensando politica e capitalismo*. Bologne: il Mulino, pp. 115-124.
- Bontempi, M. (2019). « Dalla temporalità dei moderni alle aspettative di futuro nell'Antropocene. Un itinerario teorico attraverso Koselleck, Latour e Beckert ». *Society Change Politics*, vol. 10, pp. 155-164.
- Boogard, V. (2018). « Genre et systèmes formels et informels de finances publiques locales en Sierra Leone ». *Politiques africaines*, vol. 3, n. 151, p. 61-89.
- Bordier, A. (1884). *La Colonisation scientifique et les colonies françaises*. Paris : Reinwald.
- Bossenbroek, L. (2015). « Le devenir de la famille paysanne de la réforme agraire dans le Saïss au Maroc sous une perspective de genre ». *Hawwa*, vol. 15, n. 1-2, pp. 129-151.
- Bossenbroek, L. (2015). « Le devenir de la famille paysanne de la réforme agraire dans le Saïss au Maroc sous une perspective de genre ». *Hawwa*, vol. 15, n. 1-2, pp. 129-151.
- Bossenbroek, L. et Zwarteveen, L. (2015). « 'On ne vend pas ses parents : expériences de genre des régimes fonciers changeants dans le plan agricole du Saïss au Maroc ». Dans Archambault, C.S., Zoomers, A. (eds.) *Global Trends in Land Tenure Reform : Impacts sur le genre*. Abingdon : Routledge.
- Botterill, L. C. (2012). *Wheat Marketing in Transition : The Transformation of the Australian Wheat Board*. Londres : Springer.
- Bouderbala, N. (1999a). « Les systèmes de propriété foncière au Maghreb. Le cas du Maroc ». In Jouve A.-M. e Bouderbala N. (eds.). *Politiques foncières et aménagement des structures agricoles dans les pays méditerranéens : à la mémoire de Pierre Coulomb*. Montpellier: CIHEAM, p. 61.
- Bouderbala, N. (1999a). « Les systèmes de propriété foncière au Maghreb. Le cas du Maroc ». Dans Jouve A.-M. et Bouderbala N. (eds.). *Politiques foncières et aménagement des structures agricoles dans les pays méditerranéens : à la mémoire de Pierre Coulomb*. Montpellier : CIHEAM.
- Bouderbala, N. (1999b). « L'aménagement des grands périmètres irrigués: l'expérience marocaine ». In Jouve, A.-M. e Bouderbala, N. (eds.). *Politiques foncières et aménagement des structures agricoles dans les pays méditerranéens : à la mémoire de Pierre Coulomb*. Montpellier: CIHEAM, p. 171- 184.
- Bouderbala, N. (1999b). « L'aménagement des grands périmètres irrigués : l'expérience marocaine ». Dans Jouve, A.-M. et Bouderbala, N. (eds.). *Politiques foncières et aménagement des structures agricoles dans les pays méditerranéens : à la mémoire de Pierre Coulomb*. Montpellier : CIHEAM, p. 171- 184.
- Bourdieu, P. (1979/1983). *La distinzione*. Bologne : il Mulino, p. 191.
- Bourdieu, P. et Passeron, J. C. (1970). *La reproduction. Éléments d'une théorie du système d'enseignement*. Paris : Les Editions de minuit.
- Bourdieu, P. et Passeron, J. C. (1970). *La reproduction. Éléments d'une théorie du système d'enseignement*. Paris : Les Editions de minuit.
- Bourdieu, P. et Wacquant, L. J. D. (1992). *Risposte. Per un'antropologia riflessiva*. Turin : Bollati Boringhieri.
- Bouzidi, Z., Faysse, N. et Kuper, M. (2014). « Les agriculteurs du Gharb manquent-ils réellement 'd'esprit coopératif' ? Analyse de l'action collective entre discours et pratiques ». *Alternatives rurales*, n. 1, pp. 24-32.

- Brey, G. (2019). *Dames de fraises, doigts de fée, les invisibles de la migration saisonnière marocaine en Espagne*. Casablanca : En toutes lettres.
- Brown, J. (1993). *Le rôle de l'État dans le développement économique : théorie, expérience de l'Asie de l'Est et cas de la Malaisie*. Manille : Banque asiatique de développement.
- Brown, L. R. (2012). *Planète pleine, assiettes vides : la nouvelle géopolitique de la pénurie alimentaire*. New York : Norton & Company.
- Brown, P. (1978/2001). *Genesi della tarda antichità*. Traduction de Paola Guglielmotti et Angelica Taglia. Turin : Einaudi.
- Bruni, F. (1991). « Planification et contrôle de gestion. Un système informatisé pour les coopératives de production agricole ». *Journal of Agricultural Economics*, vol. 46, n. 1, pp. 131-166.
- Butler, J. (1988). « Performative acts and gender construction : an essay in phenomenology and feminist theory ». *Theatre Journal*, vol. 40, n. 4, pp. 519-531, traduction dans Arfini, E. A. G. et Lo Iacono, C. (2012). *Canon inversé. Anthologie de la théorie queer*. Pise : ETS Editions, pp. 76-99.
- Butler, J. (1996). *Corpi che contano. I limiti discorsivi del "Sesso"*. Milan : Feltrinelli.
- Butler, T. et Savage, M. (1995). *Le changement social et les classes moyennes*. Londres : Routledge.
- Byerlee, D. (1987). « The Political Economy of Third World Food Imports : The Case of Wheat ». *Economic Development and Cultural Change*, vol. 35, n. 2, pp. 307-328.
- Carr, M. (1997). *New Patterns : Process and Change in Human Geography*, Nashville : Thomas Nelson and sons.
- Carrière P. (1994). « Jean Le Coz: 1920-1991 ». Dans Duché G. (ed.). *Territoires en mutation: à la mémoire de Jean Le Coz*. Montpellier: CIHEAM.
- Caselli, F. et Tesei, A. (2016). « Resource Windfalls, Political Regimes, and Political Stability ». *The Review of Economics and Statistics*, vol. 98, n. 3, pp. 573-590.
- Cattedra, R. (2017). « Le parole del territorio. Denominazione e controllo simbolico dei margini urbani come espressione di territorialità politica ». Dans Arbore, C. et Maggioli, M. (eds.). *Territorialità: concetti, narrazioni, pratiche. Saggi per Angelo Turco*. Rome : Franco Angeli, pp. 275-294, p. 276.
- Cedroni, L. (2004). *La rappresentanza politica. Teorie e modelli*. Rome : Département d'études politiques de l'Université La Sapienza.
- Chaidi H. O. (2018). *Le Maroc et les traités internationaux. Tradition et modernité*. Paris : L'Harmattan.
- Champagne, P. (2002). *L'héritage refusé : la crise de la reproduction sociale de la paysannerie française : 1950-2000*. Paris : Points.
- Chapoulie, J. M. (2001). *La tradition sociologique de Chicago (1892-1961)*. Paris : Le Seuil.
- Chapoutot, J. (2020). *Libres d'obéir. Le management, du nazisme à aujourd'hui*. Paris : Gallimards.
- Chartier, R. (1989). « Le monde comme représentation ». *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, vol. 44, n. 6, pp. 1505-1520.
- Chartier, R. (1994). « Pouvoirs et limites de la représentation. Sur l'œuvre de Louis Marin ». *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 4, n. 2, pp. 407-418.
- Chastanet, M., Fauvelle-Aymar, F.X. et Juhé-Beaulaton, D. (2002). *Cuisine et société en Afrique. Histoire, saveurs, savoir-faire*. Paris : Editions Kartala.
- Chauprade, A. (2019). *Géopolitique d'un Roi - Essai sur un Maroc moderne et multipolaire*. Paris : Ellipses.
- Chevallier, J. (2003). « Politiques publiques et changement social ». *Révue française d'administration publique*, vol. 3, n. 115, p. 383-390.
- Chevallier, J. (2007). *L'héritage politique de la colonisation. La situation post-coloniale*. Paris : Presses de Sciences Po.
- Chiche, J. (1997). « L'Opération labour et autres, bilan et effets de la modernisation de la céréaliculture au Maroc ». Dans Jouve, A. M. (ed.) *La modernisation des agricultures méditerranéennes (à la mémoire de Pierre Coulomb)*. Montpellier : Institut agronomique méditerranéen de Montpellier, pp. 139-153.

- Chiche, J. (1998). « Les stratégies et l'avenir des agriculteurs marocains à la fin du XX siècle ». In Elloumi, M. *Politiques agricoles et stratégies paysannes au Maghreb et en Méditerranée occidentale*. Paris : CIHEAM, p. 503-520.
- Clément, J. F. (1992). « Les révoltes urbaines ». In Santucci, J. C. (dir.) *Le Maroc actuel. Une modernisation au miroir de la tradition?* Aix en Provence/ Marseille: CNRS.
- Clement, J.F. (1986). « Morocco's Bourgeoisie: Monarchy, State and Owning Class ». *Wealth and Power in the Middle East*, n. 142, pp. 13-17.
- Colas D., Grosrichard A., Le Gaufey G., Livi J., Miller G., Miller J.-A., Millot C., Wajeman G. ; Ornicar (1977). *Le jeu de Michel Foucault*. Bibliothèque du champ freudien, n. 10, pp. 62-93.
- Colloque international Yves Oltramare (2015). « Des empires aux États-nations : religion et citoyenneté en Méditerranée orientale (19<sup>e</sup> -21<sup>e</sup> siècle) ». Actes de la conférence Institut de hautes études internationales et du développement les 7 et 8 décembre 2015.
- Colozzi, I. (2009). *Sociologia delle istituzioni*. Naples : Liguori.
- Compagnon, D. et Saint-Martin, A. (2019). *La technique y pourvoira !* Dans *La nouvelle revue des sciences sociales*, vol. 12.
- Conway, G.R. (1987). « The properties of agroecosystems ». *Agricultural Systems*, n. 24, pp. 95-117.
- Cooper, F. (2005). *Le colonialisme en question. Théorie, connaissance, histoire*. Berkeley : University of California Press.
- Cornilleau, L. (2016). « La modélisation économique mondiale, une technologie de gouvernement à distance ? Généalogie, circulations et traductions d'un modèle de la sécurité alimentaire globale de l'IFPRI ». *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 10, n. 2, pp. 171-196.
- Cornilleau, L. et Joly, P. B. (2014). « La révolution verte, un instrument de gouvernement de la 'faim dans le monde'. Une histoire de la recherche internationale ». Dans Pestre (eds) *Le gouvernement des technosciences. Gouverner le progrès et ses dégâts depuis 1945*. Parigi: La Découverte, pp. 171-201.
- Cosgrove, D. E. : (2008). *Il paesaggio palladiano*. Caselle : Cierre Edizioni.
- Cosgrove, D. E. (2004). *Realtà sociali e paesaggio simbolico*. Trezzano : Unicopli.
- Coste, C. et Salivant, C. (2021). « Les frères Pereire, financiers saint-simoniens ». *L'Economie politique*, vol 1, n. 89, p. 99-112.
- Costello, M., Jeckins, J.C., Aly, H. (2015). « Bread, Justice, or Opportunity? The Determinants of the Arab Awakening Protests ». *World Development*, vol. 67, pp. 90-1000.
- Couleau, J. (1968). *La paysannerie marocaine*. Paris : CNRS.
- Counihan, C.M. (1984). « Bread as World : Food Habits and Social Relations in Modernizing Sardinia ». *Anthropological Quarterly*, vol. 57, n. 2, pp. 47-59.
- Crasswell, T. (1996). *In place/out of place : geography, ideology and transgression*. Minneapolis : University of Minnesota Press.
- Crozier, M (1965). « Pour une analyse sociologique de la planification française ». *Revue française de sociologie*, vol. 6, n. 2, pp. 147-163.
- Crozier, M. (1979). *On ne change pas la société par décret*. Paris : Grasset.
- Culley, L., Hudson, N. et Lohan, M. (2013). « Where are all the men ? The marginalization of men in social scientific research on infertility ». *Reproductive BioMedicine*, vol. 27, n. 3, pp. 225-235.
- Dans des ouvrages de sociologie politique tels que Parry, G. (1969/2005). *Political elites*. New York : Praege.
- Dansero, E. et Bobbio, L. (2008). *La TAV e la valle di Susa. Geografie in competizione*. Turin : Allemandi.
- Daoud, Z. (1981). « Le capitalisme agraire et la crise marocaine ». *Rapports MERIP*, n. 99, 1981, pp. 27-33.
- Darbon, D. (2012). « Classe(s) moyenne(s) : une revue de la littérature. Un concept utile pour suivre les dynamiques de l'Afrique ». *Afrique Contemporaine*, vol. 4, n. 244, pp. 33-51.
- Davis, D.K. (2006). « Neoliberalism, environmentalism, and agricultural restructuring in Morocco ». *The Geographical Journal*, vol. 172, n. 2, pp. 88-105.
- de Certeau, M. (1982/2013). *La fable mystique. XVI<sup>e</sup> -XVII<sup>e</sup> siècle. Tome I*. Paris : Gallimard.

- de Certeau, M. (1987). *La Faiblesse de croire*. Paris : Le Seuil.
- de Pesquidoux, J. (1934). « La crise du blé ». *Revue des Deux Mondes*, vol, 20, n. 4, pp. 904-917.
- De Poli, B. (2021). *Le Maroc depuis la conquête arabe par Mohammed VI*. Rome : Institut pour l'Orient.
- Debarbieux, B. (2015). *L'espace de l'Imaginaire : Essais et détours*. Paris : Éditions CNRS.
- Debarbieux, B. (2015). *L'espace de l'Imaginaire. Essais et détours*. Paris : Editions CNRS.
- Decosse, F. (2014). *Migrations sus controle. Agriculture intensive et saisonniers marocains sous contrat "OMI"*. Thèse de doctorat en sciences sociales, politiques et de la santé. Institut de Recherche Interdisciplinaire sur les enjeux Sociaux.
- Dell'Agnesse, E. (2005). *Geografia politica critica*. Milan : Angelo Guerini.
- Demarchi, F. Gubert, R. et Staluppi, G. (1983). *Territorio e comunità. Il mutamento sociale nell'area montana*. Rome : Franco Angeli.
- Dematteis, G. (1985). *Le metafore della Terra. La geografia umana tra mito e scienza*. Milan : Feltrinelli.
- Dematteis, G. (1995). *Progetto implicito. Il contributo della geografia umana alle scienze del territorio*. Milan : Franco Angeli.
- Desjardins, X. et Estèbe, P. (2021). « Les trois âges de la planification territoriale ». *L'Economie politique*, vol 1, n. 89, p. 36-48.
- Dewsbury, J. D. (2000). « Performativity and the event : enacting a philosophy of difference ». *Environment and Planning*, vol. 18, pp. 473-497.
- Dhaouadi, M. (1990). « Ibn Khaldoun ; le père fondateur de la sociologie orientale ». *International sociology*, vol. 5, n. 3, pp. 319-335.
- Doise, W. (1986). « Les représentations sociales. Définition d'un concept ». Dans Doise, W et Palmonari, A. (eds.). *L'étude des représentations sociales*. Paris : Delahaux et Niestlé, pp. 243-253.
- Dosser, D. (1959). « The Formulation of Development Plans in the British Colonies ». *The Economic Journal*, vol. 69, n. 1, pp.255-266.
- Dostal, J.M. (2010). « The Developmental Welfare State and Social Policy : Passer d'une protection sociale de base à une protection sociale universelle ». *The Korean Journal of Policy Studies*, vol. 25, n. 3, p. 147-172.
- Dowding, K. M. et Kimber, R. (1983). « The meaning and the use of political stability ». *European Journal of Political Research*, vol. 11, n. 3, pp. 229-243.
- Dresch, J. (1953). *La Méditerranée et le Moyen-Orient*. Paris : Orbis .
- Dresch, J. (1956). *L'Agriculture en Afrique du Nord (1956)*. Paris : CDU.
- Dresch, J. (1979). *Un géographe au déclin des empires*. Paris : François Maspero.
- Dresch, J., Dumont, R., Berque, J., Marthelot, J., Goussault, Y., Ben Barka, E. M. (1963). *Réforme agraire au Maghreb (séminaire sur les conditions d'une véritable réforme agraire au Maroc)*. Paris : François Mespero.
- Dresh, J. (1952) « La situation économique et sociale de l'Afrique du Nord et l'industrialisation ». Dans Dresh et al. *Industrialisation de l'Afrique du Nord*. Paris : Colin, p. 223-238.
- Dresh, J. (1986). « Jean Dresch et le Maghreb. Entretien ». *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, n. 41-42, p. 19-26.
- Dubresson, A., Lovelock, J. (2009). *The Vanishing Face of Gaia. A Final Warning*. Londres : Penguin.
- Duché G. (1994). « Tristan Jean Le Coz : 1920-1991 ; promotion 1942, St-Cloud ». Dans Duché G. (ed.). *Territoires en mutation: à la mémoire de Jean Le Coz*. Montpellier: CIHEAM.
- Dulong, R. (1978). *Les régions, l'État et la Société locale*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Duncan, J. S. (1993). *Place/Culture/Representation*. Abingdon : Routledge.
- Duso, G. (1988). *La rappresentanza: un problema di filosofia politica*. Rome : FrancoAngeli.

- Eatron, E. (2013). *Growing Resistance : Canadian Farmers and the Politics of Genetically Modified Wheat*. Manitoba : University of Manitoba Press.
- Eco, U. (1971). *Le forme del contenuto*. Milan : Bompiani.
- Eco, U. (1995). *Semiotica e filosofia del linguaggio*. Conférence donnée à l'Université de Caracas en juillet 1994.
- El Amrani, M. et Menzeh, N. (2014). « La démarche pédagogique des écoles aux champs : changement de paradigme ou hybridation avec d'anciennes méthodes ? ». *Alternatives rurales*, n. 1, pp.5-17.
- El Hassane, A., Kadiri, Z., Kuper, M., Quarouch, H. (2015). « Composer avec l'État : voies d'engagement des jeunes diplômés dans l'agriculture au Maroc ». *Chaiers d'agriculture*, vol. 24, n. 6, <https://doi.org/10.1684/agr.2015.0792>.
- El Jihad, M. D. (2001). *L'eau de la montagne et le pouvoir étatique au Maroc : entre le passé et le présent*. *Annales de géographie*, pp. 665-672.
- El Khyari, T. (1987). *Agriculture au Maroc*. Rabat: Okad.
- El Mazouni, H. et Kadiri, Z. (2020). « Le Plan Maroc Vert à l'épreuve de l'information et de l'analyse journalistique ». *Alternatives rurales*, n. 8, pp. 19-31.
- El Quortobi, A. (1987). *Etat et paysannerie au Maroc : contribution à l'étude du changement social et du développement du Maroc rural*. Thèse de doctorat en sociologie à l'Université Paris V.
- Enhalal, M. (1980). « Migration interne et stratification sociale au Maroc : Le cas de Souiss ». Dans Zghal et al, *op. cit*, pp. 339-369.
- Ennaji, M. (1996). *Expansion européenne et changement social au Maroc (XVIe-XIXè siècles)*. Rabat : Ediff.
- Ennaji, M. (2004). « Le Maroc d'hier et d'aujourd'hui : questions pour l'avenir ». Dans HCP. *Perspectives Maroc 2030. Eveil aux problématiques du Maroc de 2030*, pp. 11-16.
- Ennaji, M. (2005a). « Changement social, culture et valeurs ». Dans Haut Commissariat au Plan, *Prospective Maroc 2030. Introduction aux forums I et II. Eveil aux problématiques du Maroc de 2030*, pp. 63-69.
- Fabiani, G. (2015). *Le monde de l'agriculture. Histoire contemporaine et scénarios futurs*. Rome : Donzelli Editore.
- Fassi Fihri, B. (2014). *Le Maroc et l'Afrique. Pour une mobilisation nationale d'envergure*. Rabat : Institut Amedeus.
- Fayasse, N. et Thomas, L. (2015). « Getting Technical : Farmers' New Strategies to Exercise Agency in Negotiating Development Projects in Morocco ». *Forum for Development Studies*, vol.43, pp. 229-249.
- Faysse, Errahj, et El Mkadmi, 2015, *op. cit.* ; Ftouhi, H., Kadiri, Z., Abdellaoui, EH., Bossenbroek, L. (2015). « Partir et revenir au village - Mobilité non permanente des jeunes ruraux dans la région du Saïs (Maroc) ». *Cahiers Agricultures*, vol. 24, n. 6, pp. 372-378.
- Faysse, N., Errahj, M. et El Mkadmi, S. (2015). « L'agence des agriculteurs dans les projets de développement agricole local au Maroc », *Revue Tiers Monde*, n. 224, pp. 143-162.
- Faysse, N., Errahj, M., Kuper, M., Mahdi, M. (2010). « Apprendre à se faire entendre ? Les rôles évolutifs des agriculteurs familiaux dans la coordination des grands projets d'irrigation au Maroc ». *Water Alternatives*, vol. 3, pp. 48-67.
- Ferlaino, B. (2018). *Il Marocco dei fosfati. Politiche e discorsi nel governo del sociale*. Mémoire de master à l'Université de Turin.
- Ferrak, A. et Loussert, R. (2015). *Secret des oasis et du palmier dattier*. Rome : FAO.
- Fischer, S. (1993). « The Role of Macroeconomic Factors in Growth ». *Journal of Monetary Economics*, vol. 32, pp. 485-512.
- Fondu, G. (2019). *La planification aujourd'hui*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Fornage, 2006, *op. cit.* ; Dutilly-Diane, C. (2006). « Gestion collective des parcours en zone agro-pastorale : le cas de Ait Ammar (Maroc) ». *Afrique contemporaine*, vo. 3, n. 219, pp 103-117.
- Fornage, N. (2006). « Maroc, zone du Moyen-Sebou : des agriculteurs au croisement des contraintes locales et des enjeux de la mondialisation ». *Afrique contemporaine*, vol. 3, p. 43-61.
- Foucault, M. (1969/1971). *L'archeologia del sapere*. Traduction de Giovanni Bogliolo. Milan : Rizzoli.
- Foucault, M. (1970/1966). *Des mots et des choses*. Traduction par Emilio Panaitescu. Milan : Rizzoli.

- Foucault, M. (1977-1978/2017). *Sicurezza, territorio e popolazione. Corso al Collège de France (1977-1978)*. Tradotto da Napoli P, Milano: Feltrinelli.
- Foucault, M. (1978-1979/2017). *La naissance de la biopolitique. Cours au Collège de France (1978-1979)*. Traduit par Bertani M et Zini V. Milan : Feltrinelli.
- Fromherz, A. J. (2010). *Ibn Khaldoun*. Edinbourg : Edinbourg University Press.
- Ftouhi, H. (2014). *Les jeunes dans le milieu rural : Quand les mobilités contribuent aux dynamiques locales. Cas de la localité d'Ait Ali (Saïs - Maroc)*. Thèse d'ingénieur agronome à l'Ecole Nationale d'Agriculture, Université de Meknès.
- Ftouhi, H., Mahdi, M. et Kadiri, Z. (2016). « Jeunes ruraux au chevet du terroir ». *Économie*, p. 39-42.
- Fujimura, M. (2000). « The Welfare State, the Middle Class, and the Welfare Society ». *Revue de la population et des politiques sociales*, n. 9, pp. 1-23.
- Gallissot, R. (1976). « Le Maroc et la crise ». *Revue française d'histoire d'outre-mer*, vol. 63, pp. 477-491.
- Garcia, A. (1961). « Situation de la zone franc ». *L'Information Géographique*, vol. 25, n. 1, pp. 23-30.
- Gaudin J.P. (2002). *Pourquoi la gouvernance ?* Paris : Presses de SciencePo.
- Gellner, E. (1962). « Patterns de la rébellion rurale au Maroc ». *Archives européennes de sociologie*, n. 2, pp. 297-311.
- Gilbert, N. (2004). *Sociétés rurales du XX siècle. France, Italie et Espagne*. Rome : Ecole française de Rome.
- Giovalucchi, F. et Olivier de Sardin, J.P. (2009). « Planification, gestion et politique dans l'aide au développement : le cadre logique, outil et miroir des développeurs ». *Revue Tiers Monde*, vol. 2, n. 198, p. 383-406.
- Gliessman, S. R. (2012). « Agroecology: Growing the Roots of Resistance ». *Journal of sustainable agriculture*, vol. 37, n. 1, pp. 19-31.
- Gliessman, S.R. (2007). *Agroecology: the ecology of sustainable food systems*. New York : Taylor & Francis.
- Goffman, E. (1997). *La vita sociale come rappresentazione*. Bologne : il Mulino.
- Governa, F. (2014). *Fra geografia e politiche. Ripensare lo sviluppo locale*. Rome : Donzelli.
- Gramsci, A. (2014). *Quaderni dal carcere*. Volume III. Milan : Einaudi.
- Grelet, Y. (2004). « La reproduction sociale s'inscrit dans le territoire ». *Formation emploi*, vol. 87, pp.79-98.
- Grossein, J. P. (2005). « De l'interprétation de quelques concepts wébériens ». *Revue française de sociologie*, vol. 46, n. 4, pp. 685-72, p. 708.
- Grossein, J. P. (2006). « Présentation ». Dans Weber, M. *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme. Traduit et introduit par Jean Pierre Grossein*. Paris : Gallimard.
- Grossein, J. P. (2016a). « Théorie et pratique de l'interprétation dans la sociologie de Max Weber ». *Sociétés politiques comparées*, vol. 39, pp. 2-31.
- Grossein, J. P. (2016b). « Leçon de méthode wébérienne ». Dans Max Weber. *Concepts fondamentaux de sociologie. Textes choisis traduits de l'allemand et introduits par Jean-Pierre Grossein*. Paris : Gallimard, pp. 9-90.
- Grossman, G.M. et E. Helpman (1991). *Innovation et croissance dans l'économie mondiale*. Cambridge : The MIT Press.
- Gruner, R. (1984) *Du Maroc traditionnel au Maroc moderne. Le contrôle civil au Maroc 1912-1956*. Parigi: Nouvelles Editions Latines.
- Guerraoui, D. (1986). *Agriculture et développement au Maroc*. Centre National des Lettres : Rabat.
- Guerraoui, D. (1991). *Enjeux agricoles : Évaluation de l'expérience marocaine*. Casablanca : le Fennec.
- Guerraoui, D. (2000). « L'agriculture marocaine face au défi de la mondialisation ». *Critique Economique*, vol. 1, n. 23, pp. 22-31.
- Gupta, A. (2012). *Bureaucratie, violence structurelle et pauvreté en Inde*. Durham : Duke University Press.
- Gurr, T. R. et Ruttanberg, C. (1967). *The Conditions of Civil Violence: First Tests of a Causal Model*. Princeton : Princeton University Press.

- Hall, P. A. (1993). « Policy Paradigms, Social Learning, and the State : The Case of Economic Policymaking in Britain ». *Comparative Politics*, vol. 25, n. 3, pp. 275-296.
- Hamimaz, R. (1995). « État et stratégies de fraudes au Maroc: l'exemple de la meunerie industrielle ». *Revue Tiers Monde*, vol. 144, pp. 877-895.
- Hammoudi, A. (2005). « La société marocaine en mutation : éléments de prospective ». Dans HCP. *Maroc 2030. Permanences, changements et enjeux pour l'avenir*, pp. 13-23.
- Hammoudi, A., Mahmoudi, M., Rachik, H. et Tozy, M. (1992). *Etude sur le changement de l'innovation et des attitudes. Projet de développement des parcours et de l'élevage dans l'Oriental*. Rabat : MAMVA.
- Hamouchene, H. (2016). «La centrale solaire de Ouarzazate au Maroc : Capitalisme vert triomphal et privatisation de la nature ». *Portside*, <https://portside.org/node/11225/printable/print>.
- Hardeman, E. et Jochemsen, H. (2021). « Are There Ideological Aspects to the Modernization of Agriculture ? ». *Journal of Agriculture Environments Ethics*, vol. 25, pp. 657-674.
- Harris, S. R. (2006). *La construction sociale de l'inégalité*. *Journal of contemporary ethnography*, vol. 35, n. 3.
- Henning, M. (2013). « L'Afrique et les classes moyennes ». *Africa Spectrum*, vol. 48, n. 3, p. 111-120.
- Hermassi, E. (1972). *Leadership et développement national en Afrique du Nord*. Berkeley : University of California Press.
- Heydemann, S. (2000). *War, Institutions, and Social Change in the Middle East*. Berkeley, California University Press.
- Hibou, B. (1998). *Economie politique du discours de la Banque mondiale en Afrique sub-saharienne. Du catéchisme économique au fait (et méfait) missionnaire*. Parigi: études du CERI.
- Hibou, B. (1999a). *L'Etat en voie de privatisation*. Paris : Politiques Africaines, vol. 73, n.1.
- Hibou, B. (1999b). « La 'décharge', nouvel interventionnisme ». *Karthala*, vol. 1, n. 73, pp. 6-15.
- Hibou, B. (1999b). « La 'décharge', nouvel interventionnisme ». *Karthala*, vol. 1, n. 73, pp. 6-15.
- Hibou, B. (1999c). *Privatisation des Etats*. Parigi: Karthala .
- Hibou, B. (2006a). *La force de l'obéissance. Économie politique de la répression en Tunisie*. Paris : La Découverte.
- Hibou, B. (2011). *Anatomie politique de la domination*. Parigi: La Découverte.
- Hibou, B. (2012). *La bureaucratization du monde à l'ère néolibérale*. Parigi: La Découverte.
- Hibou, B. (2013b). « Doing Postcolonial Studies Differently: Interview with Mohamed Tozy ». *International Political Sociology*, vol. 7, pp. 444-456.
- Hibou, B. (2014). »De l'intérêt de lire *La Domination* de Max Weber aujourd'hui ». *Lectures*, <http://lectures.revues.org/14098>.
- Hibou, B. (2015). « Le bassin minier de Gafsa en déshérence. Gouverner le mécontentement social en Tunisie ». Dans Hibou, B., Bono, I., Meddeb, H. et Tozy, M. (dir.). *L'Etat d'injustice au Maghreb. Maroc et Tunisie*. Paris : Karthala, pp. 301-345.
- Hibou, B. (2021), « Le terrain comme site cognitif. Une perspective wébérienne de l'articulation empirie et théorie ». *Sociologie*, n. 4, pp. 427-437.
- Hibou, B. et Bono, I. (2016) *Le gouvernement du social au Maroc*. Paris : Karthala.
- Hibou, B. et Tozy, M. (2015). « Une lecture wébérienne de la trajectoire de l'État au Maroc ». *Sociétés politiques comparées*, n. 37. [http://www.fasopo.org/sites/default/files/varial\\_n37.pdf](http://www.fasopo.org/sites/default/files/varial_n37.pdf).
- Hibou, B. et Tozy, M. (2020). *Tisser le temps du politique au Maroc. L'imaginaire de l'Etat à l'âge néolibéral*, Paris : Karthala.
- Hibou, B. et Tozy, M. (2021). «Raisonnement par idéaux-types Comprendre avec Weber l'État contemporain au Maroc... et ailleurs». *Cambio*, vol. 10, n. 20, pp. 65-83.
- Hibou, B., Bono, I., Meddeb, H. et Tozy, M. (2015). *L'Etat d'injustice au Maghreb. Maroc et Tunisie*. Paris : Karthala.
- Higley, J. et Burton, M. (2006). *Elite foundations of liberal democracy*. Lanham : Rowman & Littlefield.

- Hmimnat, S. (2020). « Les salafistes marocains et la reconfiguration politico-religieuse post-2011 : fluctuation entre (dé)politisation, radicalisation et intégration ». *L'année du Maghreb*, n. 22, <https://doi.org/10.4000/anneemaghreb.6263>.
- Hossaini-Hilali, J. (2015). *Des vétérinaires au Maroc sous le Protectorat français*. Rabat : Adrar.
- Houdret, A., Kadiri, Z. et Bossenbroek, L. (2017). « A New Rural Social Contract for the Maghreb? The Political Economy of Access to Water, Land and Rural Development ». *Middle East Law and Governance*, vol. 9, no. 1, pp. 20-42.
- Hudson, N. (2022). « The missed disease? Endometriosis as an example of 'undone science' ». *Reproductive Biomedicine & Society*, vol. 14, pp. 20-27.
- Hudson, R. (1990). « Rethinking regions ». Dans Johnston, R., Hauer, J. et Hoekveld, G. *Regional geography. Current Developments and Future Prospects*. Londres : Routledge.
- Hulme, M. (2009). *Why We Disagree about Climate Change: Understanding Controversy, Inaction and Opportunity*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Huntington, S. P. (1968/2021). *Ordine politico e cambiamento sociale*. Soveria Mannelli : Rubbettino.
- Huntington, S. P. (1991). « Democracy's Third Wave ». *Journal of Democracy*, vol. 2, pp. 12-34.
- Hurwitz, L. (1973). « Contemporary approaches to political stability ». *Comparative politics*, vol. 5, n. 3, pp.449-463.
- Jacquemont, P. (2012). « L'émergence de classes moyennes en Afrique. Miroir de la croissance et des inégalités sociales ». *Afrique Contemporaine*, vol. 4, n. 244, p. 124-125.
- Jany-Catrice, F. (2019). « Transformations de long terme dans l'évaluation des politiques publiques. D'une planification politique à une légitimation scientifique ». *Actuel Marx*, vol. 1, n. 65, pp. 67-80.
- Jennan, L. (1991). « La pluriactivité des familles en milieu rural marocain ». *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, vol. 64, n. 4, p. 281-287.
- Jobert, B. (1981). *Le social en Plan*. Paris : Les Editions des Ouvrières.
- Jobert, B. (1981). *Le social en Plan*. Paris : Les Editions des Ouvrières.
- Jodelet, D. & Haas, V. (2014). Mémoires et représentations sociales ». Dans A. Palmonari & F. Emiliani (Eds.), *Psychology of social representations. Theory and applications*. Bologne : Il Mulino, pp. 123-147.
- Jodelet, D. (2014). *Représentations sociales et mondes de vie*. Paris : Editions des archives contemporaines.
- Joly, F. (1946). « La modernisation rurale au Maroc ». *Annales de Géographie*, vol. 55, n. 299, pp. 210-213.
- Joly, F. (2004). « Hommage à René Raynal (1914 -2002) ». *Géomorphologie : relief, processus, environnement*, vol. 8, n. 3. pp. 269-271.
- Jones, W. O. (1960). « Economic man in Africa ». *Food Research Institute Studies*, vol. 1, n. 2, pp. 1-28.
- Jouamaa, M. A., Ait El Mekki, A., Bourahimi, N. e Harbouze, R. (2020). « Les marchés à terme des importations de céréales au Maroc ». *Revue marocaine des sciences agronomes et vétérinaires*, vol. 8, n. 3, pp.347-356.
- Jouve, A. M. (2006). « Les trois temps de l'eau : l'eau du ciel, l'eau d'Etat, l'eau privée ». *Confluences Méditerranée*, vol. 3, n. 58, pp. 51-61.
- Jouve, A.M., Kheffache, Y. et Belghazi, S. (1995). « La filière des céréales dans les pays du Maghreb : constante des enjeux, évolution des politiques ». *Options Méditerranéennes*, vol. 14, pp. 169-192.
- Jouves, A. M. (2009). *Cinquante ans d'agriculture marocaine*. Rabat : CIHEAM-IAMM.
- Kadiri, Z. (2012). *L'action publique à l'épreuve de la participation. Généalogie du projet d'irrigation du Moyen Sebou au Maroc*. Thèse de doctorat en sociologie à l'Université d'Aix-Marseille.
- Kadiri, Z. (2020). « Imprévisible et bricolée : la modernisation rurale et agricole au Maroc ». *Hespéris-Tamuda*, vol. 4, pp. 173-196.
- Kadiri, Z. et Errahj, M. (2015). « Leadership rural au Maroc, entre jeunes et notables ». *Alternatives rurales, hors-séries Jeunes Ruraux*, pp. 57-69.

- Kadiri, Z., Belmoumene, K., Kuper, M., Fayasse, N., et Tozy, M. (2010). *L'innovation institutionnelle dix ans plus tard : quelles opportunités pour les agriculteurs, et quels apprentissages pour les pouvoirs publics ? Le cas des associations d'irrigants au Nord du Maroc*. Montpellier, ISDA.
- Kadiri, Z., Tozy M. et Errahj, M. (2010). « L'eau d'irrigation et les élections communales au Moyen Sebou. L'association des irrigants comme espace de compétition politique ». Dans Tozy M. (dir). *Elections au Maroc. Entre Partis et notables (2007-2009)*. Casablanca : Ennajah El Jadida, pp. 199-227.
- Kadiri, Z., Tozy, M. et Mahdi, M. (2015). « Jeunes fellahs en quête de leadership au Maroc ». *Cahiers Agricoles*, vol. 24, n. 6, pp. 428 – 434.
- Kalpagam, U. (2014). *Rule by Numbers : Governmentality in Colonial India*. Lanham : Lexington Books.
- Kaplan, S. L. (1988). *Les Ventres de Paris. Pouvoir et approvisionnement dans la France d'Ancien Régime*. Paris : Fayad.
- Kaplan, S. L. (1996). *The Bakers of Paris and the Bread Question, 1700-1775*. Durham et Londres : Duke University Press.
- Kaplan, S. L. (2008). *Le pain maudit : Retour sur la France des années oubliées, 1945-1958*. Paris : Fayad.
- Kaplan, S. L. (2015). *Bread, Politics and Political Economy in the Reign of Louis XV*. Second Edition. Londres et New York : Anthem Press.
- Kaplan, S. L. (2017). *Raisonnement sur les blés. Essais sur les lumières économiques*. Paris : Fayad.
- Kaplan, S. L. (2020). *Pour la douleur*. Paris : Fayad.
- Kay, A. (2005). « A critique of the use of path dependency in policy studies ». *Public Administration*, vol. 83, n. 3, pp. 553-573.
- Khatibi, A. (1967). *Bilan de la sociologie au Maroc*. Rabat : Publication de l'Association pour la recherche en sciences humaines.
- Khatibi, A. (1975). « Sociologie du monde arabe. Positions ». *Bulletin économique et social du Maroc*, vol. 126, n. 1, pp. 13-26.
- Khosrowshahi, C. (1997). « Privatization in Morocco: The Politics of Development ». *Middle East Journal*, vol. 51, n. 2, pp. 424-455.
- King, A. D. (1978). « Exporter la 'planification' : l'expérience coloniale et néo-coloniale ». *Urbanisme passé et présent*, n. 5, pp. 12-22.
- Kitching, G. (1980). *Class and Economic Change in Kenya : The Making of an African Petite-Bourgeoisie*. New Haven : Yale University Press.
- Koch, I. (2016). « Bread-and-butter politics : Democratic disenchantment and everyday politics on an English council estate ». *Journal of the American ethnological society*, vol. 43, n.2, pp.282-294.
- Kupchan, C. (2003). *The End of the American Era : U.S. Foreign Policy and the Geopolitics of the Twenty-first Century*. New York : Vintage Editors.
- Laabi, A. (2013). *Un autre Maroc*. Paris : Différence.
- Lahmar, M. (1997). « The Bread Revolt in Rural Tunisia : Notables, Workers, Paesans ». Dans Hopkins, R.S. et Ibrahim, S.E., *Arab Society : Class, Gender, Power and Development*. Le Caire et New York : The American University Cairo Press.
- Lakoff, G. et Johnson, M. (2008). *Les métaphores qui nous font vivre*. Chicago : University of Chicago Press.
- Laouina, A. (2010). Conservation des eaux et des sols au Maroc : prise en compte de la diversité géographique ». *Norois*, vol. 1, n. 214, pp. 85-99.
- Laroui, A. (2005). *Le Maroc et Hassan II. Un témoignage*. Québec et Casablanca: Les Presses Inter Universitaires et Centre culturel arabe.
- Latour, B. (2017). *Tracciare la rotta. Come orientarsi in politica*. Milan : Cortina Raffaello.
- Latour, B. (2020). *La sfida di Gaia. Il nuovo regime climatico*. Rome : Meltemi.
- Lawes, K. (2000). *Paternalism and Politics: The Revival of Paternalism in early Nineteenth– Century Britain*. Londres : Macmillan Press.
- Lawler, S. (2005). « Disgusted subjects : the making of middle-class identities ». *The Sociological Review*, pp. 429-446.

- Lawson, V. (2012). « Decentring poverty studies : Middle class alliances and the social construction of poverty ». *Singapore journal of tropical geography*, n. 23, pp. 1- 19.
- Lazarev, G. (2005a). « Le Maroc interpellé par les scénarios de la perspective mondiale ». Dans Haut Commissariat au Plan. *Prospective Maroc 2030. Introduction aux forums I et II. Eveil aux problématiques du Maroc de 2030*. Rabat : HCP, pp. 57-61.
- Lazarev, G. (2005a). « Le Maroc interpellé par les scénarios de la perspective mondiale ». Dans Haut Commissariat au Plan. *Prospective Maroc 2030. Introduction aux forums I et II. Eveil aux problématiques du Maroc de 2030*. Rabat : HCP, pp. 57-61.
- Lazarev, G. (2005b). « Quelle ruralité pour demain ? ». Dans HCP. *Maroc 2030. Permanences, changements et enjeux pour l'avenir*, pp. 56-80.
- Lazarev, G. (2005c). « Réflexions sur la ruralité au Maroc ». Dans les *Actes du colloque Paul Pascon*, décembre 2005, Rabat : IAV.
- Lazarev, G. (2012). *Les politiques agraires au Maroc 1956-2006 Un témoignage engagé*. Rabat : Economie critique. 1, pp. 68-91.
- Lazarev, G. (2012). *Les politiques agraires au Maroc 1956-2006 Un témoignage engagé*. Rabat : Economie critique.
- Lazarev, G. (2014). *Ruralité et changement social. Etudes sociologiques*. Rabat : Université Mohammed V-Agdal.
- Lazarev, G. (2014). *Ruralité et changement social. Etudes sociologiques*. Rabat : Université Mohammed V-Agdal.
- Lazarev, G. (2014). *Ruralité et changement social. Etudes sociologiques*. Rabat : Université Mohammed V-Agdal.
- Le Coz, J. (1968). « La troisième ère agraire du Maroc ». *Annales de Géographie*, vol. 77, n. 422, pp. 385-413).
- Le Coz, J. (1988). *Espaces méditerranéens et dynamiques agraires. Etat territorial et communautés rurales*. Montpellier: CIHEAM.
- Le Saout, D. et Rollinde, M. (1999). *Émeutes et mouvements sociaux au Maghreb*. Parigi: Karthala, notamment pp. 193-201.
- Lebret, L. J. (1961). *Dynamique concrète du développement*. Paris : Les Ed. Ouvriers.
- Leca, J. et Schemel, Y. (1983). « Clientélisme et patrimonialisme dans le monde arabe ». *International Political Science Review / Revue internationale de science politique*, vol. 4, n. 4, pp. 455-494.
- Lecoz, J. (1964). *Le Rhab Fellahs et colons. Tome III*. Rabat : Etudes de Géographie Régionale.
- Leichenko, R. M. et O'Brien, K. L. (2008). *Environmental Change and Globalization: Double Exposures*. New York : Oxford University Press.
- Leipziger, A. et Page, T. (1990). *Lignes directrices pour les études de cas par pays*. Washington : Banque mondiale.
- Letur, E. (2014). *Le Maroc contemporain*. Paris : Institut du monde arabe.
- Levallois, M. (2004). « Les algériens des saint-simoniens » dans Musso, P. (eds). *L'actualité du sain-simonisme*. Paris : Presses Universitaires de France, pp. 261-276.
- Leveau, R. (1985). *Le fellah marocain défenseur du trône*. Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- Lewis, W. A. (1966). *Planification du développement*. Londres : Routledge.
- Loayza, N., Rigolini, J. et Llorente, G. (2013). « Les classes moyennes apportent-elles des réformes institutionnelles ? ». *Economics Letters*, vol. 116, n. 3, p. 440-444.
- Magnusson, L. et Ottosson, J. (1990). *Evolutionary Economics and Path Dependence*. Cheltenham : Edward Elgar.
- Mahdi, M. (1998). « Stratégies paysannes et innovations techniques au Maroc ». In Elloumi, M. *Politiques agricoles et stratégies paysannes au Maghreb et en Méditerranée occidentale*. Parigi: CIHEAM, pp. 421-439.
- Mahdi, M. (2014). « Devenir du foncier agricole au Maroc. Un cas d'accapement des terres ». *New Medit*, n. 4, pp. 2-10.
- Mahdi, M. et Harrami, N. (2008). « Mobilité transnationale et recomposition des valeurs sociales dans la société rurale marocaine d'aujourd'hui ». Dans Gandolfi, P. (dir.), *Le Maroc aujourd'hui*. Bologne : Il Ponte.

- Mainar, C. V., Simonneaux, J., Huez, J., Bédouret, D., Calvet, A., Chalmeau, R., Julien, M. P. J., Léna, J.Y. et Simonneaux, L. (2019). *Changements et transitions : enjeux pour les éducations à l'environnement et au développement durable*. Actes de la conférence tenue en novembre 2017 à Toulouse, France.
- Mannheim, K. (1928/2008). *Il problema delle generazioni*. Bologna: Il Mulino.
- Mansbridge, J. (2011). « Clarifying the concept of representation ». *The American Political Science Review*, vol. 105, no. 3, pp.621-630.
- Mansouri, D. (2014). *Pratiquer les sciences sociales au Maroc*. Casablanca : Centre Jacques-Berque.
- Margairaz, M. (2021). « Le Commissariat Général du Plan : une méthode en contexte ». *L'Economie politique*, vol 1, n. 89, p. 23-35.
- Margolis, J. E. (2010). « Understanding Political Stability and Instability ». *Civil Wars*, vol. 12, n. 3, pp. 326-345.
- Marseille, J. (1986). « Une approche économique et financière de la décolonisation: l'évolution des bilans des entreprises coloniales (1938-1954) ». In Ageron, C. R. (dir.). *Les chemins de la décolonisation de l'Empire colonial français*. Paris: Editions du CNRS.
- Marshall, E. (2008). « Une longue histoire ». *Pour*, n. 198, pp. 123-129.
- Marthelot, P. (1961). « Histoire et réalité de la modernisation du monde rural au Maroc ». *Tiers-Monde*, vol. 2, n. 6, pp. 137-168.
- Massé, P. (1962). « La planification française ». *Cahiers de la publicité*, n. 1, pp. 83-96.
- Massé, P. (1965). *Le Plan ou l'anti-hazard*. Paris : Gallimard.
- Maucourant, J. e Plociniczak, S. (2011). « Penser l'institution et le marché avec Karl Polanyi. Contre la crise (de la pensée) économique ». *Revue de la régulation. Capitalisme, institutions, pouvoirs*, n. 10, <https://journals.openedition.org/regulation/9439>.
- Maupeu, H. (2012). « Classe moyenne kenyane et démocratie électorale. Mode de vie et revendication politique ». *Afrique Contemporaine*, vol. 4, n. 244, pp. 53-68.
- Mbembe, A. (1999). « Du gouvernement privé indirect ». Dans Hibou, B. *L'Etat en voie de privatisation*. Paris : Politiques Africaines, pp.103-121.
- Meisenhelter, J. (2014). « Atténuation de la migration induite par le climat dans les zones rurales du Maroc : amélioration du développement durable pour traiter les causes socio-économiques et environnementales de la migration ». *Collection Projet d'étude indépendant (PEI)*, n. 1934, p.1-46.
- Metage, J. (2003). *Développement rural et formation au Maroc. Éléments d'analyse et réflexions*. Rabat : Ministère de l'Agriculture et de la pêche maritime.
- Mintz, S. W. (1986). *Sweetness and Power: The Place of Sugar in Modern History*. Londres : Penguin.
- Mittermaier, A. (2014). « Bread, Freedom, Social Justice : The Egyptian Uprising and a Sufi Khidma ». *Cultural Anthropology*, vol. 1, n. 29, pp. 57-79.
- Mizez, J. C. et Cirolia, L. R. (2018). « Contournements. Fiscalité et exceptions informelles dans les villes de M'Bour et de Kisumu ». *Politiques africaines*, vol. 3, n. 151, pp. 17-37.
- Moatti, S. et Timbeau, X. (2021). *La planification de l'avenir*. Paris : Economie politique.
- Moatti, S. et Timbeau, X. (2021). *La planification de l'avenir*. Paris : Economie politique.
- Moi, G. (2011). « How participation has become a hegemonic discursive resource : towards an interpretivist research agenda ». *Critical Policy Studies*, vol. 5, n.2, pp.149-168.
- Montagne, R. (1930). *Les Berbères et le Makhzen dans le sud du Maroc*. Paris : Faculté des Lettres.
- Montagne, R. (1930a). *Les Berbères et le Makhzen dans le sud du Maroc*. Paris : Félix Alcan.
- Montagne, R. (1930b). *Un magasin collectif de l'Anti-Atlas. L'agadir des Ikounka*. Paris : Librairie Larose.
- Montagne, R. (1932). *Villages et kasbas berbères, Tableau de la vie sociale des Berbères sédentaires dans le sud du Maroc*. Paris : Félix Alcan.

- Montagne, R. (1951/2016). *Naissance du prolétariat marocain*. Paris : Cahiers de l'Afrique et l'Asie.
- Moreau, S., Raison, J. P. et Steck, J. F. (2011). *L'Afrique subsaharienne : Une géographie du changement*. Malakoff : Armand Colin.
- Mori, L. (2017). *Chance. Max Weber e la filosofia politica*. Pise : ETS.
- Moscovici, S. (2005), *Le rappresentazioni sociali*. Bologne : Il Mulino.
- Musso, P. (1999). « Saint-Simon et le saint-simonisme ». Paris : Presses Universitaires de France.
- Mutin, G. (2004). « Le défi de l'explosion démographique et l'accroissement des besoins économiques ». Dans Mutin (dir.) *Les enjeux méditerranéens : l'eau entre guerre et paix*. Paris : L'Harmattan, pp. 10-21.
- Naciri, M. (2012). « Un siècle de dualisme agraire : les raisons de l'impossible décollage ». Préface de Lazarev, G. *Les politiques agraires au Maroc 1956-2006 Un témoignage engagé*. Rabat : Economie critique, pp.199-227.
- Nemo, P. (2013). « Saint-Simon et le saint-simonisme ». Dans Nemo, P. (eds). *Histoire des idées politiques aux temps modernes et contemporains*. Paris : Presses Universitaires de France, p. 855-882.
- Nicolas, G. (1961). « La Sociologie rurale au Maroc pendant les cinquante dernières années : évolution des thèmes de recherche ». *Tiers-Monde*, vol. 2, n. 8, pp. 527-543.
- Olivé Aldasoro, I. et Pérez, I. (2018). « La difficile sortie du dualisme : le Plan Maroc Vert à la croisée des chemins ». *New Medit*, vol. 17, n. 3, pp. 37-50.
- Oved, G. (1976). « Contribution à l'étude de l'endettement de la colonisation agricole au Maroc ». *Revue Française d'Histoire d'Outre-Mer*, n. 63, pp. 492-505.
- Owen, O. (2018a). *Gouverner par la fiscalité*. Dans *Politiques africaines*, vol. 3, n. 151.
- Owen, O. (2018b). « Dans les règles : fiscalité, confiance et considération dans les campagnes agricoles du Nigeria ». *Politiques africaines*, vol. 3, n. 151, p. 105-132.
- Pacquement, F. (2010). Belle histoire de l'aide. *Afrique contemporaine*, vol. 4, n. 236, pp. 41-51.
- Padioleau, J. G. (1982). *L'État au concret*. Paris : Presses Universitaire de France.
- Page, A. (1954). « Regards sur l'économie marocaine ». *Revue d'économie politique*, vol. 64, n. 1, pp. 235-272.
- Parisi, A. M. et Schadee, H. M. (1995). *Sulla soglia del cambiamento. Elettori e partiti alla fine della prima Repubblica*. Bologne : Il Mulino.
- Pascon, P. (1967). « La nature composite de la société marocaine ». *Bulletin économique et social du Maroc*, n. 155-156, pp. 211-215.
- Pascon, P. (1971). « Réflexion sur le pastoralisme ». *Bulletin économique et social du Maroc*, vol. 33, n. 120, pp. 145-149.
- Pascon, P. (1971). « Réflexion sur le pastoralisme ». *Bulletin économique et social du Maroc*, vol. 33, n. 120, pp. 145-149.
- Pascon, P. (1977). *Le Haouz de Marrakesh*. Rabat : Mériterranée.
- Pascon, P. (1977a). *Le Haouz de Marrakech. Tome I et II*. Rabat : Editions Marocaines et Internationales.
- Pascon, P. (1977a). *Le Haouz de Marrakech. Tome I et II*. Rabat : Editions Marocaines et Internationales.
- Pascon, P. (1977a). *Le Haouz de Marrakech. Tome I et II*. Rabat : Editions Marocaines et Internationales.
- Pascon, P. (1977a). *Le Haouz de Marrakesh. Tome I et II*. Rabat : Mériterranée.
- Pascon, P. (1977b). « L'ingénieur entre la logique des choses et la logique des hommes : Critique de la sainte raison technique », *Lamalif*, vol. 90, pp. 28-33.
- Pascon, P. (1977c). *Le Haouz de Marrakech. Tome I*. Rabat : Editions Marocaines et Internationales.
- Pascon, P. (1979). « La sociologie rurale, pourquoi faire ? ». In *30 ans de sociologie du Maroc*. Rabat : BESM, n. 155-156, pp. 59-70.
- Pascon, P. (1980). *Etudes rurales. Idées et enquêtes sur la campagne marocaine*. Rabat : Société Marocaine des Editeurs Réunis.

- Pascon, P. (1980). *Etudes rurales. Idées et enquêtes sur la campagne marocaine*. Rabat : Société Marocaine des Editeurs Réunis.
- Pascon, P. (1981). « Pour sauver l'agriculture, un peu d'audace et de sérieux ». *Lamalif*, vol. 124, pp. 38-43.
- Pascon, P. (1983). « Agriculture, faillite et perspectives ». *Lamalif*, vol. 145, pp. 18-20.
- Pascon, P. et Ennaji, M. (1986). *Les paysans sans terre au Maroc*. Casablanca : Editions Toubkal.
- Pascon, P., Arrif, A., Negi, M., Abkour, H. et Tozy, M. (1983). « Ce que je pense est faux ». *Lamalif*, vol. 135, pp. 18-23.
- Pascon, P., Arrif, A., Schroeter, D., Tozy, M. and Van des Wusten, H. (1984) *La maison d'Ifligh et l'histoire sociale du Tazerwalt*. Rabat. SMER.
- Pascon, P., Chiche, J., Herzenni, A. et Bouderbala, N. (1984). *La question hydraulique, petite et moyenne hydraulique au Maroc*. Rabat : SMER.
- Pascon, P., et Bentahar, M. (1969). « Ce que disent 298 jeunes ruraux ». *Bulletin économique et social au Maroc*, pp. 145-287.
- Pegorer, P. (2008). *Geografia sociale*. Trieste : Université de Trieste.
- Pekka, H., Murphy, J., Lindberg, O. et Brennerman, L. (1993). *The development of cooperatives and other rural organisations. The role of the world Bank*. Washington : Banque mondiale.
- Pereira, L. D. et Santos, N. (2018). *Investir dans l'action collective : quelles opportunités pour les coopératives du secteur agro-alimentaire ?* Rome : FAO.
- Perkins, J. H. (1997). *Geopolitics and the green revolution: wheat, genes and the cold war*. New York : Oxford University Press.
- Pestre, D. (2014). *Le gouvernement des technosciences. Gouverner le progrès et ses dégâts depuis 1945*. Paris : La Découverte.
- Picon, A. (2002). *Les Saint-simoniens. Raison, imaginaire et utopie*. Paris : Belin.
- Pierson P. (1993). « When effects become cause. Policy feedback and political change ». *World Politics*, vol. 4, n. 45, pp. 595-628.
- Pierson P. (2000). « Increasing returns, path dependence and the study of politics ». *American Political Science Review*, n. 94, pp. 251-67.
- Pinckney, T.C. (1989). *The Demand for Public Storage of Wheat in Pakistan*. Washington : Institut international de recherche sur les politiques alimentaires.
- Polany, K. (1944/2010). *La grande trasformazione. Le origini economiche e politiche della nostra epoca*. Torino: Einaudi.
- Popiden, S. (2012). « Will the Arab Spring Succeed in Bringing Bread Freedom, and Dignity ? ». *Bridgetown water review*, vol. 31, n. 2, pp. 22-24.
- Porter, L. (2007). « Planning in (Post)Colonial Settings : Challenges for Theory and Practice ». *Planning Theory and Practice*, vol. 7, n. 4, pp. 383-396.
- Prashad, V. (2012). *Arab spring, Lybian winter*. Stirling : AK Press.
- Prieto, L. F. (2007). *Comparing Green revolution. State and technological change in Costa Rica, Spain and Mexico (1940-1970)*. Actes de la 54e conférence des études latino-américaines, 21-23 avril 2007, San José, Costa Rica.
- Putnam, R. D. (1976). *The comparative study of political elites*. Englewood Cliffs : Prentice-Hal.
- Quermonne, J. L. (1985). « Les politiques institutionnelles ». Dans Grawitz, M. et Leca, J. (eds). *Traité de science politique*, tome 4. Paris : Presses Universitaire de France, pp. 61- 83.
- Rachik, H. (2003). *Symboliser la nation. Essai sur l'usage des identités collectives au Maroc*. Casablanca : Le Fennec.
- Rachik, H. (2006). « Jeunesse et changement social ». Dans Mouline, M. T. et Lazrak, A. (eds.). *Cinquante ans de développement humain, perspectives 2025 : document de synthèse du rapport général*. Rabat : IRES, pp. 193-251.
- Rachik, H. et Bourqia, R. (2011). « La sociologie au Maroc. Grandes étapes et jalons thématiques ». *SociologieS*. <https://doi.org/10.4000/sociologies.3719>.
- Raimbow, P. (2006). *Une France si moderne. Naissance du social 1800-1950*. Paris : Buchet Chastel.
- Rastrier, F. (2018). *Faire sens. De la cognition à la culture*. Paris : Classiques Garnier.

- Reffestin, C. (1998). « Permanence et changement en géographie ». *Revue européenne des sciences sociales*, vol. 34, n. 110, p. 45-52.
- Rivet, D. (1988). *Lyautey et l'insitution du protectorat français au Maroc. 1912-1925. Volume III*. Parigi: l'Harmanattan.
- Rivet, D. (1999). *Le Maroc de Lyautey à Mohammed V. Le double visage du Protectorat*. Parigi: Éditions Denoël.
- Rivet, D. (2012). *Histoire du Maroc : de Moulay Idrîs à Mohammed VI*. Paris : Fayard.
- Rocca, J. L. (2017). *La création de la classe moyenne chinoise*. Paris : The Sciences Po Series in International Relations and Political Economy.
- Rogel, T. (2003). *Le changement social contemporain*. Paris : Bréal.
- Rollinde, M. (2003). « La marche verte: une nationalisme royale aux couleurs de l'islam ». *Le mouvement social*, vol. 1, n. 202, pp. 133-15.
- Rosemberg, D. (2011). « L'alimentation et le printemps arabe ». *Journal Meria*, vol. 15, n. 3, pp. 1-16.
- Rosenberger, B. (1980). « Cultures complémentaires et nourriteure de subsistution au Maroc (XV-XVIII siècle) ». *Annales ESC*, vol. 35, n. 3-4, pp. 477-503.
- Rossi, A. et Bocci, R. (2018). Le potentiel transformateur de l'innovation sociale. Le cas de la chaîne de valeur du blé et du pain en Toscane". *The International Journal of Sociology of Agriculture and Food*, vol. 24, no. 2, pp. 431-448.
- Roth, B. (2017). *The Life and Death of ACT UP/LA: Anti-AIDS Activism in Los Angeles from the 1980s to the 2000s*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Roussillon, A. (2002). « Sociologie et identité en Égypte et au Maroc : le travail de deuil de la colonisation ». *Revue d'histoire des sciences sociales*, n. 2, p. 193-221.
- Russell, S. et Wefald, E. (1991). *Do the Right Thing : Studies in Limited Rationality*. Cambridge : MIT Press ; Mithen, S. (1987). *La préhistoire de l'esprit*. Londres : Thames & Hudson.
- Russett, B. M., Alker, H. R., Deutsch, K. W. et Lasswell, H. D. (1964). *World Handbook of Political and Social Indicators*. New Haven : Yale University Press.
- Rutz, H. J. et Balkan, E. M. (2009). *Classe de reproduction. L'éducation, le néolibéralisme et la montée de la nouvelle classe moyenne à Istanbul*. New York : Berghahn Books.
- Saaf, A. (1991). « Vers la décrépitude de l'État néopatrimonial ». Dans M. Camau (dir.). *Changements politiques au Maghreb*. Paris : CNRS Éditions, pp. 73-107.
- Saint-Légier, R. (1956). « La zone franc, mécanismes, problèmes internationaux ». *Annuaire français de droit international*, vol. 2, pp. 260-278.
- Salevurakis, J. et Abdel-Haleim, S. M. (2006). « Bread Subsidies in Egypt: Choosing Social Stability or Fiscal Responsibility ». *Review of Radical Political Economics*, vol. 40, n. 1, pp. 35-49.
- Samuel, B. (2017a). *Raisons et imaginaires de la planification*. Paris : Politique Africaine.
- Samuel, B. (2017b). « Planifier en Afrique. Introduction au thème ». *Politique Africaine*, vol. 1, n. 145, pp. 5-26.
- Sandales, G. (2005). *Representations of 'politics' : research in the social psychology of politics*. Milan : FrancoAngeli.
- Sater, J. N. (2016). *Maroc. Défi à la tradition et à la modernité*. Abingdon : Routledge.
- Saul, S. (2016). *Intérêts économiques français et décolonisation de l'Afrique du Nord (1945-1962)*. Ginevra: Librairie Droz.
- Schaller, N. (1993). « Le concept de durabilité agricole ». *Agriculture, Ecosystems & Environment*, vol. 46, n. 1-4, pp. 89-97.
- Schehl, V. (2016). « Du blé au pain, que régule-t-on ? L'ambiguïté comme mode de gouvernement ». Dans B. Hibou et I. Bono (eds). *Le gouvernement du social au Maroc*. Paris : Karthala, pp. 121-159.
- Schultz, T. W. (1964). *Transforming Traditional Agriculture*. New Haven : Yale University Press.
- Sciarrone, R. (2021). « Fra storia e scienze sociali ». *Meridiana*, n° 100, pp. 9-34.
- Seca J. M. (2010). *Les représentations sociales. 2<sup>ème</sup> édition*. Paris : Armand Colin.

- Secrétariat du Canada (2017). *Aperçu du marché. Maroc*. Montréal.
- Seear, K. (2014). *The Makings of a Modern Epidemic : Endometriosis, Gender and Politics*. Londres : Routledge.
- Sehimi, M. (1992). « Les élites ministérielles au Maroc : constantes et variables ». Dans Santucci Jean-Claude *Le Maroc actuel : Une modernisation au miroir de la tradition ?* Aix-en-Provence : Institut de recherches et d'études sur les mondes arabes et musulmans, Éditions du CNRS, pp. 209-231.
- Senator, G. (2013). *Histoire de la durabilité : des limites de la croissance à la genèse du développement*. Milan : Franco Angeli.
- Sharabi, H. (1988). *Néopatriarcat. Une théorie du changement déformé dans la société arabe*. New York : Oxford University Press.
- Shirlow, P. (2009). « Representation ». Dans Gallaher, C., Dahlman, C., Gilmartin, M. Mountz, A et Shirlow, P. *Key Concepts in Political Geography*. Los Angeles, Sage.
- Shiva, V. (1991). *The Violence of the Green Revolution. Third World Agriculture, Ecology and Politics*. Londra: , Atlantic Highlands.
- Shiva, V. (2009). *Dalla parte degli ultimi. Una via per i diritti contadini*. Bra : Slow Food Editore.
- Shiva, V. (2016). *Stolen Harvest : The Hijacking of the Global Food Supply*. Lexington : University Press of Kentucky.
- Skogstad, G. (2005). « The Dynamics of Institutional Transformation : The Case of the Canadian Wheat Board ». *Revue canadienne de science politique*, vol. 38, n. 3, pp. 529-548.
- Smith, A. (2001). *Le rappresentazioni sociali paradossali*. Rome : Gangemi.
- Speranza, F. (2021). *Il senso della sete. L'acqua tra diritti non scontati e urgenze geopolitiche*. Formigione : Infinito Edizioni.
- Sperber, N. (2019). « La planification chinoise à l'ombre du capitalisme d'Etat ». *Actuel Marx*, vol. 1, n. 65, pp. 35-53.
- St Clair, K. (2019). *La trama del mondo. I tessuti che hanno fatto la storia*. Traduit par Claudia Durastanti. Turin : UTET.
- Stanziani, A. (2005). *Histoire de la qualité alimentaire. XIX<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècle*. Parigi: Seuil.
- Steenberg, T. (2012). « Chinese drought, bread and the Arab Spring ». *Applied Geography*, vol. 34, pp. 519-524.
- Stefanelli, E. (2017). *La Costituzione economica del Marocco: tra commitment liberista e settore pubblico dell'economia*. Tesi di dottorato in Scienze giuridiche all' Università degli Studi di Siena.
- Steinmo, S., Thelen, K. et Longstreth, F. (1992). *Structuring policies: historical institutionalism in comparative analysis*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Stenberg, T. (2012). « Chinese drought, bread and the Arab Spring ». *Applied Geography*, vol. 34, pp. 519-524.
- Streeck, W. et Thelen, K. (2005). *Beyond Continuity. Institutional Change in Advanced Political Economies*. Oxford : Oxford University Press.
- Stewart, C. F. (1974). *Économie du Maroc 1912-1964*. Harvard : Harvard University Press.
- Sumner, A. (2012). *Réduction de la pauvreté dans le monde : les 20 dernières années et les 20 prochaines*. Bonn : Association européenne des instituts de recherche et de formation en matière de développement.
- Surel, Y. (2000). « The role of cognitive and normative frames in policy-making ». *Journal of European Public Policy*, vol.7, n.4, pp. 495-512.
- Swearingen, W. (1985). « In search of the granary of Rome: France's wheat policy in Morocco, 1915-1931 ». *International Journal of Middle East Studies*, vol. 17, pp. 347-363.
- Swearingen, W. D. (1987). « Terre, politique et pouvoir au Maroc ». *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n.45, pp. 41-54.
- Syad, A. (1980). « Le concept de 'classes sociales', ses usages et son application aux sociétés économiques dites 'sous-développées' ». Dans Zghal, A., Sayad, A., Ageron, C. R., Hopkins, N. S., Talha, L., Sraieb, N., Weexsteen, R., Souriau, C., Sanson, H., Benhlal et M., Holsinger, D. C. *Les classes moyennes au Maghreb*. Paris : Centre Nationale de la Recherche Scientifique, pp. 40-53.
- Tabellini, G. (2005). « The Role of the State in Economic Development ». *Kyklos*, vol. 58, n. 2, p. 283-303.

- Taglioli, R. (1990). *Problemi sociali, riproduzione, struttura*. Rome : Franco Angeli.
- Taher Sraïri, M. (2004). *Typologie des systèmes d'élevage bovin laitier au Maroc en vue d'une analyse de leurs performances*. Thèse de doctorat en sciences agronomiques à l'Université de Gembloux.
- Tahhar, A. (2015). *Les céréales vers le Maroc. Organisation de la filière et état des lieux*. Mémoire du Master Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier.
- Talani, L. S. (2014). *The Arab Spring in the Global Political Economy*. Londres : Palgrave Macmillan UK.
- Tarchi, M. (2007). *Il populismo nell'Italia repubblicana. Un ospite scomodo ma assiduo*. Florence : Firenze University Press.
- Thompson, H. (2010). *Food and Power : Regime Type, Agricultural Policy, and Political Stability*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Thomson, E. P. (1966). *The Making of the English Working Class*. New York : Vintage.
- Tiezzi, E. et Marchettini, N. (1999). *Qu'est-ce que le développement durable ? Le basi scientifiche della sostenibilità e i guasti del pensiero unico*. Rome : Donzelli Editore.
- Tilley, H. (2011b). *Laboratoire vivant. Empire, Development, and the Problem of Scientific Knowledge, 1870-1950*. Chicago : Chicago University Press.
- Tillon, G. (2005). *Les ennemis complémentaires : Guerre d'Algérie*. Paris : Tirésias.
- Tozy, M. (2009). « L'évolution du champ religieux marocain au défi de la mondialisation ». *Révue internationale de politique comparée*, vol. 16, n. 1, pp. 63-81.
- Tozy, M. et Mahdi, M. (1990). « Aspects du droit communautaire dans l'Aut Atlas ». *Droit et société*, n. 15, p. 219-227.
- Trémoulinas, A. (2006). *Sociologie des changements sociaux*. Paris : La Découverte.
- Trough, G. (2017). « Construire une nation d'agriculteurs: l'homme économique et l'attente du développement dans le Malawi postcolonial ». *Politiques Africaines*, vol. 1, n. 145, pp. 27-49.
- Turco, A. (1988). *Verso una geografia della complessità*. Milan : Unicopoli ; Turco, 2010, *op. cit.*) dont l'interprétation est une action constante et fondamentale de toute action humaine.
- Turco, A. (2010). *Configurazioni della territorialità*. Rome : Franco Angeli.
- Vaidyanathan, A. (1990) « State's role in Development ». *Economic and Political Weekly*, vol. 25, n° 26, pp. 1389-1392.
- Van der Kloet H. (1975). *Inégalités dans les milieux ruraux : possibilités et problèmes de la modernisation agricole au Maroc*. Genève : Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social.
- Van Laak, D. (2004). « Kolonien als "Laboratorien der Moderne" ? ». Dans Conrad, S. et Osterhammel, J. (dir). *Das Kaiserreich transnational. Deutschland in der Welt 1871-1914*. Göttingen : Vandenhoeck & Ruprecht, pp. 257-279.
- Vermeren, P. (2001). *Le Maroc en transition*. Paris : La Découverte
- Vermeren, P. (2020). *Le Maroc en 100 questions. Un royaume de paradoxe*. Paris : Tallandier.
- Vermeren, P. (2020). *Le Maroc en 100 questions. Un royaume de paradoxe*. Paris : Tallandier.
- Véron, J. B. (2012). *Les classes moyennes en Afrique*. Paris : Afrique Contemporaine, vol. 4, n. 244.
- Veyne, P. (1984/2013). *Il pane e il circo*. Traduzione di Annamaria Sanfelice Di Monteforte. Bologna: Il Mulino.
- Veyne, P. (2005). *L'impero greco-romano. Le radici del mondo globale*. Milan : Rizzoli.
- Vitry, C., El Hassane, A., Dugué, P. et Chia, E. (2015). « Apprendre à coopérer : un défi pour l'adhésion des agriculteurs au Plan Maroc Vert ». *New Medit.*, n. 2, pp. 13-21.
- Von Sivers, P. (1980). « Retour à la nature : les fondements agraires de la société selon Ibn Khaldūn ». *Arabica*, vol. 27, n
- Warkotsch, J. (2015). *Bread, freedom, human dignity : the political economy of protest mobilisation in Egypt and Tunisia*, Doctoral Thesis at the University of Florence European University Institute in Political and Social Science.
- Warner, K.D. (2007). *Agroecology in action : extending alternative agriculture through social networks*. Cambridge : MIT Press.

- Waterston, A. (1969). *La planification du développement*. Paris : Dunod.
- Weber, M. (1904-1905/1991). *L'éthique protestante et le esprit du capitalisme*. Traduzione di Anna Maria Marietti. Milano: Biblioteca Universale Rizzoli.
- Weber, M. (1915-1920/1992). « L'éthique économique des religions mondiales. Introduction », in M. Weber (1982). *Sociologia della religione*. Traduzione di Pietro Rossi). Milano: La Comunità.
- Weber, M. (1922/2003). *Il metodo delle scienze storico-sociali*. Traduzione a cura di Pietro Rossi. Torino: Einaudi.
- Weber, M. (1922/2018). *Economia e società. Dominio*. Traduzione di Massimo Palma. Roma: Donzelli.
- Weis, R. (2012). *Bakers and Basques : A Social History of Bread in Mexico*. Albuquerque : University of New Mexico Press.
- Yagou, A. (2006). *Le notariat en droit marocain : tradition et modernité*. Thèse de doctorat en droit privé soutenue à l'Université de Pepignan.
- Zghal, A. (1967). *Modernisation de l'agriculture et populations semi-nomades*. La Haye : Mouton.
- Zghal, A. (1980). « Classes moyennes et développement au Maghreb ». Dans Zghal, A., Sayad, A., Ageron, C. R., Hopkins, N. S., Talha, L., Sraieb, N., Weexsteen, R., Souriau, C., Sanson, H., Benhlal et M., Holsinger, D. C. *Les classes moyennes au Maghreb*. Paris : Centre Nationale de la Recherche Scientifique, pp. 1-40.

## Articles

- Le Matin (3 février 2004). *Changements, évolution et respect des coutumes : entre tradition et modernité, la société balance*.
- La Vie Eco (28 novembre 2011). *La fin des ministères de souveraineté ?*
- La Vie Eco (30 décembre 2011). *Gouvernement Marocain : 10 ministères de souveraineté en 2007*.
- Telquel (13 juillet 2014). *Conservateurs contre modernistes : la guerre des valeurs*.
- Agrobook.ma (31 août 2014). *Le Plan Maroc Vert : la nouvelle stratégie agricole au Maroc*.
- Commodafrica (25 février 2016). *L'OCP crée Africa OCP, fer de lance sur la conquête du marché africain des engrais*.
- Middle East Eye. (07 décembre 2016) *Maroc : Aziz Akhannouch, le magnat qui bouscule la politique*.
- L'Opinion (26 avril 2017). *Le Maroc, entre tradition et modernité*.
- Jeune Afrique (30 mai 2017). *Agroalimentaire : au Maroc, les grands minotiers s'impatientent*.
- Medias24 (26 septembre 2017). *Farine nationale. Les minotiers appellent à une libéralisation totale d'ici 2020-2021*.
- AgriMaroc (27 septembre 2017). *Les minotiers appellent à la libéralisation de la farine nationale*.
- Les 360. (08 octobre 2017). *Les meuniers veulent s'affranchir de la subvention de la farine*.
- Les Echoes (07 mars 2018). *Importations de céréales : L'échéance est fixée*.
- EcoActu (24 décembre 2018). *Le Plan Maroc Vert a-t-il rempli sa mission ?*
- Eco Actu (24 décembre 2018). *Le Plan Maroc Vert a-t-il rempli sa mission ?*
- NewsGeopolitical News (19 février 2019). *Maroc. Le Parlement européen approuve l'accord de pesage. Sahara inclus*.
- Futurearth (14 juillet 2020). *The Coronavirus Crisis as an Opportunity for an Innovative Future*.
- AgriMaroc (10 octobre 2020). *Mobilisation d'un million d'hectares de terres agricoles collectives*.
- Agence Marocaine de Presse. (23 octobre 2020). *La mobilisation des terres collectives, pièce maîtresse du développement rural*.
- Finance News (28 octobre 2020). *Saison agricole 2020-2021 : 1,6 million de quintaux de semences disponibles*.
- Actualité financière (01 décembre 2020). *Rupture de stock de plusieurs variétés certifiées, notamment pour le blé dur*.
- Financial Times (16 décembre 2020). *Five forces that will define our post-Covid future*.

Open (10 janvier 2021). *Plan de relance, pour que l'Italie sauve le passé et joue pour l'avenir*.

## Reports

Agence du Développement Agricole (2020). *Nouvelle stratégie du secteur agricole*. Rabat.

agricole, et un exemple concret pour montrer l'intérêt d'une politique de lutte contre le changement climatique (Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime (2019b). *Fond de Développement Agricole. Les Aides Financières de l'État pour la promotion des investissements agricoles*. Rabat.

Banque Africaine du Développement (2012). *Rapport d'évaluation stratégie Plan Maroc Vert*. Rabat.

Banque mondiale (1992). *Gouvernance and developpement*. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/604951468739447676/pdf/multi-page.pdf>.

Banque Mondiale (2006). *Promouvoir la croissance et l'emploi dans le Royaume du Maroc*. Washington.

Boston Consulting Group (2020). *“Présentation de la stratégie “ Génération Green 2020-2030 “*. Rabat : Boston Consulting Group.

Commission spéciale pour le Nouveau Modèle du Développement (2021a). *Le nouveau modèle du développement. Libérer les énergies et restaurer la confiance pour accélérer la marche vers le progrès et la prospérité pour tous*. Rabat.

Commission spéciale pour le nouveau modèle du développement (2021b). *Le nouveau modèle du développement. Recueil des notes thématiques, des paris et projets du Nouveau Modèle de Développement*. Rabat.

Conséil Economique, Social et Environnemental (2020). *Le Nouveau Modèle de Développement du Maroc. Contribution du Conseil Economique, Social et Environnemental*. Rabat.

Conseil international des céréales (1995). *Coopération en matière d'échanges de céréales et de sécurité alimentaire*. Londres.

Court des Comptes (2014). *Rapport sur le système de compensation au Maroc. Diagnostic et propositions de réforme*. Rabat.

FAO (2000). *L'agriculture, le commerce et la sécurité alimentaire. Questions et alternatives concernant les négociations de l'OMC dans la perspective des pays en développement*. Rome.

Florimond Desprez (2019). *Le secteur sémiencier au Maroc*. Rabat.

FNM (2021). *Annuaire professionnel des activités céréalières. Édition 2020*. Casablanca.

Harbouze, R; Pellissier, J.P.; Rolland, J.P. e Khechimi, W. (2019). *Rapport de synthèse sur l'agriculture au Maroc*. Rabat: CIHEAM-IAMM.

Haut Commissariat au Plan (2005b). *Perspectives Maroc 2030. Session 2 : quelle économie-monde ?* Actes du Forum organisé par le Haut Commissariat au Plan les 22 et 23 avril 2005 à Rabat.

Haut Commissariat au Plan (2011). *Perspectives pour le Maroc 2030. Quelles options pour le Maroc ?* Rabat.

Haut Commissariat au Plan (2014). *Recensement général de la population et de l'habitat de 2014*. Rabat

Haut Commissariat au Plan (2015a). *Principaux résultats de la cartographie de la pauvreté multidimensionnelle*. Rabat.

Haute Commission du Plan et Banque Mondiale (2017). *Pauvreté et prospérité au Maroc 2001-2014*. Rabat.

HCP (2003). *Evolution du secteur agricole et perspectives de développement rural*. Rabat.

Le Matin (2017). *Co-développement. La vision d'un Roi*. Le Forum Maroc Today.

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime Agence pour le Développement Agricole (2011). *Projet d'Intégration du Changement Climatique dans la mise en œuvre du Plan Maroc Vert*. Rabat .

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime Agence pour le Développement Agricole. *Le Plan Maroc Vert, artisan de l'agriculture de demain*. <http://www.agriculture.gov.ma/pages/actualites/8ieme-edition-des-assises-de-l'agriculture>.

Ministère des Affaires Économiques et Sociales (1993). *Étude sur les sources de vulnérabilité et les filets de sécurité pour les populations défavorisées – La Caisse de compensation*. Rabat.

- Office des changes (2019). *Rapport annuel commerce extérieur du Maroc*. Rabat.
- Office des changes). (2021). *Rapport annuel du commerce extérieur*. Rabat.
- Organisation de coopération et de développement économiques (2018). *Dynamiques de développement de l'Afrique 2018 : croissance, emplois et inégalités*. Paris.
- Oxfam (2019). *Un Maroc égalitaire, une fiscalité juste*. Rabat.
- Soudi, K. (2010). *Équité sociale au Maroc: Cas de la compensation et de la taxe sur la valeur ajoutée*. Rabat: Haut Commissariat au Plan.
- USAid (1992). *Consommation des céréales au Maroc*. Rabat.

## Sites

- ADA. *Présentation ADA*. <https://www.ada.gov.ma/fr/presentation-ada>. Visité le 04/06/2021.
- Agence du Développement Agricole. *Génération Green*. <https://www.ada.gov.ma/fr/nouvelle-strategie-du-secteur-agricole>. Visité le 24/04/2021.
- Agence du Développement Agricole. *Principales Réalisations du PMV*. <https://www.ada.gov.ma/fr/principales-realizations-du-plan-maroc-vert>. Visité le 01/06/2021.
- Alliance for a Green Revolution in Africa (AGRA). *Who we are*. <https://agra.org/our-story/>. Vu le 07/10/2022.
- Alternatives Economiques. *Qu'exporte le Sahara Occidental ? Principalement du phosphate*. <https://www.alternatives-economiques.fr/quexporte-sahara-occidental-principalement-phosphate-0106201573458.html>. Visité le 27/05/2021.
- Développement du Sahara. *Pêche*. <http://www.sahara-developpement.com/Sahara-Occidentale/Pêche-497.aspx>. Visité le 27/05/2021.
- Etapas marocaines. *Découverte locale*, <https://www.etapes-marocaines.com/guide-voyage/decouverte-locale/>. Visité le 18/04/2021.
- FAO. *Système agro-sylvo-pastoral à base d'argan dans la zone d'Ait Souab - Ait Mansour*. <http://www.fao.org/giahs/giahsaroundtheworld/designated-sites/near-east-and-north-africa/argan-based-agro-pastoral-system/en/>. Visité le 06/04/2021.
- Fellahtrade. *Filère végétale*. <https://www.fellah-trade.com/fr/filiere-vegetale>. Visité le 24/05/2021.
- Fertimap. *Présentation*. <http://www.fertimap.ma>. Visité le 06/06/2021.
- Financial Times. *Coronavirus : The world after the pandemic*. <https://www.ft.com/aftermath>. Visité le 47/04/2021.
- FNM (2021). *Annuaire professionnel des activités céréalières. Edition 2020*. Rabat.
- Forbes, 18/12/2019, Aziz Akhannouch & Family, <https://www.forbes.com/profile/aziz-akhannouch/#14e737f24d83>. Visité le 05/02/2021.
- Groupe Eau des Lauréat de l'IAV Hassan II (6 juin 2021). *Réflexions sur la gouvernance de l'eau au Maroc*. <https://www.youtube.com/watch?v=79P2ZebXgw>. Visité le 20/06/2021.
- Le Maroc Vert, *Achdartleflaha*, <https://www.achdartleflaha.ma>.
- Maroc. *Découvrir le Maroc*. <https://www.visitmorocco.com/fr/maroc/societe-moderne>. Visité le 18/04/2021.
- MediTVAfrique, 20 février 2021). *Plan Maroc Vert : quel bilan ?* [débat télévisif].
- Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime. *Aides et incitations*. <https://www.agriculture.gov.ma/FDA>. Visité le 04/06/2021.
- Morocco world news. *Nouveau documentaire sur le roi Mohammed VI : "Un roi, une vision, une ambition"*. <https://www.morocoworldnews.com/public/2019/11/286502/new-documentary-king-mohammed-vi-vision>. Consulté le 27/05/2021.

- Nadorcity. *Saeed Al-Omrani. Témoignage: ainsi j'ai vécu la révolte du 1984 à Al Hoceima*. <https://www.nadorcity.com.html>. Visité le 03/12/2021.
- ONCA. *Comment transformer les coopératives en véritables entreprises*. <http://www.onca.gov.ma/fr/actualites/485-comment-transformer-les-cooperatives-en-veritables-entreprises>. Consulté le 06/06/2021.
- ONCA. *Comment transformer les coopératives en véritables entreprises*. <http://www.onca.gov.ma/fr/actualites/485-comment-transformer-les-cooperatives-en-veritables-entreprises>. Visité le 06/06/2021.
- ONCA. *Mission et organisation*. <http://www.onca.gov.ma/fr/onca/missions-et-organisation>. Visité le 03/06/2021.
- ONCA. *Mot de M. le Directeur Général*. <http://www.onca.gov.ma/fr/onca/mot-du-ministre>. Visité le 03/06/2021.
- ONCIL. *Statistiques*. <https://www.onicl.org.ma/portail/situation-du-marche/statistiques>. Consulté le 28/09/2021.
- ONCIL. *Statistiques*. <https://www.onicl.org.ma/portail/situation-du-marche/statistiques>. Visité le 28/09/2021.
- ONICL. *Ecrasement des blés par la minoterie industrielle*. [https://www.onicl.org.ma/portail/sites/default/files/FichierPage/ecrasements\\_cereales.pdf](https://www.onicl.org.ma/portail/sites/default/files/FichierPage/ecrasements_cereales.pdf). Visité le 27/09/2021.
- ONSSA. *Les attributions et les missions*. <http://www.onssa.gov.ma/fr/onssa1/missions>. Visité le 06/06/2021.
- Parlement européen. *Accord de pêche UE-Maroc. En un coup d'œil*. [https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/ATAG/2019/633172/EPRS\\_ATA633172\\_IT.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/ATAG/2019/633172/EPRS_ATA633172_IT.pdf). Visité le 27/05/2021.
- Réseau National de la chambre de l'agriculture du Niger. *Plan Maroc Vert. Principes*. <https://reca-niger.org/spip.php?article1000>. Visité le 25/05/2021.
- Slow Food. *En voyage au Maroc avec Slow Food*. <https://www.slowfood.com/fr/en-voyage-au-maroc-avec-slow-food/>. Visité le 06/06/2021.
- Youtube (17 février 2021). *Jeanne Chiche : agriculture paysanne et autosuffisance alimentaire, entre légendes et réalités...* <https://www.youtube.com/watch?v=7iccSrf4K8c>. Visité le 12/03/2021.
- Youtube. *Najib Akesbi, l'orge et la pastèque*. <https://www.youtube.com/watch?reload=9&v=dKW9geImKFo>. Visité le 22/12/2020.